



ACTES DE LA
CONFÉRENCE
ANNUELLE

SUR L'ACTIVITÉ
SCIENTIFIQUE

DU CENTRE D'ÉTUDES
FRANCOPROVENÇALES

T R A N S M I S S I O N

R E V I T A L I S A T I O N

E T N O R M A L I S A T I O N

S A I N T - N I C O L A S

7 N O V E M B R E 2 0 1 5

RÉGION AUTONOME DE LA VALLÉE D'AOSTE
ASSESSORAT DE L'ÉDUCATION ET DE LA CULTURE



Région Autonome
Vallée d'Aoste
Regione Autonoma
Valle d'Aosta

**Assessorat de l'Éducation
et de la Culture**

**Assessorato Istruzione
e Cultura**



**CENTRE D'ÉTUDES
FRANCOPROVENÇALES**
SAINT-NICOLAS - VALLÉE D'AOSTE

www.centre-etudes-francoprovencales.eu
info@centre-etudes-francoprovencales.eu

**Assessorat de l'éducation et de la culture
de la Région autonome Vallée d'Aoste**

Assesseur à l'éducation et à la culture

Emily Rini

Président du Centre d'études francoprovençales

René Willien

Bruno Domaine

Textes et révision

Les auteurs

Préparation et mise en page de l'ouvrage

Rosito Champrétavy

Photos

Diego Pallu - Châtillon (Aoste)

Impression

Imprimerie Tipografia Pesando (Aoste)

© 2016

Région Autonome Vallée d'Aoste

1, place Albert Deffeyes

11100 Aoste

www.regione.vda.it

Copie hors commerce

Hommage de la Région Autonome Vallée d'Aoste

Assessorat de l'éducation et de la culture

ISBN: 978-88-905427-7-0



ACTES DE LA
CONFÉRENCE
ANNUELLE

SUR L'ACTIVITÉ
SCIENTIFIQUE

DU CENTRE D'ÉTUDES
FRANCOPROVENÇALES

T R A N S M I S S I O N

R E V I T A L I S A T I O N

E T N O R M A L I S A T I O N

S A I N T - N I C O L A S

7 N O V E M B R E 2 0 1 5

RÉGION AUTONOME DE LA VALLÉE D'AOSTE
ASSESSORAT DE L'ÉDUCATION ET DE LA CULTURE

Allocution de bienvenue

Davide Sapinet

Syndic de la commune de Saint-Nicolas

Bonjour Mesdames, bonjour Messieurs, je vous donne la bienvenue à Saint-Nicolas.

Je vous apporte les salutations de l'Administration communale. Un remerciement particulier est adressé aux amis présents, à Monsieur Joël Farcoz, Conseiller Régional, à Monsieur Roberto Domaine, Surintendant, à Monsieur Saverio Favre, Directeur du BREL, à Monsieur François Stévenin, responsable de la Presse Francophone, à Mme Christiane Dunoyer, Directeur du Centre, avec laquelle il y a une collaboration toujours plus active, toujours plus forte, et un remerciement tout particulier au nouveau Président du Centre d'Études Francoprovençales, Monsieur Bruno Domaine. Un merci de tout cœur de la part de l'administration communale car Bruno a accepté cette charge depuis cette année dans un moment très difficile, un moment très délicat mais je suis convaincu, je suis sûr



Mme Christiane Dunoyer et M. Bruno Domaine, directrice et président du Centre, M. Davide Sapinet, Syndic de Saint-Nicolas et M. Saverio Favre, dirigeant du BREL

qu'on pourra travailler très bien ensemble pendant toutes ces années qui nous attendent. On a travaillé ensemble dans l'administration communale, moi dans son équipe, lui dans la mienne et donc je crois que c'est l'homme qu'il faut en ce moment. Donc, merci Bruno ! Un merci à tous ceux qui ont travaillé pour la préparation de cette conférence, Rosito Champrétavy et Brigitte Miron, un merci aux opérateurs touristiques de Saint-Nicolas qui ont supporté le Centre et aidé la Commune pour toute la préparation : l'Hôtel Bellevue qui nous à ouvert les portes de cette salle aujourd'hui, l'Hôtel Saint-Nicolas où on prendra le déjeuner et aussi le Bistrot Gourmand et le Foyer de Fond qui ont offert leur collaboration.

La mienne, est une intervention institutionnelle, mais je me permets ces quelques considérations sur le thème que vous proposez cette année, des sujets qui doivent nous intéresser en tant qu'Administrateurs mais aussi en tant que citoyens : TRANSMISSION, REVITALISATION ET NORMALISATION du patois. La transmission du patois, c'est simple : il faut parler le patois aux petits enfants ; nous sommes et je suis un père de famille. L'autre jour on m'a dit : « Ta petite qui a deux ans, ne parle que le patois ! » « Tant pis ! Petit à petit, elle apprendra l'anglais, le français et l'italien ». Nous avons ici notre amie Natalia qui parle quinze ou seize langues ! Donc l'engagement comme citoyen : il faut parler patois aux enfants quand ils sont en famille, mais aussi quand ils sont à l'école et dans leurs diverses occupations, par exemple, le Ski Club.

Pour la REVITALISATION, comme Administrateurs, on a travaillé très bien depuis quelques années avec le Centre, même dans ces moments difficiles. Il y a un engagement de la part de l'administration communale pour faire face aux problèmes. Nous venons de mettre à la disposition du Centre, qui a des problèmes de siège, une pièce de la maison communale pour permettre de continuer le travail et avoir un employé du BREL ici à Saint-Nicolas. Nous avons des pourparlers avec l'administration régionale pour faire face à ces problèmes liés à la structure. J'espère être ici en 2016 pour donner de bonnes réponses, de bonnes nouvelles. Le Centre est un lieu important, un lieu prestigieux, un lieu qui a besoin de Saint-Nicolas et dont notre petite communauté a besoin. Je termine en vous remerciant pour le travail que vous allez faire aujourd'hui et pour le travail que vous faites pendant toute l'année pour soutenir et sauvegarder notre patois. Merci, bon travail et bonne journée à vous tous.

Allocution de bienvenue

Emily Rini

Assesseur à l'éducation et à la culture de la Région autonome Vallée d'Aoste

Monsieur le syndic de Saint-Nicolas, Monsieur le président et Madame la directrice du Centre d'études francoprovençales, Mesdames et Messieurs

Le thème de la Conférence annuelle cette année - *Transmission, revitalisation et normalisation* - est un thème de grande actualité, s'insérant parfaitement dans la politique culturelle de l'Assessorat de l'éducation et de la culture qui, depuis toujours, déploie une intense activité en faveur de nos langues dites minoritaires notamment, du francoprovençal. Les actions visant à la sauvegarde de nos patois doivent être de plus en plus avisées, du fait que ces derniers sont en train de perdre du terrain, malgré les efforts des institutions et malgré quelques signes de reprise. L'Assessorat continue à organiser le Concours Cerlogne – né ici à Saint-Nicolas en 1963 grâce à René Willien - avec la collaboration du centre d'Études francoprovençales qui, aujourd'hui, est bien représenté ici à mes côtés, et, parallèlement, il a introduit le patois dans l'enseignement scolaire en Vallée d'Aoste. Depuis 1995, il organise des cours de patois à plusieurs niveaux. Sur le plan scientifique, les projets concernant l'Atlas des Patois Valdôtains et à l'Enquête toponymique en Vallée d'Aoste se poursuivent. Dans le cadre de la loi 482 de l'État, il a été institué un Guichet linguistique, c'est-à-dire un médiateur linguistique entre la population et l'administration publique. Dans le domaine transfrontalier, avec le partenariat du Piémont, de la Savoie et de la Haute-Savoie, un projet Interreg portant sur la valorisation du patrimoine culturel immatériel dans une perspective touristique, par le biais de l'utilisation du francoprovençal, est en train d'être mis en chantier. Au mois de mai dernier, la Région Rhône-Alpes et la Région Vallée d'Aoste ont signé une Charte de coopération interrégionale et transfrontalière pour le développement du francoprovençal. La première conférence interrégionale et transfrontalière pour le francoprovençal s'est réunie, hier après-midi, dans notre Assessorat en la présence de Monsieur Belkacem Lounès, conseiller régional de la région Rhône-Alpes, Jean-Baptiste Martin conseiller scientifique de la région Rhône-Alpes, tous deux aujourd'hui présents dans cette salle, Saverio Favre, Directeur du Bureau régional ethnologie et linguistique, Marc Bron maire de la commune d'Habère-Poche en Haute-Savoie qui a adhéré à ce projet, et une réflexion a été entamée sur les actions à mener dans le cadre de cette carte de coopération. Cela dit, il ne faut pas lâcher la prise : transmission et revitalisation doivent être deux mots-clés inspirant notre politique culturelle des années à venir. Nos patois constituent un patrimoine qu'il faut sauvegarder à tout prix, qu'il ne faut pas abandonner mais, au contraire, transmettre aux jeunes

afin qu'ils en assurent la perpétuation aux générations futures. Je remercie les conférenciers qui ont répondu favorablement à notre appel, je remercie tous les participants qui, encore une fois, ont démontré de l'intérêt pour ce thème ainsi que leur attachement à la cause du patois. Je vous souhaite une journée de travail profitable, dont les résultats seront publiés dans les Actes du colloque, et je vous souhaite, bien sûr, un bon séjour à Saint-Nicolas. Merci.

Allocution de bienvenue

Bruno Domaine

Président du Centre d'études francoprovençales "René Willien"

Merci Monsieur le Syndic pour tes belles paroles. Autorités présentes, Mesdames et Messieurs, bonjour.

Je profite, en tant que président du Centre pour vous donner quelques informations ; permettez-moi, d'abord, d'adresser la bienvenue de la part du Bureau de présidence du Centre et en particulier aux amis conférenciers, c'est grâce à leur présence que nous pouvons organiser ces conférences et parmi eux il y en a aussi qui ont parcouru des distances considérables: le record cette année appartient au Canada! Merci aussi au public présent si nombreux. Cette année, grâce à la technologie, nous pourrions atteindre un public plus vaste en rejoignant les différents points du monde avec le moyen de la vidéoconférence. Nous avons déjà eu plusieurs attestations d'appréciation qui nous font bien plaisir. Donc je profite aussi pour remercier notre public internaute et en particulier un conférencier qui nous parlera depuis la Californie.

Nous voilà à ce rendez-vous traditionnel, cette année on aborde un sujet technique de linguistique ; comme vous le savez, on essaye de présenter une année un thème ethnologique et l'année suivante un thème linguistique. Mais de cela vous parlera Christiane Dunoyer qui en tant que directrice continue à être le pilier du Centre : je la remercie pour son engagement. Lors du renouvellement des charges à l'intérieur du Bureau de la Présidence, le Centre s'est donné une nouvelle organisation qu'on espère plus flexible, qui nous permettra de travailler d'une façon plus convenable. Nous avons donc un directeur, un président et les précieux membres du bureau que je remercie aujourd'hui pour leur engagement : ce n'est pas toujours facile de trouver des gens qui puissent mettre à disposition leur temps pour ces causes importantes ; il y a aussi des jeunes et là c'est un bon espoir pour le futur, pour continuer à travailler dans les années à venir. Je voudrais aussi remercier les membres du bureau sortant qui nous ont aidés au cours de ces dernières années. À ce propos, permettez-moi de remercier deux figures qui ont beaucoup travaillé pour notre Centre et qui malheureusement ne sont plus parmi nous : il s'agit de Mme Rose-Claire Schüle qui a été parmi les membres fondateurs du Centre d'Études, et Mme Ilda Dalle, connue par tout le monde comme la "maestra de Vert". J'ai eu l'opportunité de bien les connaître pendant ces 20 années de collaboration avec le Centre je résumerais ainsi : deux grandes dames profondément passionnées par notre francoprovençal et en général par toute notre culture. Elles ont vrai-

ment dédié toute leur existence à la sauvegarde et au rayonnement de ce patrimoine culturel. Je voudrais leur adresser un applaudissement.

Vous vous serez certainement aperçus que depuis quelques années il y a d'autres nouveautés : on essaye de vous amener dans les différents coins Saint-Nicolas, d'un hôtel à l'autre. Vous penserez qu'il s'agit là d'une stratégie touristique en accord avec la commune. En réalité la situation est beaucoup plus problématique : on continue à avoir de gros problèmes d'ordre administratif-bureaucratique pour notre siège. Quelqu'un aujourd'hui me faisait remarquer qu'il est vraiment dommage qu'on ne puisse pas disposer de ce beau siège, si important et si plein d'histoire. Malheureusement, le Centre est en train de passer un moment difficile, mais on essaye de tenir bon. J'espère, l'année prochaine, de nous retrouver ici avec une nouvelle conférence ; quand je dis "ici" je sous-entends "dans notre Centre" !

Je vais conclure en remerciant ceux qui ont permis la réalisation de cette Conférence annuelle : en premier l'Assessorat à l'éducation à la culture, par le biais opérationnel de la structure du Bureau régional ethnologie linguistique. Je remercie son responsable Saverio Favre et tout le staff qui a beaucoup travaillé et qui est encore à l'œuvre maintenant. Merci à l'assesseur Émily Rini qui n'a pas pu être aujourd'hui ici, mais qui dans une récente rencontre a assuré son soutien à notre organisme, évidemment dans les limites des possibilités financières de ce moment. Et enfin, un merci à la Commune de Saint-Nicolas, à son syndic qui nous accompagne dans ce défi, dans nos batailles pour la défense et le soutien de notre cause.

Je souhaite un agréable séjour à Saint-Nicolas et un profitable travail à tout le monde.

Merci de votre attention.

Introduction aux travaux

Christiane Dunoyer

Directrice du Centre d'études francoprovençales "René Willien"

Si c'est dans l'adversité qu'on connaît les vrais amis, ici à Saint-Nicolas on peut dire qu'on a tissé de vrais liens d'amitié. Je me joins à ceux qui ont parlé avant moi pour remercier les personnes et les institutions qui nous ont permis d'organiser encore une fois cette journée, notamment l'Assessorat à l'éducation et à la culture, à travers le BREL, et la Commune de Saint-Nicolas qui s'est investie encore plus que d'habitude dans la réussite de cette journée. En dépit des problèmes financiers et des problèmes liés au siège qui ne nous permettent pas de planifier nos activités avec la sérénité qu'il faudrait, nous croyons dans notre devoir de promouvoir encore et toujours une activité scientifique nécessaire à tous les niveaux, car il s'agit d'un patrimoine que nous partageons avec l'humanité entière. En particulier, nous consacrons nos efforts à ceux qui parlent la langue ou qui l'entendent ou qui voudraient l'entendre et qui ont besoin de réponses sur son être et sur son devenir.

Je commencerai par dépenser quelques mots sur la genèse de cette journée qui présente des aspects novateurs par rapport aux éditions passées.

Pour la première fois, nous avons eu recours aux nouveaux moyens de communication que nous offre l'informatique pour une plus grande diffusion de l'événement : nous sommes en direct sur internet pour être en liaison avec tous ceux qui n'ont pas pu faire le déplacement pour cette journée et nous aurons aussi une intervention de la Californie, en direct en fin d'après-midi, via Skype. Toute cette participation autour du thème qui nous fédère est le gage d'un intérêt très vif : les chercheurs scrutent le monde francoprovençal et, de leurs réflexions, le monde francoprovençal pourra trouver des réponses pour avancer. Nous prendrons aussi les questions qui arrivent par mail ou par notre page Facebook "Noalle de Saint-Nicolas" et nous tenterons, dans la mesure du possible, d'y répondre en direct ou en tout cas au cours de la journée.

Deuxièmement, cette année nous avons changé quelque peu notre angle de vue : la langue ne sera pas analysée exclusivement du point de vue de ses structures linguistiques, mais nous aurons la possibilité de focaliser notre attention aussi sur les usagers et sur les locuteurs. Grâce aux contributions de l'anthropologie et de la sociolinguistique, nous allons donc nous intéresser à la langue en prenant en compte l'ensemble des comportements linguistiques et des représentations de ceux qui la parlent et la pensent et qui désirent la transmettre, la diffuser, la promouvoir en s'interrogeant pour cela sur l'opportunité et sur les enjeux d'une normalisation.

Maintenant, si nous remontons en arrière de quelques années, nous pouvons retrouver une série de constats qui ont marqué notre réflexion à l'intérieur du Centre et qui ont fait lentement mûrir l'idée de cette journée :

- Le monde francoprovençal est travaillé par une série de conflits ayant leur origine dans les nombreux enjeux identitaires posés par la pratique de la langue et par toute démarche concernant la valorisation de celle-ci, mais également dans l'affrontement des diverses représentations de la légitimité (à recevoir l'héritage, à parler la langue, à l'écrire, à s'exprimer sur sa transmission, sa revitalisation et sa normalisation). « Qui a le droit ? », voici une des questions cruciales de notre temps.
- Le statut des locuteurs et des usagers de la langue a profondément évolué au cours de ces dernières années : de plus en plus de personnes réfléchissent sur leur langue et choisissent volontairement de la pratiquer.
- Les pratiques langagières ont quant à elles subi une évolution en relation avec les transformations radicales qui se sont produites dans la communication de nos jours, notamment avec le développement des nouvelles technologies (on peut parler à distance, à ses propres amis ou collègues, mais aussi à des inconnus, dont on ignore les compétences et les pratiques linguistiques par exemple), avec la mobilité sur le territoire (la sociabilité villageoise de jadis a été remplacée par la sociabilité élective) et avec le changement des statuts de l'oral et de l'écrit (on écrit de plus en plus souvent comme on parle, alors qu'autrefois on s'évertuait souvent à parler selon la norme écrite).
- Les contacts de langues brisent des frontières culturelles et sociales autrefois infranchissables et produisent des interférences et des calques dans la pratique quotidienne, avec l'apparition de phénomènes marginaux auprès de locuteurs monolingues, tels que l'alternance et la juxtaposition de codes différents dans le flux expressif.
- L'insécurité linguistique à tous les niveaux risque de miner la transmission, cela ne concerne pas que les jeunes apprenants, même les vieux locuteurs natifs monolingues ne sont plus une référence, ce qui va à l'encontre de la définition de locuteur natif de Chomsky, selon laquelle en présentant des structures grammaticales à un locuteur natif celui-ci est à même de dire si elles sont acceptables (2002 : 13)
- Le francoprovençal a été soumis à un changement de focale et à une multiplication des éclairages possibles, grâce notamment à la contribution d'une certaine école de linguistique, de l'anthropologie et de la sociolinguistique : il fut un moment où une frontière nette séparait les locuteurs d'un côté et les experts de l'autre. Les uns parlant la langue, les autres s'exprimant sur la langue, analysée de manière statique, morte ou vivante peu importe, mais jamais pour cueillir le phénomène dans son

dynamisme. Or, le devenir d'une langue ne peut pas être appréhendé qu'à travers l'analyse de ses structures : aujourd'hui, les experts investissent les locuteurs d'une attention nouvelle, à travers l'étude des pratiques et des représentations, souvent en adoptant une posture participative, y compris en devenant eux-mêmes des locuteurs.

Aujourd'hui, nous pouvons donc affirmer qu'une évolution s'est produite et qu'il est pertinent de la prendre en compte. La persistance des situations conflictuelles aussi tirerait bénéfice de cette analyse objectivante : il est probable que des querelles existant à l'échelle communale ou régionale s'estompent à l'échelle du domaine francoprovençal, car en prenant du recul certains phénomènes linguistiques ou identitaires se relativisent, la poussée vers la différenciation ou vers l'affirmation d'une identité locale change de visage en changeant de perspective : varier les paysages humains peut favoriser la coopération et dynamiser la réflexion. Une réflexion nouvelle est donc nécessaire, afin de relancer un discours soumis à la cristallisation qui ne peut plus fournir de réponses satisfaisantes aux questionnements de nos contemporains.

C'est ainsi qu'au sein de la triade langue-locuteur-territoire, on voit se mettre en place toute une série d'enjeux concernant *la transmission, la revitalisation et la normalisation*. Le Centre est le promoteur d'un projet scientifique qui occupera un certain nombre d'experts pendant quelques années, si le projet sera financé, et qui permettra d'analyser le francoprovençal sous un angle nouveau, en appréhendant le domaine francoprovençal dans son ensemble, grâce à la collaboration de nombreuses institutions existant dans les trois pays, Suisse, France, Italie. Cette journée se situe au début de ce parcours et les nombreux chercheurs qui ont accepté de répondre à notre invitation, ceux qui voulaient et qui ont dû renoncer et enfin ceux qui participent à distance – nous les remercions tous – viennent d'horizons différents et apporteront chacun un éclairage particulier sur les trois volets de la question, car il s'agit bien de trois volets inséparables.

Après l'introduction problématique de Tullio TELMON qui **place l'accent sur les différents termes de la question**, Raphaël MAÎTRE **aborde les enjeux d'une démarche autour de la revitalisation et de la transmission, ce qui signifie redynamiser ou patrimonialiser, notamment par le biais de l'écriture lexicographique**. Mais écrire, c'est figer, notamment dans le cas d'un dictionnaire, conçu pour la postérité. Plus précisément, écrire et transcrire obéissent à deux logiques différentes : l'efficacité de la communication, la fidélité dans la reproduction du son, l'appartenance à une certaine tradition graphique n'ont pas la même valeur selon l'objectif ciblé. Aline PONS et Paolo BENEDETTO MAS **illustrent combien la standardisation se rend plus nécessaire là où il y a des contacts de variétés différentes, à la croisée des réseaux de sociabilité**. Les interférences, particulièrement sournoises sur le plan syntaxique, minent de l'intérieur les structures d'une langue fragilisée par un emploi en perte de vitesse et érodée par la pratique de langues ressenties comme plus prestigieuses. D'ailleurs, la plupart des

interventions souligne l'importance de la pratique, à l'oral aussi bien qu'à l'écrit, dans une optique de revitalisation. Anja MITSCHKE, qui a mené des études sur le paysage linguistique valdôtain, **place l'accent sur une autre fonction de l'écrit, liée à la fugacité de l'élément visuel urbain : la visibilité de la langue contribue à son emploi indépendamment de sa vitalité.** Si parfois le code nommé *patois* accède au rang de langue pour plonger dans le passé, dans le cadre de certaines opérations de sauvetage, utiliser le francoprovençal dans des situations non ordinaires a une forte valeur symbolique, ce qui ne va pas sans dynamiser toute approche à la question de la transmission. En effet, la transmission est une forme de la revitalisation. À son tour, elle remet en question l'existence d'une norme, et ce dans les deux sens. Car si la transmission nécessite un paradigme, en même temps, l'émergence de catégories nouvelles telles que celles des apprenants, des locuteurs bilingues ou plurilingues depuis la naissance, ou devenus bilingues ou plurilingues par la suite, va perturber l'accès personnel à la norme, ainsi que les notions de *langue pure* et de *langue maternelle*. Au niveau des pratiques sociales, Natalia BICHURINA **analyse les communautés linguistiques en faisant le partage entre le type diffus et le type focalisé pour illustrer les différents enjeux relatifs à l'aménagement linguistique en 2015.** Quant aux constats de Bénédicte PIVOT concernant **les causes principales de l'insécurité linguistique** (on réfléchit à la langue, la mobilité de la population, la maîtrise et la pratique de plusieurs codes), **ils permettent de cadrer les démarches autour de la revitalisation en Rhône-Alpes.** La revitalisation, quant à elle, notamment avec l'hypothèse d'une culture post-vernaculaire et d'un apprentissage urbain, transforme l'articulation autour de la triade langue-locuteur-territoire : le locuteur n'est plus forcément un enfant de cette terre, imprégné depuis la naissance de ses valeurs, ce qui précocise des formes de transmission autres par rapport à celles qui ont été instaurées par la tradition et impose un nouveau regard sur la norme. En nous posant une question : « si la norme existe, faut-il la laisser émerger ? », Antonio ROMANO **met en exergue la principale richesse d'une langue éminemment orale comme le francoprovençal, présentant un écart remarquable entre langue collective, propre à l'ensemble des locuteurs, et sensibilité individuelle.**

D'ailleurs, le rôle joué par la norme ne peut guère être le même dans un contexte où la langue est vivante et que les locuteurs conservent leur usage ou dans un contexte où l'usage de la langue se raréfie jusqu'à disparaître, d'où des stratégies de revitalisation différentes et des objectifs différents dans la transmission. Et encore, faut-il à tout prix passer par l'algorithmisation de la langue pour parvenir à sa transmission dans un contexte moderne ? Tout placer dans des algorithmes, pour une langue si riche, est-ce la simplifier ou l'appauvrir ? Ce risque est-il concret ou ne s'agit-il là encore que d'une représentation de la langue ? La fragmentation francoprovençale est-elle un alibi, un faux problème ou un problème réel ? Alexandra JAFFE, qui est intervenue en direct depuis l'Université de Long Beach en Californie, **nous fait accomplir un détour par l'expérience corse, en évoquant les compétences et la légitimité des *newspeakers* à travers le rôle du nouveau normal dans le cadre d'une langue minoritaire, où la compétence distribuée dans le corps social permet l'intégration des moins compétents.**

L'objectif de cette journée est d'apporter des réponses à quelques-unes de ces questions, pas forcément des solutions définitives, mais plutôt des pistes de recherche, des pistes ouvertes, dessinées avec rigueur scientifique. Pour ce faire, il serait important de dépasser toute forme de pensée dualiste, toute opposition stérile du genre thèse/antithèse, majorité/minorité, langue/dialecte etc. et d'**insérer le francoprovençal dans la multiplicité**, comme l'affirme Alessandro VITALE BROVARONE : **lorsqu'il y a un rapport à trois les dynamiques changent...** Étant donné que la réalité des pratiques et des représentations est multiple, **il est possible que l'avenir francoprovençal se dessine à l'intérieur d'une synthèse supérieure** qui sache prendre en compte tous ces éléments qui paraissent aujourd'hui inconciliables.

C'est l'invitation de Manuel MEUNE à **penser l'impensable**. Voilà l'objectif du monde francoprovençal pour les années à venir... Au vrai, que voulons-nous faire avec le francoprovençal ? Que pouvons-nous faire ou nous autorisons-nous à faire, si nous admettons que tout est possible ? **Un projet de société attend le francoprovençal**. La conclusion de grande envergure de Jean-Baptiste MARTIN **dessine quelques paysages à l'intérieur desquels la revitalisation peut prendre forme**.

Que la richesse des contributions qui suivent puisse rappeler à nos contemporains, des plus hautes institutions à l'homme de la rue, que nous sommes les détenteurs d'un patrimoine précieux, qui catalyse l'intérêt des chercheurs du monde entier, et que nous ne pouvons éluder la responsabilité du choix de ce que nous voulons transmettre à la postérité, car à travers ce choix nous construisons le patrimoine de demain. Ne pas faire de choix se révèle être un choix aussi ! Je dis nous, car nous sommes tous concernés, les locuteurs aussi bien que les chercheurs. Les naturalistes ne restant pas impassibles devant une catastrophe naturelle, au nom de quoi un linguiste ou un anthropologue saurait-il tolérer la mort d'une langue ?

La trasmissione di una lingua di minoranza chi trasmette, a chi, che cosa, come e perché

Tullio Telmon



A Gaston Tuillon,
della cui lucida passione
e del cui appassionato cartesianismo
si sente ogni giorno di più la mancanza

1. La lingua per il dialettologo

Come è ormai arcinoto, dal punto di vista linguistico non esiste differenza alcuna tra il concetto di lingua e quello di dialetto. Detto altrimenti, ogni dialetto è una lingua, vale a dire un sistema di segni fatto per comunicare. Siccome però da altri punti di vista (per esempio quelli della diffusione areale o della dimen-

sione sociale) tra dialetti e lingue permangono delle differenze, da qualche tempo a questa parte ho preso l'abitudine di parlare, anziché di dialetti, di "lingue locali", facendo riferimento, appunto, alla discriminante areale. Sarà forse un po' antieconomico, perché si usano due parole anziché una sola, ma in questo modo si salvaguarda l'identità epistemologica dell'oggetto di studio. Che la si chiami lingua o dialetto o lingua locale, quell'entità che costituisce il nostro oggetto di studio ha comunque sempre un elemento comune, consistente nel fatto che si tratta di "lingua naturale umana": di lingua, cioè, appresa da ogni essere umano, per trasmissione orale da parte dei genitori e dell'ambiente circostante.

Al concetto di "lingua naturale umana" si contrappone quello di "lingua artificiale", che è invece il prodotto, come dicono Albani e Buonarroti nel *Dizionario delle lingue immaginarie*,

"dell'elaborazione a tavolino di una o più persone, non necessariamente appartenenti alla categoria dei 'linguisti di professione' (gli inventori di lingue ausiliarie internazionali [...] sono ad esempio per la maggior parte medici, ingegneri, matematici, sacerdoti, avvocati, maestri di scuola, poveri cristi, ecc.)"¹.

Pare scontato che di questo concetto non si occupi (o che per lo meno non se ne occupi *ex professo*) né il dialettologo né, come vedremo tra poco, il linguista.

Se aggiungiamo che ogni lingua naturale umana è costantemente sottoposta a due forze contrastanti, l'una delle quali, paragonabile alla forza centripeta, tende a condurre verso la convergenza, l'unitarietà, la norma, mentre l'altra (paragonabile alla forza centrifuga) tende per contro alla divergenza e alla variabilità, e se aggiungiamo inoltre che la tradizione testuale e discorsiva delle lingue locali è quella dell'oralità, maggiormente soggetta alla seconda delle due forze suindicate, possiamo allora giungere all'identificazione del campo di azione del dialettologo. La lingua studiata dal dialettologo sarà dunque la lingua naturale umana osservata dal punto di vista della sua variabilità. Si dà il caso che il massimo della variabilità si concentri proprio nelle lingue locali (proprio perché locali, recanti cioè, per definizione, una differenziazione diatopica che potremmo chiamare primaria, e perché dotate di una tradizione discorsiva legata all'oralità); il dialettologo avrà allora come campo di studio preferenziale le lingue (naturalmente) locali.

Questo non significa affatto che le lingue prive del determinante "locali" non siano soggette alla variabilità; significa, semplicemente, che lo studio delle lingue (anche di quelle locali) dal punto di vista dell'invarianza e della regolarità sarà il campo d'azione di un altro studioso, e cioè del linguista. Si spiega così perché la sociolinguistica si sia sviluppata, in Italia, come naturale e spontanea continuazione e come completamento dei compiti (studio della variabilità, in ogni sua manifestazione) che la dialettologia è andata sempre più assumendo nel corso dell'ultimo secolo.

2. Lingue di minoranza e lingue di mininanza

Delle molte definizioni, spesso differenti per minime sfumature, che sono state date al concetto di lingue di minoranza (punto di vista oggettuale) o di minoranze linguistiche (punto di vista soggettuale), continuo a considerare soddisfacente quella che avevo affidato, una ventina di anni or sono, alla voce "minoranze linguistiche" del *Dizionario di linguistica* curato da Gian Luigi Beccaria²:

"Comunità più o meno numerose di parlanti la cui lingua materna differisce da quella sancita come 'lingua ufficiale' dallo Stato di cui essi posseggono la cittadinanza. [...] A rigore, nella situazione sociolinguistica italiana, dovremmo comprendere tra le m. anche ciascuno dei singoli dialetti italiani, che si contrappongono ovunque alla lingua italiana in una condizione di subalternità".

Purtroppo, una visione così realisticamente ampia della nozione di minoranze linguistiche si scontra con alcune comode concezioni riduzionistiche³. Prime fra tutte, quelle che tendono a restringere il numero delle minoranze italiane dalle

reali 8000 circa (tante quanti sono i comuni) alle sole 13 maldestramente enumerate e condensate nell'articolo 2 della Legge 482/99 "Norme in materia di tutela delle minoranze linguistiche storiche". E non è certo sufficiente la foglia di fico dell'attributo "storiche" apposto nel titolo della legge; se, come tutto lascia supporre, tale attributo equivale a "antiche, risalenti", non sarà facile stabilire che la lingua locale di Alagna Valsesia, colonizzata da popolazioni walser nel XIII secolo, sia in Italia più antica, risalente, "storica" di quella di quasi ogni paesino della penisola, che perpetua nella propria parlata il latino importato dai conquistatori romani almeno mille e cinquecento anni prima. Non voglio dire, con questo, che la lingua locale di Alagna Valsesia non meriti tutela: la merita, a mio sentire, nella stessa misura in cui – per fare un esempio che tutte le rappresenta - la meritano le lingue locali di Trebaseleghe in provincia di Padova o di Tricase in provincia di Lecce.

Ma si affaccia ora - e sembra crescere sempre più - un'altra concezione riduzionistica, più sottile e insinuante. La promulgazione della Legge succitata sembra avere scatenato una rincorsa al riconoscimento di più o meno vaste minoranze, un po'dovunque; ed effettivamente viene da chiedersi, alla luce di quanto si diceva poco sopra, perché il Friuli debba essere beneficiato e il Piemonte no; perché la Sardegna sì e la Sicilia no.

Sembrerebbe trattarsi comunque di processi positivi, nella misura in cui mostrano l'emergere di una rivalutazione delle particolarità linguistiche locali. E lo sarebbero, se non fosse che, puntualmente, le proposte che vengono avanzate partono tutte dalla premessa che, siccome ogni località possiede una varietà diversa, si rende necessario ricondurle a un'unica norma superiore (De Blasi 2010, p. 28). Come lo stesso De Blasi fa osservare poche righe più avanti,

la ricerca di una norma locale regionale comporterebbe inevitabilmente la prevalenza di un dialetto sugli altri, poiché se davvero si vuol raggiungere una varietà comune si dovrà pure accettare qualche rinuncia. In questa direzione, insomma, si cercherebbe un'alternativa rispetto una lingua sopraregionale, ma, in nome di un superiore interesse regionale, sarebbero messe da parte definitivamente le varietà locali delle singole aree subregionali e dei singoli paesi.

Che l'aspirazione ad una norma superiore si realizzi mediante la prevalenza, per decreto, di un dialetto (quello del capoluogo, presumibilmente) sugli altri, o che si realizzi mediante la costruzione ingegneristica, a tavolino, di una norma astratta o di un impasto delle diverse varietà, si tratta sempre, comunque, di qualche cosa che nulla ha a che fare con quella lingua naturale umana di cui si parlava nel paragrafo precedente. Non mancano gli esempi in questo senso, e non pare che abbiano prodotto risultati esaltanti: né nella "Grande Occitania", né nel dominio francoprovenzale, né nel Friuli, dove non è bastato l'aver affidato l'operazione di normalizzazione alle abili mani del catalano Xavier Lamuela, né in Sardegna. E neppure nei Grigioni retoromanzi, dove i rilevamenti statistici

sembrano mostrare che, obbligati a imparare il *rumantsch grishum*, una lingua sovralocale creata a tavolino e diversa da quelle parlate tradizionalmente, tra il 1990 e il 2000 il 10% dei sempre meno numerosi parlanti abbia finito per buttare alle ortiche, assieme allo stesso *rumantsch grishum*, anche le proprie lingue locali, a favore del tedesco o dell'italiano⁴.

Questo appunto significa il neologismo “minimanza”⁵ da me usato nel titolo di questo intervento: una minoranza linguistica non riconosciuta come tale né dalle istituzioni dello stato, né dall'opinione comune, né da larga parte della ricerca scientifica di carattere sociolinguistico. Tipicamente, rispetto alle minoranze istituzionalmente riconosciute, possono essere considerate minime gli idiomi di piccole o piccolissime località, le cui specificità rischiano di essere sottovalutate o misconosciute (o indebitamente comprese in asserite ma spesso infattuali entità linguistiche sovraordinate) anche da chi si professa difensore delle minoranze e dei dialetti.

3. Trasmissione e acquisizione

Sulla scorta di una distinzione introdotta da Robert Le Page e Andrée Tabouret-Keller (1985)⁶, Natalia Bichurina⁷ rileva, nel territorio tradizionalmente attribuito alle parlate francoprovenzali, due situazioni nettamente differenziate, l'una “diffusa”, caratteristica dell'area centrale del territorio, corrispondente alle Alpi francesi, svizzere e italiane⁸ e caratterizzata dalla persistenza dell'uso quotidiano delle lingue locali, e l'altra “focalizzata”, tipica delle zone periferiche e delle grandi città, dove invece le lingue locali non sono più parlate nella quotidianità. Un po' paradossalmente, la *tabula rasa* dialettale che caratterizza questa seconda situazione, parrebbe la condizione più favorevole per introdurre e prescrivere quelle norme che le ormai languenti lingue locali non avrebbero posseduto: come osserva la Bichurina,

“Ainsi la langue (telle qu'elle est vue selon les idéologies politiques et scientifiques des États-nations modernes) naît lorsque « et parce que » les pratiques linguistiques meurent”⁹

Muoiono le “pratiques linguistiques”, muoiono gli ultimi parlanti, muore la lingua. Niente di nuovo: dal classico saggio di Vendryes *La mort des langues* (1933), al primo capitolo (“Come muore una lingua”) dei *Conflitti di lingua e cultura* di Terracini (1996 [1956]), per venire fino alla più recente letteratura¹⁰, gli studiosi del linguaggio hanno preso atto che, in assenza di trasmissione intergenerazionale, nessuna lingua sopravvive. Per qualche tempo, resiste magari in qualche lacerto lessicale innestato nella lingua vincitrice, poi diventa una semplice eco memoriale presso i nipoti o i pronipoti degli ultimi parlanti; per assumere, infine, le vesti di mito fondativo nei casi di rivendicazione identitaria.

A rigore, se davvero venisse a mancare la trasmissione, i bambini non imparerebbero a parlare; di fatto, la trasmissione continua ad esistere e i bambini

continuano ad imparare a parlare. Ma imparano un'altra lingua, la lingua che, in una specie di darwiniana lotta per la sopravvivenza, risulta vincitrice. È accaduto quando i Galli hanno scelto di abbandonare le loro varietà del gruppo celtico per acquisire il più prestigioso latino; è accaduto quando i Franchi hanno lasciato la loro lingua germanica per i nascenti neolatini di Francia; la storia recente è ricchissima di episodi di questo genere: si pensi ai Grecanici della Calabria aspromontana, della cui dispersione e scomparsa ci dà testimonianza Francesca Stamuli (2009); si pensi al dialetto albanese di Villa Badessa, il cui decadimento è stato descritto, quasi come in una sequenza al rallentatore, da Perta/Ciccolone/Canù (2014, p. 71), in questi termini:

Questo particolare momento, così come viene evidenziato dagli informanti, sembra segnalare il passaggio cruciale da una generazione di competenti attivi a una di *semi-speakers*. L'emergere di *semi-speakers*, ovviamente, avrebbe compromesso definitivamente la trasmissione intergenerazionale; infatti la generazione successiva, a cui appartengono gli informanti più anziani, possiede una residuale competenza passiva che si è avuta grazie soprattutto agli scambi comunicativi con i nonni.

Gli informanti più anziani di cui parlano Perta, Ciccolone e Canù sono oggi sull'ottantina, sono nati cioè intorno al 1935. I loro genitori, i *semi-speakers*, saranno a loro volta nati intorno al 1910; i nonni saranno, infine, degli anni '80 dell'Ottocento. L'agonia del dialetto *arbëreshe* è durata all'incirca 130 anni, durante i quali un triplo bilinguismo ha contrassegnato la vita linguistica della piccola colonia albanese: il bilinguismo che vedeva affiancati l'uso dell'*arbëreshe* e quello dei vicini dialetti abruzzesi di Cepagatti, Cugnoli, Rosciano, Alanno: un bilinguismo stabile e privo di conseguenze distruttive perché gli abitanti di Villa Badessa non attribuivano a questi ultimi alcun particolare prestigio ma soltanto utilità pratica; il successivo trilinguismo, sopravvenuto con la comparsa e la rapida ascesa dell'italiano; il tutto in presenza di un quarto codice, quello delle funzioni religiose, che avrebbe dovuto rafforzare le istanze particolaristiche della colonia albanese e che invece, essendo quello della liturgia cattolica di lingua greca, aveva finito per assumere le stesse caratteristiche di lingua quasi esoterica che contrassegnava il latino nella chiesa cattolica romana pre-conciliare.

Pur non essendo mai perfettamente identiche, le vicende dei ciclici cambi di lingua finiscono poi per assomigliarsi tutte. Si pensi, ad esempio, ai *patois* francoprovenzali in area francese o svizzera, dove la relativa stabilità e durevolezza che pure le condizioni di diglossia avrebbero dovuto garantire, attribuendo al francese i registri alti e lasciando ai *patois* gli ambiti familiari, ludici, amicali e dei lavori agricoli, è stata ben presto intaccata da politiche linguistiche centralistiche aggressive, che hanno condotto dapprima a una dilalia – il francese si è gradualmente imposto anche nei registri più bassi – e quindi all'abbandono dei *patois*. A pensarci, si ha netta la sensazione che la maggiore vitalità delle parlate francoprovenzali in Valle d'Aosta sia stata e sia, in certo qual modo, garantita

o aiutata proprio dal bilinguismo italo-francese nei livelli alti del repertorio: si direbbe che la necessità e la volontà di conservare l'equilibrio del bilinguismo nei livelli della comunicazione formale, lasci maggiore spazio all'uso dei *patois* nei livelli bassi. Non così nelle vallate "piemontesi" di parlata francoprovenzale, dove l'erosione delle lingue locali era già incominciata, molto prima che l'italiano si imponesse con la forza della sua autorevolezza e del miraggio di risalita sociale, con l'espandersi del torinese/piemontese, portatore di prestigio in quanto lingua del commercio e della prima industrializzazione. Se, ad esempio, in Alta Valle di Susa il bilinguismo italiano/francese che aveva caratterizzato gli usi formali (burocratici, amministrativi, culturali, scolastici) fino al termine della prima guerra mondiale fosse stato supportato anche istituzionalmente, è probabile che ciò avrebbe garantito anche una maggiore saldezza nella diglossia che affidava alle lingue locali i livelli bassi del repertorio.

Così non è stato, e i genitori hanno sempre più preferito, generazione dopo generazione e incominciando dagli strati sociali più alti per continuare fino ai più bassi, trasmettere ai propri figli un magari inizialmente incerto italiano di grande e affermata comunicazione culturale e scientifica; a loro volta, i figli hanno potuto consolidare le proprie competenze grazie al sistema scolastico ed hanno infine consegnato alle nuove generazioni una lingua "completa", capace cioè di coprire l'intero ventaglio della variabilità, giungendo fino ai livelli bassi del repertorio (dilalia).

Sono gli inconvenienti della trasmissione libera e "naturale" di lingue naturali umane; ma la storia insegna che anche quando la trasmissione non è affidata alle libere inclinazioni dei parlanti; anche quando, cioè, azioni di politica o di ingegneria linguistica tentano di interpersi e di imporsi, le cose non vanno molto diversamente. Il caso dei Grigioni è eloquente: la politica (linguistica) è potentissima soltanto quando è sinergica con le correnti economiche e culturali, ma non può niente se va controvento.

4. I trasmettitori

Da quanto si è sinora esposto, appare ovvio che i "naturali" trasmettitori di una lingua naturale locale sono innanzitutto i genitori dei nuovi nati, che formulano la scelta del codice da trasmettere e forniscono la mole maggiore delle strutture linguistiche che il bambino assorbe attraverso un apprendimento largamente imitativo e in ogni caso informale¹¹: il bambino impara a parlare perché chi gli sta vicino parla e gli parla. E se il codice prescelto dai genitori non è quello della lingua locale, il bambino non imparerà a parlare la lingua locale. È vero che, intorno al bambino, ruota un intero ambiente, a cominciare dai nonni per allargarsi alla parentela, alla sfera degli amici, alla comunità del villaggio, e così via. Ma è altrettanto vero che, man mano che si allarga la sfera dell'ambiente, va rarefacendosi la frequenza dei rapporti di interazione linguistica degli altri attori con il bambino; anche quella dei nonni, che al tempo della famiglia patriarcale poteva

competere, quanto alla “vicinanza” con il bambino, con quella dei genitori, è ormai diventata, in tempi di famiglia nucleare, una figura abbastanza lontana dai giochi della trasmissione linguistica diretta. I bambini dialettografi sono sempre meno numerosi non soltanto perché sempre meno numerosi sono i trasmettitori naturali di lingua locale, ma anche e direi soprattutto perché i trasmettitori naturali scelgono di proposito, per le ragioni più diverse, di trasmettere altri codici.

Resta comunque sempre la strada della trasmissione “formale”. È quanto sembra pensare, ad esempio, Sumien (2006, pp. 40-41), là dove dice che per rifornire di parlanti una lingua in cui la trasmissione naturale è venuta a mancare non resta che l’insegnamento. Tralasciando però non soltanto che l’insegnamento esterno a quello familiare non può incominciare prima dell’età scolastica, quando cioè la parte più importante (l’acquisizione, in modo implicito, delle strutture grammaticali e delle principali competenze pragmatiche e comunicative) è ormai cosa fatta, ma anche che, perché la scuola possa assumersi un tale onere, occorre che esso sia istituzionalmente sancito; che la lingua locale insegnata, per essere veramente se stessa, possa conservare l’aura di “vaghezza normativa” che le conferisce la sua natura di “lingua dell’oralità”; che l’insegnante-trasmettitore posseda la lingua locale come lingua materna, ecc., ecc.

Faccio notare qui che non accenno neppure di striscio alla questione del “buono” o del “cattivo” *patois*. Una questione del genere, infatti, non può riguardare chi ha avuto il *patois* come lingua materna, perché per lui o per lei il *patois* è sempre buono in quanto dotato di una norma immanente e inconscia. Può riguardare il rapporto tra il parlante nativo e chi proviene dall’esterno o, pur provenendo dall’interno, non ha avuto il *patois* come lingua materna; ma in questi casi il “fuoco” dell’attenzione percettiva è rivolto agli aspetti pragmatici (adeguatezza o non adeguatezza alla situazione) o sociolinguistici (messa in atto di forme di bilinguismo) piuttosto che a quelli normativi.

Nella vita del villaggio tradizionale esistevano, dopo l’acquisizione (o la mancata acquisizione) della lingua locale in famiglia, alcune altre agenzie informali di consolidamento delle competenze linguistiche acquisite (o di una loro almeno parziale integrazione nel caso di mancata acquisizione nella prima infanzia): il gruppo di gioco, innanzitutto, per i bambini tra i sei e i tredici anni circa, e poi, nell’età dell’adolescenza, i luoghi di ritrovo (bar, osterie) in cui gli adolescenti entravano in contatto, magari soltanto osservandoli da lontano, con “i grandi”, gli adulti, dialettografi, che in tal modo venivano ad assumere il ruolo di trasmettitori. Ma il villaggio tradizionale non esiste più, si è trasformato in villaggio globale, e anche questa linea di trasmissione si è interrotta.

5. I destinatari

Dei destinatari principali e naturali della trasmissione della lingua locale ho già ampiamente parlato. Per operare una sia pur fulminea verifica oggettiva di

una situazione, che in fondo tutti conosciamo bene, di “grado zero” dialettale presso i bambini che si affacciano al mondo scolastico, ho provato a sottoporre ad indagine gli alunni della prima elementare di quattro scuole di paesi di parlata francoprovenzale della cosiddetta “Comba di Susa”. Si tratta di quattro paesi che distano da tre a otto chilometri da Susa: Giaglione (774 m di altitudine, 653 abitanti); Meana di Susa (730 m, 902 abitanti); Novalesa (828 m, 553 abitanti); Venaus (604 m, 937 abitanti). Nelle pluriclassi delle quattro località i bambini di prima elementare sono complessivamente 21 (7 a Giaglione, 4 a Meana, 4 a Novalesa, 6 a Venaus). Inutile dire che per nessuno la lingua materna è stato il *patois*: italiano per 20 di loro, polacco per un bambino di Meana i cui genitori sono entrambi polacchi. La gamma dei codici si amplia se passiamo alle lingue materne dei genitori:

Padri:

- 14 hanno avuto come lingua materna l’italiano;
- 3 hanno avuto come lingua materna il piemontese;
- 1 ha avuto come lingua materna il polacco;
- 1 ha avuto come lingua materna un dialetto ticinese;
- 1 ha avuto come lingua materna un dialetto siciliano;
- 1 ha avuto come lingua materna un dialetto lombardo.

Madri:

- 15 hanno avuto come lingua materna l’italiano;
- 3 hanno avuto come lingua materna il piemontese;
- 1 ha avuto come lingue materne l’italiano e il piemontese;
- 1 ha avuto come lingua materna il polacco;
- 1 ha avuto come lingua materna l’inglese.

Come si vede, i *patois* non figurano in nessun caso. Saranno probabilmente da ritrovare, esattamente come nel caso già citato di Villa Badessa, nella generazione dei nonni: la mia.

E qui, posso effettivamente dare una conferma che deriva dalla mia esperienza personale. Il mio ingresso nelle scuole elementari avvenne nell’autunno del 1949, proprio a Giaglione, il paese in cui la lingua materna di tutti e sette i bambini dell’attuale prima elementare è l’italiano. Non so con precisione quanti fossero i bambini nel 1949 (certamente più numerosi, comunque); quello che so, è che allora l’unico italofono ero io. Tutti gli altri, parlavano lo *dzalhouniè*, il *patois* di Giaglione. Inutile dire che, a riprova della funzione “trasmissionale” del gruppo dei giochi tra bambini di pari età, in capo a pochissimo, giocando con i miei compagni, anch’io parlavo il *patois* di Giaglione. Tre anni dopo, scesi ad abitare (e a frequentare la quarta elementare) a Susa, dove le lingue dei giochi dei compagni di scuola o di quartiere erano invece il piemontese e, nel caso degli immigrati, l’italiano. Nella nuova situazione, il rapido apprendimento del piemontese si accompagnò ad un altrettanto rapido abbandono del *patois*, tanto che ricordo ancora nitidamente, a distanza di tanti anni, il senso di vergogna provato quella volta

che un ex compagno giaglione, incontrato al mercato di Susa, mi disse in tono di rimprovero: “*bardzaques pa pì lou dzalhounie?*”, “non parli più il giaglione?”. È da rilevare che quello stesso mio compagno, diventato genitore, ha poi allevato in italiano i propri figli, contribuendo al loro status sociolinguistico di *semi-speakers* (semiparlanti, parlanti evanescenti, ecc.).

Sia a Giaglione e sia a Susa, ero un “nuovo destinatario” della trasmissione linguistica, e il ruolo di trasmettitore era stato assunto, in modo implicito e naturale, dal “gruppo dei pari”. Gruppo che però era *patoisant*, cosa che oggi sarebbe comunque impensabile, non soltanto a causa delle mutate politiche di educazione linguistica degli attuali genitori, ma anche per il rimescolamento sociale che, con intensità crescente a partire proprio da quegli anni, ha caratterizzato le regioni dell’Italia nord-occidentale. A riprova, basti osservare il risvolto antropologico sull’origine dei cognomi dei 21 bambini, anzi su quella dei cognomi dei 42 genitori¹² dei quattro paesi valsusini indagati:

a) cognomi valsusini (complessivamente 15):

- Belmondo (valsusino);
- Bruno (pandemico, ma in questo caso¹³ meanese);
- Caffo (valsusino, e in particolare venausino);
- Campo (diffuso, ma in questo caso giaglione);
- Campo Bagattin (giaglione);
- Chiabauda (venausino);
- Favro (valsusino, e in particolare mompanterese);
- Foglia (diffuso, e in particolare lombardo, ma in questo caso novalicense);
- Lambert (valsusino, e in particolare exillesse);
- Marino (pandemico, ma in questo caso giaglione);
- Marzo (anche salentino, ma in questo caso venausino);
- Miletto (basso valsusino);
- Pelissero (piemontese, ma in questo caso valsusino);
- Ponte (diffuso, spec. piemontese meridionale e ligure, ma in questo caso giaglione);
- Sereno (piemontese, ma in questo caso giaglione).

b) cognomi non valsusini (complessivamente 25):

- Angilletta (calabrese);
- Cirillo (diffuso, ma principalmente napoletano);
- Favaron (veneto);
- Franzoni (lombardo e emiliano);
- Giunco (raro, principalmente lombardo);
- Kecler (polacco);
- La Spina (siciliano orientale);
- Lo Faso (siciliano palermitano);
- Lunardi (veneto, lombardo occidentale, toscano settentrionale);
- Mancuso (diffuso, in particolare siciliano e calabrese);

- Mannoni (sardo settentrionale);
- Margotto (raro, veneto occidentale);
- Moscatelli (centro-settentrionale, spec. lombardo occidentale);
- Musolino (calabrese estremo);
- Natale (diffuso, ma principalmente campano);
- Niceforo (raro, ma principalmente calabrese);
- Peter (raro in Italia, ma in questo caso straniero);
- Poli (diffuso, ma principalmente lombardo, emiliano e toscano);
- Provera (piemontese orientale);
- Ruffa (non comune, piemontese, lombardo occidentale e calabrese);
- Stricagnolo (raro, principalmente calabrese);
- Tatilli (rarissimo, principalmente abruzzese, probabilmente *arbëresh*);
- Tescaro (veneto);
- Vella (diffuso, ma principalmente siciliano occidentale);
- Volpi (lombardo e toscano).

Ovviamente, una lingua (anche una lingua locale) si può apprendere anche fuori dalla trafia della trasmissione genitoriale della lingua materna. Si può apprendere a qualsiasi età, ma occorre distinguere tra un apprendimento naturale, per immersione, e un apprendimento formale. Il primo passerà attraverso fasi diverse di bilinguismo e di interlingua: l'apprendente, infatti, incomincerà con l'uso di singoli termini dialettali insostituibili nella vita di paese, immersi in testi prodotti nella lingua di più larga comunicazione; allargherà poi gradualmente le proprie capacità di inserire tali termini dapprima in formule stereotipate, successivamente in semplici frasi con capacità di scambio paradigmatico dei componenti, infine in discorsi più complessi. Il secondo è quello che viene spesso invocato da parte dei militanti di associazioni dedite alla promozione delle lingue locali.

Come da più parti è stato rilevato, l'insegnamento formale delle lingue locali comporta una riflessione più approfondita su "che cosa si trasmette" e su "come si trasmette". Vediamo.

6. Che cosa si trasmette, come si trasmette

Va premesso che una larga parte dei fautori dell'insegnamento formale è costituita, specialmente in Francia e in Svizzera e per ragioni fin troppo ovvie, da "neolocutori", da persone cioè che, talvolta appartenendo ad una comunità di minoranza linguistica ma più spesso non appartenendovi, con grande volontà e spirito di sacrificio si sono imposte di apprendere la lingua.

Se l'apprendimento avviene per immersione, è ovvio che la varietà appresa coincide con quella della località in cui avviene l'immersione. Se invece l'appren-

dimento è formale, se cioè avviene con le modalità che servono di consueto per lo studio di una lingua straniera, due passaggi sono necessari, ed entrambi collidono con l'ontologia stessa di una lingua locale:

- 1) si deve ricorrere al mezzo della scrittura, mentre come si è più volte ribadito l'essenza della testualità discorsiva è l'oralità;
- 2) si deve tradurre in regole (in elementi cioè invariabili), ciò che nel dialetto è costituzionalmente affidato ad una più o meno ampia libertà di variazione.

L'identificazione della lingua con la sua scrittura, che è un mezzo di semiosi secondaria¹⁴ e di unificazione normativa, conduce inoltre, quasi per attrazione fatale, gli adepti dell'insegnamento formale verso le spiagge della normalizzazione ortografica, poi della normativizzazione, quindi alla standardizzazione. Si direbbe infatti che dia fastidio che in un certo territorio, del quale si dice che è occupato dalla famiglia linguistica Tale, non sia possibile ritrovare una ed una stessa lingua Tale in ogni località; ma che anzi accada il contrario, che ciascuna località abbia invece una sua lingua, e che di nessuna di esse si possa dire che proprio quella è la lingua Tale. Così come, paradossalmente, l'esistenza in vita di parlanti nativi costituisce un intralcio all'armonico sviluppo di lingue finalmente (e artificialmente) standardizzate¹⁵.

Accade così che, fuori dalla trasmissione intergenerazionale, vengano auspicati e istituiti, in misura inversamente proporzionale alla vitalità delle parlate locali, corsi, accademie, scuole, *calandretas*, nei quali alunni di una certa età (spesso piuttosto avanzata), muniti di grammatiche normative e di dizionari, imparano il francoprovenzale, l'occitano, il sardo. Lo scopo è quello di rifornire di locutori dei serbatoi ormai a secco; numerose testimonianze inducono però a credere che, almeno per quanto riguarda il francoprovenzale, nella maggior parte dei casi la conversazione abbia sì, come oggetto, la lingua francoprovenzale (più facilmente l'"arpitano"), ma si svolga in francese. Qualche cosa di analogo avviene in Italia per quanto riguarda sia le valli delle parlate occitane sia quelle dei dialetti francoprovenzali. Con, forse, qualche cosa in più: come, dopo l'approvazione della già citata Legge di tutela, un gran numero di località che con le minoranze non avevano mai avuto niente a che fare si inventò furbescamente una propria inopinata appartenenza alla famiglia occitana o francoprovenzale, allo stesso modo si è assistito ad un allargarsi, specie in area occitanica, di altrettanto furbesche mode culturali e commerciali. Il brand "occitano" fa tendenza, e allora tutto è passibile di occitanizzazione: dalle musiche occitane (che spesso di occitano non hanno proprio niente) alle danze occitane¹⁶, dai prodotti di bellezza occitani a quelli della gastronomia occitana, e così via¹⁷.

Tutto questo ci porta anche a fare una riflessione di politica dell'educazione linguistica. Tanto la Legge 482, quanto l'opinione prevalente, quanto ancora le risposte che dovunque vengono date dagli informatori a chi sta facendo indagini sulla percezione, sull'uso, sulle dinamiche sociolinguistiche di una lingua locale, ci portano a dire che *nell'opinione comune* in questo momento, a distanza di quin-

dici anni dalla 482, l'agenzia che dovrebbe farsi carico della trasmissione della lingua locale, nei casi soprattutto in cui la sua vitalità è fortemente affievolita, dovrebbe essere la scuola; chiunque si interroghi, in novanta casi su 100 la risposta sarà che la scuola dovrebbe occuparsi di questo. Ma sarà davvero così? O, meglio, è corretto dire che debba essere la scuola a prendersene carico?

Vale la pena, prima di tentare una risposta a questa domanda, vedere le risposte fornite, in una ricerca svolta anni fa nella occitanica Valle Maira, alla domanda "Si dovrebbe insegnare l'occitano ai ragazzi a scuola?" In un campione formato da 34 intervistati, distribuiti per classi di età e di sesso, hanno risposto "sì" 21 informatori e "no" 13 informatori. Più precisamente, questi sono stati i risultati:

SI					NO				
Sesso/Età	18-35	35-60	>60	Tot.	18-35	35-60	>60	Tot.	Totale
Femmine	1	4	4	9	2	3	3	8	17
Maschi	2	5	5	12	1	2	2	5	17
Totali	3	9	9	21	3	5	5	13	34

Tab. 2 – Risposte alla domanda "Si dovrebbe insegnare l'occitano ai ragazzi a scuola?", ripartite per sesso e per classe di età

Come si può facilmente vedere dalla tabella, mentre le donne sono abbastanza equilibratamente divise tra le due possibilità offerte dalla domanda, sono i maschi che propendono decisamente a favore dell'insegnamento del dialetto a scuola, mostrando che la rinuncia alla responsabilità personale e familiare, che sembra sempre più tipica della società odierna, parte proprio dalla figura che tradizionalmente si è sempre posta come maggiormente distaccata rispetto alla famiglia stessa. Guardando poi più da vicino le risposte nella loro completa articolazione, possiamo trovarne alcune non prive di interesse:

1F 18-35: innanzitutto a scuola bisognerebbe insegnare materie oggi fondamentali, ad esempio l'inglese, e se si sceglie di insegnare il nostro dialetto bisognerebbe insegnare anche le tradizioni locali.

2M 18-35: è più importante parlarlo in famiglia.

2F 18-35: a scuola è importante imparare l'italiano.

3F 18-35: così facendo si toglierebbero delle ore utili ad altre materie più importanti.

1F 35-60: a scuola non lo si dovrebbe insegnare, è più importante impararlo in famiglia. Ai ragazzi che abitano qui non è tanto importante insegnarlo a scuola, lo parlano già in famiglia; inoltre non so fino a che punto sia utile.

3F 35-60: è più importante insegnarlo nelle famiglie, piuttosto che a scuola, dove si dovrebbe imparare a parlare un italiano corretto: infatti, molti ragazzi che sentono in casa il nostro dialetto, quando poi parlano l'italiano inseriscono termini ed espressioni dialettali italianizzate (dicono ad esempio "brula" per muggisce, "campare" per buttare). I giovani dovrebbero conoscere il nostro dialetto, ma la scuola deve insegnare loro un italiano corretto perché siano alla pari con gli altri.

4F 35-60: è meglio impararlo in famiglia, a scuola è più utile imparare l'italiano correttamente.

5F 35-60: sarebbe più importante impararlo in famiglia, la scuola è una cosa successiva.

6M 35-60: sarebbe complicato lo scrivere e bisognerebbe avere professori in grado di insegnarlo.

2M 60 →: ho dei dubbi che insegnare il dialetto normalizzato a scuola sia utile, in quanto ogni località ha una parlata con caratteristiche diverse; penso che conti di più insegnarlo nelle famiglie.

3M 60 →: è più importante che i ragazzi lo imparino dai genitori; inoltre i ragazzi che vanno a scuola a Prazzo provengono da numerosi paesi diversi: non si saprebbe quale parlata scegliere. A scuola comunque i ragazzi hanno già troppe cose da imparare.

4F 60 →: è bene che si impari a parlare correttamente l'italiano, in quanto spesso viene storpiato, ma sarebbe una bella cosa se si insegnasse anche il nostro dialetto, potrebbe sempre essere utile.

5M 60 →: è soprattutto in famiglia che lo si deve apprendere; ai miei figli l'ho insegnato.

7F 60 →: sarebbe una bella cosa, però non so se i maestri siano di queste zone.

Questi esempi di risposte articolate ci fanno constatare che i livelli di consapevolezza sono in realtà molto più alti di quanto il semplice limitarsi alla tabulazione dei giudizi bipolari di tipo "sì", "no" avrebbe potuto lasciare supporre. Con grande lucidità, gli informanti pongono infatti in evidenza praticamente tutte le principali obiezioni che la sociolinguistica, la dialettologia e la glottodidattica oppongono alle ipotesi dell'insegnamento scolastico delle lingue locali: da quella, più generale, consistente nella rivendicazione alla famiglia dell'insegnamento della lingua materna, al rischio di sottrarre tempo scolastico ad insegnamenti più strettamente indispensabili; dalle difficoltà insite nel formalizzare l'insegnamento del dialetto a quelle che deriverebbero dalla scelta di una varietà tra le altre e/o da una normalizzazione standardizzante; fino alle difficoltà pratiche derivanti dall'assenza o dalla carenza di insegnanti adeguati al ruolo¹⁸.

La scuola è un'agenzia che dovrebbe occuparsi di educare i cittadini a un altro tipo di testualità, principalmente quella della scrittura (si rammenti la formula aurea "leggere scrivere e far di conto" che ben sintetizza, sia pure trascurando l'educazione, la *mission* dell'istituzione scolastica); in realtà, là dove si hanno queste risposte ci troviamo di fronte a parlanti che hanno la perfetta consapevolezza di essere stati gli attori e gli autori di un'interruzione nella trasmissione; nella maggior parte dei casi, si direbbe quasi che, se essi sostengono che sarebbe bene che la scuola si occupasse di assolvere a funzioni che dovrebbero invece essere "naturalmente" affidate al ruolo dei genitori, ciò sia dovuto ad uno scrupolo derivante dalla coscienza di avere rinunciato ad una precisa responsabilità. Demandano. Delegano alla scuola ciò che essi non hanno saputo o voluto fare, per salvarsi, come si suol dire, l'anima.

Una lingua, qualunque essa sia, si apprende attraverso due modalità. Delle due, quella meno naturale è lo studio. Lo studio di una lingua straniera è qual-

cosa che riguarda ciascun individuo, non riguarda le comunità. Il sistema scolastico cerca di inserire l'insegnamento delle lingue straniere, ma nel fare questo ha o dovrebbe avere la consapevolezza che l'apprendimento di lingue straniere è apprendimento di lingue nazionali, dotate, come l'italiano, di proprie tradizioni testuali. Le lingue locali sono quelle che si imparano soltanto se trasmesse non con l'intento di "insegnare una lingua" ma con quello di "insegnare a parlare"; è inutile caricare la scuola anche del peso di una funzione già assolta, in una o in un'altra direzione, dai genitori stessi. La scuola può fare molto per rafforzare ideologicamente la solidità di una lingua locale, attraverso una didattica validante, come lo studio del territorio e della cultura locale, che sono strettamente legati alla lingua locale, o come il confronto fra le strutture della lingua locale e quelle dell'italiano, dell'inglese, del latino; può fare molto per motivare il bambino alla ricerca sulla lingua e sulla cultura locale, ma insegnare *formalmente* la lingua locale non può e non deve farlo, perché si arroga qualcosa che i genitori hanno rifiutato di fare e perché, normalizzandola, crea un'immagine falsa della lingua stessa, imprigionandola e privandola della propria natura testuale.

Una grammatica di un qualsiasi dialetto, ad esempio di Montepulciano, in che cosa si differenzia rispetto ad una grammatica italiana? Si differenzia nel fatto che la gamma di potenziale variabilità interna è enormemente maggiore. Anche le lingue nazionali tendono ad ampliare la propria gamma di variabilità. Nelle lingue locali, però, la tolleranza verso deviazioni rispetto ad una norma è enormemente maggiore, perché nella testualità orale c'è il contesto che serve a decodificare, c'è la competenza pragmatica, c'è la conoscenza reciproca dei parlanti che aiuta a operare questo tipo di decodifica.

A proposito di tolleranza e di competenza pragmatica: viene riportato, nel già citato bell'articolo di Natalia Bichurina (2015), p. 15, un episodio per la cui interpretazione la mia opinione differisce da quella dell'Autrice. Riporto il brano:

“Mais s'il y a un contexte dans lequel les gens ont eu au premier instant une certaine appréhension (en général très peu fréquente en VDA, [...]) vis-à-vis d'une Russe qui parle *patois*, c'était chez ce dernier type de locuteurs¹⁹. Les stratégies ont alors été différentes: quelqu'un a posé une question, à la fois typique si elle est adressée à un jeune du lieu, mais à laquelle, pour une "étrangère", la réponse était impossible ou plus précisément n'avait pas de sens (« De qui t'è? »), basée sur le fait qu'on connaît les parents de tous les jeunes alentour); ou bien quelqu'un a dit une phrase toute faite, destinée à ne pas être comprise hors contexte et à mettre précisément en évidence qu'elle n'est pas comprise (« Tè ou l'ou? » 'Tu veux un œuf?') dans le contexte inapproprié d'une conversation dans un bar. Il semblerait pourtant que dans ce type de réaction par une blague (qualifions-le ainsi) il s'agissait surtout d'une méfiance par rapport au fait que quelqu'un puisse parler "leur" patois, et qu'une seule réponse assez longue suffisait pour être acceptée comme étant

« *di noutre* » ('des nôtres') et celle qui « *prèdze come no* » ('parle comme nous').

Mi sembra qui di sentire un certo, giustificato, risentimento nella Bichurina per la sensazione di essere stata "presa in giro" da qualcuno che, nel sentirla generosamente e entusiasticamente esibire il *patois* da lei appreso, le fa indirettamente ma pesantemente notare che non appartiene alla comunità e che la sua competenza linguistica ha dei limiti²⁰. E fin qui, la mia interpretazione coincide con la sua. Aggiungo però che forse la reazione beffardamente "escludente" non ci sarebbe stata se l'approccio con questi suoi interlocutori si fosse svolto tenendo olisticamente presente il loro repertorio plurilingue e soprattutto il fondato orgoglio che ogni buon valdostano può legittimamente vantare di tale peculiarità. In altre parole, Bichurina non pensa che un'altra forma di risentimento possa avere toccato il suo interlocutore, che potrebbe aver sentito svalutata la propria competenza plurilingue per il fatto di essere interpellato in un *patois* non ineccepibile (o, in ogni caso, 'marcato' sociolinguisticamente) anziché in francese o in italiano. Non si tratterebbe allora, per questi *locuteurs*, tanto di diffidenza nei confronti di chi pretende di parlare il "loro" *patois* (anche se è probabile che anche questa componente non manchi), ma piuttosto di un richiamo ad un più meditato e appropriato approccio pragmatico. All'evidente fastidio degli interlocutori per una supposta sottovalutazione della loro ampiezza repertoriale e delle competenze plurilingui, pare poi aggiungersi, in casi come quello descritto dalla Bichurina, anche quella ostilità che i "parlanti reali" sembrano provare allorché hanno l'impressione che la loro lingua tenda a venir considerata come "simbolo", anziché strumento per comunicare.

7. Perché si trasmette

Nel caso della trasmissione genitoriale di una lingua naturale umana la risposta a questo "perché" è ovvia: da quando l'uomo ha acquisito la facoltà di sviluppare suoni e la capacità di articularli per formare segni sonori con lo scopo di comunicare, la trasmissione alle nuove generazioni ha la funzione di "insegnare a parlare" e la lingua trasmessa si chiama "lingua materna"²¹.

Che cosa poi ne faccia chi l'ha ricevuta, è questione di scelte personali, condizionate naturalmente dal clima socioculturale in cui vive. Può decidere di trasmetterla ai suoi figli (ed è ciò che vivamente mi auguro), affidandole magari una funzione di lingua degli affetti e della comunicazione ristretta e ponendola in una posizione di diglossia con una lingua di cultura e di comunicazione allargata, o può avviarla verso la sparizione sostituendola con una varietà "artificiale" o non sostituendola affatto. Può attivarsi per creare le condizioni di valutazione sociale positiva (e di relativa ricaduta socio-economica) nel quadro, come osserva Blanchet (2001, p. 25), "d'un plurilinguisme complémentaire, individuel et collectif perçu comme un bienfait". Può decidere di darle una forma scritta, rispondente ai suoi bisogni, per farne, come sta avvenendo in questo momento in Italia per

decine e decine di lingue locali, un raffinatissimo strumento di elaborazione poetica. Quello che è quasi certo è che una lingua locale, un dialetto di villaggio difficilmente potrà assolvere alle funzioni identitarie preconizzate dagli assertori di ideologie nazionalistiche. In questo non ho difficoltà a dare loro ragione. Ma è bene che si sappia, e qui cesso di essere dialettologo (o linguista, o sociolinguista), che l'idea di identità veicolata da una lingua post-vernacolare, sovraregionale, standardizzata non è un'idea neutra: puntualmente essa si accompagna infatti con i concetti di etnie reali o presunte (il "popolo francoprovenzale", il "popolo padano", e via dicendo), quasi che si trattasse di dati consustanziali²².

Sia ben chiaro: sono perfettamente consapevole che l'uomo senza identità non esiste. Di identità, l'uomo ne ha anzi moltissime, e tutte contribuiscono a motivare la sua esistenza. Ma creare (o rivitalizzare, che è praticamente la stessa cosa²³) una lingua soltanto per affidarle una funzione puramente simbolica di antagonismo nazionalistico non mi pare la soluzione migliore²⁴. Soprattutto se, come ho già avuto occasione di far rilevare, la sua creazione o la sua rivitalizzazione si fonda prodromicamente e programmaticamente sull'abbandono delle vere realtà linguistiche, che sono le minime, le varietà locali.

NOTE

¹ Sic: cfr. Albani/Buonarroti (1994), p. 8.

² Cfr. Telmon (1994), pp. 482-483.

³ Alle quali, lo riconosco, io stesso mi sono talvolta adeguato. Ma lo facevo quando sembrava urgente chiudere almeno alcune porte della stalla prima che i buoi fuggissero... Una fatica inutile.

⁴ Cfr. Toso (2008), p. 228. A proposito di quelli che egli chiama "fabricants de langue", così si esprime Jean Baptiste Marcellesi (2001, p. 72): "ces fabricants de langue ne réussiront pas à imposer leur création, même en utilisant l'obligation qui aura pour eux l'avantage d'éviter le travail fastidieux de motivation et de conviction. Ils ne savent probablement pas qu'à l'indépendance de la République d'Irlande, 500 000 Irlandais avaient le gaélique comme langue maternelle. Et que quatre-vingts ans après, à force d'imposition d'une "langue irlandaise pure" (ou de référence, comme ils disent), ils ne sont plus que 50 000. Les autres parlent l'anglais d'Irlande comme langue maternelle: ils n'apprennent et ne pratiquent un peu de gaélique qu'à l'école".

⁵ Concepito da Nicola De Blasi (2010).

⁶ Cfr. anche Le Page (1997).

⁷ Cfr. Bichurina (2015).

⁸ In realtà, a quanto mi consta, è caratteristica della sola Valle d'Aosta e delle vallate del Piemonte occidentale. Salvo forse il caso della località svizzera di Évolène, non mi risulta infatti che né in Savoia, né in Alta Savoia, né nelle restanti località del Vallese o del Vaud la lingua locale sia qualche cosa di più che una lontana eco mentale di generazioni passate.

⁹ Bichurina (2015), p. 8.

¹⁰ Ricordiamo qui soltanto, a mo' di esempio, Hagège (2002 [2000]), che dice (p. 66): "Si può quindi affermare che una lingua è estinta quando non ci sono più parlanti nativi, vale

a dire utenti che la imparano dall'inizio della loro vita nell'ambiente familiare e sociale, e ai quali tale apprendimento conferisce quella ci si può chiamare *competenza nativa*.

¹¹ Cfr. Francescato (1970); Jakobson (1971).

¹² Per la verifica della diffusione areale dei cognomi esaminati, mi sono servito del comodo sito *Gens Labo Cognomi* (http://www.gens.info/italia/it/turismo-viaggi-e-tradizioni-italia#.Vjsdm6TgC_s; ultima visita 5.11.2015).

¹³ L'espressione "ma in questo caso", che qui e in seguito può accompagnare definizioni come "pandemico" o "diffuso", ecc., vuole significare che, pur trattandosi di un tipo cognominale che interessa aree diverse e più vaste, nella fattispecie il ceppo è autoctono.

¹⁴ "Nonostante la ricchezza del gesto, i linguaggi costituiti da segni consapevolmente inventati sostituiscono il discorso orale e dipendono da sistemi di discorso orale, persino quando vengono usati da sordi congeniti" (Ong (2014 [1982], p. 47).

¹⁵ Cfr. la "position radicale de non-soutien [aux] parler de quelques vieillards accrochés à des villages vidés" di Lafont (1984), p. 18, oppure l'affermazione di J. Salles-Loustau, fondatore della Sezione di occitano all'Università di Pau, in "L'Éclair", 15.03.1995: "On n'est pas là pour enseigner le patois, le patois est mort, c'est l'occitan qui reste".

¹⁶ Il campo della musica e della danza pare particolarmente attraente. Come anche il fenomeno salentino della "pizzica" insegna, gli ingredienti fondamentali per una buona riuscita sono da una parte una asserita rottura rispetto alle tradizioni un po' fruste (e spesso, obiettivamente, altrettanto infondate quanto le loro succedanee) dei costumi, dei balletti e dei canti; dall'altra parte una ampia concessione al genere del cosiddetto "concerto", con quanto di assordante, di trasgressivo, di inquinante questo comporta.

¹⁷ L'analisi antropologica giunge in realtà a comprendere anche la "proliferazione dei musei e degli studi sulle 'tradizioni' locali-regionali-contadine, nonché [le] iniziative di ricerca ed editoriali in questa prospettiva [che] può condurre proprio alla fossilizzazione di una autenticità culturale fittizia" (Fabiotti 2013, p. 88) nella critica alle sedicenti culture e all'atteggiamento di "ricerca delle radici" (*ibid.*).

¹⁸ "Nell'esperienza di altri paesi, né l'uso ufficiale, né l'insegnamento scolastico sono di per sé sufficienti a garantire la vitalità e la diffusione della lingua" (Allasino 2007, p. 131, che rimanda anche alle opinioni autorevoli di Bernard Poche e di Susanne Romaine).

¹⁹ La Bichurina si riferisce qui a quei parlanti che "ne s'adaptent pas au parler de l'interlocuteur", "qui ont le plus tendance à voir le patois comme 'leur patois'" e che "ont le plus de mal à accepter des nouveaux locuteurs" (Bichurina 2015, p. 17).

²⁰ Per l'atteggiamento di rifiuto a parlare il *patois* con chi è sentito come "esterno" alla comunità, cfr. anche Dunoyer 2010, p. 21.

²¹ C'è chi, per questa stessa accezione, usa l'espressione "lingua madre". Un uso a mio avviso improprio, perché, nella mia competenza, tale espressione serve a designare il ruolo di ascendenza genetica che una lingua può avere nei confronti di altre lingue da essa discese o sviluppate. Il latino è la lingua madre delle lingue, nazionali e locali, neolatine: francese, italiano, giugonese, *sennicolaèn*, montepulcianese, e così via.

²² Cfr. ancora Blanchet (2001, p. 23); Blanchet (2002, p. 3).

²³ La letteratura su postvernacolarità, neolocutori, nuovi parlanti, rianimazione, rivitalizzazione sta diventando sempre più vasta. Per una trattazione generalmente serena e tendenzialmente obiettiva di questi concetti, rimando ai lavori di Natalia Bichurina citati in Bibliografia.

²⁴ E non pareva neppure a Gaston Tuailon (cfr. da ultimo Tuailon 2007, p. 16), un grande Maestro al quale gli studi francoprovenzali devono moltissimo.

B I B L I O G R A F I A

- ALBANI, Paolo, BUONARROTI, Berlinghiero, *Aga Magéra Difúra. Dizionario delle lingue immaginarie*, Bologna, Zanichelli, 1994.
- ALLASINO, Enrico, *Nazioni virtuali. Le politiche per la tutela delle minoranze linguistiche in Piemonte*, in Allasino, Enrico et Alii, 2007, pp. 127-138.
- ALLASINO, Enrico, FERRIER, Consuelo, SCAMUZZI, Sergio, TELMON, Tullio, *Le lingue del Piemonte*, Torino, IRES, 2007.
- ALLISIO, Silvana, MARTINI, Stefano, *Storia di ordinaria tutela della lingua degli affetti. Esperienze in valle Po e valle Stura*, in AA.VV., *Atti del Convegno: 1999-2009 Dieci anni di tutela delle lingue minoritarie*. Scuola latina di Pomaretto, 26 settembre 2009, Pomaretto, Associazione "Amici della Scuola Latina", 2009, pp. 61-65.
- BERT, Michel, PIVOT, Bénédicte, *Faire vivre la langue: pratiques et discours des associations francoprovençales en Rhône-Alpes*, in R. Champrétavy (éd.), *Vivre le temps au jour le jour dans l'aire francoprovençale. Chanter le passé, se projeter dans l'avenir*. Actes de la Conférence annuelle sur l'activité scientifique du Centre d'Études francoprovençales. Saint-Nicolas 29 novembre 2014, Aoste, Région Autonome de la Vallée d'Aoste, 2015, pp. 99-110.
- BICHURINA, Natalia, *Le linguiste face aux minorités linguistiques: sauveur ou ennemi de son objet d'étude? (Les cas de l'occitan et du francoprovençal)*, in Carmen Alén Garabato (éd.), *Gestion des minorités linguistiques dans l'Europe du XXI^e siècle*, Limoges, Lambert-Lucas, 2013, pp. 291-302.
- BICHURINA, Natalia (in stampa), *Baptêmes d'une langue ou un peu de magie sociale ("Francoprovençal" « "Arpitan" » "Savoyard")*, in "Cahiers de l'ILSL".
- BICHURINA, Natalia, *La "mort" des langues et les "néo-locuteurs": le cas de "l'arpitan" en Suisse*, in R. Colonna (éd.), *Les locuteurs et les langues: pouvoirs, non-pouvoirs et contre-pouvoirs*, Limoges, Lambert-Lucas, 2014, pp. 243-252.
- BICHURINA, Natalia, *Le francoprovençal entre la France, la Suisse et l'Italie: langue diffuse, langue focalisée et enjeux de normalisation*, in "Nouvelles du Centre d'Études Francoprovençales 'René Willien'" 71, 2015, pp. 7-24.
- BLANCHET, Philippe, *Diversité et vitalité des langues régionales: deux concepts à associer. Problématique générale à partir de l'exemple provençal*, in "La France latine. Revue d'Études d'Oc" N.S. 133, 2001, pp. 17-47.
- BLANCHET, Philippe, *De l'identité (socio)linguistique: l'exemple du provençal et du niçois*, in "La France latine. Revue d'Études d'Oc" N.S. 135, 2002, pp. 13-28.
- BLANCHET, Philippe, *Compte rendu de Dominique Sumien [dit "Domergue"]*, La standardisation pluricentrique de l'occitan, collection "Publications de l'AIEO", Turnhout, Brepols pub., 2006, 501 pp., in "Glottopol. Revue de sociolinguistique en ligne" 11-janvier 2008, pp. 171-180, <http://www.univ.rouen.fr/dyallang/glottopol>.
- BLANCHET, Philippe, *Essai de modélisation du processus complexe de "valuation sociale" entre minor(is)ation et major(is)ation*, in "LIDI-Lingue e Idiomi d'Italia" II, 3-4, 2009, pp. 33-53.
- CAVALLI, Marisa, COLETTA, Daniela, *Languages, bilinguisme et représentations sociales au Val d'Aoste. Rapport de diffusion*, Aoste, IRRE VDA, 2002.
- COSTA, James, *Revitalisation linguistique: Discours, mythes et idéologies. Approche cri-*

- tique de mouvements de revitalisation en Provence et en Écosse*, Thèse de doctorat, Université de Grenoble 3, 2010.
- DE BLASI, Nicola, *Dialetti in rete, l'idea di norma e la difesa delle minoranze linguistiche (con il sacrificio delle "minoranze")*, in P. Del Puente (a c. di), *Dialetti: per parlare e per parlarne. Atti del Convegno internazionale di Dialettologia – Progetto A.L.Ba (Potenza-Matera 29/30 novembre 2008)*, Potenza, EditricErmes, 2010.
- DUNOYER, Christiane, *Les nouveaux patoisants en Vallée d'Aoste. De la naissance d'une nouvelle catégorie de locuteurs francoprovençaux à l'intérieur d'une communauté plurilingue en évolution. Étude anthropologique*, Aoste, Musumeci, 2010.
- FABIETTI, Ugo E.M., *L'identità etnica. Storia e critica di un concetto equivoco*, Roma, Carocci [prima ed. 1995], 2013.
- FRANCESCATO, Giuseppe, *Il linguaggio infantile. Strutturazione e apprendimento*, Torino, Einaudi, 1970.
- HAGÈGE, Claude, *Morte e rinascita delle lingue. Diversità linguistica come patrimonio dell'umanità*, Milano, Feltrinelli. Trad. (di Luisa Cortese) di *Halte à la mort des langues*, Paris, Ed. Odile Jacob, 2000, 2002.
- JAKOBSON, Roman, *Il farsi e il disfarsi del linguaggio*, Torino, Einaudi, 1971.
- KASSTAN, Jonathan, *Francoprovençal: A Study of an emerging linguistic norm*, Tesis doctoral, University of Kent, Dep. Of English Language and Linguistic Information, 2015.
- LAFONT, Robert, *Pour retrouver la diglossie*, in "Lengas" 15, 1984.
- LE PAGE, Robert, *What is a Language?*, in Andrée Tabouret-Keller (éd.), *Le nom des langues I- Les enjeux de la nomination des langues*, Louvain, Peeters, 1997.
- LE PAGE, Robert, TABOURET-KELLER, Andrée, *Acts of Identity: Creole-based Approaches to Ethnicity and Language*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985.
- MARCELLESI, Jean Baptiste, "L'émergence de la langue corse" revisitée, in "La France latine. Revue d'Études d'oc" N.S.133, 2001, pp. 59-73.
- ONG, Walter J., *Oralità e scrittura. Le tecnologie della parola*, Bologna, Il Mulino. Ed. originale: *Orality and Literacy: The Technologizing of the Word*, London and New York, Methuen 1982, 2014.
- PERTA, Carmela, CICCOLONE, Simone, CANÙ, Silvia, *Sopravvivenze linguistiche arbëreshe a Villa Badessa*, Milano, LED-Ediz. Universitarie di Lettere Economia Diritto, 2014.
- PIVOT, Benedicte, *Revitalisation de langues postvernaculaires: le francoprovençal en Rhône-Alpes et le rama au Nicaragua*, Thèse de Doctorat, Université de Lyon 2, 2014; Résumé in <http://www.theses.fr/s55331>.
- REGIS, Riccardo, *Spinte idealistiche e "verità effettuale". Il caso del provenzale alpino*, in AA.VV., *Atti del Convegno: 1999-2009 Dieci anni di tutela delle lingue minoritarie*. Scuola latina di Pomaretto, 26 settembre 2009, Pomaretto, Associazione "Amici della Scuola Latina", pp. 52-60, 2009.
- SCAMUZZI, Sergio, *Lingue e culture in Piemonte*, in Allasino, Enrico et Alii, 2007, pp. 99-125.
- SCHLIEBEN-LANGE, Brigitte, *Traditionen des Sprechens. Elemente einer pragmatischen Sprachgeschichtsschreibung*, Stuttgart, Kohlhammer, 1983.
- SHANDLER, Jeffrey, *Adventures in Yiddishland: Postvernacular Language and Culture*, Berkley and Los Angeles, University of California Press, 2006.

- STAMULI, Francesca, *Morte di lingua e variazione lessicale nel greco di Calabria. Tre profili dalla Bovesia*, tesi di dottorato in Filologia Moderna, Università di Napoli "Federico II", 2009.
- SUMIEN, Dominique [detto Domergue], *La standardisation pluricentrique de l'occitan*, Turnhout, Brepols, 2006.
- TELMON, Tullio, *Minoranze linguistiche*, in G. L. Beccaria (dir.), *Dizionario di linguistica e di filologia, metrica, retorica*, Torino, Einaudi, 1994, pp. 482-483.
- TELMON, Tullio, *Della necessità di smitizzare alcuni luoghi comuni intorno alle minoranze linguistiche*, in "Bollettino Linguistico Campano" 17, 2010, pp. 17-25.
- TERRACINI, Benvenuto, *Conflitti di lingue e di cultura*, Torino, Einaudi [prima ed. 1956], 1996.
- TOSO, Fiorenzo, *Le minoranze linguistiche in Italia*, Bologna, Il mulino, 2008.
- TUAILLON, Gaston, *La publication du livre "Le francoprovençal"*, in "Nouvelles du Centre d'Études 'René Willien' de Saint-Nicolas" 56, 2007, pp. 6-16.
- VENDRYES, Joseph, *La mort des langues*, in *Conférences de l'Institut de Linguistique de l'Université de Paris*, Paris, 1993, pp. 5-15.

Graphies pour les patois

Raphaël Maître



1. Écrire le francoprovençal

1.1. *Le francoprovençal*

Le francoprovençal¹, dont l'espace traditionnel chevauche aujourd'hui les territoires de la France, de la Suisse et de l'Italie et a presque toujours été partagé entre plusieurs États, n'a jamais été élevé au statut de langue nationale dans aucun d'eux. En l'absence, par conséquent, d'un centre d'influence unique, il n'a développé ni variété standard ni koiné à l'échelle globale, mais a structuré son espace en un réseau de petites aires, une mosaïque dont

les tesselles sont généralement de la dimension d'un village, d'une commune ou d'une petite région. Malgré la pénétration du français, il n'a jamais cessé de se fragmenter².

Il s'ensuit que c'est dans les variétés du francoprovençal que réside la *langue* au sens de *système de signes arbitraires*³. Cette notion n'empêche ni la proximité structurelle d'une langue-système avec ses voisines, ni son évolution dans la dynamique de contact qu'elle entretient avec celles-ci et avec les autres langues du répertoire diglossique dont elle fait partie. Ainsi les locuteurs identifient un *patois* sur la base de sa cohérence interne, des différences structurelles avec les variétés voisines, et de l'association entre cette variété et la communauté de ses locuteurs⁴ ; complété par un nom de lieu, le terme *patois* sert de dénomination : *patois de Champorcher*, *patois de Tignes*, *patois de Blonay*. Quant à eux, les linguistes reconnaissent dans une variété un *dialecte local* qui se prête à l'analyse synchronique comme toute autre langue-système, et le francoprovençal comme la *langue dialectale* constituée de tous ces dialectes locaux. Le patois du patoisant et le dialecte du dialectologue se recouvrent à peu près, et la grande majorité des ouvrages et études dialectologiques admettent le terme *patois* dans leur appareil terminologique ou le retiennent dans leur titre⁵.

Une phrase donnée en plusieurs patois dans la même graphie phonique⁶ illustre immédiatement des points communs et des différences entre variétés.

Patois de Savièse (Valais) ⁷	<i>Tui é-j-ènfan kyé pououïon trèn-nà oüna bràntse dé chapèn vajïon tó ó dzò inà â dzô.</i>
Patois d'Évolène (Valais) ⁸	<i>Tuïg lu mèïn-nôch ku pouann trèïn-nâ oüna bràntsu dè chapïn alâvonn tò lò zò ènn â èn la zô.</i>
Patois de Bagnes (Valais) ⁹	<i>Tyu'i màinô ke pouèïn trénâ oüna bràntse dè sapèïn alâon t'ô dzò inô an dzeu.</i>
Patois de Champorcher (Vallée d'Aoste) ¹⁰	<i>Touóï li mèïnâ kè pouléïvoun trèïnè na bràntsi dè pètsi alâvoun tò lou dzòr sóï pè lou bouk.</i>
Patois d'Antey-Saint-André (Vallée d'Aoste) ¹¹	<i>Tcheú lé minó k'i possévon trénâ na bràntse dé pèsse y'alévon to lo dzòr su pé lo beúk.</i>
Patois de Verrayes (Vallée d'Aoste) ¹²	<i>Tcheú lé minó k'i pouijôoun trïn-â an bràntse dé pèsse y'alôoun to lo dzòr su pé lo beúk.</i>
Patois de Tignes (Savoie) ¹³	<i>Tu lu èfan ki pochànn trèïnâ na bràntsi dè sapïn alâvann to lo zòr a la foè.</i>

Tableau 1 : proximité-distance des variétés du francoprovençal

On remarque de nombreux points de variation :

- constrictives dentales chuintantes (*chapèn*, etc.) ou sifflantes (*sapèïn*, etc.),
- chute ou non de *v* entre voyelles (dans la désinence paroxytonique de l'imparfait : *alâvoun* ou *alôoun*, etc.),
- supplétisme varié au radical des verbes *aller* et *pouvoir*,
- désinence de l'infinitif présent (soit en *-â*, *-à*, soit en *-é*),
- désinence oxytonique (*pouann*, *pouèïn*) ou paroxytonique (*possévon*, etc.) de l'indicatif imparfait de *pouvoir*,
- réduction de l'article défini à une simple voyelle à Bagnes et à Savièse,
- maintien de l'opposition entre cas sujet et régime pour l'article défini masculin pluriel à Évolène (*lu* au cas sujet, par opposition à *lè* au cas régime),
- maintien de la marque sigmatique du pluriel (*-ch*) à Évolène,
- types lexicaux différents pour « enfant », « sapin » et « forêt »,
- formation d'articles contractés (*â* à Savièse, *an* à Bagnes),
- palatalisation secondaire de *k* devant voyelle antérieure à Savièse (*kyé*),
- etc.

1.2. Déclin, émiettement et réaction

Avec la minorisation du francoprovençal face au français ou à l'italien, l'ancienne diglossie médiale évolue en processus dilalique¹⁴. Les patois voient leurs contextes d'usage se restreindre, le périmètre scolaire leur être interdit, les jeunes parents leur préférer le français ou l'italien en parlant à leurs enfants ; la transmission intergénérationnelle s'interrompt alors, les mailles des réseaux sociaux

se relâchent et les locuteurs natifs se raréfient. Avec un nombre de locuteurs, surtout âgés, avoisinant probablement la centaine de milliers aujourd'hui, le francoprovençal perd sa place dans les pratiques sociales et la trouve dans l'Atlas UNESCO des langues en danger¹⁵.

La prise de conscience du déclin se fait dès le dix-neuvième siècle. Les réactions sont liées au point de vue des acteurs sociaux, et ce, jusqu'à ce jour ; elles vont de pair avec les représentations sur le francoprovençal, les besoins, aspirations et buts qui leur sont associés. Toutes, cependant, passent par la mise à l'écrit de la langue, et, dès que la technologie le permet, par l'enregistrement sonore et l'audiovisuel.

Les dialectologues se donnent la mission d'explorer la langue dialectale et de la sauvegarder par la récolte, la description et l'analyse, ainsi que par la documentation de la culture qu'elle véhicule. S'inscrivant dès le début dans une démarche ethnographique, ils vont à la rencontre des patoisants pour constituer avec eux leurs données¹⁶, qu'ils exploitent dans une optique lexicographique ou atlantographique. Pour eux, la graphie est une grille d'objectivation du son, un outil de catégorisation scientifique et de compréhension de la langue, une technique pour fixer la parole et la « conserver sous forme de reproductions »¹⁷, un moyen pour « préserver la mémoire de la parole humaine »¹⁸ et « conserver aussi le souvenir des choses »¹⁹, pour assurer « la sauvegarde du patrimoine linguistique humain »²⁰.

Les patoisants, prenant conscience que leur langue est en voie d'extinction, s'emploient à en immortaliser le souvenir par l'écriture, notamment par la création littéraire. Le déclin sert déjà de justification à un éditeur vaudois du dix-neuvième siècle pour la publication de textes littéraires :

« On a dit et répété avec raison que notre roman de la Suisse²¹
s'en va : un livre qui conservera ce qui a été écrit en cette langue,
sera donc agréable à ceux qui la regrettent [...] »²².

Un siècle plus tard et jusqu'à ce jour, les patoisants s'organisent en *Amicales* pour pratiquer la langue, en raviver la connaissance et l'enseigner, c'est-à-dire pour la faire vivre, la faire connaître et en transmettre la compétence : d'abord dans le canton de Vaud « où la régression du patois a largement dépassé le seuil de sa survie »²³, puis en Valais où « la renaissance du patois est vigoureuse », en Vallée d'Aoste, et ainsi de suite dans tout le domaine francoprovençal et au-delà²⁴. La production littéraire, surtout le théâtre, et le chant figurent en tête des activités, et il y a aussi la préparation de vocabulaires et dictionnaires locaux, les recueils de vieux mots, termes de métiers, microtoponymes, dictons, proverbes, légendes, etc.²⁵. La graphie devient un outil indispensable de transmission du savoir linguistique, d'expression littéraire et de médiation culturelle. Les cours de graphie d'Ernest Schüle (rédacteur en chef du *Glossaire des patois de la Suisse romande*) par exemple, organisés en Valais dès 1955²⁶ et jusque dans les années 1980 par la *Fédération valaisanne des Amis du patois*, rencontrent un franc succès²⁷.

Depuis les années 1970 et surtout 2000, le mouvement arpitaniste²⁸, qui réunit une vingtaine de locuteurs relativement jeunes²⁹ et développe un point de vue global sur la langue, a pour but de revitaliser le francoprovençal. Il vise, pour contrecarrer le déclin et promouvoir la conscience d'une langue et d'une littérature communes, à intensifier les échanges suprarégionaux, améliorer l'intercompréhension supradialectale, développer le lien entre le local et le suprarégional, investir les domaines de la modernité, faire circuler le corpus littéraire, et « élargir l'audience »³⁰, c'est-à-dire augmenter la population de ses locuteurs-scripteurs. Ces objectifs s'atteignent par l'emploi des puissants canaux de communication électronique comme le World Wide Web, et compte sur l'élaboration de la langue : la néologie³¹, et la promotion d'une orthographe unitaire, dans laquelle sont regraphiés les textes existants. Comme l'exprime bien un arpitaniste, le rapport entre le francoprovençal et les patois est inversé :

« les membres de l'association locale de ma commune parlent "*patois*" et souhaitent le "*maintenir*". Moi, j'ai appris l'*arpitan*, dans sa variante bagnarde, et souhaite le "*revitaliser*" »³².

Le passage à l'écrit est lié à une valorisation de la langue : comme objet d'étude ou comme pratique sociale, comme richesse identitaire locale ou nationale, patrimoine muséal ou vivant, ou comme ciment d'une identité suprarégionale émergente. On choisit une graphie plutôt qu'une autre parce qu'elle paraît correspondre à cette vision, paraît répondre aux besoins et servir aux buts qui lui sont liés. Pour étudier une langue dialectale en tant qu'observateur extérieur et catégoriser précisément les sons entendus, on élaborera des graphies phonétiques. Pour la décrire en tant que locuteur natif et symboliser les éléments de sa structure sonore, on développera des graphies phonologiques. Pour revitaliser la langue à l'échelle suprarégionale, on inventera une graphie englobante et facile à lire pour les usagers de l'orthographe française.

Ces différentes visions de la langue, toutes légitimes, n'en excluent pas d'autres encore ; c'est dans leur pluralité que naissent les réflexions, débats et positionnements autour des graphies.

1.3. *Systèmes de transcription phonétique ou phonologique*

Les systèmes de transcription phonétique ont été développés pour noter les productions linguistiques d'un grand nombre de dialectes selon une grille de catégorisation auditive unique. Ils ont été utilisés pour les enquêtes dialectales de grande envergure, en premier lieu les atlas, car ils permettent à un auditeur de noter les patois sans connaissance phonologique préalable, en vue de leur interprétation ultérieure. C'est leur avantage et leur inconvénient. Avantage, parce que des notations recueillies sur un espace très vaste, prises par le ou les mêmes transcrip-teurs, sont directement comparables entre elles sur le plan

phonétique. Inconvénient, parce qu'au moment de l'interprétation phonologique ultérieure, on devra inmanquablement l'épurer de notations non pertinentes et constater des défauts de notation pour les traits pertinents. C'est en effet dans l'ignorance phonologique initiale du chercheur (inhérente bien sûr à l'approche empirique) plutôt que dans le système de transcription lui-même que réside la véritable faiblesse, pour la linguistique, des données dialectales recueillies au moyen de systèmes de transcription phonétique.

Parmi ces systèmes, le *système graphique* de l'abbé Rousselot (Alphabet Rousselot-Gilliéron)³³, doué d'une grande souplesse d'emploi, peut se targuer d'une belle carrière : d'abord dans le cadre de l'*Atlas linguistique de la France* (ALF), puis, moyennant quelques ajustements, dans les *Tableaux phonétiques des patois suisses romands* (TPPSR), dans l'*Atlas linguistique et ethnographique du Jura et des Alpes du Nord* (ALJA) et l'*Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais* (ALLy) ; enfin dans le cadre des enquêtes de l'*Atlas des patois valdôtains* (APV), un projet qui s'est cependant converti à l'Alphabet phonétique international (API) récemment. L'API, très complet lui aussi, est conçu pour pouvoir servir à la notation *phonétique* comme à la notation *phonologique*. Le Centre de dialectologie de l'Université de Neuchâtel l'a choisi pour élaborer l'*Atlas linguistique audiovisuel du francoprovençal valaisan* (ALAVAL), dont les transcriptions sont présentées comme une *première interprétation* des données sonores elles aussi publiées ; c'est pourquoi elles sont appelées *transcriptions béquilles*, et le chercheur est invité à les adapter à ses besoins particuliers³⁴.

Bien sûr, les systèmes de transcription phonétique peuvent aussi servir à transcrire des langues dont on connaît déjà la phonologie. Ils permettent alors de noter les phonèmes avec la finesse de leurs réalisations, et ensuite d'interpréter leur variation (libre³⁵ ou conditionnée par le contexte : phonologique, syntaxique, prosodique, sociolinguistique, communicationnel, etc.) en bonne connaissance de cause.

Les systèmes de transcription phonétique sont les seules graphies dotées, en principe, d'univocité : une prononciation donnée n'a qu'une graphie possible, une graphie donnée n'a qu'un type de prononciation possible ; évitant les polygrammes, ils garantissent en effet une relation bijective entre symboles graphiques (lettres avec ou sans diacritiques) et sons : s'ils sont employés phonologiquement, il s'agit d'une relation entre graphèmes et phonèmes ; phonétiquement, entre graphèmes et phones.

1.4. Graphies spontanées

À l'occasion, un locuteur peut se faire spontanément scripteur et mettre sa langue à l'écrit sur le vif. Deux textes en graphie spontanée datant du début du vingtième siècle sont donnés à découvrir par Gisèle Pannatier, qui s'est penchée sur la technique de l'écriture et le sens de cette démarche³⁶. La graphie spontanée

est pratiquée aujourd’hui sur les réseaux sociaux, etc. ; signalons que quelques SMS ont été récoltés dans le cadre du projet de recherche en cours SMS4Science³⁷ et restent à analyser.

1.5. Graphies monolectales

Les graphies monolectales, ou graphies patoises locales, sont généralement élaborées par des patoisants cherchant à représenter leur langue au plus près de sa structure sonore, et qui mettent ainsi, dans une démarche pionnière, *leur parler à l’écrit*. Du moment qu’elles reposent sur leur savoir linguistique, elles sont de nature phonologique. Dans un dictionnaire de patois, elles peuvent prendre en charge la seconde articulation du langage, en représentant la chaîne des phonèmes constituant les unités lexicales.

Les graphies locales s’apparentent parfois à des systèmes de transcription phonétique ; c’est le cas de celle du *Lexique du parler de Savièse*³⁸. La majorité des graphies plus récentes puisent leur inventaire de graphèmes dans l’orthographe du français, voire dans celle d’autres langues, et le complètent par des conventions originales pour les phonèmes sans correspondant. Le facteur esthétique ou symbolique peut influencer ces choix : la lettre *k*, très pratique mais peu romane, peut être généralisée pour l’occlusive vélaire sourde /k/³⁹, retenue seulement devant *e* et *i*, ou totalement exclue. Certains choix de graphèmes visent à refléter une nuance phonétique ou un point de variation particulier : dans son *Lexique du patois d’Isérables*, Denis Favre ajoute *h* aux consonnes apicales (*lh*, *nh*, etc.) pour évoquer l’articulation interdentale⁴⁰, il alterne *on* et *ong*, etc. pour noter les voyelles nasales dont l’appendice occlusif est plus ou moins audible. D’autres graphies recherchent au contraire le dépouillement maximal.

Les graphies locales peuvent donner lieu à des traditions durables. Celle de Savièse a connu un rayonnement considérable grâce aux travaux de la Fondation Bretz-Héritier⁴¹, et a été reprise telle quelle dans sa nouvelle édition du *Lexique du parler de Savièse*⁴² ; il existe aussi une version simplifiée de cette graphie, adaptée à un clavier ordinaire.

Ce qui distingue une graphie monolectale des graphies polylectales (voir ci-dessous), c’est qu’elle se limite à un unique patois. Le nombre restreint d’oppositions phonologiques qu’elle a à considérer lui permet une certaine économie de moyens ; c’est ainsi que le graphème *e* du dictionnaire du patois d’Évolène⁴³ représente la voyelle antérieure ouverte /ɛ/, ce qui est possible parce que ce patois ne connaît pas de phonème /ə/, et ce qui permet à l’accent grave de signaler l’accent tonique. Au contraire, la graphie commune pour les patois valaisans réserve *e* à /ə/ et *è* à /ɛ/.

D’une manière générale, les graphies monolectales sont optimales lorsqu’un seul patois est concerné, et inadaptées lorsqu’il y en a plusieurs ; leur aire de

validité est celle de leur patois. Il peut toutefois arriver qu'une tradition graphique locale se diffuse au-delà de son espace d'origine. Cela est le cas d'une graphie phonologique pratiquée jadis par un locuteur du patois de Charmey en Gruyère, correspondant régulier du *Glossaire*, auteur par ailleurs d'un recueil de farces (sous pseudonyme) et d'un glossaire patois, Cyprien Ruffieux⁴⁴. Sa graphie, qui « adopte le principe phonétique tout en restant populaire »⁴⁵, a été reprise presque telle quelle dans les différents dictionnaires régionaux du canton de Fribourg, jusqu'à prendre en charge l'ensemble des patois de ce canton⁴⁶. Elle est très proche des graphies polylectales.

1.6. Graphies polylectales

Une graphie polylectale, ou graphie patoise régionale, consiste en « quelques principes simples à retenir, quelques conseils utiles » (pour le marquage de l'accent lexical, le traitement des liaisons et élisions, etc.), et un répertoire de graphèmes, pour aider tous ceux qui, dans une région déterminée, « veulent s'exprimer dans leur patois et qui se demandent quelle graphie il leur convient d'adopter pour rendre les sons particuliers de leur parler »⁴⁷. Son répertoire de graphèmes gagne à s'inspirer de celui du français, pour ne dérouter l'utilisateur ni en écriture ni en lecture, mais doit être assez complet pour couvrir toutes les oppositions phonologiques attestées dans l'aire considérée, et assez précisément défini pour permettre une prononciation caractérisée de chaque patois même par des non-locuteurs. Par définition, elle n'est pas destinée à devenir un standard, mais veut permettre de produire, à partir de règles communes, des textes aussi diversifiés (et aussi *peu* diversifiés) que les patois de l'aire concernée.

Cela les rend efficaces pour la thématization patrimoniale de la diversité dialectale, où la diversité est envisagée comme une richesse collective ; d'ailleurs, plusieurs graphies polylectales émanent d'institutions de mise en valeur du patrimoine linguistique. Elles constituent de bons outils, par exemple, pour les actions patrimoniales encouragées par la *Charte de coopération interrégionale et transfrontalière de développement de la langue francoprovençale*⁴⁸ : appelant « à s'engager vigoureusement en faveur de la sauvegarde et de la promotion de l'exceptionnelle diversité du patrimoine linguistique et culturel »⁴⁹, celle-ci définit un axe opérationnel « Outils linguistiques » qui enjoint à « valoriser les différentes variétés du francoprovençal et de leurs graphies afin de réaffirmer l'unité de cette langue à travers la diversité de ses réalisations concrètes »⁵⁰.

On les appelle souvent graphies phonétiques, bien qu'elles ne visent à différencier que les sons pertinents, et que les patoisants pour les pratiquer n'aient besoin que de leur conscience phonologique : elles sont donc, en général, plus précisément des graphies *phonologiques*. Il arrive aussi qu'on les appelle systèmes orthographiques ou orthographe, mais elles ne sont de nature proche que des orthographe fondées comme elles sur le rapport graphème-phonème, comme celles de l'italien ou de l'espagnol.

On peut voir dans ces graphies des extensions régionales de graphies monolectales, ou inversement des versions simplifiées de graphies scientifiques ; c'est pourquoi elles conviennent bien pour présenter le patois dans des publications visant un public plus large que la seule communauté des dialectologues⁵¹.

1.7. « La transcription ou l'écriture »

On peut regrouper tous ces types de graphies en deux grandes catégories :

- les graphies phonétiques et phonologiques, ou graphies *phoniques* : elles permettent au non-locuteur d'oraliser le texte selon le système du patois source. Tout ce qui s'écrit se prononce, et inversement ; ce qui n'interdit pas le recours aux régularités de l'orthographe du français, ni à certaines considérations étymologiques ou préférences esthétiques ;
- les *orthographes* et les *graphies littéraires* : elles sont spécifiquement destinées à diffuser des textes vers un lectorat plus large que la communauté locale de l'auteur. Leur efficacité dépend de leur fluidité en lecture, elles doivent être aussi faciles à lire et à écrire que possible pour le plus grand nombre. Pour la lecture, c'est l'identification des mots qui est cruciale, et non celle des phonèmes ; elles gagnent donc à arrondir les angles des patois locaux, à intégrer des traits francisants ainsi que des marques morphologiques muettes, par analogie avec le français. Elles peuvent avoir une vocation régionale, comme la graphie littéraire du *Conteur vaudois* en Suisse romande ou la *graphie Cerlogne* reprise par Chenal et Vautherin en Vallée d'Aoste⁵², ou panlectale, comme l'orthographe de Dominique Stich.

On voit deux pôles : la mise à l'écrit d'une langue-système, et donc sa description, d'un côté ; la diffusion de l'écrit dans un espace le plus large possible, de l'autre ; « la transcription ou l'écriture », dans les termes d'Andrea Rolando⁵³.

2. Illustrations

2.1. La graphie du Dictionnaire du patois de Bagnes (DPB)

Le *Dictionnaire du patois de Bagnes (DPB)*, qui décrit le lexique d'une langue, rend aussi compte de sa structure phonologique. Il le fait au moyen d'une graphie monolectale préexistante qui, « se voulant simple et cohérent[e] », avait été mise au point lors de l'élaboration d'un précédent ouvrage de valorisation du patrimoine par un groupe de patoisants travaillant « sous la bienveillante autorité scientifique de Maurice Casanova »⁵⁴, rédacteur au *Glossaire*. Légèrement adaptée pour une univocité phonologique améliorée, elle se veut intuitive. Voici un article du *DPB* pour l'illustrer.

bò {du français *bord*}

N. m. **1°** ♦ Bord. ◇ *I bò d'on-n âlon*, les bords d'un habit [GAB]. **2°** ♦ Faction, parti politique. ◇ *E fazon komë tyue i-z âtro, e sotenyon i dzin dë leu bò*, ils font comme tous les autres, ils soutiennent les gens de leur bord [COU]. ◇ *N'in rin k'on député k'ussë bôna tita, mein ë pâ dë nontrô bò*, nous n'avons qu'un député de quelque talent, mais il n'est pas de notre parti [COU].

SYNON. *ron*². RÉFÉR. GPSR sous *bord*, FEW 15/1 sous **bord*. (EF)

Figure 1 : article *bò* (« *bord* ») du Dictionnaire du patois de Bagnes

On voit qu'elle admet des digrammes (*eu, on, etc.*) avec leur valeur française. Elle ne contient pas de lettres inhabituelles (comme *ə*), ni de signes diacritiques autres que ceux du français, ni de symboles d'accès difficile sur un clavier configuré pour le français (point médian, lettre "â", ou autres). Elle note les phénomènes de sandhi (liaisons, etc.) mais n'admet pas de lettres muettes. On remarque le marquage des voyelles toniques par la graisse et celui des voyelles finales atones par la taille réduite, une manière de rendre la structure accentuelle par l'intuition. Les voyelles toniques grasses et les petites voyelles de fin de mots ne sont pas des caractères standard mis en forme, mais des caractères spéciaux : cela les met à l'abri de toute altération informatique accidentelle.

2.2. La graphie du Glossaire des patois de la Suisse romande

Le « système uniforme de transcription » a été mis au point par les premiers rédacteurs du *Glossaire*⁵⁵ (Louis Gauchat, Jules Jeanjaquet et Ernest Tappolet) pour harmoniser la présentation des matériaux patois constituant les articles du dictionnaire.

Les besoins des fondateurs étaient doubles : il fallait que la graphie du *Glossaire* réponde, par sa précision phonétique, aux exigences scientifiques du projet de lexicographie dialectale élaboré, mais il fallait aussi que l'ouvrage puisse être consulté et lu par tout patoisant ou francophone intéressés. La graphie du *Glossaire* cherche à concilier ces deux impératifs. La fermeture et l'ouverture des voyelles sont notées au moyen des accents aigu et grave du français. L'emploi de lettres inconnues de l'alphabet français est évité (seul "ə" faisant exception).

À leur place, elle admet des digrammes (et un trigramme) familiers de tous ou faciles à comprendre (*ch, ou, an, on, in* et *un*, employés avec leur valeur française ; *in* et *ün*, pour *i* et *u* nasaux ; *oun*, pour *ou* nasal). Elle s'accommode de quelques ambiguïtés : elle ne permet pas, entre autres, de distinguer l'occlusive palatale *ky* de l'occlusive vélaire *k* suivie de la semi-voyelle *y*, de même pour *ty, dy, gy, ly, ny*, etc. ; elle a renoncé à distinguer *r* d'arrière /ʁ/ et *r* apical /r/. Conçue un siècle avant le standard Unicode, elle n'est entièrement prise en charge que par une famille de polices spéciales. Polyvalente, elle a été indiquée aux correspondants du *Glossaire* pour répondre aux questionnaires de la grande enquête de 1900-1910 et utilisée fidèlement par une partie d'entre eux. Elle a transcrit le patois dans les numéros du *Bulletin du Glossaire*, premier organe de vulgarisation scientifique du *Glossaire* (1902-1915), avant de le faire dans les articles du *Glossaire* lui-même.

Voici, pour l'illustrer, une fiche de réponse à un questionnaire de la grande enquête. Le correspondant suit en tous points les instructions de transcription fournies (voyelle tonique signalée par un trait vertical souscrit, longueur notée par le macron, apertures par les accents aigu ou grave) :

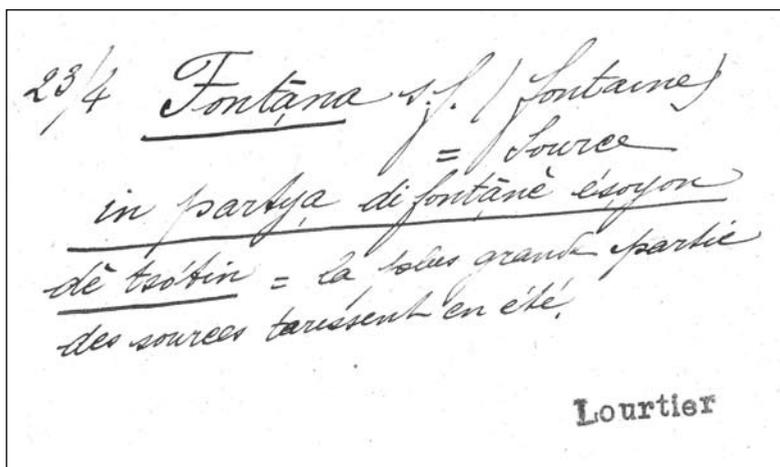


Figure 2 : fiche de l'enquête dialectale du GPSR⁵⁶. Correspondant : M. Maurice Gabbud, de la commune de Bagnes, village de Lourtier. En haut à gauche, le numéro du questionnaire (23 : « Eau et cours d'eau ») ; au centre, le mot-réponse ; à droite, sa description grammaticale puis, entre parenthèses, son identification ; en dessous, introduit par le symbole "=", son sens. En bas, phrase illustrative et traduction introduite par "="

L'admission de polygrammes, et aussi le fait que l'inventaire des symboles est clos (les signes diacritiques, par exemple, ne peuvent être utilisés que sur les caractères de base pour lesquels ils ont été explicitement prévus), positionnent la graphie du *Glossaire* à mi-chemin entre un système de transcription phonétique au sens strict et une graphie polylectale. Du point de vue historique, on peut même dire, comme Jean-Baptiste Martin, que la graphie du *Glossaire* annonce les graphies polylectales⁵⁷.

2.3. Quatre graphies polylectales

Pour de grandes parties de son espace, le francoprovençal dispose de graphies polylectales, ou graphies patoises régionales, qui sont à base phonique. En voici quatre dont la parenté est évidente, destinées à la Savoie, à la Vallée d'Aoste, au Valais et à l'ensemble de l'espace francoprovençal (pour le canton de Fribourg, voir ci-dessus, « Graphies monolectales »). Toutes formalisent des principes déjà en œuvre auparavant dans leur région, et prennent l'orthographe du français pour point de départ.

La *graphie de Conflans pour le savoyard*⁵⁸. Élaborée dans les années 1970 et 80 par un groupe des *Amis des patois savoyards* lors de réunions animées par Gaston Tuaille et Christian Abry, elle est aujourd'hui très utilisée par les patoisants de l'aire alpine.

La *graphie du BREL*⁵⁹. Lancée par Ernest Schüle pour écrire les patois valdôtains, elle a fait son chemin à travers les décennies en faisant l'objet de diverses modifications, et reste la plus utilisée aujourd'hui.

La *graphie commune pour les patois valaisans*⁶⁰. Proposée par Gisèle Pannatier et le soussigné sur demande du Conseil du patois du canton du Valais⁶¹, elle se base d'une part sur un ensemble de graphies patoises existantes, surtout celles des dictionnaires locaux, dont plusieurs suivent les recommandations d'Ernest Schüle : graphie exclusivement phonique, et reprise des graphèmes français disponibles ; elle se fonde d'autre part sur l'examen de toutes les oppositions phonologiques des patois du Valais, et propose des symboles pour les phonèmes connus seulement dans ce canton, comme les latérales /ʎ/ et /ʎ̥/, notées *çhl* et *lh* ; elle prévient les fautes de lecture par le doublement de consonnes dans certains contextes (*ss* entre voyelles, *tt* en fin de mot, etc.) ; elle renonce aux signes diacritiques sur les voyelles finales atones au profit du signalement de l'accent tonique ; enfin, elle écarte toute considération étymologique : les homophones sont aussi homographes.

Pour répondre à diverses demandes⁶², un groupe international de travail (GIT) réuni par Marc Bron a élaboré une graphie destinée à l'ensemble des variétés du francoprovençal⁶³, qu'on peut appeler la *graphie du GIT*. Celle-ci reprend les règles de graphies existantes et laisse au scripteur le plus possible de liberté dans les cas de divergence entre elles.

Ces quatre graphies divergent surtout par le traitement de l'accent tonique : la graphie de Conflans le marque par soulignement dans les polysyllabes ; la graphie valaisanne et celle du BREL le signalent au moyen de diacritiques, selon des règles différentes qui prennent en compte le répertoire langagier des usagers et les automatismes qui y sont liés (patois et français, ou patois et italien). Pour le reste, la phrase en patois d'Antey-Saint-André (Vallée d'Aoste) donnée en introduction, déclinée dans ces quatre graphies, montre que c'est leur similarité qui prédomine.

Graphie du BREL	<i>Tcheu lé minó qu'i posévon trénà na brantse dé pèsse y alévon to lo dzor su pé lo beuc.</i>
Graphie de Conflans	<i>Tcheù lé minô k'i possévon tréna na brantse dé pèsse y'alévon to lo dzor su pé lo beük.</i>
Graphie du GIT	<i>Tcheu lé minô qu'i possévon tréna na brantse dé pèsse y alévon to lo dzor su pé lo beuc.</i>
Graphie valaisanne	<i>Tcheù lé minó k'i possévon trénà na bràntse dé pèsse y'alévon to lo dzòr su pé lo beük.</i>

Tableau 2 : similarité des graphies patoises régionales

Cette similarité permet à chacune de transcrire plus ou moins précisément des patois de toutes régions. La graphie de Conflans pour le savoyard connaît « un assez large rayonnement dans l'espace francoprovençal de France »⁶⁴ ; celle du BREL est recommandée par Robert A. Geuljans pour les patois occitans⁶⁵ ; voici une utilisation de la graphie valaisanne dans le projet didactique *Éducation et ouverture des langues à l'école : EOLE et patois*, où elle est appliquée à divers patois de l'espace francoprovençal (tableau tiré de son "Glossaire pluridialectal"⁶⁶).

Français	le chat	la chèvre	le singe	la tête
Chermignon (Valais)	<i>lo tsatt</i>	<i>la tchyèbra</i>	<i>lo chénzo</i>	<i>la tééhha</i>
Bagnes (Valais)	<i>o tsa</i>	<i>a tsoùra</i>	<i>o sèindzo</i>	<i>a títa</i>
Gruyère (Fribourg)	<i>le tsa</i>	<i>la tchîvra</i>	<i>le chèndzo</i>	<i>la fîtha</i>
Roisan (Vallée d'Aoste)	<i>lo tsàtte</i>	<i>la tcheûvra</i>	<i>lo seúndzo</i>	<i>la fîta</i>
Verrayes (Vallée d'Aoste)	<i>lo tséétt</i>	<i>la tséévra</i>	<i>lo séndzo</i>	<i>la tééta</i>
Cusy (Haute-Savoie)	<i>l' tha</i>	<i>la tyèvre</i>	<i>l' sèndho</i>	<i>la tééte</i>

Tableau 3 : Graphie commune pour les patois valaisans appliquée à d'autres patois

2.4. La graphie du Conteur vaudois

Les cahiers du *Conteur vaudois*, périodique hebdomadaire de littérature, histoire, agriculture, folklore et civilisation locale, ont paru du samedi 29 novembre 1862 au samedi 29 décembre 1934⁶⁷. Presque tous contiennent un morceau patois, dont la réunion totalise deux milliers de pages : « des contributions originales des meilleurs écrivains patois du canton de Vaud » et de « tous ceux qui ont travaillé, avec et après eux, à maintenir la vieille tradition linguistique du pays »⁶⁸. Donnés sans traduction, ces textes sont adressés aux lecteurs patoisants.

Premier texte : année 1862, cahier 3, patois du Jorat

« *Quand Pierro l'eut coumenii, son père, qu'avâi prau d'ôtros einfants à gardâ sein stusse, lei dese dinse on bon matin : ...* »
Quand Pierre eut reçu la première communion, son père, qui avait assez d'autres enfants à garder sans celui-ci, lui dit ainsi un bon matin.

Année 1875, cahier 18, patois de Donatyre près d'Avenches

« *La municipalitâ dé Donatyre pâut pas manquâ d'oûre lè duè clliotzè, l'a on senau (ou : on Senaud) po syndico et on senaillon (ou : on Senaillon) po secre-téro* ».
La municipalité de Donatyre ne peut pas manquer d'entendre les deux cloches, elle a une sonnaille (jeu de mots avec Senaud, nom du syndic) comme syndic et un sonnaillon (jeu de mots avec Sonnaillon, nom du secrétaire municipal) comme secrétaire.

Année 1876, cahier 29, patois de la Plaine du Rhône (Louis Croisier)

« *Doû z'épâo restâvont tot proutse dé Mordzes, io l'aviont on rurat à soignî* ».
Deux époux habitaient tout proche de Morges, où ils avaient un domaine à exploiter.

Année 1891, cahier 20, patois de Villeneuve (Charles Testuz)

« *Dâo teimps iô lè bêtès djazâvont, tot coumeint no le s'assembliâvont po decidâ dè çosse et cein* ».
Du temps où les bêtes parlaient, tout comme nous elles s'assemblaient pour décider de ci et ça.

Année 1900, cahier 52, patois de Rovray (Octave Chambaz)

« *Salhian on pou gras dè laô catsetta à tsacon ona pîce* ».
Sans grand empressement, chacun sort de son coffret une pièce d'argent.

Année 1910, cahier 27, patois de Savigny (Jules Cordey)

« *Dein lè cabaret, ... po redemandâ, lâi avâi rein qu'à pèsâ dessus on petit boton... ; on ouïâi adan guelenâ* ».
Dans les cabarets, pour redemander, il n'y avait qu'à peser sur un petit bouton ; on entendait alors sonner.

Année 1914, cahier 40, patois de Vaugondry (Samuel Gander)

« *Sè y'allâvo 'na fraiza mè bâgnî, cin mè dèlassèrai on pou* ».
Si j'allais me baigner un moment, cela me délasserait un peu.

Année 1929, cahier 3, patois de Savigny (Jules Cordey)

« Fère dâi mouraille pllie hiaute que sè mîmo, tant qu'à la fonda de la noyîre ».

Faire des murs (de neige) plus hauts que soi-même, aussi hauts que le sommet du tronc du noyer.

Dernière strophe : année 1934, cahier 52, patois de Savigny (Jules Cordey)

« Dèvesâ pllian ! l'è bin malâdo
Noûtron bon Conteu ! Ti sè dzo
le sant comptâ. L'a la châ fraîche.
Accutâ-lo. Las ! quin gorgot !
Lo faut veillî ! L'è âi rancot !
Einvouyî queri lo menistre.
Son âma s'èin va, la mon Dieu !
Clloûde lè veintau dâi fenître...
L'è moo noûtron vîlhio Conteu ! ».

Parlez bas ! il est bien malade,
notre bon Conteur ! Tous ses jours
sont comptés. Il a la sueur froide.
Écoutez-le. Hélas ! quel rôle !
Il faut le veiller ! Il est à l'agonie !
Envoyez chercher le pasteur.
Son âme s'en va, hélas mon Dieu !
Fermez les volets des fenêtres...
Il est mort notre vieux Conteur !

Du premier texte à la dernière strophe publiée dans de *Conteur vaudois*, la graphie se caractérise par une remarquable homogénéité. Elle est de type littéraire. La ressemblance maximale avec le français est recherchée : on part du mot français correspondant s'il existe, on ne le modifie que s'il le faut : *quand*, *son père*, *bon matin*, etc. Les diphtongues sont notées assez uniformément (*âi*, *âo*). On remarque tout de même une certaine souplesse : l'accent circonflexe des diphtongues *âi* et *âo* est placé sur la première voyelle, ou parfois sur la seconde, ou il n'y en a pas ; le *i* seconde voyelle de diphtongue reçoit parfois le tréma ; le *l* mouillé est noté *ill*, *lli*, *ll*, parfois *lh*.

Cette graphie est vite devenue une koiné⁶⁹. C'est assez naturellement qu'elle s'est imposée, dans cette région que l'influence durable du français avait rendue relativement homogène. Les patois des marges du canton de Vaud, moins touchés par ce nivellement, sont peu représentés dans les cahiers du *Conteur vaudois*, et, quand ils le sont, leur graphie diverge sensiblement de la koiné.

2.5. L'Orthographe de référence ORA/ORB

Orthographe de référence A, puis *B*, est le nom d'une « orthographe supradialectale standardisée »⁷⁰, « phonologique, mais aussi morphologique, étymologique, pour ne pas dire archaïsante »⁷¹, conçue par Dominique Stich pour le francoprovençal. La reconnaissance des mots et la limitation de l'homonymie sont facilitées par le recours à des graphèmes *grammaticaux*, comme *ar*, désinence de l'infinitif (< lat. -ARE sans palatalisation) et à « des lettres étymologiques "inutiles" pour différencier par ex. **vengt** « vingt » (< lat. VIGINTI) de **vent** « vent » (< lat. VENTUM), **jorn** « jour » (< lat. DIURNUS) de **jor** « forêt » (< gaulois *jure) ». Une autre partie des graphèmes, plus centrale, prend en charge ce qu'on

pourrait appeler la seconde articulation du diasystème : il s'agit des graphèmes *diaphonologiques*⁷². Étant donné que « chaque dialecte a sa propre phonologie, ses propres phonèmes »⁷³, ils représentent au niveau supradialectal les *supra-phonèmes*⁷⁴ ou *diaphonèmes*⁷⁵, qui sont des phonèmes historiques situés, sur l'axe du temps théorique, au point de divergence des patois. Par exemple, le diaphonème {ç}⁷⁶, issu entre autres du C latin devant I et E, est représenté par le graphème **c** devant **i** et **e**, et par le graphème **ç** devant **a**, **o** et **u**, comme dans **cinq** « cinq » (< latin populaire CINQUE), dans **cièl** « ciel » (< bas-latin CELUM), dans **ce** « ce » et **ço** « cela »⁷⁷, etc. L'auteur renvoie l'usager aux monographies locales pour connaître les aboutissements phonologiques des supra-phonèmes dans le patois qui l'intéresse. Une fois cette connaissance maîtrisée, la graphie supradialectale doit être prononcée selon la phonologie de ce patois.

La démarche passe donc par l'abstraction d'un diasystème phonologique à partir de la diversité phonologique des patois⁷⁸, puis par la projection de celui-ci dans une orthographe. Le projet est théoriquement puissant, et on relève deux points forts à son résultat (certes liés aussi à la ressemblance du français) : l'efficacité communicative, **cièl** étant plus immédiatement reconnaissable que *chyèl*, *syé*, etc., et le fait d'offrir un accès d'audience maximal aux patoisants ayant fait son apprentissage⁷⁹. Le premier de ces avantages se vérifie dans le dictionnaire *DicoFranPro* mis en ligne dernièrement par Manuel Meune⁸⁰, qui donne pour chaque mot la graphie *ORB*, puis en graphie phonologique une variante bressane et une variante fribourgeoise.

français	ORB	bressan	fribourgeois
bouche	boche	<i>geurzhe</i>	<i>botse</i>
chanter	chantar	<i>shètô</i>	<i>tsantâ</i>
ciel	cièl	<i>syel</i>	<i>yê</i>
cinq	cinq	<i>chîn, chinc, chon, chonc</i>	<i>thin</i>
cloche	clloche	<i>lyoushe, hlyoushe</i>	<i>hyotse</i>
farine	farena	<i>fazhena</i>	<i>farna</i>
fièvre	fiévra	<i>fïvra</i>	<i>fêvra</i>
forêt	jor	<i>fouzhé</i>	<i>dzà</i>
jour	jorn	<i>zhou</i>	<i>dzoua</i>
lièvre	liévra	<i>lïvra</i>	<i>lêvra</i>
vent	vent	<i>vè</i>	<i>van</i>
vingt	vengt	<i>vin</i>	<i>vin</i>

Tableau 4 : ORB et graphies phonologiques côte à côte

Pour ce qui est des points faibles, on relève le rapport compliqué entre les supra-phonèmes et les phonèmes patois. Les accidents phonétiques, les influences du français⁸¹ ou de l'italien, les couches multiples d'emprunts au français ou au latin médiéval ne sont en effet pas pris en compte par les supra-phonèmes. Le

supra-phonème {c}, par exemple, qui est représenté par le graphème **ch**, ne rend pas compte du fait que le latin *BUCCA* aboutit à *bòtse* à Vaugondry (Vaud) comme à Miège (Valais central) alors que le bas-latin *CLOCCA* donne *klyòtse* à Vaugondry mais *klyòsse* à Miège⁸² (ORB : **boche** et **cloche**) ; ni la graphie ORB **ié** du fait que le latin *LEPORE* aboutit à *lâivora* dans le Pays d'Enhaut (Vaud) comme aux Ormonts (Vaud) alors que le latin *FEVRE* donne *fâivora* dans le Pays d'Enhaut mais *fivora* aux Ormonts⁸³ (ORB : **liévra**, **fiévra**). Tandis que l'initiale de **cinq** « cinq » présente généralement des résultats réguliers en Suisse romande⁸⁴, **cièl** « ciel » (avec sa variante **cièr**)⁸⁵ y recouvre un ensemble de réalisations phonologiques impliquant des accidents phonétiques, l'influence et l'emprunt du français, des spécialisations sémantiques (une orthographe ORB pour deux représentants phonologiques patois), le figement du morphème du pluriel, ainsi que l'entremêlement de ces phénomènes⁸⁶ :

ORB	cinq	cièl
Panex (Vaud)	fâïn	syèl ou (sens « plafond ») çï
Frenières-sur-Bex (Vaud)	fêïn	çyèl et çyêr
Vérossaz (Valais)	çèn	chal et (seulement dans une expression figée) çéú
Daillon (Valais)	thèn	chài
Évolène (Valais)	sìn	chylèl mais, au pluriel, chyèss
Grimentz (Valais)	sing	syè (« plafond ») ou syèl (« ciel ») ou syóou (pluriel)
Bernex (Genève)	fén	syér ou syèr
Châtel-Saint-Denis (Fribourg)	thèn	ché
La Côte-aux-Fées (Neuchâtel)	sèn	çheú
Le Cerneux-Péquignot (Neuchâtel)	sìn	sî, sîe et syèlou
Court (Berne)	sèntç	sîe
etc.	etc.	etc.

Tableau 5 : « cinq » et « cièl » dans les patois romands

En d'autres mots, selon le patois, le graphème **c** doit être lu *différemment* dans **cinq** et dans **cièl**, le graphème **ch** dans **boche** et dans **cloche**, la graphie **ié** dans **fiévra** et dans **liévra**, ainsi que le mot **cièl** au sens « ciel » et au sens « plafond ». La fréquence de ces cas va à l'encontre de l'idéal diaphonologique selon lequel « là où l'on a le graphème **ch**, le Savoyard prononcera *toujours*, selon son patois, [ts], [p] ou [st], le Suisse romand [ts] ou [tʃ], le forézien [ʃ] ». Ce décalage entre l'orthographe et la phonologie patoise croît à mesure qu'on s'éloigne d'une zone centrale du francoprovençal – qui est la langue gallo-romane la plus fragmentée – au point de défier la notion d'orthographe supra-dialectale (« on réalise qu'une orthographe supra-dialectale n'est idéale que pour le centre d'un domaine géo-linguistique »⁸⁷) et de faire vaciller finalement celle de supra-phonème. Il est l'une

des raisons pour lesquelles l'orthographe et la phonologie patoise doivent être connues séparément pour chaque mot. Cette distance est aussi l'une des raisons de l'accueil majoritairement critique que les patoisants et les dialectologues ont réservé jusqu'ici à l'*Orthographe de référence*⁸⁸. L'inconvénient est un peu atténué par la version serrée de l'ORB⁸⁹, qui s'accommode d'une uniformité moindre en incluant des graphèmes ou signes diacritiques servant d'indices phonologiques : **viu** pour *vyu* et **viu-p** pour *vyoùp* « vu », **chantar** pour *tsantâ* et **chantàr** pour *tsanté* « chanter », etc.

Dans sa méthode Assimil *Le francoprovençal de poche*, c'est dans une graphie « assez proche » de l'ORB que Jean-Baptiste Martin typise les mots francoprovençaux, avec un poids légèrement supérieur accordé au critère historique (la notation **farina** est par exemple préférée à celle de l'ORB **farena**)⁹⁰. À côté d'elle, c'est une graphie polylectale (celle de Conflans) qui indique les prononciations réelles des types lexicaux : un bon exemple d'emploi complémentaire de ces deux types de graphies.

2.6. Vers une nouvelle graphie pan-francoprovençale ?

Reflétant la prise de conscience croissante de l'appartenance des patois à une langue dialectale, la recherche d'un rapport partenarial entre le francoprovençal et le français⁹¹, et la réception mitigée de l'ORB, l'appel à élaborer une nouvelle graphie pan-francoprovençale continue de se faire entendre. Les objectifs immédiats sont similaires de part et d'autre des frontières : en France, il faut présenter à l'État une orthographe pour l'enseignement public ; en Suisse, un standard écrit faisant consensus pourrait être présentée à la Confédération helvétique comme un argument pour la reconnaissance du francoprovençal dans le cadre de la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*⁹² ; en Vallée d'Aoste, on a le sentiment aussi que « le ten son meur » (les temps sont mûrs) pour une graphie consensuelle⁹³. Des échanges entre différents acteurs, praticiens et dialectologues des diverses régions, sont en cours. Selon les grandes lignes esquissées il y a déjà une quinzaine d'années par Jean-Baptiste Martin⁹⁴, cette graphie doit refléter les principaux traits de la fragmentation dialectale en laissant de côté les évolutions récentes et locales, prendre en compte l'expérience des patoisants, s'inspirer de la littérature ancienne et aussi du français. Elle doit trouver la base de légitimité la plus large pour satisfaire les instances politiques.

3. Conclusion

Chaque graphie, avec ses forces, ses faiblesses et ses accommodements, est fonction d'un point de vue sur la langue, et c'est ce point de vue qui, avec elle, « crée l'objet⁹⁵ patois » pour son usager. À chaque type de graphie revient l'avantage d'une connexion particulière à la langue, mais reviennent aussi les limites inhérentes à celle-ci : aux systèmes de transcription phonétique, l'univocité entre

graphèmes et sons, mais la difficulté du codage et du décodage ; aux graphies phoniques, la fidélité à la structure des patois, mais les limitations géolinguistiques ; aux orthographes, l'universalité, mais la rupture du lien phonologique. Seule la pluralité des graphies, fonction de la pluralité des points de vue, permet de connaître la langue dans sa diversité et donne à l'usager sa liberté d'expression.

NOTES

¹ Cf. Kristol (2016).

² Merci à Federica Diémoz, Christiane Dunoyer, Eric Flückiger, Andres Kristol et Jacques Mounir pour leur relecture et pour les échanges qui l'ont précédée et suivie.

³ Saussure (1972), p. 106.

⁴ Cf. Luyet (1929), p. 1 : « Sera considéré comme une 'unité philologique', c'est-à-dire comme langue distincte, tout patois suffisamment différencié des voisins pour qu'un indigène puisse, au seul accent, reconnaître les personnes parlant ce patois et indiquer leur village d'origine ». Basile Luyet est patoisant.

⁵ Un exemple : Bjerrome (1957) *Le patois de Bagnes (Valais)*.

⁶ Notation : *graphie commune pour les patois valaisans* (voir plus bas).

⁷ Source : Comité de rédaction VS (2014), p. 29 (texte original de Louis Reynard). Traduction littérale : « tous les enfants qui (que, qu'ils) pouvaient traîner une branche de sapin (ils) allaient toute la journée (en haut) à (dans) la forêt ».

⁸ Cf. Follonier-Quinodoz (1989).

⁹ Cf. Bjerrome (1957).

¹⁰ Cf. Glarey (2011).

¹¹ Traduction : Andrea Rolando.

¹² Traduction : Chiara Marquis.

¹³ Cf. Duch / Béjean (1998).

¹⁴ Pour la dilalie en Suisse romande, cf. Maître (2003), ainsi que Maître (2015).

¹⁵ < <https://www.ethnologue.com/language/frp> >.

¹⁶ Cf. Flückiger (2006).

¹⁷ Jean Séguy cité par Kristol (2007), p. 72.

¹⁸ Kristol (2007), p. 71-72.

¹⁹ GPSR, t. 1, « Introduction », p. 14.

²⁰ Kristol (2007), p. 82. Pour la notion de patrimonialisation de la langue, cf. Diémoz (2015), et voir aussi Maître (2015).

²¹ Comprendre : notre [langage] suisse romand ; cf. Kristol (2005), p. 50, et aussi Kristol (2016), p. 352.

- ²² Moratel (1855), p. I.
- ²³ Schüle (2004), p. 16.
- ²⁴ Cf. en particulier < <http://patoisants.ch/federation-internationale-des-patoisants> >.
- ²⁵ Pannatier (2004).
- ²⁶ Dubois (2006), p. 393-394.
- ²⁷ On peut lire le reflet d'un cours de graphie dans *NF*, lundi 3 avril 1978, p. 12.
- ²⁸ Cf. Meune (2014a) et < <http://www.arpitania.eu> >.
- ²⁹ Renseignement de Jacques Mounir.
- ³⁰ Kasstan (2014), p. 23.
- ³¹ Cf. Gouvert (2003).
- ³² Bichurina (2014), p. 248.
- ³³ Rousselot (1887).
- ³⁴ Cf. Diémoz / Maître / Kristol (2000), p. 57.
- ³⁵ Cf. Kristol (2007), p. 79-80, ainsi que Kristol (sous presse).
- ³⁶ Pannatier (1990) et (1995).
- ³⁷ Cf. Elmiger (2009).
- ³⁸ Favre / Balet (1960).
- ³⁹ Notation : *Alphabet Phonétique International* ;
cf < <https://www.internationalphoneticassociation.org> >.
- ⁴⁰ Favre (1970-1972), p. [III].
- ⁴¹ < <http://www.bretzheritier.ch> >.
- ⁴² Fondation Bretz-Héritier (2013).
- ⁴³ Cf. Follonier-Quinodoz (1989), p. 14-15.
- ⁴⁴ Voir *BLSR*, index des tomes I et II.
- ⁴⁵ Cf. Ruffieux (1906), p. 8, et *BLSR*, n° 659. Pour la variation phonétique du patois de Charmey et de la Gruyère, cf. Gauchat (1905).
- ⁴⁶ Cf. Société cantonale des patoisants fribourgeois (2013), p. 14-24.
- ⁴⁷ Comité du Centre (1980).
- ⁴⁸ La *Charte* a été signée le 28 mai 2015 par la Région Rhône-Alpes et la Région Autonome Vallée d'Aoste, et devrait l'être prochainement par la République et Canton du Valais.
- ⁴⁹ Préambule.
- ⁵⁰ Article 3, alinéa 5.
- ⁵¹ Voir un exemple dans Diémoz / Reusser-Elzingre (2013).
- ⁵² Cf. Chenal / Vautherin (1997).
- ⁵³ < <http://andrea.rolando.aoste.org/it/ecrire-le-patois> >.
- ⁵⁴ Fellay et al. (2000), p. 19-22.
- ⁵⁵ Cf. *GPSR*, t. I, « Introduction », p. 14-17.
- ⁵⁶ Tirée de < <http://www.gpsr.ch> >.
- ⁵⁷ Martin (2002), p. 79.
- ⁵⁸ Cf. Martin (2002), p. 79-80 ;
voir < http://projetbabel.org/document/savoyard_graphie_conflans.pdf >.
- ⁵⁹ Cf. Schüle (1980), et voir la description complète sur la page « Graphie » du portail *Patois* de l'Assessorat de l'éducation et de la culture de la Région autonome Vallée d'Aoste : < patoisvda.org/gna/index.cfm/ecrire-francoprovençal.html >.
- ⁶⁰ Cf. Maître / Pannatier (2009), également consultable en ligne sur Wikivalais : < www.wikivalais.ch/index.php/Graphie_commune_pour_les_patois_valaisans >.

⁶¹ Ses missions et activités sont continuées par la *Fondation valaisanne pour le développement et la promotion du patois* depuis 2011 ; cf < <http://www.patois.ch> >.

⁶² Cf. notamment Bétemps (2004).

⁶³ Cf. Bron (2004).

⁶⁴ Martin (2002), p. 80.

⁶⁵ < <http://www.etymologie-occitane.fr/2011/06/comment-ecrire-mon-occitan> >.

⁶⁶ Elmiger / de Pietro (2012), p. 272-279.

⁶⁷ Cf. www.e-periodica.ch/digbib/volumes?UID=cov-001.

⁶⁸ *BLSR*, t. I, n° 419. Voir aussi Aquino-Weber (2014), p. 40.

⁶⁹ *BLSR*, n° 419.

⁷⁰ Cf. Stich (2001), *Francoprovençal : proposition d'une orthographe supra-dialectale standardisée*.

⁷¹ Stich (2001), p. 100.

⁷² Stich (2001), p. 76.

⁷³ Stich (1998), p. 39.

⁷⁴ Stich (1998), p. 39.

⁷⁵ Stich (2001), p. 76, 209 et passim.

⁷⁶ Stich (2003), p. 416 ; séparé tardivement de {s}, cf. Stich (1998), p. 43-44.

⁷⁷ Stich (2003), p. 30.

⁷⁸ Stich (2001), p. 76.

⁷⁹ Témoignage de Jacques Mounir.

⁸⁰ « Un dictionnaire multidirectionnel de francoprovençal (ou arpitan) » : < <http://dicofranpro.llm.umontreal.ca> >.

⁸¹ Cf. Stich (2001), p. 111.

⁸² Cf. *GPSR*, article *bouche*, t. II, p. 584-586 et *cloche* t. IV, p. 113-116.

⁸³ Cf. *GPSR*, article *fièvre*, t. VII, p. 414-417 ; *TPPSR*, colonnes 387 et 449.

⁸⁴ Cf. *GPSR*, article *cinq*, t. IV, p. 72-73 ; *TPPSR*, colonne 471.

⁸⁵ Stich (2003), p. 29.

⁸⁶ *GPSR*, article *ciel* (t. IV, p. 65 pour les variantes phonétiques et 66-67 pour leur interprétation).

⁸⁷ Stich (2001), p. 124.

⁸⁸ Cf. Flückiger (1999), p. 15, où sont relevées l'hétérogénéité de l'*Orthographe de référence* et sa distance avec les patois ; Tuillon (2004), p. 8 où est remise en question l'utilité d'une graphie trop éloignée de la langue des patoisants, et p. 9 où il est déploré que « le supradialectal défigure la langue et appauvrit sa grammaire » ; Bétemps (2004), notamment p. 20 où est reconnu à son auteur « le mérite de poser des problèmes » dont les solutions sont toutefois jugées « largement déficitaire[s] ». Cf. en outre Kristol (2016), p. 350, où est contestée la solidité des fondements historiques de ce système « incohérent et techniquement inutilisable » (ma traduction) ; Flückiger (2004), p. 315 et Kristol (2016), p. 350, où est contestée sa valeur étymologique ; Martin (2002), p. 82 où est regretté le manque de consensus lors de son élaboration ; Matthey / Meune (2012), p. 107-108 pour un résumé du débat. Sur un plan plus sociologique, le manque de conscience suprarégionale constaté par Meune (2014b), p. 11 explique aussi le désintérêt pour une orthographe destinée à la « représentation identitaire globale » de la langue dialectale : cf. Stich (2003), p. x.

⁸⁹ Stich (2001), p. 111.

⁹⁰ Martin (2005), p. 9-10.

⁹¹ Cf. Maître (2015), p. 114 et 123.

⁹² Diémoz (2014), p. 25-26.

⁹³ Rossi (2016).

⁹⁴ Martin (2002), p. 82-83.

⁹⁵ Cf. Saussure (1972), p. 23.

BIBLIOGRAPHIE

- AQUINO-WEBER, Dorothee, « Regards indigènes sur la littérature franco-provençale suisse romande (1801-1912) », *Nouvelles du Centre d'études francoprovençales René Willien*, 70, 2014, 38-48.
- BÉTEMPS, Alexis, « Pour une graphie commune du francoprovençal », *Nouvelles du Centre d'études francoprovençales René Willien*, 49, 2004, 11-24.
- BICHURINA, Natalia, « La "mort" des langues et les "néo-locuteurs" : le cas de "l'arpitan" », in : COLONNA, Romain (éd.) *Les locuteurs et les langues : pouvoirs, non-pouvoirs et contre-pouvoirs*. Lambert-Lucas, Limoges, 2014, 243-253.
- BJERROME, Gunnar, *Le patois de Bagnes (Valais)*. Almqvist & Wiksell, Stockholm, 1957.
- BLSR = GAUCHAT, Louis, JEANJAQUET, Jules, *Bibliographie linguistique de la Suisse romande*. Attinger, Neuchâtel, 1912, T. I, Extension du français et question des langues en suisse ; littérature patoise. *Bibliographie linguistique de la Suisse romande*. Attinger, Neuchâtel, 1920, T. II, Histoire et grammaire des patois. Lexicographie patoise. Français provincial. Noms de lieux et de personnes.
- BRON, Marc (coord.), *Proposition pour une graphie phonétique du franco-provençal*. Effepi, Lou Rbiolon, AES, Bonneville, 2004.
- CHENAL, Aimé, VAUTHERIN, Raymond, Centre d'études francoprovençales René Willien de Saint-Nicolas, *Nouveau dictionnaire de patois valdôtain*. [2^{ème} éd.]. Musesumeci, Quart, 1997.
- Comité de rédaction VS, « Orthographe : comparaisons », *L'Ami du Patois*, 158, 2014, 28-29.
- Comité du Centre, « Comment écrire le patois », *Nouvelles du Centre d'études francoprovençales René Willien*, 1, 1980, 11.
- DIÉMOZ, Federica, « Questions, méthodes et défis du plurilinguisme en Suisse », in : DE PIETRO, Jean-François, DUCHÊNE, Alexandre, KAMBER, Alain (éds) *Retour vers le futur. Quelques repères commentés pour esquisser l'avenir de la linguistique appliquée (Bulletin Vals-Asla, 100)*, 2014, 23-29.
- DIÉMOZ, Federica, « Les parlers francoprovençaux de la Suisse romande : processus de patrimonialisation. *Éducation et Sociétés plurilingues / Educazione e Società plurilingue*, 39, 2015, 71-78.

- DIÉMOZ, Federica, MAÎTRE, Raphaël, KRISTOL, Andres, « L'atlas linguistique audiovisuel du Valais romand (ALAVAL). État des travaux », *Nouvelles du Centre d'études francoprovençales René Willien*, 41, 2000, 50-65.
- DIÉMOZ, Federica, REUSSER-ELZINGRE, Aurélie, « Changement de répertoire dans le patrimoine oral du village de Nendaz (Suisse) : une enquête de terrain en dialectologie », *ethnographiques.org*, 26, 2013, 1-22.
- DUBOIS, Alain, « La conservation et la valorisation de la mémoire des patois dans le Valais romand », *Vallesia*, 61, 2006, 373-411.
- DUCH, Célestin, BÉJEAN, Henri, *Le patois de Tignes (Savoie)*. Éd. posthume préparée par Madeleine Béjean, Henri Extrassiaz, José Reymond et Gaston Tuillon. ELLUG, Grenoble, 1998.
- ELMIGER, Daniel, « Le patois pour écrire des SMS ? », *L'Ami du Patois*, 144, 2009, 14-15.
- ELMIGER, Daniel, DE PIETRO, Jean-François (dir.), *EOLE et patois - Éducation et ouverture aux langues patrimoniales*. IRDP, Neuchâtel, 2012.
- FAVRE, Denis, *Lexique du patois d'Isérables*. Denis Favre, Riddes, 1970-1972.
- FAVRE, Christophe, BALET, Zacharie, *Lexique du parler de Savièse*. Francke (*Romanica Helvetica*, 71), Berne, 1960.
- FELLAY, Willy, DUMOULIN, Hilaire, DESLARZES, Jean-Pierre, *Les noms de lieux de la commune de Bagnes : Toponymie illustrée*. Commune de Bagnes, [Le Châble], JL Ballestraz, Martigny, 2000.
- FLÜCKIGER, Eric, « [Compte rendu de] Stich, Dominique. Parlons francoprovençal. Une langue méconnue ». L'Harmattan, Paris-Montréal, 1998, 432 p., *Rapport annuel du Glossaire des patois de la Suisse romande*, 100, 1999, 14-15.
- FLÜCKIGER, Eric, « [Compte rendu de] Dominique Stich. Dictionnaire des mots de base du francoprovençal. Orthographe ORB supradialectale standardisée. Avec la collaboration de Xavier Gouvert et Alain Favre, Thonon-les-Bains (Le Carré), 2003, XIII + 591 p. », *Vox Romanica*, 63, 2004, 312-319.
- FLÜCKIGER, Eric, « Glossaire des patois de la Suisse romande : 3. Les patoisants et le GPSR », *L'Ami du patois*, 135, 2006, 51-55.
- FOLLONIER-QUINODOZ, Marie, *Olëinna : dictionnaire du patois d'Evolène*. Les Collines, La Sage, 1989.
- Fondation Bretz-Héritier, *Lexique du parler de Savièse / Dichyónéro dou patoué dé Chavyeje*. Éd. revue, augmentée et illustrée. D'après l'œuvre originale de Christophe Favre et de Zacharie Balet. La Chervignine, Savièse, 2013.
- GAUCHAT, Louis, « L'unité phonétique dans le patois d'une commune », in : *Aus romanischen Sprachen und Literaturen. Festschrift Heinrich Morf*. Halle an d. Saale, 1905, 175-232.
- GLAREY, Miranda, *Dictionnaire du patois de Champorcher*. Tipografia Duc, Saint-Christophe, 2011.
- GOUVERT, Xavier, « Lexique onomasiologique des néologismes et des termes spécialisés du francoprovençal », in : STICH, Dominique, 2003, 421-464.
- GPSR = Gauchat, Louis et al., *Glossaire des patois de la Suisse romande*. Attinger, Neuchâtel, puis : Droz, Genève, depuis 1924.
- KASSTAN, Jonathan R., « Quelle orthographe pour les patois ? », *L'Ami du Patois*, 158, 2014, 23-28.

- KLOSS, Heinz, « 'Abstand Languages' and 'Ausbau Languages' », *Anthropological Linguistics*, 9, n° 7, 1967, 29-41.
- KRISTOL, Andres, « Politiques et discours linguistiques explicites en Suisse occidentale (XVe - XVIIIe siècles) », in : *Sprachendiskurs in der Schweiz : vom Vorzeigefall zum Problemfall ? / Le discours sur les langues en Suisse : d'un modèle d'exemple à un cas problématique ?* Colloque de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales du 11 novembre 2005 à Bienne. ASSH, Berne, 2005, 49-64.
- KRISTOL, Andres, « Les apports de la dialectologie à une linguistique de demain : quelques réflexions inspirées par le polymorphisme du francoprovençal valaisan », in : RAIMONDI, Gianmario, REVELLI, Luisa (éds) *La dialectologie aujourd'hui. Atti del Convegno Internazionale 'dove va la dialettologia ?' Saint-Vincent, Aoste, Cogne, 21-24 settembre 2006*. Edizioni dell'Orso, Alessandria, 2007, 69-85.
- KRISTOL, Andres, « Francoprovençal », in : LEDGEWAY, Adam, MAIDEN, Martin (éds) *The Oxford Guide to the Romance Languages*. Oxford University Press, Oxford, 2016, 350-362.
- KRISTOL, Andres, « Mégamorphèmes, hétéromorphèmes, archimorphèmes, polymorphèmes. Vers une terminologie du polymorphisme adaptée aux données francoprovençales de l'ALAVAL », *Vox Romanica*, 75, 2016, sous presse.
- LUYET, Basile, « Système phonétique du patois de Savièse », Imprimerie Rhodanique (*Publications de la « Komona Valéjана dè Zénéva »*, 3), St-Maurice, 1929.
- MAÎTRE, Raphaël, « La Suisse romande dilalique », *Vox Romanica*, 62, 2003, 170-181.
- MAÎTRE, Raphaël, « Le francoprovençal et le français : partenaires ? », in : MATTHEY, Marinette, CONTI, Virginie, JAN, Fabienne (éds) *Cohabitation des langues et politique linguistique : la notion de 'langue partenaire'*. Actes du séminaire *Le concept de « langue partenaire » et ses conséquences pour une politique intégrée du français* organisé à Champéry (Suisse), les 6 et 7 novembre 2014, par le réseau OPALE (Organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques). Délégation à la langue française, Neuchâtel, 2015, 103-125.
- MAÎTRE, Raphaël, PANNATIER, Gisèle, « Graphie commune pour les patois valaisans », *L'Ami du Patois*, 143, 2009, 93-103.
- MARTIN, Jean-Baptiste, « Le francoprovençal », *Nouvelles du Centre d'études francoprovençales René Willien*, 8, 1983, 28-45.
- MARTIN, Jean-Baptiste, « Graphies du francoprovençal : bref état des lieux », in : CAUBET, Dominique, CHAKER, Salem, SIBILLE, Jean (éds) *Codification des langues de France. Actes du Colloque « Les langues de France et leur codification » : Écrits divers – Écrits ouverts (Paris – Inalco, 29-31 mai 2000)*. L'Harmattan, Paris / Budapest / Turin, 2002, 77-83.
- MARTIN, Jean-Baptiste, *Le francoprovençal de poche : parlars de la Loire, du Rhône, du Jura, de l'Ain, de l'Isère et des Savoies*. Assimil (collection évasion), Chennevières-sur-Marne, 2005.
- MATTHEY, Marinette, MEUNE, Manuel, « Anthologie de textes romands en francoprovençal », in : MATTHEY, Marinette, MEUNE, Manuel (éds) *Le*

- francoprovençal en Suisse. Genèse, déclin, revitalisation* (Revue transatlantique d'études suisses, 2), 2012, 107-123.
- MEUNE, Manuel, « Enjeu local et défi transnational, terroirs patoisants et exterritorialité 'arpitane' : le francoprovençal à l'heure de Wikipédia », in : LASSALLE, Didier, WEISSMANN, Dirk (éds) *Ex(tra)territorial : Reassessing Territory in Literature, Culture and Languages / Les Territoires littéraires, culturels et linguistiques en question*. Rodopi, Amsterdam / New York, 2014, 261-284.
- MEUNE, Manuel, « Entre parlars locaux et langues nationales : la diglossie discrète des 'patoisants' du canton de Fribourg », *Quaderna*, 2, 2014, 1-15.
- MORATEL, Jacques Louis, *Bibliothèque romane de la Suisse ou Recueil de morceaux écrits en langue romane de la Suisse occidentale*, tome I. Blanchard aîné, Lausanne, 1855.
- NF = *Nouvelliste et Feuille d'avis du Valais* (périodique). Sion, 1968-.
- PANNATIER, Gisèle, « Una nète tragequa : un exemple de graphie dialectale spontanée (Évolène, vers 1918) », *Cahiers Louis Gauchat. Bulletin du Centre de dialectologie et d'étude du français régional*, 1. Faculté des Lettres, Neuchâtel, 1990, 29-61.
- PANNATIER, Gisèle « Un texte patois en graphie spontanée », in : *Actes de la Conférence annuelle sur l'activité scientifique du Centre d'études francoprovençales : La transcription des documents oraux – problèmes et solutions*. Saint-Nicolas, 17-18 décembre 1994. Musumeci, Quart (Vallée d'Aoste), 1995, 35-38.
- PANNATIER, Gisèle, « 50 ans d'existence », in : Fédération cantonale valaisanne des Amis du patois (éd.) *50 ans, 1954-2004 – Les patois du Valais romand* (ouvrage préparé par Gisèle Pannatier et Philippe Carthoblaz). Fédération cantonale valaisanne des amis du patois, Nendaz, 2004, 25-39.
- Recueil Corbaz* = [Corbaz, Benjamin], *Recueil de morceaux choisis en vers et en prose en patois*. Au Dépôt Bibliographique de B. Corbaz, à la Cité, Lausanne, 1842.
- ROSSI, Carlo A., « Le ten son meur », *Demam Ensembio : Informachon de dapertòt you l'on predze francoprovensal* (périodique d'information du Conseil international du francoprovençal), août 2016, 4.
- ROUSSELOT, L'abbé, « Système graphique », *Revue des patois gallo-romans* I, 1887, 3-17.
- TOBI DI-J-ÈLYUDZO, *Ouna fourdèrà dè-j-èlyudzo*. Imprimerie commerciale, Bulle, 1906.
- SAUSSURE, Ferdinand de, *Cours de linguistique générale*. Publié par Charles Bally et Albert Secheyaye, avec la collaboration d'Albert Riedlinger ; éd. critique préparée par Tullio de Mauro. Payot, Paris, 1972.
- SCHÜLE, Ernest, *Comment écrire le patois ? (Principes et conseils pratiques)*. Centre d'études francoprovençales René Willien, Saint-Nicolas, 1980.
- SCHÜLE, Rose-Claire, « Comment tout a commencé... », in : Fédération cantonale valaisanne des Amis du patois (éd.) *50 ans, 1954-2004 – Les patois du Valais romand* (ouvrage préparé par Gisèle Pannatier et Philippe Carthoblaz). Fédération cantonale valaisanne des amis du patois, Nendaz, 2004, 15-24.
- Société cantonale des patoisants fribourgeois, *Dictionnaire français-patois / Dikchenéro patê-franché*. Société cantonale des patoisans fribourgeois, Fribourg, 2013.

- STICH, Dominique, *Parlons francoprovençal – Une langue méconnue*. L'Harmattan, Paris / Montréal, 1998.
- STICH, Dominique, *Francoprovençal : proposition d'une orthographe supra-dialectale standardisée*. Thèse Paris V-René Descartes La Sorbonne. Paris (1 CD-ROM), 2001.
- STICH, Dominique, *Dictionnaire francoprovençal-francês, français-francoprovençal. Dictionnaire des mots de base du francoprovençal. Orthographe ORB supradialectale standardisée*. Avec la collaboration de Xavier Gouvert et Alain Favre. Le Carré, Thonon-les-Bains, 2003.
- TPPSR = GAUCHAT, Louis, JEANJAQUET, Jules, TAPPOLET, Ernest, *Tableaux phonétiques des patois suisses romands : relevés comparatifs d'environ 500 mots dans 62 patois-types*. Attinger, Neuchâtel, 1925.
- TUAILLON, Gaston, « Une orthographe pour les patois ? », *Nouvelles du Centre d'études francoprovençales René Willien*, 49, 2004, 7-10.

Le francoprovençal dans le paysage linguistique à Aoste : faits, perceptions et réactions

Anja Mitschke



1. Introduction

Le paysage linguistique comme l'ensemble des manifestations écrites dans l'espace public a une fonction informative et symbolique qui est révélatrice de la situation linguistique d'un lieu particulier. D'un côté, les degrés de présence ou d'absence des langues sur le panneauage et la signalétique reflètent dans une certaine mesure le comportement langagier de la population résidente, et, de l'autre, véhiculent les valeurs politique, économique et culturelle attribuées aux langues représentées. Surtout dans le contexte des langues minoritaires, la visibilité de la langue

dominée constitue un facteur décisif pour la vitalité ethnolinguistique qui influe sur la capacité du groupe linguistique à survivre comme entité collective au sein d'une société multilingue (cf. Landry/Bourhis 1997, 24-35).

Dans le cas spécifique du francoprovençal au Val d'Aoste, langue considérée comme « menacée » par le site Ethnologue¹, il pourrait être un moyen d'insérer plus de patois sous forme écrite dans l'espace public pour promouvoir la langue. Le paysage linguistique est censé jouer un rôle important dans l'estimation de la vitalité ethnolinguistique parce que la présence ostensible d'une langue favorise son emploi, tandis que l'absence diminue la disposition à utiliser la langue dans un endroit, indépendamment de la vitalité réelle (cf. Landry/Bourhis 1997, 45s.).

L'étude montrera combien de fois et dans quels buts le francoprovençal est employé dans le paysage linguistique de la Place Émile Chanoux à Aoste. Les chiffres seront comparés aux impressions que se font les passants sur la répartition des langues dans cette zone urbaine et aux résultats d'un test de perception qui confronte les sondés à un exemple d'un écrit en francoprovençal. Ce texte discutera les problèmes et les avantages qui résulteraient de l'intention d'augmenter le nombre d'écrits francoprovençaux dans l'espace public.

2. Les éléments francoprovençaux sur la Place Émile Chanoux

Le jour de l'enquête en août 2014, le paysage linguistique de la Place centrale à Aoste se constituait de 342 unités d'analyse dont huit éléments, soit 2,3%, contenaient le francoprovençal. La langue n'était jamais utilisée toute seule sur une manifestation écrite mais toujours accompagnée d'une ou deux autres langues, à savoir de l'italien, du français ou de l'anglais ce qui est emblématique pour la compétence langagière plurilingue des locuteurs valdôtains (cf. Mitschke 2015, 86). La présence d'un panneau se répétait cependant cinq fois de façon qu'il n'y avait que quatre éléments différents (voir fig. 1-4).



Fig. 1 : Panneau du service d'enlèvement des ordures cinq fois présent



Fig. 2 : Enseigne d'un magasin



Fig. 3 : Plaque d'un service de logement touristique



Fig. 4 : Affiche informant sur le programme d'une fête folklorique

Les éléments ont en commun qu'ils sont originaires de quatre initiateurs locaux privés, c'est-à-dire que les auteurs des textes font partie d'une entreprise ou d'une organisation avec siège social dans la Région. Par conséquent, ils connaissent bien la situation linguistique du lieu, mais ils ne sont pas autant obligés de respecter les règles de l'aménagement linguistique comme les institutions officielles (cf. Spolsky 2009, 31 ; Ben-Rafael et al. 2006, 14). Les textes sont caractérisés par deux types de multilinguisme qui demandent une compétence plurilingue aux lecteurs et sans laquelle la compréhension globale du contenu ne serait pas assurée.

Les langues constituantes du texte sur la plaque cinq fois présente du service d'enlèvement des ordures (voir fig. 1) fournissent en partie des traductions telles que *Città di Aosta / Ville d'Aoste* et *numero verde / numéro vert* tandis que les autres informations sont données seulement dans une langue. Il s'agit donc d'un écrit caractérisé par un multilinguisme textuel chevauchant (cf. Reh 2004, 12-14). Le seul mot francoprovençal est le nom de famille des entrepreneurs comportant la terminaison typique en *-oz*. Le fait qu'il s'agit d'un nom ne porte pas atteinte à la classification de l'élément comme trilingue parce que le nom d'une entreprise ne doit pas coïncider forcément avec le nom des gérants. C'est un choix conscient de leur part pour se montrer à la fois personnellement disponibles et liés à la région. Il aurait été bien possible de désigner le service autrement. Dans les autres textes (voir fig. 2-4), les langues sont en distribution complémentaire (cf. Reh 2004, 14s.) en ce qui concerne le contenu, rien n'est répété par le biais d'une traduction. La fig. 2 montre l'enseigne bilingue d'un magasin. Comme dans l'exemple précédent, l'auteur a eu recours au francoprovençal pour exprimer authentiquement l'attachement à la Vallée d'Aoste. L'idée sous-jacente est explicitée en détail sur le site de l'institut qui dirige la boutique :

Jadis les artisans valdôtains utilisaient le terme "l'Artisanà" pour désigner le magasin situé au centre de la ville d'Aoste où, une fois terminée la Foire de Saint-Ours et pendant tout le reste de l'année, ils transféraient leur production pour la vente. Fort de cette identité, l'IVAT – Institut Valdôtain de l'Artisanat de Tradition – a décidé de faire de *L'Artisanà* son propre logo de communication [...]. Un logo qui révèle et diffuse le rôle primaire de l'IVAT au sein de la structure artisanale valdôtaine visant à soutenir une production consciente de ses propres origines et potentialités².

La plaque du service de logement *lo solàn* ainsi que l'affiche de la *feta di teteun* (voir fig. 3 et 4) offrent un appui visuel pour la compréhension des syntagmes francoprovençaux. Le positionnement du nom de l'hébergement au-dessous du toit et de la fenêtre aide les lecteurs à décoder la signification 'grenier' et la mise en relief du pis de la vache sur l'affiche fait allusion au produit de charcuterie qui est au centre de la fête. Outre le fait d'accentuer la provenance régionale, les mots francoprovençaux connotent un certain exotisme pour les touristes souvent non familiers de la situation linguistique valdôtaine dans le troisième exemple

et soulignent l'aspect folklorique et la richesse en traditions de la fête gignoleine dans le quatrième exemple.

Bien que la présence du francoprovençal dans le paysage linguistique soit numériquement marginale, l'analyse qualitative des occurrences montre que la langue remplit une fonction clairement définie dans tous les quatre cas. Les auteurs témoignent d'un acte de formulation bien réfléchi en l'employant pour faire référence à un régionalisme authentique.

3. Les principes de rédaction dans le paysage linguistique

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles l'emploi du francoprovençal n'est pas répandu dans l'espace public. Spolsky et Cooper (1991, 81-85) précisent trois principes qui conditionnent le choix des langues dans le cadre du paysage linguistique :

A) LES AUTEURS ÉCRIVENT LES TEXTES DANS LES LANGUES QU'ILS CONNAISSENT

L'ensemble des panneaux et des enseignes que l'on trouve à un endroit est issu d'initiateurs de différentes origines. Les auteurs des écrits peuvent faire partie d'une entreprise nationale ou internationale avec siège social hors de la Vallée d'Aoste, et, en conséquence, il est très improbable qu'ils sachent parler un patois valdôtain. Seuls les auteurs locaux sont en mesure de disposer d'une compétence suffisante, mais ce n'est pas nécessairement le cas vu que le nombre des locuteurs est en recul depuis l'unification italienne. Pourtant, il n'est pas seulement question de savoir parler la langue, mais aussi de savoir l'écrire. Tandis qu'environ la moitié des Valdôtains se comptent parmi les locuteurs actifs, juste 6,8% indiquent être en mesure d'écrire le francoprovençal « bien » ou « assez bien » (cf. Fondation Émile Chanoux 2001, question Q1403b/d). Comme le francoprovençal ne joue qu'un rôle marginal dans l'alphabétisation scolaire (cf. Dunoyer 2014, 86s.), il pourrait paraître étrange d'écrire en patois même aux auteurs qui utilisent quotidiennement un parler valdôtain à l'oral. Par manque d'habitude, la difficulté du choix d'une graphie peut causer des incertitudes d'orthographe tellement graves qu'elles empêchent complètement un individu de s'exprimer à l'écrit.

Outre la propre compétence langagière, les auteurs doivent tenir compte des langues connues par les passants qui fréquentent le lieu :

B) LES AUTEURS CHOISISSENT LES LANGUES DONT ILS CROIENT QUE LES LECTEURS MAÎTRISSENT LA LECTURE

Si les auteurs veulent que le message de leur texte atteigne un vaste groupe cible, il vaut mieux recourir à des langues dont personne n'a des difficultés de compréhension. Les auteurs qui agissent dans la plus grande zone urbaine de la Vallée d'Aoste sont évidemment en majorité d'avis que, notamment l'emploi

de l'italien et de l'anglais aboutit à ce que l'objectif communicatif soit obtenu. La langue nationale et la langue de portée internationale constituent les deux langues les plus fréquentes sur la Place Émile Chanoux et reflètent l'intersection commune des compétences langagières tant des concitoyens italiens que des touristes étrangers (cf. Mitschke 2015, 83s., 97s.). Les auteurs, qui seraient susceptibles d'écrire en francoprovençal et tout de même ne le font pas, sont probablement conscients du fait qu'ils s'adresseraient à une cible de nombre limité, étant donné que la diffusion des connaissances des parlers valdôtains est plus faible comparée aux langues nationales. Au cas où ils voudraient s'adresser à un public francoprovençal, il se pose encore une autre question : comment peut-on respecter la diversité dialectale pour toucher la clientèle sans la restreindre à un groupe provenant d'un endroit spécifique ? Le manque d'une koinè francoprovençale rend plus difficile d'aborder les patoisants en tant que collectif. L'usage d'une orthographe supradialectale telle que celle proposée par Stich (1998 et 2003) représente cependant une solution trop théorique et est trop « loin de la réalité » du locuteur moyen (cf. Tuailon 2004, 8). Une écriture phonétique par contre ne peut pas s'empêcher d'être dépourvue d'un certain coloris local. Tant que le long débat savant autour d'une orthographe commune ne sera pas encore arrivé à une fin, les auteurs doivent se débrouiller seuls avec le choix entre les graphies de type phonétique ou morphologique et étymologique (cf. Martin 2002).

Le troisième principe se réfère à l'aspect révélateur quant à la personnalité d'un auteur ou à la philosophie d'une entreprise :

C) LES AUTEURS PRÉFÈRENT ÉCRIRE DANS LES LANGUES AVEC LESQUELLES ILS VEULENT S'IDENTIFIER

D'une part, il est à la mode de se montrer intéressé par le monde entier ce qui se manifeste du point de vue linguistique, de manière contradictoire, souvent par l'emploi d'une seule langue : l'anglais. D'autre part, l'uniformisation concomitante aux processus de la mondialisation incite les gens à se souvenir de leurs origines dont la conservation est ressentie comme importante pour ne pas abandonner la propre identité et culture. Bien que le paysage linguistique de la Place Émile Chanoux comprenne assez d'enseignes et de panneaux en anglais, il est pourtant vrai que le sentiment identitaire est très fort. La grande majorité, plus précisément 73%, se considère « absolument valdôtain » avant d'être italien ou européen (cf. Jossierand 2004, 171). Il n'en résulte cependant pas l'usage ostentatoire du francoprovençal dans l'espace public, alors que les dialectes constituent un facteur indispensable pour l'appartenance à l'ethnie valdôtaine (cf. Jablonka 1997, 190). Comme les auteurs et les lecteurs des écrits ne se rencontrent en général jamais, leur relation est caractérisée par l'anonymat ce qui détermine le choix des langues. Ces conditions de communication ne sont pas favorables à ce que l'auteur se révèle locuteur de patois, même s'il reste invisible au lieu où son texte sera placé.

Les auteurs du paysage linguistique se trouvent devant de multiples hésitations s'ils prennent en considération de transmettre leurs messages en

francoprovençal. La compétence langagière des auteurs et des lecteurs, les problèmes de graphie, l'aptitude du patois à la situation communicative ainsi que les attitudes linguistiques des auteurs ne privilégient pas l'emploi écrit du patois dans l'espace public, c'est pourquoi les auteurs oublient souvent ses qualités.

4. Quelques réactions exemplaires à la répartition des langues écrites sur la Place Émile Chanoux

Dans le cadre de cette étude, un échantillon de douze passants a été prié de faire deux exercices de perception et de donner leurs avis au sujet de la répartition des langues sur la Place Émile Chanoux. Il s'agissait d'une enquête dans le but principal de mettre à l'épreuve une approche psychologique pour explorer les degrés de perception consciente du paysage linguistique par des individus divers (cf. Mitschke, à paraître).

Une tâche consistait à citer de mémoire quelques éléments du paysage linguistique du lieu en question hors de vue, pour autant immédiatement après que les sondés l'avaient traversé. Personne n'a remarqué le peu d'écrits en francoprovençal, mais également dans l'absolu, seulement cinq des sondés ne pouvaient rappeler que quatre enseignes au total sur 342 bien que la moitié d'eux ait indiqué fréquenter quotidiennement la Place. En revanche, ni les autochtones (n=7) ni les touristes (n=5) n'hésitaient à établir un ordre de fréquence à la question suivante : « Selon vous, quelles sont les langues les plus fréquentes sur les enseignes et les panneaux de la Place Émile Chanoux ? » À deux exceptions près, les interviewés estimaient que l'italien dominait en nombre, suivi par le français et l'anglais. Seul un patoisant âgé de 39 ans supposait qu'il existait aussi parfois des éléments en francoprovençal :

AO3m39³ : L'italien. Puis, on pourrait dire le français et après l'anglais qui arrive. Quelques fois le patois.

Ce sondé, qui travaille même dans un domaine où la linguistique est d'importance et qui s'engage dans la vie privée pour la promotion du patois, ne se montrait toutefois pas convaincu de vouloir voir plus d'éléments en patois dans le paysage linguistique.

A.M. : Sur la Place Émile Chanoux, il vous manque des langues ou désirez-vous en voir une de plus ou une de moins ?

AO3m39 : Si on décide de vivre sa vie en italien en Vallée d'Aoste, on peut le faire tranquillement. Si on décide de le faire en français, il y a pas mal de choses qui manquent en général, et, si on décide de le faire en patois du point de vue oral ... on pourrait le faire, au niveau de l'écrit, je sais pas, [...] il n'y a rien presque. Mais c'est pas un bon avis peut-être.

Le deuxième patoisant de l'échantillon exprimait des idées encore plus contradictoires quant à la visibilité du francoprovençal dans l'espace public :

- A.M. : Secondo lei, quali sono le lingue più visibili sui cartelli della Piazza Émile Chanoux?
- AO3m66 : Hohohoho, l'italiano sicuramente! E dopo peut-être un peu de français et moins anglais.
- A.M.: Le mancano delle lingue o vuole vederne una di più o di meno sui cartelli ?
- AO3m66 : Non mi manca particolarmente niente. Sono contento dell'italiano, sono contento del francese. Il francoprovenzale lo parlano solo i poveretti perché il francese è della classe, dell'alta borghesia.
- [...]
- A.M. : Quali lingue e dialetti o patois parla con fluidità ?
- AO3m66 : Francese, italiano, un po'latino, e patois certamente, è una cosa che mi piace.

D'une part, le locuteur déclare bien aimer parler le patois, mais de l'autre, il en médite l'emploi parce que, selon lui, c'est un parler d'une basse classe sociale à laquelle il soutient ne pas appartenir. Il n'est pas hors du commun qu'une seule et même attitude linguistique se manifeste dans des remarques de contenu inconciliables ou dans un comportement langagier opposé à l'énoncé (cf. Vandermeeren 2005, 1321; Scherfer 1983, 31s.). Le grand décalage entre les informations données par le sondé plus âgé est probablement dû au fait qu'il a passé sa première socialisation en patois pendant que beaucoup de gens abandonnaient la vie agro-pastorale pour s'orienter vers les centres urbains (cf. Dunoyer 2010, 12), d'où l'italien a obtenu une connotation très positive de modernité et de progrès, tandis que le francoprovençal demeurait attaché à la ruralité. Seulement au fil des décennies après sa naissance, de nombreuses initiatives pour la valorisation du patois ont été démarrées (ibid.) qui pourraient avoir contribué à l'attitude moins négative de l'interviewé quadragénaire appartenant à la génération suivante. Actuellement, les patoisants manquent encore d'une confiance en eux en ce qui concerne l'emploi de la langue dans l'espace public, autant au niveau de l'écrit qu'oralement vis-à-vis d'interlocuteurs non familiers. L'indifférence, voire l'aversion articulée au premier moment en face de l'intervieweuse, disparaît en faveur d'une déclaration d'affection au cours de la conversation. Les réactions spontanées coïncident avec le fait qu'il n'y a pas de graffitis sur la Place ce qui porte à croire que les passants ne se sentent pas heurtés par l'absence du francoprovençal dans le paysage linguistique (cf. Mitschke 2015, 82s.).

5. Réactions à un écrit en francoprovençal inséré dans une photographie

Comme les occurrences réelles en francoprovençal étaient assez rares dans le paysage linguistique de la Place Émile Chanoux, une photographie qui en in-

clut une, ne serait-ce qu'une fausse, a été montrée aux sondés pour faire susciter des réactions à une enseigne bilingue en français et francoprovençal. Afin d'évaluer le degré d'attention qu'un tel écrit attire, les enquêtés n'étaient pas au courant qu'il s'agissait d'une étude linguistique. Au début de l'interview, ils ont été priés de participer à une expérimentation de perception. La première tâche consistait à décrire une photographie d'un magasin prise dans la zone piétonne d'Aoste dont la fig. 5 montre l'extrait principal. Dans une deuxième étape, il était question de découvrir les différences dans une photographie ressemblante (voir fig. 6) à première vue. L'extrait de la deuxième image ci-dessous présente deux modifications, à savoir deux écrits ont été traduits dont celle en haut en francoprovençal. L'inscription « Meison feta l'an 1845 » représente la graphie proposée par une femme septuagénaire originaire de Fénis et résidente à Pollein qui d'abord a refusé d'écrire en patois. Le choix s'est porté sur cette graphie individuelle afin de pouvoir entrer en discussion sur les problèmes d'orthographe du francoprovençal.



Fig. 5 : L'extrait d'une photographie montrant l'entrée d'un magasin



Fig. 6 : Photographie contenant deux écrits modifiés

En général, les participants à l'expérimentation ne prêtaient pas beaucoup d'attention aux langues présentes sur les photographies. Cela ne signifie pas qu'ils ne les aient pas perçues, mais que les informations visuelles restent subconscientes. Le contenu des écrits était plus important que la langue qui le transmettait en sorte que peu de personnes ont remarqué les mots traduits (cf. Mitschke, à paraître). Au total, quatre interviewés sur douze ont repéré la modification qui se trouve en haut de la photo. Parmi ceux, deux jeunes Valdôtains non-patoisants l'ont commentée sans pourtant en avoir indiqué en quoi consistait la différence :

AO2f17 : E poi, questo titolo di questo coso era qualcos'altro.

AO2m18 : Anche quella scritta è diversa, mi sembra.

Seuls les locuteurs de francoprovençal ont précisé cette différence, ils ont lu l'écrit à haute voix et se montraient visiblement heureux voire orgueilleux en prononçant les mots. L'un s'est arrêté sur l'analyse de la graphie qu'il jugeait erronée mais qui néanmoins ne l'empêchait pas de la dénommer « jolie ». L'autre a constaté avec emphase que l'image n'était pas la même en répétant trois fois le mot « no » enchaîné par une question rhétorique à laquelle il a donné la réponse tout de suite lui-même sans pourtant avoir découvert les autres modifications.

AO3m39 : [...] C'est très joli comme tu as écrit le patois « Meison feta l'an 1845 ». Je peux déjà dire que c'est pas en BREL, ce n'est pas la graphie BREL parce que si tu avais utilisé la graphie BREL, il fallait mettre un <z'là, mais c'est, disant, style Cerlogne, style Cerlogne, Chenal / Vautherin.

AO3m66 : È sempre la stessa. ... No, no, no, non è la stessa! Perché non è la stessa ? « Meison feta l'an 1845 ». E di più [sic] ... No, è la stessa, a parte l'indicazione sopra.

L'échantillon de douze personnes ne montrait pas de réactions négatives face à l'écrit en francoprovençal. Les non-patoisants ne remarquaient pas sa présence, ignoraient qu'il s'agissait du patois ou ne trouvaient pas nécessaire de le mentionner tandis que les patoisants paraissaient plutôt contents d'en retrouver une manifestation écrite. Ils n'étaient pas gênés par la graphie individuelle⁴, elle incitait en revanche le quadragénaire à des réflexions métalinguistiques.

6. La promotion du francoprovençal par le biais du paysage linguistique

Le paysage linguistique est un environnement propice à la promotion du patois parce que c'est un cadre dans lequel il est possible de contourner quelques-uns des obstacles mentionnés ci-dessus. En particulier, il vaudrait surtout la peine d'utiliser le francoprovençal dans le domaine de la publicité pour vanter des produits régionaux en exploitant les connotations positives telles que l'authenticité régionale ou l'exotisme du produit, la disponibilité du fournisseur de services, l'intimité dans le rapport avec la clientèle et la richesse en traditions.

Dans la rédaction des enseignes et des panneaux, il est avantageux que la relation entre ceux qui interagissent sur la Place soit indirecte et caractérisée par une distance communicative (dans le sens de Koch/Oesterreicher ²2011), les destinataires et les destinataires des messages ne se connaissent pas ni ne se rencontreront probablement jamais personnellement. L'anonymat des interlocuteurs et l'unidirectionnalité de la communication peuvent encourager l'auteur à être précurseur dans l'utilisation du francoprovençal à l'écrit parce qu'il n'a pas besoin d'expliquer son choix de langue à quiconque. De plus, le médium de l'écriture lui permet de prendre son temps pour écrire afin de maîtriser d'éventuels problèmes de graphie.

Les mêmes conditions avantageuses sont valables pour la lecture des éléments du paysage linguistique. Les passants peuvent lire tranquillement les écrits s'ils ne sont habitués qu'à l'oralité. Le paysage linguistique constitue également un environnement favorable à l'apprentissage linguistique (cf. Cenoz/Gorter 2008). La présence du francoprovençal dans l'espace public offre l'opportunité aux nouveaux patoisants d'approfondir et de pratiquer passivement la langue, parce qu'une compétence moins élevée est suffisante pour comprendre un texte. Il pourrait dépasser la compétence langagière active de certains de mener une conversation, c'est pourquoi les autocollants de l'initiative de l'Assessorat de l'Éducation et de la Culture (voir fig. 7) s'adressent plutôt aux patoisants de bonne compétence à l'oral. L'initiative vise à faciliter d'entrer en contact avec



des locuteurs inconnus, mais elle enrichit aussi légèrement le paysage linguistique d'éléments francoprovençaux en Vallée d'Aoste comme effet secondaire. L'autocollant n'était pourtant aucunement présent au lieu enquêté.

Fig. 7 : Autocollant pour promouvoir l'emploi du francoprovençal⁵

Contrairement aux soucis des auteurs, l'intercompréhension entre les langues romanes permet que les textes ne perdent pas considérablement en profondeur de contenu et qu'ils touchent un vaste groupe cible. De plus, l'augmentation des éléments en francoprovençal pourrait aider à révéler aux concitoyens italiens d'autres régions et aux touristes que l'emploi de la langue minoritaire constitue une partie importante de l'identité valdôtaine. L'ostentation publique d'un patois vivant justifierait également le maintien du statut spécial de la Région.

Une présence plus visible du francoprovençal dans le paysage linguistique pourrait avoir des effets positifs notamment pour les membres mêmes de la communauté linguistique. Le « morcellement » social du groupe causé par la diversité dialectale (cf. Jablonka 1997, 189) se réduirait, car l'emploi sous forme écrite dans l'espace public aiderait les interlocuteurs à surmonter les inhibitions d'adresser la parole aux inconnus en patois. Même s'ils ne communiquaient pas tout de suite en francoprovençal, les occurrences les inciteraient éventuellement à faire du patois le sujet de leurs discussions dans une autre langue. Autant les graphies jugées inappropriées que correctes pourraient faire avancer la discussion autour d'une ou de plusieurs orthographes adéquates et contribuer à sa large acceptation. Les réactions exemplaires suggèrent que l'insertion du francoprovençal dans le paysage linguistique constitue une possibilité réalisable qui puisse mener peu à peu à une attitude plus positive des locuteurs, d'où résultera au fil du temps une vitalité ethnolinguistique renforcée.

NOTES

¹ Cf. <http://www.ethnologue.com/language/frp> [31.10.2015].

² Cf. <http://www.lartisana.vda.it/datapage.asp?id=64&l=2> [31.10.2015].

³ Sigle du sondé indiquant quelques informations sur la situation personnelle : il est question d'un Valdôtain (AO) trilingue (3) masculin (m) de 39 ans (39).

⁴ Ils pourraient avoir pensé que la traduction était issue de la plume de l'intervieweuse, mais au niveau de la graphie ce ne ferait pas beaucoup de différence s'il s'agissait d'une tentative d'écriture d'un patoisant manquant d'expérience ou d'un débutant en langue étrangère. La réaction est toutefois contraire par exemple au comportement rigoureux de quelques Français qui ont l'habitude de réprimander des apprenants du français langue étrangère quand ils commettent une faute de grammaire.

⁵ Source d'image : <http://www.patoisvda.org/gna/index.cfm/no-predzen-patoue.html> [31.10.2015].

BIBLIOGRAPHIE

- BEN-RAFAEL, Eliezer, SHOHAMY, Elana, HASAN AMARA, Muhammad, TRUMPER-HECHT, Nira, « Linguistic landscape as symbolic construction of the public space : The case of Israel », dans : Gorter, Durk (éd.) (2006) : *Linguistic Landscape : A New Approach to Multilingualism*, Clevedon, Multilingual Matters, 2006, p. 7-30.
- CENOZ, Jasone, GORTER, Durk, « The linguistic landscape as an additional source of input in second language acquisition », dans : *IRAL – International Review of Applied Linguistics in Language Teaching*, 46 (3), 2008, p. 267-287.
- DUNOYER, Christiane, *Les nouveaux patoisants en Vallée d'Aoste. De la naissance d'une nouvelle catégorie de locuteurs francoprovençaux à l'intérieur d'une communauté plurilingue en évolution*, Aoste, Musumeci, 2010.
- DUNOYER, Christiane, « Conclusion de notre enquête », dans : *Nouvelles du Centre d'Études Francoprovençales René Willien*, 69, 2014, p. 77-87.
- ETHNOLOGUE : Languages of the world, <http://www.ethnologue.com> [31.10.2015].
- FONDATION ÉMILE CHANOUX, *Sondage linguistique*, <http://www.fondchanoux.org/sondagelinguistiqueq.aspx> [31.10.2015], 2001.
- JABLONKA, Frank, *Frankophonie als Mythos : variationslinguistische Untersuchungen zum Französischen und Italienischen im Aosta-Tal*, Wilhelmsfeld, Egert, 1997.
- JOSSERAND, Jérôme-Frédéric, *Conquête, survie et disparition. Italien, français et francoprovençal en Vallée d'Aoste*, Uppsala, Univ., 2004.
- KOCH, Peter, OESTERREICHER, Wulf, *Gesprochene Sprache in der Romania : Französisch, Italienisch, Spanisch*, Berlin et al., de Gruyter, 2011.
- LANDRY, Rodrigue, BOURHIS, Richard Y., « Linguistic landscape and ethnolinguistic vitality : An empirical study », dans : *Journal of Language and Social Psychology*, 16, 1997, p. 23-49.
- L'ARTISANA – Institut Valdôtain de l'Artisanat de Tradition, <http://www.lartisana.vda.it/> [31.10.2015].
- MARTIN, Jean-Baptiste, « Graphies du francoprovençal : bref état des lieux », dans : Caubet, Dominique/Chaker, Salem/Sibille, Jean (éds.), *Codification des langues de France*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 77-83.

- MITSCHE, Anja, « Le paysage linguistique de la Place Émile Chanoux à Aoste : miroir du plurilinguisme valdôtain ? », dans : *Nouvelles du Centre d'Études Francoprovençales René Willien*, 72, 2015, p. 77-102.
- MITSCHE, Anja, « A psychological approach to the responses of passers-by to the linguistic landscape. A study in the city of Aosta (Italy) », (à paraître).
- REH, Mechthild, « Multilingual writing : A reader-oriented typology – with examples from Lira Municipality (Uganda) », dans : *International journal of the sociology of language*, 170, 2004, p. 1-41.
- SCHERFER, Peter, *Untersuchungen zum Sprachbewußtsein der Patois-Sprecher in der Franche-Comté*, Tübingen, Narr, 1983.
- SPOLSKY, Bernard, COOPER, Robert L., *The languages of Jerusalem*, Oxford, Clarendon, 1991.
- SPOLSKY, Bernard, « Prolegomena to a sociolinguistic theory of public signage », dans : Shohamy, Elana/Gortler, Durk (éds.), *Linguistic Landscape : Expanding the Scenery*, New York, Routledge, 2009, p. 25-39.
- STICH, Dominique, *Parlons Francoprovençal : une langue méconnue*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- STICH, Dominique, *Dictionnaire francoprovençal / français et français / francoprovençal*, Thonon-les-Bains, Le Carré, 2003.
- TUAILLON, Gaston, « Une orthographe pour le patois ? », dans : *Nouvelles du Centre d'Études Francoprovençales René Willien*, 49, 2004, p. 7-10.
- VANDERMEEREN, Sonja, « Research on Language Attitudes », dans : Ammon, Ulrich/Dittmar, Norbert/Mattheier, Klaus J. (éds.), *Sociolinguistics. An international handbook of the science of language and society*, vol. 2, Berlin/New York, de Gruyter, 2005, p. 1318-1332.

Expériences d'écriture du francoprovençal en Piémont

continuité et originalité au regard de la réalité occitane

Paolo Benedetto Mas et Aline Pons¹

1. Prémisse théorique

Dans la contribution présente, nous avons choisi de porter notre attention sur les textes écrits par les guichets linguistiques pour le francoprovençal. Un tel choix est motivé d'un côté par notre intérêt pour les effets des actions de tutelle sur la langue, de l'autre par l'importance déterminante que l'écriture assume dans les parcours de standardisation objets de ce colloque.

Concernant l'intérêt linguistique, l'écriture contraint à une telle systématisme « della forma linguistica consegnata alla grafia [...] da imporsi poi anche alla concezione della lingua parlata » (Cardona 1990 [1985] : 187). Si le francoprovençal en Piémont peut être considéré comme une langue éminemment orale, il faut d'emblée préciser qu'il n'est pas parlé par des personnes porteuses d'une culture orale primaire², puisque l'on présume que tous les parlants disposent d'un degré plus ou moins avancé d'alphabétisation dans la langue nationale (éventuellement aussi dans d'autres langues standard).



Quant aux répercussions sur la standardisation, « le passage au graphique provoque sans nul doute une avancée conceptionnelle nettement plus forte en direction de la distance [...] et favorise la standardisation et l'élaboration dans une mesure inimaginable autrement » (Koch/Oesterreicher 2003 : 2586).

Cette dernière citation nous permet d'introduire l'importante distinction, qui est à la base du modèle théorique proposé par Koch et Oesterreicher, entre la *Konzeption*, l'organisation structurelle (parlée ou écrite) d'un texte³ et le *Medium*, la réalisation graphique ou phonique d'un message. Tous les textes analysés sont disponibles à travers le *Medium* graphique, mais leur *Konzeption* n'est pas toujours assignable à la catégorie de l'"écrit" : cette contribution se veut être un exercice de positionnement des textes produits par les guichets linguistiques piémontais tout au long du *continuum* qui s'étend entre les deux pôles de l'immédiateté communicative (parlé) et de la distance communicative (écrit), en évaluant le degré d'adhérence du moyen graphique à la conception scripturale. Pour citer deux exemples opposés, la transcription de textes oraux pourra représenter un cas de "parlé-graphique" (Berruto 2012 : 56) puisqu'il s'agit de la reproduction (plus ou moins fidèle) d'un message codifié dans l'immédiat communicatif, tandis qu'un texte poétique sera vu comme cas prototypique d'"écrit-graphique", car il pré-suppose une élaboration très raffinée du texte, et de ce fait une attention à des éléments visibles non traduisibles sur le plan acoustique (tels que les espaces et passages à la ligne) impliquant une distance communicative entre l'émission et la réception du message.

2. Les guichets linguistiques en Piémont

Comme nous le savons, la Loi nationale n. 482 de 1999 dénommée « Norme in materia di tutela delle minoranze linguistiche storiche » a offert, entre autres choses, la possibilité d'instituer lesdits « guichets linguistiques » (même s'ils ne sont pas directement mentionnés dans la loi). Ce n'est qu'avec le règlement d'application de mai 2011 et les lois régionales successives (celle du Piémont remonte à 2009), que les guichets ont assumé un rôle, à bien des égards central, dans les politiques de tutelle des minorités linguistiques. Selon la Loi, leur tâche consiste à répondre « alle richieste del pubblico usando la lingua ammessa a tutela » (Loi 482/99, art. 9). Les modalités initialement prévues sont la rédaction et la traduction d'actes administratifs afin de constituer un « punto di contatto tra la popolazione parlante la lingua minoritaria e la pubblica amministrazione » (Circulaire Administrations Locales 02/2014, paragraphe 1.4). Au fil du temps, la charge purement administrative passe au second plan : en effet, les règlements d'application successifs et les circulaires ne fournissent pas d'instructions détaillées sur les fonctions, les activités et les modalités de travail des guichets, de même qu'ils ne fournissent aucune indication sur la typologie de langue à employer ou sur les graphies possibles à adopter. La finalité générale proposée par la Loi, c'est-à-dire se mettre « al servizio » de qui parle la langue minoritaire, a été par la suite déclinée sur différents modes. Ainsi, les guichets linguistiques ont-ils été

amenés à s'occuper également, selon les cas, de promotion touristique, de toponomastique, d'éducation scolaire, en les éloignant, de fait, d'une fonction exclusivement adressée aux parlants actifs d'une variété de la langue minoritaire. Le choix de considérer les textes produits par les guichets linguistiques, au-delà de leur fonctionnalité effective ou des résultats obtenus, est motivé par le fait que ces guichets représentent le lieu « officiel », choisi par le législateur, où les langues minoritaires peuvent être utilisées sous forme écrite ou orale.

3. Les guichets linguistiques pour le francoprovençal

Les guichets pour le francoprovençal en Piémont sont en service depuis 2005 et ont produit depuis lors des textes par centaines ; en 2014, sur le territoire piémontais, cinq guichets ont été activés avec pour siège Carema, Locana, Ceres, Giaglione et Giaveno.

Il faut d'abord préciser que la gestion de ces guichets est à ce jour confiée à une seule association (*Chambra d'Òc* opérant de manière prioritaire dans le domaine occitan, mais aussi active, depuis quelques années, pour d'autres minorités linguistiques) et que la quasi totalité des textes est consultable sur le site de l'association. Cela signifie, d'une part, que certains choix généraux sur le type d'activité des guichets sont effectués par l'association, et d'autre part, que les destinataires des textes vont, potentiellement, bien au-delà des seuls parlants en langue minoritaire qui résident dans une des communes de minorité francoprovençale.

Les variétés diatopiques de langue avec lesquelles les textes sont écrits apparaissent suffisamment reconnaissables à l'extérieur dans la mesure où chaque auteur utilise, non sans une certaine cohérence, une seule variété (il s'agit en général de sa propre variété ou de celle qu'il connaît le mieux). En outre, les graphies choisies sont ladite graphie Genre (adaptation aux parlers francoprovençaux du Piémont de la graphie *concordata* ou de l'*Escolo dóu Po* utilisée en domaine occitan) et celle élaborée en Vallée d'Aoste par le BREL (Bureau régional ethnologie et linguistique)⁴. L'absence d'une *koiné* supralocale, le faible contact linguistique entre les différents patois et leur importante fragmentation interne tout comme l'usage de système d'écriture de type phonématique facilitent l'identification de la provenance géographique des textes et le maintien substantiel de la variété diatopique.

4. Les textes des guichets francoprovençaux en Piémont

Dans le *corpus* analysé, les variétés majoritairement présentes sont celles des vallées de Lanzo (Mezzenile) et du Val de Suse (en particulier Giaglione et Novalesa). Toutefois, il n'est pas rare de trouver des textes écrits dans les variétés des communes que la Loi de tutelle 482/99 considère comme francoprovençales mais qui sont en fait linguistiquement étrangères à l'aire gallo-romane, comme les parlers de Corio ou Lanzo Torinese.

En tentant de situer les textes produits par les guichets sur l'axe de la *Konzeption*, suivant le modèle de Koch/Oesterreicher, on note une prévalence de textes pensés et conçus comme écrits. Cette catégorie inclut les textes de caractère encyclopédique, les cours de langue, les comptes-rendus d'événements et initiatives, les articles de journaux et les traductions. On trouve un nombre moins élevé de textes "conceptionnellement" oraux réalisés à travers le *medium* graphique, comme transcriptions de parlé ou d'entretiens. De plus, dans de nombreux cas, le processus de construction du texte n'est ni clair ni explicite, conduisant à se demander dans quelle langue de départ il a été rédigé.

Tous les textes considérés dans l'analyse présentent une version italienne accolée qui est le plus souvent une traduction, ou mieux, la version de départ du texte en langue minoritaire ; c'est précisément à partir d'une telle confrontation qu'il sera possible de faire certaines considérations sur les choix linguistiques effectués par les opérateurs. Dans la majeure partie des cas, les deux versions ne diffèrent pas, présentant aussi bien la même structure de phrase que des choix lexicaux et syntaxiques identiques. Le modèle de référence, comme dans l'exemple suivant, tiré d'un texte dans la variété de Mezzenile, semble être l'italien écrit :

FRANCOPROVENÇAL (MEZZENILE)	ITALIEN
<i>Nà da la souvrappouzisiouùn doou lètìn sul lènguë deuscouruë dal poupoulasion cou sount istaië oucoupaië da li roumën, lou francoprouvènsal ou i eu trache doou chéltico deuscouru dal tribù galiquë, trasë cou's treuvount più ëd out ëunt la toponomastica.</i>	Nato dalla sovrapposizione del latino alla lingua parlata dalle popolazioni che subirono l'occupazione dei Romani, il francoprovenzale ha conservato traccia del celtico parlato dalle tribù galliche, traccia che ricorre con una certa frequenza soprattutto nella toponomastica.

Dans ce paragraphe, plusieurs éléments typiques de l'écrit sont observables tels que la construction hypotaxique de la phrase, l'usage de la subordonnée implicite initiale, la reprise anaphorique de « *trache/trasë* ». Le registre du texte est à n'en pas douter orienté vers le pôle élevé de l'axe diaphasique (bien que certains éléments, comme l'approximation dans l'usage de la convention graphique, dénotent le contraire).

À côté de ces traits, on relève pourtant des tentatives de distanciation entre les deux versions, où le francoprovençal simplifie certains syntagmes complexes en les rapprochant de l'oralité comme *cou sount istaië oucoupaië* « che sono state occupate » ou *trasë cou's treuvount più ëd out* « tracce che si trovano più che altro ».

Un autre exemple tiré d'un texte dans la variété de Novalesa⁵ montre que la structure de la phrase est parfaitement calquée sur celle de l'italien avec l'usage des mêmes stratégies syntaxiques comme les incisives et les structures elliptiques.

FRANCOPROVENÇAL (NOVALESA)	ITALIEN
<i>In itineréro guidà a de tsòntre-martsour anté que, a tsaque arèta i s'ampreunt e i se tsònte ina tshon, in cours de formashon itinerèinta desù la lènga e la culteura francoprovensala.</i>	Un percorso guidato da cantori-camminatori dove, ad ogni sosta si impara e si canta una canzone, un corso di formazione itinerante sulla lingua e cultura francoprovenzale.

Toutefois, à côté de ce modèle conceptionnellement écrit on trouve, de manière occasionnelle, des éléments qui distinguent le texte italien de celui en langue minoritaire, avec le rapprochement du francoprovençal de son *status* de langue principalement orale. L'ajout de certaines expressions familières absentes de la version italienne est en ce sens exemplaire⁶.

FRANCOPROVENÇAL (MEZZENILE)	ITALIEN
<i>tra eun couart d'aura dèou estri a l'apountameunt prètchiza 'me na moustra!</i>	tra un quarto d'ora devo essere all'appuntamento!

Et encore, la transposition en patois d'expressions connotées dans un sens informel déjà en italien (même si « in un amen » pour signifier « dans un instant » est présent dans l'un et l'autre code) :

FRANCOPROVENÇAL (MEZZENILE)	ITALIEN
<i>Parèi eun la fa eud di amen</i>	Così in un batter d'occhio

Ce type d'insertions est toutefois minoritaire à l'intérieur du *corpus* et relégué à des textes de caractères principalement informel comme les comptes-rendus d'expériences ou les récits.

Un aspect caractéristique de la langue de ces textes est la faible variabilité : les parlers francoprovençaux du Piémont, à l'instar de la plupart des langues minoritaires, présentent un haut degré d'interférence avec les autres codes du répertoire. Néanmoins, même dans le parlé transcrit, rares sont les phénomènes de contact avec le piémontais, souvent considéré comme code "menaçant" pour les variétés francoprovençales. En effet, les emprunts lexicaux sont peu fréquents (comme *chita* « petite » au lieu de la forme plus conservatrice *quitiva*), tandis qu'on note une absence presque totale d'interférences phonétiques ou morphologiques, présentes dans la langue orale, mais normalisées dans la transcription graphique (comme la réalisation piémontisante – ou italianisante – de certains phonèmes tels que la dentale intervocalique typique du Val de Suse [ð], réalisé comme [r]).

Pour évaluer l'immédiateté ou la distance communicative dans un texte, les choix lexicaux constituent un autre élément utile. Dans les textes en question, les néologismes formés de matériel endémique sont substantiellement absents (deux exceptions peuvent être les termes *amasadzo* pour « lieu de rencontre »

et *teilaranhi* pour « internet »). Rares sont également les calques structurels de composition *ex novo* (c'est le cas de *denà do sacapòn* « pique-nique » et *coditche dla vii* « code de la route » même si le second n'est que partiel). Parmi les procédés de formation du lexique, ces derniers sont moins utilisés par les parlants dans les situations communicatives peu contrôlées car ils présupposent un degré majeur de réflexion (méta)linguistique. Néanmoins, l'absence de tels processus ne modifie guère l'orientation vers le conceptionnellement écrit des susdits textes. Les formes calquant des structures ou phraséologies typiques de l'italien écrit en sont l'exemple : *eun-tineneunt eun considèrasioun*, « en tenant en considération », *mèno sougéta* « moins sujette », *liqi diouretic* « léger diurétique », *la pasaia atività minèraria* « l'activité minière passée », *gro proubabilè n'èrpreiza* « une reprise très probable », *la peurdua peuroquial* « la paroisse perdue ». Dans ces cas, des phénomènes comme l'ordre marqué des mots (par exemple la position prénominale de l'adjectif qualificatif) sont des traits assimilables à un registre formel écrit de l'italien. La construction artificielle de ces syntagmes indique qu'il s'agit d'une élaboration textuelle fortement tributaire de l'italien.

Derrière cette typologie de textes dont le modèle est l'italien car pensés conceptionnellement comme écrits, on relève l'intention d'utiliser le francoprovençal « de façon forcée » autrement dit dans des domaines inhabituels et à forte valeur symbolique, comme l'observe Blanchet (2004 : 23) pour le provençal.

L'écriture du francoprovençal, code à prédominance orale et, pour le moins en Piémont, « *lingua in pericolo e in declino* » (Regis/Rivoira, 2014 : 46) est une stratégie de planification linguistique qui « *accetta la riduzione degli ambiti tradizionali, ma crea e promuove nel contempo nuovi ambiti* » (Berruto, 2007 : 138) dans un choix orienté, surtout, vers le renforcement des politiques de *corpus planning*, politiques évidemment indissociables des mesures relatives au *status planning*.

Les textes analysés présentent souvent des caractéristiques homogènes : en effet, partant d'un texte italien traduit on arrive à un système linguistique très italianisé tant dans le lexique que dans les structures et, pour bien des aspects, également accessible à un italoophone⁷. Cet aspect dénote un élargissement des domaines d'usage du francoprovençal, mais surtout une transformation du comportement à l'égard du code minoritaire que l'on souhaiterait voir érigé en concurrent potentiel de l'italien.

5. Les déclarations des opérateurs des guichets

De tels exemples semblent laisser émerger la langue dans laquelle le texte a été originellement conçu, constituant ainsi un critère ultérieur à considérer dans l'analyse des textes écrits en langue minoritaire. En ce sens, à travers un questionnaire télématique que nous avons proposé aux opérateurs des guichets linguistiques⁸, nous avons décidé d'examiner dans quelle mesure les textes produits par ces mêmes opérateurs étaient des compositions originales, des traductions de

passages écrits dans d'autres langues ou des transcriptions de parlé. Nous reportons ci-dessous les réponses fournies par les opérateurs pour le francoprovençal (l'enquête s'étendait à tous les opérateurs des guichets linguistiques piémontais). Pour chaque question ceux-ci pouvaient livrer une réponse au choix entre « mai » (jamais), « quasi mai » (presque jamais), « talvolta » (parfois), « di frequente » (fréquemment), « molto spesso » (très souvent).

	Nella tua attività di Sportello ti capita di scrivere in lingua minoritaria?	Nel 2014 ti è capitato di scrivere testi originali?	Nel 2014 ti è capitato di fare delle traduzioni?	Nel 2014 ti è capitato di trascrivere del parlato?
CAREMA	molto spesso	mai	mai	molto spesso
LOCANA	di frequente	talvolta	quasi mai	talvolta
VALLI DI LANZO	molto spesso	mai	mai	molto spesso
GIAGLIONE	molto spesso	di frequente	di frequente	talvolta
GIAGLIONE	molto spesso	molto spesso	molto spesso	molto spesso
GIAGLIONE	talvolta	quasi mai	talvolta	talvolta
GIAVENO	quasi mai	mai	mai	di frequente
Valeur moyenne	di frequente	quasi mai	quasi mai	di frequente

Les résultats des autodéclarations (relatives à la seule année 2014) révèlent comment, même dans le cadre d'une activité scripturale plutôt intense, la majeure partie des textes produits dérivent de la transcription de discours oraux. En revanche, les opérateurs des guichets ne composent des textes originaux ou ne traduisent des passages à partir d'autres langues que de manière sporadique. Il faut noter l'écart séparant ces déclarations des textes publiés en ligne (de 2005 à 2015) sur le site de l'association *Chambra d'Òc*. En effet, ces derniers semblent être tout au plus des traductions de l'italien ou des textes originaux : les transcriptions de parlé, qui d'un point de vue diaphasique relèvent d'un registre plus bas, sont probablement utilisées à des fins liées davantage à la conservation et moins à la promotion de la langue, ce qui explique qu'elle ne trouve pas d'espace sur le site.

6. Continuité et originalité par rapport à la réalité occitane

Il semble intéressant, à ce stade de l'exposition, de tenter une rapide confrontation avec la production scripturale voisine des guichets linguistiques pour la langue occitane, production dont la gamme de solutions est plus ample.

Partant du pôle de l'immédiat communicatif, nous pouvons citer des textes recueillis sur le site *coltivareparole.it* dont s'occupent les guichets linguistiques de Pomaretto et de Roure⁹ : fdans la plupart des cas, il s'agit de transcriptions de passages parlés, parfois accompagnées de l'enregistrement de l'entretien duquel ils sont tirés.

PARLÉ	TRANS/(É)CRIT
maə: ... la sə 'sap:ɔ ... la sə pər'parɔ lu tərəŋ ... la s ən'dryd:ʒo e ke e pøʝ la sə sə'meno pusibil'mənt 'raro ... pər'ke pi i l e 'raro e pi i veŋ 'bɛ:lo	La sè sappo, la sè prèparo lou tərèn, la s'èndrujjo, e peui la sè sèmèno pousibilmènt rar, pèrqué pi l'è rar e pi i vèn bèllo

Dans les cas, également, où l'audio de l'enregistrement rend explicite l'adhérence du texte écrit à un passage de parlé, on peut remarquer certains éléments qui se distancient de la réalisation orale, dus en partie seulement à l'usage d'une graphie phonématique et non phonétique. Par rapport à l'oralité, en effet, les hésitations et les interjections disparaissent afin de rendre le texte exploitable aussi dans la version écrite, alors que l'accord est recherché et que s'ajoutent certains éléments graphiques utiles pour distinguer les voyelles sur la base de leur fonction grammaticale¹⁰.

Dans une position intermédiaire entre le pôle de l'immédiateté et celui de la distance, nous pourrions situer deux autres textes, l'un, signé par l'opérateur de Prigelato, tiré de la revue « La Beidana¹¹ », l'autre des « Nòvas d'Occitània¹² ».

Une première différence évidente, suggérant de situer le texte de « La Beidana » dans une position plus proche de l'immédiateté par rapport au texte des « Nòvas » réside dans le choix de la graphie. Dans le premier cas, l'auteur recourt à la graphie dite *concordata*, (correspondant en substance à la graphie Genre) avec l'ajout de certaines subtilités de notation phonétique. En revanche, dans le second cas, c'est la graphie dite *normalizzata* qui est employée, c'est-à-dire une adaptation à l'occitan alpin de la graphie classique, promue par l'*Institut d'Estudis Occitans* de Toulouse, qui recherche l'unité diasystémique en proposant des solutions orientées dans un sens étymologique. Mais l'adhérence à la conception orale ne se limite pas, dans le cas du texte de Prigelato, au choix d'une graphie qui restitue les spécificités de la variété locale : certains solutions renvoient à des stylèmes que l'on pourrait rattacher à la narration orale, comme l'interrogative narrative¹³ (*Perqué? Perqué la vòv eun vèlh ommè*) ou le redoublement expressif (*talhòv vit vit*¹⁴ : le redoublement de l'adjectif est aussi une des modalités à travers lesquelles le parler de Prigelato forme le superlatif absolu¹⁵). Le texte tiré des « Nòvas » est probablement une traduction (il l'est de façon déclarée au moins concernant les citations littérales) du texte italien accolé. L'impression est celle d'un texte conceptionnellement né dans la dimension de la distance communicative, qui fait sienne la syntaxe de la prose italienne sans y insérer d'éléments profondément dialectaux qui garantiraient une meilleure adhérence au parlé (avec quelques exceptions, par exemple « En fin finala » pour « enfin »). En ce sens nous citons certains calques de structures syntaxiques italiennes, comme *Autre que baptis de plàstica* « altro che scivoli di plastica » et son *mai d'un* « sono più di uno ». Les trois exemples cités suggèrent une plus grande variation sur l'axe de la diaphasie quant aux textes produits par les guichets linguistiques pour l'occitan : d'une part, on se rapproche du pôle de l'immédiateté communicative, avec une visibilité majeure des textes qui dérivent de transcription de parlé, de l'autre

l'adoption d'une graphie normalisée et la présence d'un dictionnaire d'aire pour l'illustrer) distancient les textes écrits des variétés parlées localement.

7. Conclusions

Le modèle théorique de Koch et Oesterreicher qui nous a servi de référence pour l'analyse des textes produits par les guichets linguistiques a été conçu en vue de décrire la variation diaphasique intralinguistique. Pour l'étude des textes produits en langue minoritaire, il serait sans doute utile de se demander si la *Konzeption* du texte advient directement en langue minoritaire ou si, en revanche, il y a une médiation de la langue-toit (en particulier de la langue qui offre une coiffure sociale, en tant que langue des institutions et de l'enseignement, suivant la définition proposée par Regis 2013 : 161). Si dans le cas de transcriptions de passages de parlé une telle médiation se borne aux phénomènes normaux de contact linguistique présents dans des répertoires complexes (comme ceux des vallées du Piémont occidental), de nombreux textes qui se positionnent vers le pôle de la distance communicative puisent dans des structures de la langue italienne, quand il ne s'agit pas de véritables traductions littérales.

En conclusion, nous pourrions rappeler que, historiquement (pourrions-nous dire "naturellement" ?), le processus ayant conduit les langues à développer un système complet d'écriture, capable d'avoir une incidence sur la réflexion métalinguistique et sur la structure profonde de la langue même, a requis de longues périodes "d'adaptation et acceptation"¹⁶. Le cas du francoprovençal en Piémont représente, selon nous, un intérêt majeur : en effet, à la suite des politiques de tutelle, le nombre de textes écrits s'est accru très rapidement, mais la *Konzeption* "écrite" de ces textes apparaît plutôt dépendante de l'italien. Tandis que le passage de l'oral à l'écrit semble s'être accompli essentiellement au niveau médial, pour ce qui touche aux niveaux plus formels de la diaphasie, la langue minoritaire présente encore un degré élevé d'hétéronomie, tant sur le plan de la phraséologie que sur celui de la création lexicale. À la charnière des niveaux médial et conceptionnel, le choix de la graphie se révèle significatif : comme on l'a vu pour le cas de l'occitan, celle-ci détermine aussi une orientation tendancielle à l'égard de l'un ou l'autre pôle.

NOTES

¹ Bien que cette contribution soit le fruit d'une réflexion commune, les paragraphes 1, 5, 6 et 7 sont à attribuer à Aline Pons, les paragraphes 2, 3 et 4 à Paolo Benedetto Mas.

² Voir à ce propos Ong 2014 [1982] : 48, 51, 59-75.

³ La terminologie italienne est tirée de Berruto 2005 : 141 et 2012 : 53-57.

⁴ Pour une vue d'ensemble sur les systèmes d'écriture utilisés en aire occitane et francoprovençale, voir Regis/Rivoira (à paraître en 2016).

⁵ <http://www.chambradoc.it/eventiEPubblicazioni/Tsantan-tsamin-ndash-Canta-in-cammino.page>

⁶ <http://www.chambradoc.it/testimonianzeOrcoESOana/quandoIlVetroEraUnopera-Darte.page>

⁷ Une situation semblable est décrite par Cini/Ferrier (2005).

⁸ Pour une discussion concernant la méthodologie d'enquête et une exposition des résultats relevés, voir Benedetto Mas/Pons (à paraître).

⁹ <http://coltivareparole.it/2013/10/17/rape-navets/>

¹⁰ Dans la grammaire de référence de l'aire il est d'ailleurs signalé que « le vocali dei pronomi personali atoni che [...] presentano l'allungamento, sono spesso pronunciate brevi » (Pons/Genre 1997 : XVI).

¹¹ De Villa Palù (2013).

¹² Anghilante (2015).

¹³ Procédure à laquelle on recourt fréquemment dans les fables, voir Serianni (1988, XIII : 13).

¹⁴ Même si fréquent dans le *baby talk* et dans le domaine rhétorique (De Sanctis, 2011), le redoublement est également attesté en prose et en poésie (Serianni, 1988, V : 74).

¹⁵ Blanc et Alii (2003 : 24).

¹⁶ Voir à nouveau Ong (2014 : 146 et suiv.).

BIBLIOGRAPHIE

ANGHILANTE, E., *Il bosco e le corde, attività psicomotorie per i bambini. Lo bòsc e le còrdas, activitas psicomotòrias per las mainaas*, in: « Nòvas d'Occitània », 148, disponible online [<http://www.chambradoc.it/NovasN148Setembre2015.page?docId=19334>], 2015.

BENEDETTO MAS, P., PONS, A., *Come scrivono gli sportelli linguistici in Piemonte*, in: AA. VV. (acd), *Perché scrivere? motivazioni, scelte, risultati*. Atti del Convegno (Olomouc, 27-28/03/2015), Franco Cesati, Firenze, (à paraître).

BERRUTO, G., *Sulla vitalità sociolinguistica del dialetto, oggi*, in RAIMONDI, G./REVELLI, L. (acd), *La dialectologie aujourd'hui*, Edizioni Dell'Orso, Alessandria, 2007, pp. 133-148.

BERRUTO, G., *Italiano parlato e comunicazione mediata dal computer*, in: HÖLKER, K./MAASS Chr. (acd), *Aspetti dell'italiano parlato*, Lit Verlag, Münster, 2005, pp. 137-156.

- BERRUTO, G., *Sociolinguistica dell'italiano contemporaneo. Nuova edizione*, Carocci, Roma, 2012.
- BLANC, U. et Alii, *Prontuario Morfologico della parlata occitano provenzale alpina di Pragelato*, Alzani, Pinerolo, 2003.
- BLANCHET, Ph., *Distanciation et rapprochements en contexte diglossique : calques, emprunts, interférences, alternances...*, in: CHAMPRÉTAVY, R. (acd), *Diglossie et interférences linguistiques : néologisme, emprunts, calques*. Actes de la Conférence (Saint Nicolas, 17-18/12/2005), Région Autonome de la Vallée d'Aoste, Aosta, 2005, pp. 19-26.
- CARDONA, G.R., *I percorsi della scrittura. Aspetti conoscitivi di uno strumento di comunicazione*, in IDEM, *I linguaggi del sapere*, a cura di BOLOGNA C., Laterza, Roma-Bari, 1990 [1985].
- CINI, M., FERRIER, C., *La neologia nelle lingue minoritarie del Piemonte. Alcune riflessioni sulle scelte dei parlanti nel rapporto fra lingua e patois*, in: CHAMPRÉTAVY, R. (acd), *Diglossie et interférences linguistiques : néologisme, emprunts, calques*. Actes de la Conférence (Saint Nicolas, 17-18/12/2005), Région Autonome de la Vallée d'Aoste, Aosta, 2005, pp. 101-115.
- DE SANCTIS, C., *Reduplicazione espressiva*, in SIMONE, R. (dir.), *Enciclopedia dell'italiano*, Treccani, disponibile online [http://www.treccani.it/enciclopedia/reduplicazione-espressiva_\(Enciclopedia_dell'Italiano\)/](http://www.treccani.it/enciclopedia/reduplicazione-espressiva_(Enciclopedia_dell'Italiano)/), 2011.
- DE VILLA PALÙ, L., *Dónt iz-î anà 's ficô 'l dzampìa?*, in: « la Beidana », 77, 2013, pp. 73-75.
- KOCH, P., OESTERREICHER W., *Comparaison historique de l'architecture des langues romanes*, in ERNST G. et alii (acd), *Histoire linguistique de la Romania*, Berlin-New York, De Gruyter, 3, 2003.
- ONG, W.J., *Oralità e scrittura*, Il Mulino, Bologna [ed. or. *Orality and Literacy: The Technologizing of the World*, London-New York, Methuen, 1982], 2014.
- PONS, T.G., GENRE, A., *Dizionario del dialetto occitano della val Germanasca*, Edizioni Dell'Orso, Alessandria, 1997.
- REGIS, R., *Può un dialetto essere standard?*, in: « Vox Romanica », 72, 2013, pp. 151-169.
- REGIS, R., RIVOIRA, M., *Indizi di vitalità: le minoranze linguistiche storiche in Piemonte*, in: PORCELLANA, V./DIÉMOZ, F., *Minoranze in mutamento. Etnicità, lingue e processi demografici nelle valli alpine italiane*, Edizioni dell'Orso, Alessandria, 2014, pp. 17-52.
- REGIS, R., RIVOIRA, M., *Ortografie e lingue tetto : qualche appunto*, in: « L'Italia Dialettale », 77, (à paraître [2016]).
- SERIANNI, L., *Grammatica italiana. Italiano comune e lingua letteraria, suoni, forme costrutti*, Torino, UTET, 1988.

Signe des temps ou chant du cygne?

Entre enjeux de représentations et de graphie : la revitalisation du francoprovençal bressan au miroir de la presse régionale

Manuel Meune



Sauf cas rarissimes, la transmission familiale des parlers locaux a cessé en Bresse et les locuteurs natifs nés après les années 1930 sont très peu nombreux. Pourtant, tandis que la disparition de ces parlers était considérée comme inéluctable, l'idée de leur possible revitalisation s'est fait jour dans les années 2000. Cet intérêt est-il un signe des temps, annonçant une embellie dans une France qui valoriserait enfin son plurilinguisme, et dans un monde qui prend la mesure de la disparition fulgurante de la diversité linguistique ? Ou est-il un chant du cygne avant une extinction imminente ?

La presse régionale s'est fait l'écho de cette évolution, et pour comprendre comment s'opère (ou non) le passage de témoin entre locuteurs et néo-locuteurs, il est utile de répertorier les représentations linguistiques qui y apparaissent, s'agissant de l'image même de la langue, de son histoire et de sa géographie, mais aussi de la façon de l'écrire. La brève analyse de discours que nous proposons ici n'abordera toutefois pas la question de la représentativité de la presse ; on ne pourra pas toujours établir une distinction entre les opinions de personnes à qui un organe de presse donne la parole et les prises de position qui engagent la rédaction. Précisons que si, en tant que traducteur, nous avons parfois vu nos propos repris par les journaux bressans, ce qui peut apparaître aujourd'hui comme un manque de distance nous a aussi permis de comprendre 'de l'intérieur' certaines interactions entre journalistes et chercheurs. Néanmoins, sans entrer dans des considérations sur la complexité de ces dernières, nous nous bornerons dans le présent article à mesurer la prégnance de certains discours et représentations dans la presse – ou au moins à repérer leur présence.

En Bresse comme ailleurs, les locuteurs préfèrent au glottonyme 'franco(-) provençal' (FP) le mot 'patois'. Or, ce dernier terme, qui n'a guère d'équivalent dans d'autres langues européennes, reste souvent connoté négativement (en tout cas chez les non-locuteurs), tant il semble porter en lui le programme

de sa propre disparition. Dans l’imaginaire, un patois reste appelé à périr. En ce sens, l’éventuelle revitalisation du patois passe par un travail sur les représentations, afin de lutter contre l’intériorisation de la dévalorisation du parler vernaculaire. Et la presse, en reflétant ou relayant la parole de certains patoisants actifs ou de spécialistes plus ou moins militants, peut jouer un rôle crucial. Depuis que les ‘fêtes des patois’ trinationales ont trouvé leur rythme de croisière et que de nouveaux amoureux du FP cherchent à élargir la conscience (méta)linguistique des locuteurs et de la population en général, la référence au domaine FP va de pair avec la comparaison plus ou moins directe du cas de la Bresse avec celui d’autres régions. Au-delà de certaines perceptions traditionnelles (axées depuis le 19^e siècle sur une vision de la langue comme patrimoine à ‘muséifier’ à mesure que disparaissent les locuteurs natifs), dans quelle mesure la presse bressane propose-t-elle un discours plus ‘moderne’ (axé sur la transmission de compétences linguistiques même en l’absence de locuteurs natifs), ou encore un discours de type ‘pan-FP’ (voire ‘arpitaniste’) débordant le cadre de la Bresse ?

En dehors d’initiatives ponctuelles, la présence du bressan à l’école reste ‘impensable’ – en l’absence de volonté politique et de demande sociale, d’enseignants formés et de matériel didactique. Et les enjeux liés à la graphie, sans être essentiels pour l’initiation scolaire au patois (qui peut être fondée sur l’oral), restent complexes. La graphie la plus fréquente en Bresse est celle de Conflans, mais il subsiste d’autres normes microterritoriales (pour Manziat, v. PR 2006.7.21). En l’absence de norme commune bressane, la question se pose de savoir s’il serait opportun de créer une nouvelle norme (mais qui serait en mesure de le faire ?) ou de privilégier une variante existante, ou encore de promouvoir directement une graphie supradialectale – même contestée, comme l’est l’orthographe de référence dite ORB. Dans une période charnière où s’éteignent les locuteurs natifs, cette dernière option est-elle souhaitable ? Choisir une norme pour toute la zone FP (si tant est que cela soit praticable) signifie-t-il qu’on ‘sacrifie’ symboliquement les derniers ‘vrais patoisants’ et qu’on manque d’égard pour le travail accompli par des associations qui ont cherché à sauvegarder la langue séculaire ? Ou peut-on, comme le réclament souvent les promoteurs d’une graphie pan-FP, faire coexister cette dernière avec les graphies traditionnelles, pour à la fois respecter le travail passé et penser aux (futurs) néo-locuteurs dont la conscience linguistique sera plus supralocale – qui ne parleront plus la même langue que les anciens, mais qui auront la possibilité d’accéder à des documents d’autres régions dès lors que ceux-ci seront transcrits dans la nouvelle graphie ?

Si nous posons ces questions, ce n’est pas parce que la presse les évoque toutes en détail, mais plutôt pour camper le décor et mieux prendre la mesure des divers discours en présence. À l’aide d’un corpus de 197 textes, nous aborderons principalement les questions suivantes :

- 1) la fréquence de divers glottonymes (‘patois’, ‘parler’, ‘franco(-)provençal’ – avec ou sans tiret –, ‘arpitan’) ainsi que le champ sémantique auquel ils sont associés ;

- 2) la visibilité du patois (présence de certains termes, citations, explicitations) ;
- 3) les représentations du patois et de sa conservation, de sa transmission (par l'oral ou l'écrit) et de sa revitalisation, que ces représentations soient héritées d'une tradition folklorisante ou qu'elles aient été modelées par des 'spécialistes'. Universitaires ou non, ces derniers tiennent en effet un discours parfois différent de celui qu'on entend dans les associations. Qu'ils aient mené des études sociolinguistiques, participé à la rédaction de glossaires ou (comme c'est notre cas) proposé des traductions de bandes dessinées, tous partageant l'espoir de renouveler le dialogue intergénérationnel.

Le corpus est composé d'articles plus ou moins longs dans lesquels il est question (parfois brièvement) des parlers FP de Bresse. Les textes proviennent pour la plupart de l'édition Bresse/Val-de-Saône du quotidien *Le progrès* (PR), quelques-uns de l'hebdomadaire *Voix de l'Ain* (VA) et un très petit nombre du quotidien *Le Dauphiné libéré* (DL), ou du bimensuel *C'est à Bourg* (CB). Le dépouillement était systématique pour 2006 (49 articles) et 2007 (36), années où il fut beaucoup question des parlers locaux en raison de la parution de BD en bressan et d'un nouveau glossaire (patois de Manziat), ainsi que pour 2012 (32), année de la Fête internationale du francoprovençal à Bourg-en-Bresse. Il était plus lacunaire pour les autres années (1998-2005, 2008-2011, 2013-2014), mais nous disposons d'un éventail qui permet de bien illustrer certaines évolutions. Les communes le plus souvent évoquées dans les titres ou chapeaux d'article sont surtout les cinq communes où existent des groupes de patoisants, en particulier Saint-Trivier-de-Courtes (54 articles) et Saint-Étienne-du-Bois (16).

1. Titres et glottonymes :

la référence au 'patois' plutôt qu'au 'franco(-)provençal'

Dans les titres d'article, le glottonyme le plus fréquent (57 occurrences) – et sans doute le plus spontané – est 'patois', généralement employé seul (il est complété par l'adjectif 'bressan' dans 8 cas, et par une référence à un village dans un cas : « le patois burrhin », PR 2003-d.i. [date inconnue]). Le terme 'patois', qui, comme 'créole', ne requiert d'adjectif complémentaire qu'en cas d'ambiguïté, semble être un référent identitaire assez puissant pour briller seul. Le glottonyme 'bressan' est très rare (2), comme s'il était illégitime de sembler conférer au parler bressan la dignité de langue à part entière en ne lui accolant pas le mot 'patois', comme si l'objet linguistique manquait d'autonomie pour être employé seul. Notons que le mot 'patois' utilisé seul concerne souvent les associations de patoisants, tandis que le syntagme 'patois bressan' est davantage associé au concept de 'langue', à la réflexion linguistique – comme si l'adjectif 'bressan' ajoutait à la fois une précision utile et un élément de sérieux : « Le patois bressan : une langue à part entière » (PR 2003.5.21) ; « Patois bressan et langue franco-provençale » (PR-d.i.) ; « À la recherche du patois bressan » (PR 1996.3.14) ; « Une conférence sur les patois bressans » (PR 2006.9.13). On constate par ailleurs que le mot 'parler', par lequel

les linguistes aiment remplacer le mot ‘patois’ pour échapper aux connotations négatives, n’apparaît qu’à deux reprises dans les titres : « les parlers régionaux » (PR 2006.1.30) ; « le parler de Sermoyer » (PR 2004.11.20).

Quant au terme ‘franco(-)provençal’, on le trouve dans le corps des articles, mais il est peu employé dans les titres de notre corpus – 14 fois, dont 8 en 2012, année de la fête du FP à Bourg-en-Bresse. Ceci rappelle que son caractère hybride le rend difficile à diffuser – sauf à vouloir donner à chaque fois un cours de géographie linguistique. Le mot semble parfois employé de façon performative, comme si l’utilisation du terme ‘francoprovençal’, en renvoyant au statut de ‘vraie langue’ qui lui est associé, permettait de délivrer définitivement le ‘patois’ de son image de ‘sous-langue’ ou de ‘non-langue’ (« Le francoprovençal, au-delà du folklore », PR 2012.9.21 ; « Le francoprovençal à l’honneur au salon ‘L’Ain des livres’ », PR 2013.11.15 ; « Une étudiante japonaise se passionne pour le franco-provençal », VA 2014.7.22 ; « Le franco-provençal célébré à Bourg-en-Bresse », VA 2012.9.13), et comme si l’on suggérait que le FP est une langue standardisée parmi tant d’autres (« Une journée pour parler franco-provençal », PR 2015.6.17) – ce qui est certes loin d’être le cas. On a en tout cas constaté une certaine adaptation du vocabulaire dans le sillage de la fête de 2012 (à laquelle nous reviendrons), le terme ‘francoprovençal’ ayant alors indéniablement gagné en prestige et en popularité.

S’agissant du terme ‘langue’, il apparaît dans cinq titres : le déficit de prestige qui va de pair avec le mot ‘patois’ peut alors être contrebalancé par l’affirmation d’une égale dignité (« Le patois bressan : une langue à part entière », PR 2003.5.21) ou d’une réelle vivacité (« Le patois, une langue très vivante », VA 2004.3.5). Enfin, le terme ‘arpitan’, diffusé à partir de 2006 en lien avec la sortie d’un album de Tintin en ORB, est certes utilisé à deux reprises, mais il s’agit du même titre (« Tintin prend l’accent arpitan », PR 2007.3.7, VA 2007.3.30) ; de plus, on ne le trouve que dans le corps de sept articles, soit beaucoup moins que le terme ‘franco(-)provençal’. L’utilisation de ce dernier, même moins fréquente que la référence au ‘patois’, semble donc faire son chemin, y compris parce que certains locuteurs natifs l’apprivoisent sous l’influence du ‘discours savant’, et que la percée de l’idée ‘arpitane’ reste limitée – comme nous le verrons plus tard.

Si on observe en détail les thèmes associés au terme ‘patois’ dans les titres, on peut les regrouper en quatre catégories :

- 1) les fêtes (locales, départementales, régionales ou internationales) ;
- 2) le patrimoine (la réflexion sur la façon de conserver des traces du passé) ;
- 3) la transmission active (la ‘défense’, l’enseignement et la revitalisation du patois sur fond de réflexion métalinguistique) ;
- 4) l’association ‘Patois, métiers et traditions’ (qui regroupe des patoisants dont les activités concernent la langue, mais aussi des traditions). On pourrait mettre dans cette dernière catégorie de très nombreuses occurrences du mot ‘patoisants’, qui renvoie aux membres associatifs dont on évoque non seulement la volonté de transmettre un savoir, mais aussi le dynamisme inversement proportionnel à l’âge, comme pour conjurer le vieillissement : « Les patoisants préparent acti-

vement leur spectacle » (PR 2006.2.15) ; « Les patoisants ne chôment pas » (PR 2007.4.11) ; « Les patoisants sur tous les fronts » (PR 2008.4.10).

Mais si les activités autour du patois bressan font l'objet d'un intérêt de la part de la presse, cela signifie-t-il que la langue elle-même accède à une certaine visibilité ?

2. La faible visibilité de la langue locale

L'absence de visibilité du patois dans les titres du corpus est patente. Cinq fois seulement, on y trouve un mot ou une phrase en bressan, dont deux occurrences du nom du groupe de musiciens 'Vouv'tia Vénou' et une du mot 'pèguelyon' (en référence à l'album de Tintin *Les bijoux de la Castafiore* traduit en bressan, PR 2006.6.9). Une autre fois, on lit « Aprèdre lou patoua... », cette présence inhabituelle du patois dans un titre permettant ici de souligner qu'il est possible d'apprendre le patois (PR 2003-d.i). La dernière occurrence est « L'oumou qu'amôve lou patoua » (PR 2004.2.20). Cet homme qui aimait le patois est André Macon, qui pendant de longues années a fourni à *Voix de l'Ain* des dictons en patois, ce qui contribuait à une présence discrète mais régulière du patois dans l'hebdomadaire. Toutefois, le fait que ces dictons étaient insérés dans un encart distinct et accompagnés d'une traduction souligne l'impossibilité d'intégrer des clins d'œil en langue locale à des titres (contrairement à ce qu'on observe dans certaines régions à la diglossie moins moribonde), puisque la connaissance générale du patois, tant chez les rédacteurs que chez les lecteurs, reste trop lacunaire.

LE DICTON BRESSAN DE LA SEMAINE

« Tyè é tonne byè de Pôtye a la Sèt Zhan
É ne tonne ple dyézhou apré.
Ne cra pô de l'eva va a la fin
que la luna d'avri n'ache fa chon plin. »

« Quand il tonne beaucoup
de Pâques à la Saint Jean,
il ne tonne plus guère après.
Ne crois pas de l'hiver voir la fin,
que la lune d'avril n'ait accompli son plein. »

**ANIMÉ PAR LE CERCLE PATOISANT
DE SAINT-ÉTIENNE-DU-BOIS**

Voix de l'Ain (Début des années 2000)

Ceci se confirme lorsqu'on se penche sur le corps des articles. On y trouve quelques mots patois emblématiques, à forte saveur identitaire (en général en lien avec la nourriture ou les travaux de la campagne), traduits ou expliqués immédiatement, comme 'paria' (compote de poires longuement mijotées), 'tôtre' (galette bressane), 'velya' (veillée) ou encore 'dépillage' (terme de patois francisé évoquant l'effeuillage des épis de maïs). Dans une interview, un patoisant rappelle qu'il utilise parfois une expression courante (« comé té vo ? ») ou un proverbe (« bien gueutot, rien keuto » : 'bien mangé, rien coûté') pour amorcer la conversation avec un voisin en signe de connivence – avant de passer au français –, ou pour impressionner et amuser un jeune non-patoisant (PR 2012.9.18). Parfois, on trouve de longues périphrases en français pour expliquer un terme patois : « un 'batalyon' est une pièce de bois qu'on mettait au cou des chèvres pour les empêcher de traverser les buissons » (PR 1996-d.i.). En de rares cas, on a de longues phrases en patois, généralement traduites intégralement, y compris pour souligner ironiquement l'utilité d'une traduction prétendument superflue : « 'Es ke té kougnè lou patoua ? Nyô, mé z'y bin l'aprèdre ! Ce qu'en bon français chacun aura traduit par : 'Est-ce que tu connais le patois ? Non, mais je vais bien l'apprendre ! ' » (PR 2003-d.i.) S'agissant de chansons, même les classiques apparemment faciles à décoder sont traduits, comme « Les paysins valient bin les monsus » (PR 2007.11.13). Seul le début de l'hymne bressan qu'est 'La Saint-Martin' (« V'tia la San Marton qu'appreusche », PR 2007.10.30, PR 2012.11.7) échappe à cette règle, de même que la version patoise de la fable 'Le corbeau et le renard' (PR 2003.5.21), que chaque écolier de France est censé connaître, ou le début de la Déclaration des droits de l'Homme (VA 2004.3.5). Ceci confirme que le journal s'adresse à un public non patoisant qui peine à comprendre des allusions non explicitées.

Notons que l'insertion du patois a parfois un objectif métalangagier. Des mini-glossaires permettent ainsi d'illustrer la richesse du vocabulaire spécialisé (par exemple en matière d'animaux ou de travaux des champs), voire l'intraduisibilité ou l'extrême précision de certains termes (comme 'déquenyà' ou 'démlecou', pour 'difficile avec la nourriture', VA 2007.6.29). Le propos consiste parfois aussi à illustrer la variabilité linguistique à l'intérieur du domaine FP : « Comment ne pas être d'accord. *D'akor*, dirait le Lyonnais, *d'atyeu*, le Bressan, *d'akour*, le Haut-Savoyard... » (PR 2006.1.30). Un autre exemple cité est l'hésitation entre 'fèzhe' et 'fôzhe' pour 'faire' (PR 2006.4.14).

Outre ces apparitions ponctuelles, la publication de bandes dessinées en bressan en 2006 et 2007 a permis de rendre plus visible le matériau linguistique bressan. S'agissant des *Pèguelyon de la Castafiore* (2006), les journaux aimaient reprendre les jurons d'Haddock – dont certains sont d'ailleurs passés dans le français régional ('Vinzou de bonzou'), en jouant avec le lecteur : « comment traduit-on 'mille sabords' sur les bords de la Reyssouze ? » (PR 2006.3.3) Ils expliquent également les jeux de mots : Tournesol qui est devenu 'Panouyon' en référence à l'épi de maïs égrené ; la boucherie Sanzot devenue la boucherie 'Sevi', du nom du 'fromage de tête', appelé en Bresse 'civier' (PR 2006.4.14). Quant à la parution

d'un album de Lucky Luke en 2007 (*Maryo donbin pèdu*), elle a permis de publier pendant près d'un an, dans *Voix de l'Ain*, un encart avec une vignette assortie d'une traduction et d'explications d'ordre linguistique (s'agissant de phonétique, de lexicologie ou de morphologie) ou culturel (pour aider à déchiffrer certaines allusions à des chansons, à des coutumes matrimoniales ou des rites de passage à l'âge adulte). L'irruption de BD en bressan dans le paysage médiatique a indéniablement contribué à rendre le patois plus concret, plus contemporain, moins fantasmé, et à transmettre certaines connaissances sur sa complexité ou son originalité. On peut émettre l'hypothèse qu'avec d'autres types d'activités visant à promouvoir le patois, les BD ont pu aider à modifier certaines représentations linguistiques en vigueur – dont nous allons maintenant tenter de préciser la nature.

3. Conservation nostalgique ou transmission ? Langue ou culture ?

Les représentations traditionnelles du statut du patois

Dans une première série de représentations linguistiques du patois bressan, l'accent est mis sur son statut de langue en voie d'extinction rapide, sur la collecte de données, sur la nécessité d'inventorier, de photographier la réalité pendant qu'il est temps, en particulier par la constitution de glossaires. Des articles évoquent les activités de classement, de mise en fiches, de tri d'informations. La référence à l'obligation morale de sauver d'un oubli complet cet objet linguistique en en colligeant les dernières manifestations vivantes est récurrente. Il est question de « recherches conservatoires » (PR 2004.3.5), de la nécessité « d'écrire au plus vite l'histoire du patois avant qu'elle ne disparaisse » (2012.9.19), d'un « effort de sauvetage rendu particulièrement urgent par la disparition rapide de cette langue vivante » (PR 2004.11.20), de « bribes [...] arrachées à l'oubli » (PR 2003-d.i.), ou, sur un ton plus négatif, de « parler d'hier [...] naufragés du temps, qui

Parlons le bressan avec Lucky luke

Résumé de l'épisode précédent : Rappel de l'épisode précédent : pendant qu'Averell mène la belle vie, ses frères, confrontés aux tâches ménagères, regrettent presque d'avoir échappé à la mort en se mariant...

Maryô donbin pèdu (Dargaud), p. 23, case 8. Scénario Achdé & L. Gerra; traduction et explications M. Meune.



Traduction :

- **Bulle 1** : Dis, Joe, je me demande si la pendaison ne valait pas mieux que ce que nos femmes nous font endurer !
- **Bulle 2** : Je me suis même mis à boire de l'eau-de-vie («eau-de-feu») pour tenir le coup, ce n'est pas rien !
- **Bulle 3** : bah !

Explications :

- *valè* : «valait». La terminaison de l'imparfait est généralement -*ève* (*betève* : «mettait»), mais certains verbes ont une forme en -*è* (*dejè* : «disait»; *fejè* : «faisait»).
- *èdezhò* : «endurer». En bressan, le son nasal de «banc» ou «vent» est rare; l'évolution du latin qui a donné «en» dans «endurer» correspond à celle qui a donné -*è* dans *èdezhò* (évolution propre au francoprovençal bressan).
- *égye* : bien faire porter l'accent tonique sur le -*é* initial (pour ne pas confondre avec *édyè* : «aider»); *égye*, comme «eau», vient du latin «aqua». En français, on retrouve «aqua» dans des mots savants de création récente («aquarium», «aqueduc»), mais l'évolution populaire a donné «eau» (et «aigue» en occitan; cf. «Aigues-Mortes»).

Voix de l'Ain (18 avril 2008)

ne seront plus très prochainement que souvenirs fadasses, dont il fallait sauver, coûte que coûte, quelques épaves » (PR 2003-d.i.). Par ailleurs, un hommage est également rendu aux personnes mêmes qui participent à l'« opération de sauvegarde » (PR 2005.12.6) et collectent des documents sonores qui « laisseront des traces du patois bressan aux générations futures » (PR 1996-d.i.). Dans ce type de contexte, le patois est moins présenté comme un ensemble d'éléments linguistiques et culturels qu'il est possible d'intégrer au quotidien que comme un vestige architectural : il représente alors une « partie importante du patrimoine [...] au même titre que les châteaux » (PR 1994.2.25), ou un « patrimoine immatériel [...] plus difficile à sauver que le patrimoine bâti » (PR 1996-d.i.). Le paradigme du sauvetage, de la conservation, est proche de celui de la transmission, mais il subsiste un doute sur la *possibilité* même de la transmission, précisément parce que rien ne prouve qu'il existe vraiment un public désireux qu'on lui transmette quoi que ce soit. Ainsi, même les groupes de patoisants sont parfois évoqués uniquement en lien avec leur fonction conservatoire, avec leur « objectif de conserver le patrimoine parlé bressan » (VA 2004.3.5), sans lien direct avec le transfert de connaissances.

Parfois, des DVD décrivant en patois certaines activités traditionnelles sont présentés comme une façon de transmettre le patois, mais on n'explique pas toujours comment le processus va opérer – comme si la transmission allait se faire par miracle –, et la valorisation de pratiques *culturelles* (au sens anthropologique) d'antan semble l'emporter sur la volonté de transmettre un patrimoine *linguistique*. Globalement, la démarche des groupes de patoisants semble donc rester axée sur les usages du passé. Telle pièce de théâtre, jouée comme souvent devant un public assez nombreux – plusieurs dizaines de personnes – doit « montrer aux jeunes ce qu'était la vie de leurs grands-parents », avec des « costumes et des accessoires d'autrefois » (PR 2007.8.20). Si un DVD permet effectivement d'entendre le patois, il le fait en recréant, par exemple, les veillées où l'on égrenait le maïs (PR 2009.2.16), en évoquant les travaux agricoles « comme ils se déroulaient au milieu du siècle dernier » (PR 2007.10.29). L'important est ici de reconstituer d'anciens rituels campagnards (moissons, battage, vendanges), comme si, dans la phase de collectage, il était impossible (provisoirement ?) d'appliquer le patois à une réalité moderne.

À l'occasion, il est littéralement question de *faire revivre* le passé. Les patoisants sont décrits comme aimant se « replonger [...] dans ce qui fut [leur] enfance » ; certaines consonances leur « rappel[lent] des [...] coutumes aujourd'hui disparu[e]s ». (PR 1992-d.i.) Et bien qu'il soit dit que leur démarche ne contient « aucune nostalgie, aucun désir de revenir en arrière », on peine à le croire lorsqu'on lit aussi qu'ils souhaitent « faire revivre un peu de leur jeunesse » (PR 1992-d.i.) ou « restituer ce qui fut le langage courant de leur jeunesse » (PR 2003.5.21, v. aussi PR 2012.9.19). Parfois, la nostalgie – en particulier celle des 'veillées d'antan' associées au travail du chanvre, de l'osier ou du maïs – est plus clairement assumée :

« Les anciens se mettent alors à raconter leurs souvenirs et à faire revivre un temps qui ne semble soudain plus si lointain [...], tous reprennent [‘La Lyôdinna’] en chœur [...]. [L]a Bresse du début du siècle est ranimée. » (VA 2004.3.5)

« Quelle belle soirée de nostalgie [...] : les mains des personnes plus âgées ont eu tôt fait de retrouver la dextérité des gestes du dépillage et les petites mains ont vite pris le coup pour retirer les feuilles sèches. » (PR 2007.10.30)

Au-delà de la présence sporadique de jeunes, qui renvoie au désir de transmission intergénérationnelle, la nostalgie pousse parfois certains à reconstituer une Bresse figée – patoisante et catholique pratiquante : dans l’homélie qui suit la « lecture des textes en patois et en français » (un événement linguistiquement et liturgiquement exceptionnel), un prêtre rappelle ainsi « la dureté du travail et de la vie d’antan » tout en idéalisant la solidarité d’autrefois – qui serait devenue rarissime dans la société actuelle (PR 2008.1.10). Dans ces références récurrentes à la Bresse d’autrefois, l’emploi des temps peut parfois trahir la difficulté à se tourner vers l’avenir, comme dans le titre du glossaire du parler de Saint-Étienne-du-Bois, dont la presse évoque la parution en 1996 : *Qu’elle était riche notre langue !* La volonté de célébrer la valeur intrinsèque du patois en suggérant qu’il est possible de transmettre la langue est ainsi contredite ou relativisée par un imparfait laissant entendre que cette langue a déjà disparu et que sa transmission n’est même pas *souhaitable*. Dans une interview avec un couple de patoisants du Revermont, ceux-ci sont même qualifiés de « derniers des Mohicans », tant ils ne semblent guère attristés à l’idée de n’avoir pas enseigné le patois à leurs enfants – « Ça va disparaître avec nous. On ne peut pas revenir là-dessus » (PR 2012.9.18).

On peut donc conclure qu’en dépit de la référence à l’impératif de transmission, la disparition de la langue est largement considérée, plus ou moins implicitement, comme inéluctable, ce qui explique aussi qu’à maintes reprises, l’accent soit mis moins sur la langue que sur la culture. Lorsque les jeunes qui fréquentent un groupe de patoisants s’apprêtent à « recevoir une culture en voie de disparition » (VA 2004.3.5), la langue semble subordonnée à des formes culturelles ritualisées, plus faciles à transmettre par le biais d’activités ludiques. Ces échanges intergénérationnels d’ordre culturel n’excluent certes pas un transfert au moins partiel de la curiosité pour la langue, mais le projet général semble consister à « retarder un peu l’échéance » de son extinction et simplement à « faire prendre conscience de ce patrimoine linguistique » (PR 2006.4.21) – sans qu’on songe forcément à le revitaliser.

4. Espoir d’apprentissage spontané, *glottophobie du système scolaire français et stratégies de revitalisation*

Comme les DVD, les glossaires ou les grammaires succinctes semblent eux aussi avoir pour tâche de permettre un apprentissage spontané, de transmettre le

patois presque ‘par miracle’ – comme lorsqu’on lit que tel dictionnaire amène les lecteurs à « goûte[r] toutes les subtilités du patois » (PR 2000-d.i.) ou que « sept pages de glossaire donnent une réponse aux principales incompréhensions qui pourraient survenir » (PR 2006.4.14). Ces arguments de vente sont de bonne guerre de la part des auteurs, et la presse les reprend volontiers, mais cette représentation voulant qu’il soit finalement *facile* de lire et d’apprendre la langue pêche sans doute par excès d’optimisme. La traduction en patois et l’aide que constitue le glossaire sont du reste aussi vues comme un outil pour diffuser non seulement un *savoir* linguistique, mais aussi (surtout ?) une *conscience* (socio)linguistique (ou pour la réveiller si elle est latente), pour sensibiliser à la variabilité linguistique et au continuum entre patois et français régional : les lecteurs « s’amuseront à y retrouver des expressions de leur langue parlée » (DL 2006.4.25), ou ils seront « émus » de voir des « tournures qu’ils ont entendues » (CB 2006 juil./août). De plus, au-delà de l’apprentissage de la langue, les glossaires – comme d’autres supports – sont également présentés comme une occasion de décoder le contexte culturel (les BD, notamment, étant riches en clins d’œil culturels qui ne peuvent être compris sans lexique ; v. PR 2006.4.21).

S’agissant d’activités d’initiation intégrant une réflexion didactique plus approfondie, un article sur le groupe de patoisants de Saint-Étienne-du-Bois donne aussi l’impression que la transmission de la langue se ferait de façon automatique, par simple audition, sans enseignement dirigé : « Oubliées les règles de grammaire et de conjugaison, le patois est une langue orale avant tout, et sa transmission se fait à travers les contes, les récits et l’évocation du temps passé » (VA 2004.3.5). Néanmoins, ces activités d’enseignement régulières sont aussi décrites comme peu adaptées à des personnes qui voudraient apprendre la langue, soit parce que certains ‘vrais patoisants’ semblent peu disposés à les intégrer, soit parce que faute de discipline, la transmission de la langue passe au second plan : « [L]’enseignement n’est pas des plus pédagogiques et les novices sont parfois un peu dépassés par les débats animés sur la prononciation des mots. Mais [...] [t]ous le reconnaissent, ce qui est important c’est l’échange entre les générations et la convivialité » (VA 2005.3.5 ; s’agissant d’attitudes comparables dans un groupe à Viriat, v. PR 2014.1.17).

En matière d’activités scolaires de type ‘éveil aux langues’, les attentes semblent également assez réduites. Dans un long texte qui fait le point sur l’état du patois en Bresse, une institutrice qui a appris à ses élèves ‘Le corbeau et le renard’ en patois se dit « assez pessimiste » quant à l’avenir de cette langue, jugeant que « cela n’ira pas plus loin » que cette fable (PR 2007.8.20). Depuis les années 2000, divers ateliers scolaires permettent aux enfants d’apprendre telle poésie en patois, mais ils sont souvent liés aux vieilles coutumes (cordage, filage, paillage de chaises) ou à la nourriture régionale (civier, gaudes – « l’aliment de base de nos aïeux bressans », PR 2007.7.9). Il semble qu’après la fête du FP de 2012 (v. plus bas), davantage d’articles relatent la participation ponctuelle de groupes de patoisants à des activités d’initiation au patois dans des écoles élémentaires ou secondaires, mais celles-ci restent largement associées aux ‘vieux métiers’ (v. PR 2014.2.14, 2014.2.16).

Finalement, très peu d'articles abordent la possibilité d'enseigner le patois à une plus large échelle dans un cadre scolaire, comme si c'était inenvisageable. La parole est toutefois donnée parfois à des spécialistes qui, comme le linguiste Jean-Baptiste Martin, tentent de faire évoluer les perceptions, par exemple en opposant les politiques linguistiques en France et en Italie : « Tandis que les Italiens font tout ce qu'ils peuvent pour continuer d'enseigner cette langue aux enfants, nous avons fait tout ce que nous pouvions pour chercher à la faire disparaître » (PR 2006.1.30). Martin salue l'initiative d'écoles qui mettent le patois au programme en Savoie, relevant ainsi indirectement le peu d'intérêt pour l'enseignement scolaire en Bresse – et invitant à penser l'impensable. D'autres soulignent qu'à défaut d'enseignement ou d'initiation plus formelle en milieu scolaire, de méthodes d'apprentissage adéquates ou d'enseignants volontaires, il sera difficile de « transmettre ce patrimoine en tant que langue vivante » (PR 2007.8.20, v. aussi PR 2009.5.1).

On trouve par ailleurs quelques réflexions, le plus souvent de la part de spécialistes, sur les ravages de la politique scolaire française, sur ce qu'on pourrait appeler la 'glottophobie' (Blanchet 2016) scolaire. Le mépris 'glottophobe' frappe les locuteurs qui utilisent des formes linguistiques jugées fautives, largement liées aux traces d'une autre langue dans la langue dont la 'valuation' (Blanchet 2005) est plus positive. On peut a fortiori appliquer le concept aux pratiques consistant à stigmatiser collectivement les locuteurs d'une autre langue, à générer ainsi une forme d'oppression intériorisée'. La presse bressane fait ainsi référence au « choc psychologique » vécu par certains Bressans qui durent « désapprendre » le patois à l'école, au « dénigrement du patois [...] encore présent dans les consciences » (CB 2012 sept./oct.), au maître de l'école communale qui « faisait une chasse impitoyable au patois » (PR 2003.5.21, v. aussi PR 2006.10.12), ou encore à la « mort annoncée » du patois et à son « éradication programmée par les instituteurs » – sous couvert d'« apporter la culture aux fins fonds des campagnes » (PR 2006.9.23). Est même évoqué « l'enfer » dans lequel avaient été plongées les langues locales par les « pères de la Troisième République », dans le sillage de la Révolution française (PR 2014.3.1). En marge du discours savant, des patoisants évoquent directement leur expérience – d'une façon assez inédite dans une région où l'on n'a guère l'habitude d'articuler un discours linguistique en évoquant des discriminations passées : « [L]e maître a vite repéré les quelques élèves qui ne parlaient que patois. Il s'est adressé en français à mon petit frère qui n'a pas compris. Alors il a répété en patois. C'était en 1932 et ce fut l'unique fois où le maître a prononcé du patois. Dès le lendemain, nous avons interdiction absolue de le parler. » (PR 2007.8.20)

S'agissant de stratégies actives de revitalisation, certains articles évoquent la possibilité de projeter sur écran une traduction en français de pièces de théâtre en patois (PR 2006.2.15), ou, inversement, la traduction en patois de chansons françaises célèbres (comme 'Emmenez-moi' de Charles Aznavour) pour enrichir le corpus de chants disponibles : un article souligne que les traducteurs se disent fiers que les auteurs consultés aient « donné leur accord » – comme si la recon-

naissance par un artiste de stature internationale compensait l'absence d'intérêt manifesté par le ministère français de l'Éducation nationale (PR 2007.3.10).

L'épineuse question de l'éventuelle transition entre locuteurs et néo-locuteurs est latente, de même que celle de l'évolution de la langue elle-même. Le linguiste François Dauvergne aborde les deux questions de front, estimant qu'une langue « ne peut survivre qu'en évoluant », même au risque de « rompre avec une tradition authentique » (PR 2007.8.20). Nous avons pour notre part fait valoir que dans l'idéal, une revitalisation pourrait être amorcée si au sein même des familles, on 'faisait parler' les locuteurs passifs jusqu'à se sentir capable de répéter soi-même quelques mots et de se lancer dans une conversation « même si on se sent maladroit ». Conscient que c'est chose peu aisée dans une « période charnière » où disparaissent ceux qui avaient une connaissance intime du bressan, nous ajoutions que « le bressan appartiendra à tous ceux qui souhaiteront se l'approprier », et qu'à moins de s'enfermer dans une attitude puriste, la langue ne sera plus la même que celles des générations précédentes (PR 2007.8.20) – ce qui est déjà le cas de la langue employée dans les bandes dessinées. Et si nous avons déclaré que la BD modernisait les représentations du patois bressan, nous n'avons pu que répondre par la négative lorsqu'un journaliste a demandé si une BD était « suffisante pour se réapproprier une langue » (PR 2007.7.1).

Après ces quelques exemples de prises de position sur le bressan, qui illustrent finalement la croyance toute relative en la *possibilité* d'une revitalisation réelle, on peut se demander si la solution pourrait venir d'une représentation différente de la langue FP dans son ensemble – ou du domaine linguistique. Quels sont les différents discours métalinguistiques sur le FP que proposent les spécialistes ? Dans quelle mesure les représentations qu'ils se font du FP (dont les parlers bressans ne sont que quelques-unes des variétés) peuvent-elles avoir une incidence en Bresse même ?

5. Le discours métalinguistique des spécialistes :

conscientisation et rectification des hiérarchies

Outre les administrations régionales ou départementales qui soutiennent la cause du FP (DRAC de Rhône-Alpes, Patrimoine des Pays de l'Ain), les journaux bressans interrogent régulièrement des universitaires (nous en avons déjà donné quelques exemples), représentant en particulier l'Institut Pierre Gardette de l'Université catholique de Lyon, le Centre d'études et de recherches de l'Université Lumière Lyon 2 ou encore le Centre de dialectologie de Grenoble. Jean-Baptiste Martin, qui a collaboré avec divers groupes de patoisants et connaît bien le terrain bressan, est cité à plusieurs reprises, mais des travaux d'autres chercheurs, comme Jean-Pierre Gerfaud ou Françoise Collet-Desmaris, sont aussi évoqués : études sur l'auteur bressan Jacques Brossard de Montanay ou sur les patois contemporains du Val de Saône (Reyssouze, Sermoyer ou Boz) – qu'il s'agisse de leurs différences avec les parlers voisins ou d'hypothèses sur l'origine de leurs particularités (v. PR 2004.11.20, 2003.5.21, 1998.4.11). Mentionnons également le

rôle du paratexte qui, sur un mode vulgarisateur, accompagnait les BD que nous avons traduites en bressan, dont la presse s'est largement fait l'écho.

Rappelons tout d'abord que les patoisants produisent eux aussi un discours métalinguistique. Leurs représentations les amènent notamment à souligner la « richesse du patois », le fait que celui-ci permettrait « d'exprimer des nuances que le français ne connaît pas », qu'il serait « plus expressi[f] » (PR 1996.3.14). Ils insistent volontiers sur sa variabilité d'une commune à l'autre (PR 1994-d.i.), sur le fait qu'il y aurait « autant de patois que de villages » (PR 2003-d.i., v. aussi VA), sans oublier les différences entre les patois de la Bresse de l'Ain (historiquement savoyarde) et ceux de la Bresse de Saône-et-Loire (bourguignonne), qualifiés de « vrai bazar » par un patoisant interviewé (PR 2012.9.18).

La parole des universitaires permet de rectifier certaines de ces représentations. Sans fournir de 'définition' de ce qu'est une langue, ceux-ci tendent à problématiser la hiérarchie implicite entre les glottonymes : même si le terme 'patois' est « le seul

Venu du Moyen-Age

Le patois bressan est issu du francoprovençal, une langue néo-romane diffusée à partir de Lyon

Le francoprovençal est représenté dans trois pays : l'Italie, la Suisse et la France, notamment en Rhône-Alpes où on le trouve dans l'Ain, la Savoie, la Haute-Savoie, l'Isère, le Rhône et la Loire. En l'absence de recensements linguistiques, il est impossible de connaître le nombre exact de personnes parlant le francoprovençal. Les plus optimistes l'estiment à 200 000, dont près d'un cinquième au Val d'Aoste.

Il existe des œuvres littéraires en cette langue depuis le début du XVII^e siècle

Le francoprovençal bressan fut écrit dès l'époque médiévale et il existe des œuvres littéraires en cette langue depuis le début du XVII^e siècle. Il est le résultat de l'évolution du latin à Lyon. La ville était alors un centre économique et politique et a refusé certaines évolutions adoptées dans les parlers d'oïl au nord de la France, qui ont donné naissance au français. Le terme « patois » ne désigne pas particulièrement le francoprovençal et est souvent péjoratif. Mais il est le seul permettant aux locuteurs de dénommer la langue « autre » qui est la leur. Beaucoup continuent de penser que leur parler est du français déformé alors qu'il s'agit d'une langue romane distincte. L'une des caractéristiques du francoprovençal est son extrême morcellement et le grand nombre de ses variétés (phonétiques, mais également lexicales), puisque cette langue n'a pas connu de forme standardisée comme il en existe pour le breton, le basque ou le romanche. Dans le département de l'Ain, le francoprovençal n'est encore vivant qu'en Bresse (au sens où de très rares personnes le parlent toujours entre elles de manière spontanée). Mais la mort d'un seul ou d'une poignée de patoisants peut signifier la disparition totale et définitive du parler d'une commune.

REPÈRES

burzhe : étable
afoulô : se faire mal
creteu : vipère
pô : gaude
catouille : pomme de terre
pioush : pic vert
chamiko : flan de courge
poulounizh : jument
poulinière
chenalye : semailles
pochaye : faire de la poussière

permettant aux locuteurs de dénommer la langue ‘autre’ qui est la leur », explique l’un d’eux, il « ne désigne pas particulièrement le francoprovençal et est souvent péjoratif » (PR 2007.8.20). De plus, est-il rappelé, le patois n’est pas « une langue ‘de barbares ou d’illettrés’ » et le FP, « instrument habituel de communication » pendant des siècles, n’est pas « du français écorché » ou « déform[é] », mais bien « une langue à part entière » (PR 2003.5.21), qui simplement « n’a pas été codifiée » ou « standardisée » et reste donc très morcelée (PR 2006.4.21). Les spécialistes évoquent aussi le gallo-roman et l’évolution du latin vers le français, pour mieux illustrer l’originalité du FP entre langue d’oc et langue d’oïl de même que les caractéristiques qui fondent son unité (PR 1998.4.11). Le discours spécialisé trouve ainsi lentement une place de choix au sein de la presse bressane, relayant les représentations des ‘profanes’.

Quelquefois, il s’agit aussi de contrer les représentations puristes faisant d’une langue un objet immuable. Il est souligné que toute langue est un « système vivant », y compris le français, qui fut jadis le « patois de Paris » et dont la grammaire et l’orthographe « n’ont pas été unifiées en un jour » – ce qui a *contrario* suggère qu’en soi, rien n’excluait que le FP devienne « une langue administrative et littéraire prestigieuse », bien que l’histoire en ait décidé autrement (VA 2007.6.29). Quant au rappel de l’ancienneté de la littérature FP, il permet de battre en brèche la perception voulant que les parlers locaux soient inférieurs – parce que surtout oraux – et donc de renforcer la fierté pour cette langue : « Le francoprovençal bressan fut écrit dès l’époque médiévale et il existe des œuvres littéraires en cette langue depuis le début du 17^e siècle. » (PR 2007.8.20) Les lecteurs de la presse bressane sont par ailleurs appelés à prendre conscience que nombre d’entre eux sont de ‘vrais bilingues’, que le mot se s’applique pas qu’aux locuteurs de langues prestigieuses et lointaines. Même si le bilinguisme ou la diglossie ont été vilipendés par une école française où « on faisait tout pour nous forcer à ignorer notre langue natale » (PR 2006.2.3), les messieurs Jourdain du bilinguisme sont invités à relever la tête.

Notons que bien que soit régulièrement mentionnée (sous différentes graphies) la chanson ‘Lé payijan valyon ben lé monsu’ (‘Les paysans valent bien les bourgeois’), il est rarement question explicitement de rapports de classe sociale (et encore moins de conflits de classe) pour décrire la relation au parler local ou la diglossie qui a longtemps perduré. Gerfaud y fait brièvement allusion à propos de Brossard de Montanay qui, juge à Bourg-en-Bresse, avait été amené à « écouter le parler du peuple », puis à exprimer l’idée, dans sa comédie en patois parue en 1675 (*L’enrôlement de Thivon*), qu’un paysan devait rester fidèle à sa classe et laisser à d’autres le métier des armes (PR 2003.5.21). Mais on ne trouve à aucun moment d’analyse de type ‘bourdieusien’ sur le « marché linguistique » ou le « marché scolaire » (Bourdieu 2001, 94), comme lieu de domination symbolique par la classe dirigeante. S’agissant de la période contemporaine, Martin relève cependant le paradoxe faisant qu’une langue populaire devient peu à peu une « langue d’érudits » (PR 2006.1.30). Abondant dans son sens, nous avons souligné notre propre situation : celle d’un enfant de la classe moyenne qui, après avoir acquis des connaissances en linguistique, a appris à écrire, puis à parler une

variété de patois qu'il connaîtra toujours beaucoup moins intimement que les locuteurs natifs socialisés dans le monde paysan, mais qui a pu, en apprivoisant certains codes (grâce aux ressources (méta)linguistiques de sa mère institutrice), finir par avoir de l'objet linguistique FP une représentation globale plus précise que celle qu'en ont les locuteurs natifs (PR 2006.4.14).

On ne peut s'empêcher ici de penser aux analyses de Bourdieu qui, à propos de l'utilisation du parler béarnais par un homme instruit, rappelle que « les stratégies de subversion des hiérarchies objectives en matière de langue » peuvent être des « stratégies de condescendance réservées à ceux qui sont assez assurés de leur position dans les hiérarchies objectives pour pouvoir les nier » (Bourdieu 2001, 101-102). D'une certaine façon, c'est ce qui se passe lorsqu'un néo-locuteur donne l'illusion (par exemple en traduisant une BD en patois) que les différences sociales (historiques ou contemporaines) entre patoisants natifs et non- (ou néo-)patoisants auraient disparu. Il est ainsi probable que cette situation de trompe-l'œil social constitue un obstacle non négligeable dans tout processus de (re)transfert linguistique et complexifie l'éventuelle revitalisation – car le couple campagnard / 'intello' ne diffère peut-être guère du couple paysan / 'monsieur' de la chanson...

6. Du francoprovençal à l'arpitan :

variabilité des parlers et quête d'uniformisation de la graphie

S'agissant de la question de l'unité de la langue, il arrive que comme les profanes, les universitaires insistent sur sa variabilité dans l'espace FP, par exemple lorsque sont énumérées différentes façons de désigner la pomme de pin pour illustrer « les multiples variantes de notre parler régional » (PR 2006.1.30). On peut aussi rappeler que Gaston Tuailon, décevant les aspirations des puristes, affirmait que le FP est une langue qui n'existe « nulle part à l'état pur » et qu'elle est « la somme d'une multitude de variantes régionales » (CB 2012-sept./oct.). Pourtant, chez les spécialistes, le morcellement linguistique n'apparaît jamais comme contradictoire avec l'unité profonde de la langue. Même dans les textes qui accompagnent les bandes dessinées 'bressano-centristes' que sont *Lé pègueylon de la Castafiore* (Tintin), *Maryô donbin pèdu* (Lucky Luke) ou *Lou secré de la Tracsyon 22* (Margot), le cadre local est élargi à l'ensemble de la zone FP. Ces textes, repris ou cités par la presse, permettent de préciser que ce type de traduction « concerne tous ceux qui connaissant d'autres variantes du francoprovençal », même si le vocabulaire et la prononciation ne sont pas unifiés et qu'aucune graphie ne peut « mettre tout le monde d'accord » (DL 2006.4.25). La traditionnelle référence au linguiste Ascoli, 'inventeur' du terme 'franco(-)provençal' au 19^e siècle, apparaît également, permettant de légitimer l'insistance sur l'unité linguistique : « ces parlers régionaux ont assez de points communs pour avoir été regroupés dès 1873 sous le terme francoprovençal ». En même temps qu'ils insistent sur la cohérence du domaine FP, les dépositaires du discours savant en dessinent souvent les contours géographiques, précisant par exemple qu'il « s'étire au travers de Rhône-Alpes avec des débordements en Suisse romande et en Italie » (PR 2006.1.30).

Quant au terme ‘arpitan’, très peu représenté dans la presse bressane, il convient de rappeler que certains de ses promoteurs l’associent à une région transnationale (voire protonationale) dénommée ‘Arpitanie’, qui va de pair avec un désir de normalisation et d’unification (plus ou moins poussée) de la langue. Plus chargé idéologiquement que ‘francoprovençal’, il renvoie à une unité moins strictement linguistique et à la construction d’un territoire plus mythifié (Meune 2014), sur le mode des communautés imaginées dont Benedict Anderson (1991) décrit la genèse. On peut aussi penser à la « politique d’identité » dont Eric Hobsbawm (2001, 326-327) rappelle qu’elle n’est pas nécessairement de type national et qu’elle peut surgir dans toute situation où existe une « faim d’appartenance » consécutive à un sentiment de « désorientation ». La référence étymologique ayant présidé à la naissance du nouvel adjectif est à la fois simple et symboliquement puissante, puisqu’elle renvoie aux Alpes, mythe fédérateur s’il en est (certes moins pertinent pour les locuteurs de FP éloignés des régions alpines) : « ‘arp’ évoqu[e] la montagne, les Alpes autour desquelles s’est formé ce dialecte » (CB 2012 sept./oct.). On note qu’à l’occasion de la fête du FP de 2012, un article du *Progrès* reprend les arguments des arpitanistes, qui semblent avoir convaincu leur interlocuteur des mérites du concept. Le texte au titre révélateur, « Patoisants de tous les pays, unissez-vous », commence en ces termes : « Bienvenue en Arpitanie ! Le nom de la région ne vous dit sans doute rien, et pourtant [...] vous êtes en Arpitanie. » Les habitants de l’Ain, qui partagent une langue avec ceux du « vaste territoire qui fait la ronde autour du Mont-Blanc », seraient ainsi « des Arpitanien(ne)s (sans le savoir), au même titre que les Savoyards, les Italiens de la vallée d’Aoste [...], les Suisses du Genevois ou du Valais ». Le journaliste, bien que n’ayant pas repris l’ethnonyme ‘Arpitans’ utilisé par les arpitanistes, paraît fasciné d’apprendre l’existence d’un « pays à part » dont les habitants « ignorent totalement la singularité » (2012.9.12). Toutefois, la genèse du concept ‘(h)arpitan’ dans un contexte politique complexe (valdôtain, puis transnational) n’est pas abordée par la presse bressane – pas plus que les considérations étymologiques très hasardeuses qui avaient accompagné sa naissance (v. Meune 2014) –, sans doute parce que les arpitanistes qui ont inspiré l’article n’ont pas fourni de détails pouvant dérouter leurs intervieweurs.

Le glottonyme ‘arpitan’ est apparu dans notre corpus en 2006 à l’occasion de la sortie de *L’afère Pecârd*, un album de Tintin (*L’affaire Tournesol*) traduit en FP ‘supraterritorial’ et dans la graphie supradialectale dite ORB – qui laisse la possibilité de noter quelques variantes régionales (PR 2006.4.14). Dans un article ultérieur (PR 2007.3.7), on peut lire que tous les personnages parlent l’arpitan, mais que « le capitaine Had-dock parle lyonnais, Tintin parle savoyard, Topolino parle vaudois et le chauffeur fou parle valdôtain ». L’arpitan est en outre présenté comme recouvrant la même réalité que le FP, puisqu’il est « la langue qui chapeaute l’ensemble des patois de la Loire et du Rhône, les patois savoyards, romands, valdôtains ». Cependant, comme le terme est étroitement associé à l’orthographe de référence mise en place par Dominique Stich et que ceux qui cherchent à diffuser l’ORB tendent à préférer ‘arpitan’ à ‘franco(-)provençal’, on peut avoir l’impression que le premier terme désigne expressément une langue FP qui serait déjà uniformisée ou standardisée.

Les définitions reprises dans la presse peuvent du reste manquer de clarté et ne plus refléter les attentes des promoteurs de l'idée arpitanne, comme lorsque l'arpitan est qualifié très approximativement de « mélange de langues locales basées sur le franco-provençal » (PR 2007.3.30). Et si *Le progrès* poursuit en ajoutant, optimiste, que « les patoisants bressans s'y retrouveront sans peine », il n'est pas sûr que ce soit toujours le cas. Car si les patoisants natifs ont déjà mis longtemps à apprivoiser le terme 'franco(-)provençal' (qu'ils utilisent rarement), l'irruption du mot 'arpitan' a de quoi les désorienter. Le concept semble certes assez simple lorsqu'on explique qu' 'arpitan', synonyme de 'franco(-)provençal', remplace avantagement l'« appellation ambiguë » que constitue ce dernier, dans la mesure où 'arpitan' évoque davantage une « langue distincte », et non un « mélange » (2007.3.30). Mais l'affaire se corse lorsqu'on fait valoir que la graphie ORB (souvent associée au terme 'arpitan') permet de transcrire différentes variantes de patois. Or, dans *L'affaire Pecârd*, il n'est pas question de bressan et l'éventuel lectorat de Bresse, non entraîné, peinera d'autant plus à faire de lien entre le texte écrit en ORB et le bressan parlé – comment reconnaître d'emblée l'adverbe bressan 'vouzhèdra' ('maintenant') sous les traits d' 'orendrê' ? L'ORB est certes présenté comme une graphie « commune à tous les parlers francoprovençaux » qui autorise « plusieurs prononciations, [...] comme pour le français parlé à Paris, Marseille ou au Québec » (VA 2007.3.30, v. aussi PR 2007.8.20), mais faute de 'tableau de correspondance' entre phonèmes et graphèmes, et faute d'habitude, la conversion reste pour l'instant difficile.

D'une façon générale, on trouve peu de développements sur les enjeux de graphie. À propos des glossaires, par exemple celui du parler de Manziat, il est parfois question des difficultés pour passer du langage oral à une transcription de type phonétique (2003-d.i.). Ce discours est généralement le fait de spécialistes ou de personnes proches des cercles de patoisants, comme cette femme qui, dans les colonnes du *Progrès*, se dit heureuse d'avoir appris à lire le patois, tout en ajoutant que « la transcription est artificielle » et en regrettant que la langue ne soit pas encore « unifiée comme peut l'être le breton » (PR 2007.8.20). Pour reprendre la terminologie employée par Natalia Bichurina (2015) au sujet des régions dialectophones « focalisées » ou « diffuses », cette Bressane illustre son appartenance à une région de type focalisé, où semble se faire jour un désir de normativité ou de fixation linguistique à mesure que s'estompe la pratique des parlers locaux – même chez les 'mainteneurs' patentés –, tandis que dans les régions de type diffus où la pratique est encore bien vivante (comme la Vallée d'Aoste), la fluidité linguistique, la grande perméabilité entre les variétés en présence (diverses formes de FP, français et italien) demeure la règle. Sur un mode un peu différent, à propos d'un glossaire du patois du Valromey, région proche de la Bresse, il est précisé que la graphie a été réalisée afin que les « non-initiés » puissent la lire sans difficulté ; à un croire l'auteur du glossaire présenté, elle se lit aussi facilement que le français et il suffit de « lire toutes les lettres » (PR 2000-d.i.). Ce discours performatif sur la graphie, typique d'une région focalisée où le discours *sur* le (bon) patois (qu'on peut apprendre) remplace le discours *en* patois – et qui rappelle de surcroît l'espoir d'une transmission 'spontanée' évoqué plus

haut –, fait aussi écho (à l'échelle du microterritoire) au désir de simplification de la donne linguistique que prônent (à l'échelle de la zone FP) les arpitanistes, qui véhiculent eux aussi une conception focalisée du FP – ou plutôt un « sous-type focalisé » (Bichurina 2015, 12).

Il est parfois question de la graphie de Conflans – répandue en Bresse –, et de ses avatars. Elle est présentée comme un système permettant d'« écrire le patois franco-provençal suivant le même code de transcription pour toutes les régions concernées », ou comme une « une graphie semi-phonétique où l'on n'écrit que ce que l'on prononce » (PR 1996.3.14). Et Jean-Baptiste Martin apparaît comme un homme providentiel qui a apporté cette graphie facilement utilisable à des gens qui étaient auparavant démunis : « il nous a donné sa façon d'écrire l'orthographe du patois » (VA 2004.3.5). Pour illustrer le travail qu'impose une langue non normée, nous avons par ailleurs expliqué notre propre démarche d'appropriation de la graphie de Conflans pour les BD : prise en compte des acquis précédents (digrammes 'zh' et 'sh' pour transcrire les interdentes), adaptations ponctuelles, choix de telle ou telle variante, innombrables relectures pour vérifier la cohérence du système, etc. (PR 2006.4.14, 2006.4.21, 2007.7.1, CB 2006-juil./août). Au-delà des questions de graphie locale ou supradialectale, il reste à observer dans quelle mesure la presse bressane aborde aussi les questions identitaires – qui accompagnent nécessairement toute réflexion collective sur la langue.

7. Identité pan-francoprovençale, fêtes du FP et discours militant

Comme nous l'avons déjà remarqué, en Bresse comme en d'autres endroits du domaine FP, il semble plus facile de transmettre des symboles identitaires que des faits de langue. Face au *Progrès*, nous avons reconnu que si l'achat d'un Tintin en bressan peut être un signe d'attachement à la langue locale, l'acte relève aussi d'une « démarche identitaire » (PR 2007.7.1). F. Dauvergne faisait quant à lui valoir que « le patois est l'élément majeur de l'identité bressane » (PR 2007.8.20), et J.-B. Martin insistait sur la profondeur historique du patrimoine : « les patois bressans représentant un élément identitaire important puisqu'ils ont été formés par la soixantaine de générations qui se sont succédé depuis la romanisation de cette région » (PR 2006.9.6, 2006.9.13).

On constate néanmoins qu'il est le plus souvent question d'identité bressane (ou d'une identité commune aux Pays de l'Ain, associant la Bresse, la Dombes et le Bugey). L'identité 'pan-FP' semble peu visible, malgré le rappel récurrent des limites du domaine. On trouve toutefois une trace concrète de ce travail de construction identitaire dépassant le contexte bressan (plus ou moins élargi) lorsque la RAI – la télévision publique italienne – vient tourner une émission en Bresse pour « faire découvrir aux habitants du Val d'Aoste [...] l'étendue du franco-provençal » (PR 2006.8.16). C'est l'occasion pour les Bressans interviewés de rappeler aux locuteurs de FB des régions de type 'diffus' (régions proches du Mont-Blanc où le patois FP est encore l'une des langues régissant le quotidien)

que les gens des plaines n'ont pas dit leur dernier mot, et aussi, pour la presse bressane, de réfléchir à la façon dont l'identité bressane peut s'insérer dans un ensemble plus vaste.



La radio télévision italienne (RAI) a filmé à la Maison de pays en Bresse à Saint-Etienne-du-Bois, un reportage sur le patois bressan destiné à l'édition régionale du Val d'Aoste. Différents groupes patoisants de Bresse et des membres de Patrimoine des Pays de l'Ain étaient réunis, pour parler patois, mais aussi du patois et de sa marginalité, ainsi que des coutumes de la Bresse d'autrefois.

Photo Henri Gros, correspondant à Saint-Etienne-du-Bois.

Le Progrès (16 août 2006)

Quant aux fêtes internationales du FP, lors desquelles des Bressans peuvent constater que pour certains Valdôtains, « le francoprovençal est encore [une] langue courante » (PR 2012.9.24), elles permettent aux patoisants des trois États concernés de resserrer quelques liens, de se retrouver chaque année dans un nouveau lieu « pour fêter leurs langues, qui appartiennent à la grande famille du franco-provençal » (PR 2010.9.10), pour se retrouver « unis par la même langue » (PR 2008.24.9). Pourtant, la métaphore familiale et les envolées lyriques sur les 'retrouvailles' « autour de la langue francoprovençale » (PR 2007.8.20, v. aussi PR 2012.9.21) concernent moins la fierté de parler une langue commune actuelle que le plaisir d'admirer la bigarrure des costumes anciens : la « véritable armée de groupes folkloriques » qui ont « rendu hommage aux coutumes des endroits dominés jadis par le patois francoprovençal » (PR 2012.9.24) ; le « joyeux défilé » où se succèdent « le brelot des Bressanes [...], les châles brodés des Savoyardes,

les tenues montagnardes des Suisses ou les beaux chapeaux des Valdôtains » (PR 2010.9.10). Cette profusion de costumes est censée montrer « que les traditions sont encore bien vivantes en nos pays » (PR 2010.9.10), mais l'aspect linguistique apparaît assez secondaire et dans la dialectique entre diversité et unité, la diversité l'emporte souvent. Le morcellement linguistique et politique ainsi que le manque d'habitude de converser autrement qu'en français avec des locuteurs venus d'ailleurs ne permettent guère d'articuler le sentiment que le FP est une langue que tous ont en partage – et encore moins d'exprimer une appartenance ethnique ou (proto)nationale commune. Le vocabulaire émotionnel qui caractérise le discours d'attachement à toute 'communauté imaginée' concerne d'abord les 'petites patries' et non le domaine FP. Ce dernier apparaît comme la juxtaposition de trois portions de territoire national, mais surtout de régions dont le vecteur linguistique de référence reste le patois local. Si l'existence d'une entité linguistique suprarégionale est acceptée, la question de sa nature, de sa forme ou de son statut politique semble encore secondaire.

La fête qui s'est tenue à Bourg-en-Bresse en septembre 2012 a tout de même permis de faire avancer, en Bresse même, l'idée FP. Une fois les troupes galvanisées par la grande fête, il a d'ailleurs été décidé qu'à partir de 2013, il y aurait une fête des patois plus modeste, départementale, tous les deux ans (v. PR 2013.11.15). Et en 2012, de nombreux articles ont été consacrés à la langue. Pour Patrimoine des Pays de l'Ain (PPA), la structure qui organisait l'événement, il s'agissait de célébrer le FP dans son ensemble et de placer la question FP – difficile à circonscrire – au centre des préoccupations. Christophe Greffet, président de PPA, utilisait même le mot 'Francoprovençalie' dans le discours inaugural du colloque « Écrire, jouer et chanter en francoprovençal au XXI^e siècle » (2012.9.22). Mais il semblait également important de positionner la Bresse (et l'Ain) sur l'échiquier politico-linguistique franco-italo-suisse (l'Ain n'ayant jamais organisé une telle fête), et, surtout, de modifier, en Bresse même, les représentations des parlers locaux. Comme le rappelait PPA à diverses occasions, l'essentiel était de montrer que le patois n'était pas qu'une affaire de ruralité, en ancrant la fête dans la modernité et non dans le passéisme. Interviewé par *Voix de l'Ain*, le président Christophe Greffet déclarait qu'il ne s'agissait « ni de folkloriser [ni de] muséifier le franco-provençal », mais bien « de le rendre dans toute sa dimension de langue vivante » (VA 2012.9.13). Un article, reprenant certains de ces arguments, évoquait ainsi l'impossibilité de « faire abstraction du contexte dans lequel on parlait autrefois le bressan [...], [d']où le défilé en costumes », mais aussi la nécessité de « se démarquer de l'image stéréotypée du folklore [...] avec panouilles, sabots, coiffes de dentelle et chibreli ». (PR 2012.9.21)

Il apparaît logique que PPA – relayé par la presse – ait alors choisi d'insister sur la pertinence du groupe bressan pop-folk 'Vouv'tia Vénou', créé en 2006 avec l'ambition de « développer l'identité bressane », de « susciter une fierté identitaire chez les jeunes » en « continu[ant] le voyage de la musique » entamé depuis de longues générations (PR 2008.5.24). Il est composé de quatre jeunes Bressans qui ne parlent pas patois, mais qui tiennent à « revisite[r] la musique

traditionnelle bressane, pour proposer des œuvres entre tradition et électro », qui font une « lecture contemporaine » du répertoire pour le « redynamiser ». Il s'agissait pour eux d'encourager les Bressans à se débarrasser de « l'illusion » que la musique bressane ne serait « que du folklore ! » (2012.9.2), tout en restant fidèles à la prononciation traditionnelle du patois (en se faisant 'coacher' par des locuteurs natifs). Selon leurs termes, rapportés par la presse, le « toilettage du patrimoine musical local » doit produire une esthétique « qui s'adresse aux jeunes, mais où les anciens se retrouvent » (2010.1.29) – ceci n'excluant pas que des patoisants traditionalistes soient rétifs à la nouvelle approche.

Dans le cadre de la 'Semaine du francoprovençal' précédant la fête, Patrimoine des Pays de l'Ain a aussi organisé, outre le colloque mentionné plus haut, des conférences-débats et une exposition sur le FP (aux Archives de l'Ain). Tout ceci a permis d'élargir la réflexion sur la promotion du FP en donnant la parole à des spécialistes, de Bresse et d'ailleurs. On remarque que la presse a bel et bien évoqué ces événements d'ordre 'scientifique' qui permettaient de réfléchir au FP comme objet linguistique, voire littéraire (2012.9.24), mais beaucoup moins en détail que les activités plus récréatives – ou religieuses. Au nombre de ces dernières figurait la messe en patois bressan à la cathédrale Notre-Dame de Bourg-en-Bresse. Précisons que dans la brochure bilingue patois-français produite pour l'occasion, on pouvait lire, en français, la séquence « nous retrouver pour parler notre langue, le francoprovençal », tandis qu'en patois, on lisait « nou retrouvô ètre nou que côjon la linga francôprovensale » ('... entre nous qui parlons *la* langue FP'). En patois, il semble ainsi plus difficile d'associer le 'nous' bressan à l'ensemble de la 'langue FB', alors que cette dernière est moins mise à distance en français. Tout indique que les cercles de néo-locuteurs (souvent arpitanistes) dont le discours insiste sur le développement d'une conscience linguistique pan-FP (et donc d'un 'nous' FP, d'une identification avec un terr(it)oir(e) FP) n'ont pas encore gagné la partie en Bresse, malgré l'événement d'envergure que constitue la fête du FP de 2012.

Ajoutons que l'influence de l'association PPA ne saurait être sous-estimée. En parrainant la promotion des *Pèguelyon de la Castafiore*, mais aussi en accordant une certaine visibilité à *L'afère Pecârd* et *Maryo donbin pèdu*, elle a permis d'établir des liens entre la presse, les associations de patoisants et les néo-locuteurs – entre autres ceux qui avaient à cœur d'utiliser le médium de la BD pour gagner à leur cause de nouvelles générations. De plus, dans un contexte français où l'on entend davantage parler du breton ou du corse que du FP, la mise en place par la Région Rhône-Alpes d'une politique linguistique en faveur du FP participait au sentiment qu'enfin, 'les choses bougent'. Sans oublier que depuis le début du millénaire, les populations occidentales semblent plus sensibilisées à la 'mort des langues' à l'échelle planétaire (v. Duchêne et Heller 2008). Ces conditions externes ont contribué à faire le lien entre le vaste monde et la situation locale, et à 'rajeunir' la question patoise en Bresse. Du reste, il semble désormais acquis que la langue locale n'appartient plus seulement aux locuteurs natifs (ou perçus comme tels) des associations – si cruciale que soit leur contribution – et qu'après

la période strictement conservatoire du patrimoine patois, on peut envisager une prochaine étape. Il devient possible d'imaginer l'inimaginable, soit la transmission du bressan après la mort annoncée des 'vrais patoisants' – et donc l'apparition de 'néo-patoisants'.

La question de la nature de ce qu'on doit transmettre est loin d'être tranchée, pas plus que celle des méthodes didactiques (plus ou moins ludiques ou formelles) à adopter pour assurer un transfert au moins partiel. Mais les journaux semblent dorénavant prêts à employer un vocabulaire plus militant – avec des métaphores guerrières inhabituelles pour une Bresse réputée placide. Dès 2007, *Le Progrès* n'hésitait pas à titrer en une : « Les Bressans se battent pour leur patois ». Contrairement aux unes dans lesquelles, en 2006, le patois partageait la vedette avec Tintin, c'est cette fois la langue séculaire elle-même, et ses locuteurs, qui étaient sous le feu des projecteurs. La dramatisation de l'enjeu était renforcée par une photographie montrant des patoisants costumés ; cette référence au passé restait certes ambiguë puisque de prime abord, elle ne donnait pas l'im-

Les Bressans se battent pour leur patois



© Laurent Thibault

Dans l'Ain, la Bresse est le dernier endroit où se pratique encore le parler francoprovençal. Le patois se perd, mais des enseignants, comme le traducteur de *Tintin* en bressan, se battent pour sa survie, qui est aussi celle de l'identité bressane.

PAGE 5

Le Progrès (20 août 2007)

pression que le combat pouvait être relayé par les nouvelles générations, et l'accent semblait encore porter plutôt sur la 'muséification' que sur la transmission. Néanmoins, les pages intérieures donnaient la parole à des personnes d'âges et de milieux diversifiés, et le commentaire accompagnant la photo soulignait que le patois méritait qu'en plus de sa collecte dialectologique, on accorde une grande attention à son avenir, y compris s'agissant de son enseignement (même s'il était encore impossible d'en préciser les modalités) : « Dans l'Ain, la Bresse est le dernier endroit où se pratique encore le parler francoprovençal. Le patois se perd, mais des enseignants, comme le traducteur de Tintin en bressan, se battent pour sa survie, qui est aussi celle de l'identité bressane. » (PR 2007.8.20, v. aussi CB 2007 sept./oct.)

Ces dernières années ont également vu l'apparition du concept de 'reconnaissance' – qu'il s'agisse de celle que certains attendent du ministère de l'Éducation nationale (v. PR 2008.7.29) ou d'une prise en considération plus générale. Bien que n'étant pas associé à des revendications du type de celles qu'on observe dans des régions françaises à forte tradition régionaliste (ou nationaliste), le terme, emblématique des luttes collectives, n'est pas anodin. Si la Savoie est présentée comme plus en pointe que la Bresse dans le combat, l'emploi du mot 'reconnaissance' contribue à une politisation – très relative – de la question du patois/FP, ou tout au moins à la problématisation timide des liens entre langue régionale et politique linguistique nationale : « La quête de reconnaissance du francoprovençal se poursuit aujourd'hui à travers le travail des associations des groupes patoisants en lien avec des linguistes, des opérations de sensibilisation des jeunes générations, que ce soit à l'école, comme en Savoie, ou par la traduction de bandes dessinées populaires ». (CB 2012 sept./oct.)

8. Conclusion

Dans cette présentation sur les représentations linguistiques liées au bressan et au FP dans la presse bressane, il était impossible d'aborder précisément la question des liens entre les rédactions des journaux et les 'acteurs linguistiques' ou les associations culturelles (ce qui mériterait en soi une étude), pour distinguer différents types de discours en fonction de l'organe de presse ou des personnes concernés. Mais nous espérons avoir illustré quelques tendances claires, quelques catégories de représentations bien circonscrites, d'avoir montré comment le discours savant et le discours 'profane' sur la langue se complètent pour modifier peu à peu l'image qu'on peut se faire des parlers bressans et du FP en général. Si, dans la presse régionale, la question de la revitalisation du patois n'est pas encore abordée en détail, ni traitée comme un véritable projet collectif à mettre en pratique, au moins les conditions ont-elles été mises en place pour pouvoir poursuivre la réflexion. Il ne tient qu'aux amoureux des patois bressans de trouver de nouveaux moyens de partager leur enthousiasme. Rien n'interdit de penser que la transmission de ce patrimoine immatériel peut passer par un enseignement traditionnel – même si, dans le contexte sociolinguistique et politi-

que actuel, cela ne semble encore guère envisageable. On peut en tout cas plaider pour une initiation plus ludique au patois dans le cadre des activités périscolaires prévues par la réforme récente de l'enseignement primaire (v. PR 2014.3.1). Si cette nouvelle politique n'a pour l'instant porté que peu de fruits, on peut déjà rêver aux conséquences – encore difficiles à imaginer – que pourrait avoir, à long terme, la sensibilisation de quelques jeunes enfants motivés aux sonorités des parlers de Bresse – et d'ailleurs. La question de la graphie, importante, n'est peut-être pas aussi centrale qu'on l'imagine lorsqu'on succombe à des représentations trop empreintes de purisme.

Il est encore tôt pour conclure au succès définitif du passage de témoin entre les associations patoisantes et les générations suivantes. Si la traduction de BD en patois ou la mise au goût du jour de chansons bressanes s'inscrit dans la lignée de l'immense travail des associations, il reste à trouver d'autres solutions innovantes pour susciter l'intérêt des Bressans du futur et pour que le regain d'activité constaté ces dernières années ne soit pas un simple sursaut visant à accompagner dignement la disparition d'une langue réputée condamnée. Il est sûr que la balle est désormais clairement dans le camp des 'revitaliseurs' et que, quels que soient les rapports entretenus avec le reste de la zone FP, le parler bressan de l'avenir sera assez différent de celui qu'on entend (de plus en plus rarement) chez les derniers locuteurs natifs.

Par la force des choses, les conflits de légitimité entre locuteurs et néo-locuteurs seront caducs d'ici peu. Pourtant, rien n'empêche les uns et les autres de conserver des liens étroits tant et aussi longtemps que cela sera praticable. Quelle meilleure façon de faire mentir ce célèbre dicton bressan qui permet de constater (sur un ton plus ou moins satisfait ou fataliste) que 'tout est bel et bien fini' : 'Tout équeu, la palye pi lou baleu !' ('Tout le blé est battu, la paille et la balle !'). Ne serait-il pas opportun de créer et de populariser un nouveau dicton rimé ? Par exemple 'Rè n'et oncouzhe équeu, tè qu'on et u mouin deu...' – qu'on pourrait traduire approximativement comme suit : 'Ne jamais dire adieu, tant qu'on est au moins deux...'

R É F É R E N C E S B I B L I O G R A P H I Q U E S

- ACHDÉ, & GERRA, Laurent, *Maryô donbin pèdu* [original : *La corde au cou. Les aventures de Lucky Luke*, trad. Manuel Meune], Dargaud, Paris, 2007.
- AMIS DU PATRIMOINE DE MANZIAT, *Le patois de Manziat. Glossaire patois-français / français-patois*, Amis du patrimoine de Manziat, Manziat, 2006.
- ANDERSON, Benedict, *Imagined communities : reflections on the origin and spread of nationalism*, London, Verso, 1991 [1983].
- BICHURINA, Natalia, « Le francoprovençal entre la France, la Suisse et l'Italie : langue diffuse, langue focalisée et enjeux de normalisation », *Nouvelles du Centre d'études francoprovençales René Willien*, 71, 2015, pp. 7-24.
- BLANCHET, Philippe, « Distanciation et rapprochements en contexte diglossique : calques, emprunts, interférences, alternances... », in : *Actes de la Conférence an-*

- nuelle sur l'activité scientifique du Centre d'études francoprovençales [Diglossie et interférences linguistiques : néologismes, emprunts, calques], 2005, pp. 19-26.
- BLANCHET, Philippe, *Discriminations : combattre la glottophobie*, Paris, Textuel, 2016.
- BOURDIEU, Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Points, 2001.
- DUCHÊNE, Alexandre, HELLER, Monica, « Discourses of endangerment : Sociolinguistics, globalization and social order », in : A. Duchêne, M. Heller (éd.), *Discourses of Endangerment. Ideology and Interest in the Defense of Languages*, London, Continuum, 2008, pp. 1-13.
- HERGÉ, Lé pèguelyon de la Castafiore [original : *Les Bijoux de la Castafiore*, trad. Manuel et Josine Meune], Tournai, Casterman, 2006.
- HERGÉ, *L'affère Pecârd* [original : *L'affaire Tournesol*, trad. Dominique Stich et al.], Tournai, Casterman, 2006.
- HOBBSAWM, Eric, *Nations et nationalismes depuis 1780. Programme, mythe, réalité*, Paris, Gallimard [Folio], 2001 [1992].
- MAISON DE PAYS EN BRESSE, *Qu'elle était riche notre langue. Le patois bressan de Saint-Étienne-du-Bois* [dir. Jean-Baptiste Martin], Saint-Étienne-du-Bois, Édition Maison de pays en Bresse, 1996.
- MARIN, Olivier, VAN DER ZUIDEN, Emilio, *Lou secré de la Tracsyon 22* [original : *Le mystère de la Traction 22*, trad. Manuel Meune], Genève, Paquet, 2012.
- MEUNE, Manuel, « Enjeu local et défi transnational, terroirs patoisants et exterritorialité 'arpitane' : le francoprovençal à l'heure de Wikipédia », in : D. Lásalle and D. Weissman (éds.), *EX(TRA)TERRITORIAL. Assessing Territory in Literature, Culture and Languages / Les territoires littéraires, culturels et linguistiques en question*, Amsterdam / New York, Rodopi, 2014, pp. 261-284.

Le francoprovençal comme pratique sociale

Quels enjeux d'aménagement linguistique en 2015 ?

Natalia Bichurina



La vue sur l'image ci-dessous est celle du Mont Blanc : le centre symbolique du domaine francoprovençal. Sommes-nous ici à la *frontière* entre trois pays, l'Italie, la France et la Suisse, le Mont Blanc est-il une *barrière* entre trois (ou plus) communautés francoprovençalophones ? Ou bien, est-il le *centre* qui unie une seule communauté montagnarde qui vie autour ? Les réponses peuvent varier selon les vécus personnels et les idéologies, mais en tout cas, lorsqu'il s'agit de la transmission, la normalisation et la revitalisation de la langue – les thèmes de ce colloque – il est important, à mon sens, de placer l'accent justement sur la *communauté linguistique*,



Image 1. Le Mont Blanc : frontière ou centre ?

et non pas sur la langue en elle-même et pour elle-même, en tant que structure linguistique. Autrement dit, la langue devrait être comprise comme *pratique sociale*. C'est l'approche que j'essayerai de démontrer dans cette contribution.

Je commencerai par un survol des approches existantes à l'aménagement du francoprovençal qui, aussi concurrentes qu'elles soient, partent toutes de la vision linguistique (structurelle) de la langue. Je proposerai ensuite une approche alternative ("subjective") qui conçoit la langue comme pratique sociale. Enfin, je discuterai les conséquences d'une telle vision du francoprovençal pour son éventuelle normalisation.

1. Approches existantes à l'aménagement du francoprovençal

Historiquement, il y a eu – et il existe toujours – deux visions de la réalité linguistique francoprovençale :

- Les dialectologues ont insisté sur « le patois du village » comme une unité (d'étude) à une cohérence linguistique interne (Tuillon a parlé notamment de l'« unité parfaite » du patois d'une commune – voir, par exemple, son introduction au livre des *Derniers patoisants giettois* 2009) ;
- Les militants ont insisté sur une langue d'un vaste domaine géographique, qui coïncidait
 - soit avec une région politique (la Vallée d'Aoste, la Savoie, etc.),
 - soit avec la zone autour du Mont-Blanc (Vallée d'Aoste + Savoie + Valais),
 - soit avec tout le domaine francoprovençal.

Les différentes dénominations de la langue démontrent – voire servent à créer – les différentes divisions du monde linguistique et sociopolitique. Ainsi on parle de :

- « patois de la commune » X ou Y ;
- « la langue savoyarde » ou « le patois vaudois », par exemple. Les revendications culturelles ou sociopolitiques sont complètement différentes dans ces cas, mais la tentative de faire coïncider la langue avec une entité politique est identique ;
- et enfin, « la langue francoprovençale » ou « la langue arpitane ».

De même, ces différentes visions se traduisent en différentes approches à la normalisation, notamment à l'écrit, où les deux pôles sont la graphie phonétique pour chaque « patois de commune » *vs* la graphie supradialectale, dite l'ORB (Orthographe de référence B, cf. Stich 2003) pour l'ensemble de « la langue arpitane ».

Cependant ces approches, aussi concurrentes et contraires les unes aux autres qu'elles paraissent, partent toutes d'une représentation de la langue en tant que système linguistique (selon la formule 'phonétique + morpho-syntaxe + lexique', avec une importance inégale attribuée à ces différents composants), qui existe-

rait en dehors de ce que les locuteurs en font. Ainsi l'approche *micro-*, qui vise l'aménagement au niveau local, a pour prémisses la forte variation linguistique interne du francoprovençal ; l'approche concurrente, *macro-*, visant l'ensemble du domaine, part des traits linguistiques communs et donc de l'idée d'une seule langue transfrontalière. Pourtant, déjà dans le sens purement linguistique la cohérence interne du « patois du village » ou de la « langue francoprovençale / arpitanne » est très relative : les formes changent d'un locuteur à l'autre, souvent au sein d'une même famille. Par ailleurs, et surtout, dans le sens social ni le patois du village, ni la langue francoprovençale n'existent pas et n'ont jamais existé : les individus sont amenés à interagir en dehors d'une seule commune, mais pas dans tout l'espace francoprovençal, tel que défini sur les cartes dialectologiques. Ainsi, d'un côté, la mobilité sociale est typique du moment actuel, mais elle existait aussi avant, dans le monde agro-pastoral : on peut penser, par exemple, aux foires au bétail pour lesquelles les éleveurs partaient très loin de leur village, et le francoprovençal était la langue de communication aussi bien sur le chemin qu'aux foires (les récits en sont nombreux chez nos informateurs, et il y en avait, par exemple, ceux qui partaient de la Vallée d'Aoste pour aller en Savoie). De l'autre côté, le seul événement où l'interaction se fait à l'échelle du domaine francoprovençal tout entier est la Fête internationale du patois / du francoprovençal. Pourtant, celle-ci ne regroupe qu'un seul type des locuteurs (ceux des milieux associatifs) et qui restent le plus souvent dans leurs propres groupes avec lesquels ils étaient venus. Au contraire, dans la vie quotidienne, l'interaction se fait à d'autres échelles, au niveau méso-, si l'on veut, et dans celle-ci émergent les stratégies de communication, d'accommodation et d'intercompréhension qui jusqu'à présent ont échappé aux études.

Autrement dit, il semblerait qu'au lieu du schéma qui pourrait être attendu :



la normalisation est une solution à un problème qui ne provient pas de l'analyse des pratiques linguistiques, mais des idéologies linguistiques. Par exemple : 'c'est une langue parce que [il existe deux paradigmes des verbes du premier groupe etc.], donc il doit y avoir une norme commune'. Ceci en lien avec la formule romantique : 'une langue = une identité = un pays'.

Pourtant la langue n'existe pas en dehors des locuteurs, mais dans leurs interactions.¹ C'est une activité humaine, comme toute autre, comme le rire, par exemple. Or, les gens ont besoin du rire : parce qu'il crée un contact social, un sens de complicité, ou parce qu'il est bon pour le bien être mental ; mais le rire en soi n'a sûrement besoin de rien, parce qu'il n'existe pas en dehors des gens qui rient. De même la langue n'a pas de besoins, seuls les locuteurs peuvent en avoir. Avant de proposer des solutions, il faudrait donc comprendre les problèmes, et pour cela il faudrait étudier la réalité de la langue en tant que pratique sociale.

2. Langues focalisées et langues diffuses

Je vais aborder cette question à travers la distinction de deux types de situations et de représentations linguistiques : *focalisée* et *diffuse*. Ces notions ont été proposées par Robert Le Page et Andrée Tabouret-Keller dans leurs études des langues créoles (Le Page, Tabouret-Keller 1985). Je tenterai d'appliquer cette théorie sur le cas francoprovençal et de l'élaborer davantage à partir de mes données de terrain.

Pour dire simplement, la *langue focalisée* est celle dont on imagine clairement les limites et les usages normatifs. Le français est un bon exemple d'une langue focalisée : d'habitude, on sait ce qui est du français et ce qui n'est pas du français, on sait ce qui est du bon français et on sait aussi comment le français doit s'écrire. Il faut souligner que ce français focalisé n'existe que dans l'imaginaire, sous forme écrite pour certains genres de textes (les mails, les sms etc. exclus), ou encore à l'oral pour un nombre de situations restreint (les actualités à la télévision, par exemple, ou un colloque comme celui-ci). Au contraire, l'anglais est plus *diffus* : il y a plusieurs anglais (*World Englishes*), britannique, américain, australien etc., et plusieurs variétés au sein de ces anglais. Lequel est le bon anglais ? Cela dépend de la situation d'usage. Ce qui est clair c'est que personne n'aurait l'idée d'apprendre à parler et à écrire l'anglais britannique en habitant aux États-Unis ou vice-versa. Tandis qu'on écrira bien le français de Paris sur l'île de la Réunion. Soulignons qu'il s'agit de deux représentations différentes de ce qu'une langue est ou devrait être, sans que cela empêche l'intercompréhension dans la communication réelle dans aucun des deux cas.

Dans la situation de plurilinguisme, les locuteurs ont un répertoire linguistique de différents codes socialement marqués². Cependant les codes pertinents pour les locuteurs ne sont pas toujours identiques à ce que les linguistes auraient identifié comme « langues ». Ainsi ici, à Saint-Nicolas, linguistiquement, le répertoire verbal de la plupart d'habitants est constitué des trois « langues » : le francoprovençal, l'italien et le français. Pourtant, au niveau de représentations la délimitation des trois n'est pas si nette. Par exemple, une voisine à Saint-Nicolas, très accueillante, m'a dit récemment : « *Se t'a fata, siamo qua* » (« si tu as besoin [de quelque chose], on est là »). Linguistiquement, « *se t'a fata* » est sans doute du francoprovençal, et « *siamo qua* » est sans doute de l'italien. Néanmoins on peut avoir beaucoup de doutes quant à l'existence de ces langues clairement délimités dans l'esprit de cette locutrice (comme si elle s'était dite : « ce serait trop bien si je commence ma phrase en patois et termine en italien »). Dans son esprit, le plus probablement, elle parlait patois, parce que c'est son choix linguistique typique avec moi. Le francoprovençal est donc pour elle une langue diffuse.

3. Le francoprovençal comme pratique sociale

Cette étude comparative est basée sur des données sociolinguistiques et ethnographiques de terrain, recueillies dans les trois pays de l'espace francoprovençal

au cours de six dernières années (observation participante et 60 interviews). Si l'on entend la langue comme *pratique sociale*, on s'aperçoit que l'espace francoprovençal comprend ces deux types de situations linguistiques différentes (cf. aussi Bichurina 2015) :

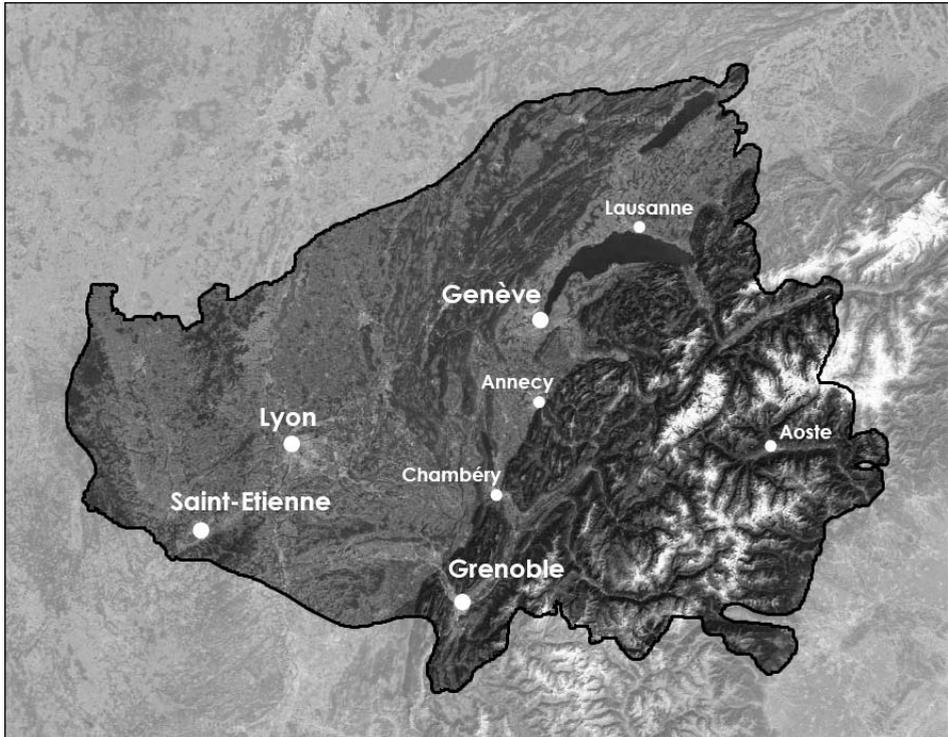


Image 2. Carte géographique de l'espace francoprovençal

- La première, « *diffuse* », est typique des régions de montagne des trois pays, où le francoprovençal est parlé au quotidien, et où la fonction communicative prime sur toute autre ;
- La seconde, « *focalisée* », est typique des zones moins élevées, des grandes villes, où l'usage du francoprovençal est limité aux fonctions symboliques.

Les différences principales entre ces deux types sont présentées dans le tableau de la page suivante.

Deux types de situations francoprovençales : les différences principales

Type	DIFFUS (petites localités de montagne) <i>Surtout en Vallée d'Aoste, en Savoie et dans le Valais</i>	FOCALISÉ (les grandes villes de plaine)
Profil de locuteur typique	LOCUTEURS NATIFS	LOCUTEURS TARDIFS ET NOUVEAUX LOCUTEURS
Représentations linguistiques générales	<i>La langue est vécue comme pratique changeable, à des frontières linguistiques floues, dans un espace variable et imprécis</i>	<i>La langue est un objet réifié, à des frontières linguistiques nettes, dans un espace précis (délimité par les cartes dialectologiques)</i>
Autonomie linguistique (usages)	Interférences à tous les niveaux du système linguistique	Aucune interférence acceptée
Autonomie linguistique (représentations)	« Patois » ('non-langue' ?) La question ne se pose pas	Langue à part entière Descriptions dialectologiques légitimatrices
Types et motivations des usages linguistiques	Langue comme moyen de communication - Réseaux sociaux - Motivation identitaire	Langue comme symbole - Patrimoine familial et/ou local - Quête identitaire - *Ressource de pouvoir
Légitimité des bons usages	Chez le locuteur même ou des anciens du même village	Dans les livres de grammaire et les dictionnaires
Pays de référence	Village + pays indéterminé	Pour les locuteurs tardifs – leur village natal. Pour les nouveaux locuteurs – l'espace transfrontalier (trois pays), coexistant avec les États-Nations.
La pertinence des frontières	La montagne qui unit	Les frontières d'États qui séparent
Usages par écrit	Sms, chat, courts mails...	Longs mails, articles, romans...
Intercompréhension	MEILLEURE paradoxalement, parce qu'au niveau idéologique des fois elle n'existe pas (il s'agit du patois local)	PIRE paradoxalement, parce qu'au niveau idéologique elle existe (qu'il s'agit d'une langue commune)

AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE		
Type de transmission et besoins qui en découlent	Transmission familiale ou dans la communauté Il ne s'agit pas vraiment de revitaliser, mais de ne pas perdre ce qui existe. ➔ Besoin d'encourager la transmission (contre l'idée de monolinguisme).	Transmission absente ➔ Besoin de transmettre à travers l'école ; ➔ Besoin d'une reconnaissance officielle pour l'enseignement ; ➔ Besoin d'un standard écrit pour la reconnaissance ³ .
Rôle d'un standard éventuel	Réservé pour certaines fonctions (registre officiel, communication à large échelle). Coexistence avec les normes linguistiques et communicatives locales.	Pour toutes les fonctions. La seule variété à laquelle les nouveaux locuteurs auront accès.

Quelques commentaires à ce tableau :

Tout d'abord, notons qu'il s'agit ici d'un aperçu des tendances générales les plus typiques. Les situations et les représentations dépendent du vécu de chaque personne et donc varient selon les cas. Par ailleurs, dans le cas focalisé les différences entre les locuteurs tardifs et les nouveaux locuteurs peuvent être significatives pour l'aménagement linguistique, notamment pour ce qui concerne la projection dans l'avenir, de l'importance cruciale pour les nouveaux locuteurs, mais absente dans les cas des locuteurs tardifs, orientés exclusivement vers le passé.

Dans le *type diffus*, on parle la langue francoprovençale parce que c'est la langue première, et parce qu'il y a les réseaux sociaux dont c'est la langue et avec lesquels on veut s'identifier. Simultanément, les interférences y sont nombreuses comme dans l'exemple cité ci-dessus. L'intercompréhension entre différentes variantes est bonne, et ce qu'un des informateurs a appelé « un bon esprit d'adaptation » (autrement dit, l'accommodation) y contribue davantage.

Puisque la langue est encore parlée au quotidien, et qu'avec l'apparition de nouvelles technologies l'écrit suppose la même *simultanéité, spontanéité et simplicité* que l'oral, la langue est de plus en plus utilisée à l'écrit. D'habitude, on écrit à ceux avec qui on a déjà l'habitude de se parler et de se comprendre à l'oral, aussi l'intercompréhension est-elle bonne également à l'écrit.

Dans le *type focalisé*, le francoprovençal n'est pas la langue héritée. Ses usages se limitent typiquement aux fonctions symboliques. Contrairement, à ce qu'il paraît, aux idéologies linguistiques explicites, l'intercompréhension est rendue

difficile par manque d'expérience, mais aussi par trop de curiosité pour la forme qui met le contenu du message de l'interlocuteur sur l'arrière-plan de communication. Les mêmes tendances – intercompréhension supposée problématique et curiosité – se retrouvent à l'écrit : ce dont témoigne, notamment l'usage abondant des synonymes dans les textes, comme dans ce blog météorologique (remarquons que la météo en soi est pourtant un sujet toujours en lien direct avec l'actualité)⁴ :

The image shows a screenshot of a blog page titled "L'tin shi no - Météo en patois francoprovençal (Arpitan) et bien d'autres sujets en Arpitan". The page is from the website "meteo-en-patois.blog.tdg.ch" and is dated 07/11/2015. The main content is a weather report in Arpitan dialect, starting with "« Quâque plodze demècrò, mas los âtros zhôr prod chè. | Page d'accueil | A fin de senanna y va bayèr de nê(k) [neige] d'avâ 800 - 1000m »". The text continues with "Du solè quasu tant qu'u mêtèn(mêkteïn) du mê(k) de novèmbro" and "Bonzhô a tuî et totâ, Sé lù mêk d'ottobrô èro més frê(k) que de cot(h)umâ, l'èntren du mê(k) du novèmbro charèt èfè/pôt-èthre oun tchikâ/bocon més tssô/tssâ que d'cot(h)umâ." It also mentions "Unâ hiotâ prêchon va adé nôs bayèr oun tèmps (tin) franc douss et prod/prouok chè atòs du solè quasu tant qu'u mêtèn/mêkteïn du mê(k) de novèmbro." and "Adon nos arèns pas unâ gotâ de plodze/plôouzu tant qu'a l'èntren d'a senanna/chenanna du 17 (dij-é-châtt) de novèmbro." The page also features a "Revue de Presse" section with links to articles from "Tribune de Genève" and a "Bienvenue" section with a welcome message from Lionel Fontannaz. A logo for "L'TIN SHI NO LA METEO EN FRANCOPROVENÇAL ARPITAN" is visible in the bottom right corner.

Image 3. L'tin shi no

De même, par exemple, dans un échange des mails entre un groupe de (nouveaux) locuteurs vaudois afin de fixer un premier rendez-vous avec moi un des participants a écrit un long message en francoprovençal vaudois, en genre littéraire, suivi d'un résumé en français (pour moi, parce qu'il n'était pas sûr si j'allais comprendre le vaudois). Le résumé contenait deux phrases courtes (la proposition de date et d'heure du rendez-vous), suivi par : « *Le reste n'est que du décor et des circonvolutions de langage juste pour le plaisir de faire sonner le patois.* »

Vu ces différences, si un standard est élaboré, il y aura une différence cruciale dans son application selon le type de situation linguistique. Dans le type diffus, la langue sera probablement parlée comme elle l'est aujourd'hui, l'usage du standard étant limité aux situations qui l'exigent (comme pour toute autre langue parlée au quotidien) : au registre officiel ou dans la communication entre

les locuteurs des variétés trop différentes. Au contraire, dans le type focalisé où la transmission familiale n'existe plus, le standard sera probablement la variété de fait parlée et écrite dans toutes les situations par les nouveaux locuteurs, parce qu'elle sera la seule à laquelle ils auront accès (notamment à travers les programmes éducatifs).

Conclusion

Ce n'est pas parce qu'il y a une variation linguistique entre les villages que les besoins des locuteurs ne seront pas semblables ; ce n'est pas non plus parce que certains traits linguistiques sont partagés sur tout le domaine francoprovençal que les besoins sont partout identiques. Au niveau épistémologique il y a un vide entre la vision très localiste et la vision très internationale (micro- et macro-) ; pourtant dans la réalité des pratiques sociales c'est ce vide qui est rempli.

Étant donné la différence des situations linguistiques réelles, une norme pluricentrique, prenant en compte les communautés de pratique existantes, serait-elle plus appropriée ? Cela serait, peut-être, en effet, une piste possible pour l'aménagement linguistique francoprovençal. Avec ceci, il est important de ne pas oublier que pluricentrique ne veut point dire non-intercompréhensible. L'intercompréhension existe de fait à l'oral, donc rien ne devrait l'empêcher à l'écrit non plus, si l'écrit est bien déchiffirable.

N O T E S

¹ Tout comme les identités ethniques sont des catégories dont on se sert dans les interactions afin de se catégoriser et de catégoriser les autres (Barth 1969).

² Le choix du code est un acte symbolique, un « acte d'identité », pour reprendre le terme de Le Page et Tabouret-Keller (op. cit.), par lequel l'individu adhère à un groupe et prend sa distance par rapport à un autre groupe.

³ Ainsi en France l'idéologie linguistique nationale attribue un rôle particulier à l'écrit, ce qui informe le cadre législatif lié aux langues dites régionales. Ainsi dans la réponse récente du Ministère de l'Éducation Nationale (publiée le 07/10/2014), relative à la non-reconnaissance officielle de l'enseignement du savoyard, nous lisons :

Ce cadre de référence réserve une place importante à l'écrit, tant dans sa compréhension que dans son expression et, pour cette raison implique que la passation de ces épreuves [du baccalauréat] s'appuie sur un corpus de textes suffisamment nombreux et diversifiés, aux qualités linguistiques et littéraires attestées. <http://questions.assemblee-nationale.fr/q14/14-21123QE.htm>.

⁴ <http://meteo-en-patois.blog.tdg.ch/archive/2015/11/07/du-sole-quasu-tant-qu-u-meten-mektein-du-me-k-de-novembro-271563.html>.

R É F É R E N C E S C I T É E S

- BARTH, Frederik, « Introduction », in: F. Barth (ed.) *Ethnic Groups and Boundaries. The Social Organization of Culture Difference*, Bergen, Universitetsforlaget, 1969, pp. 9-38.
- BICHURINA, Natalia, « Le francoprovençal entre la France, la Suisse et l'Italie : langue diffuse, langue focalisée et enjeux de normalisation », in: *Nouvelles du Centre d'Études Francoprovençales "René Willien"*, n° 71, 2015, pp. 7-24.
- LE PAGE, Robert Brock, TABOURET-KELLER, Andrée, *Acts of Identity: Creole-Based Approaches to Ethnicity and Language*. Cambridge, Cambridge University Press, 1985.
- LES DERNIERS PATOISANTS GIETTOIS, *La Gieltaz, Le patois du haut Val d'Arly*, Cleopas, 2009.
- L'TIN SHI NO - *Météo en patois francoprovençal (Arpitan) et bien d'autres sujets en : Arpitan* <http://meteo-en-patois.blog.tdg.ch>
- STICH, Dominique, *Dictionnaire francoprovençal/français, français/francoprovençal. Dictionnaire des mots de base du francoprovençal. Orthographe ORB supradialectale standardisée*, Thonon-les-Bains, Le Carré, 2003.

Les enjeux sociaux de la revitalisation du francoprovençal en Rhône-Alpes

Bénédicte Pivot



Depuis 2009 et la reconnaissance officielle par la Région Rhône-Alpes du francoprovençal comme une des deux langues régionales qu'il faut préserver, valoriser et promouvoir (Conseil Régional Rhône-Alpes, 2009), les actions publiques soutiennent les initiatives associatives de valorisation de la langue. Les discours officiels vont également dans le sens d'une demande de reconnaissance de l'enseignement de la langue dans les établissements scolaires au nom d'une équité avec les autres langues régionales de France qui sont proposées en option au baccalauréat (discussions avec les Rectorats et signature de conventions). Ils appuient en cela,

une demande sociale issue d'une petite partie de la communauté rhônalpine qui par ailleurs, n'est pas entièrement composée de locuteurs. Ainsi, la valorisation du francoprovençal revêt plusieurs formes selon l'acteur qui porte sa mise en pratique, et poursuit parfois des objectifs incompatibles avec la réalité sociale de la pratique langagière du francoprovençal. Dans ma recherche doctorale (Pivot, 2014), j'ai montré qu'une partie des hiatus existants entre les objectifs de la revitalisation et la réalité des pratiques trouvait leur source dans une interprétation biaisée de la situation sociolinguistique induite par une utilisation souvent maladroite des concepts disponibles pour catégoriser et donc appréhender cette situation. En effet, le francoprovençal est considéré comme une langue en danger (Atlas Unesco en ligne) qui doit être "sauvée" par une "revitalisation". Tous ces termes convoquent chez les décideurs, comme chez les acteurs de la lutte contre la disparition de la langue, des modèles d'action et d'engagements qui sont empruntés à d'autres situations de langues en danger, considérées comme similaires et exemplaires ; et ce, sans questionner la pertinence et la transférabilité de ces modèles au contexte spécifique du francoprovençal de Rhône-Alpes. Je ne reviendrai pas ici sur les raisons qui me font dire que le contexte sociolinguistique du francoprovençal est une situation que je qualifie de postvernaculaire (voir Pivot, 2014 ; Bert, Pivot, 2015 ; Shandler, 2006), mais je soulignerai que la langue a acquis dans sa pratique sociale une fonction symbolique plus importante que

la fonction communicationnelle et que la grande majorité des acteurs sociaux ne souhaitent pas “reparler” la langue mais simplement sensibiliser la population à son existence. Cette posture est importante, car elle détermine le sens que les différents acteurs donnent à la notion de “valorisation” en termes de transmission.

Dans cet exposé, je montrerai deux approches distinctes de cette valorisation portée en discours et en actes d’une part par des défenseurs de la revitalisation de la langue par son enseignement à l’école et d’autre part par des associations qui animent des séances de sensibilisation dans des ateliers périscolaires. Ces deux exemples viennent illustrer mon propos sur l’inadéquation des modèles conceptuels à disposition pour agir sur la situation sociolinguistique du francoprovençal en mettant en exergue le biais que représente l’école pour la convocation de ces modèles. En effet, l’école, en tant que lieu et qu’institution, est investie par les différents acteurs de sens en lien avec les représentations qu’ils se font de ses missions, de ses méthodes et de ses outils. Ce sens impacte leurs manière de voir et de faire la “revitalisation” du francoprovençal.

À partir de ces deux exemples de discours et de pratiques sur la transmission je vais tenter de souligner en quoi ils portent en eux les limites de leur succès et comment on peut questionner l’avenir de la revitalisation du francoprovençal en Rhône-Alpes.

1. La “revitalisation du francoprovençal” : un mot pour des réalités différentes

Avant de développer la question de la manière dont la revitalisation du francoprovençal en Rhône-Alpes est abordée par différents acteurs, il est important de souligner que mon travail repose sur une analyse de la situation sociolinguistique du francoprovençal en Rhône-Alpes telle qu’elle a été dressée dans le rapport FORA : Francoprovençal et Occitan en Rhône-Alpes (Bert, Costa, 2009), et complétée ensuite par nos¹ terrains de recherche entre 2010 et 2015 (Pivot, 2014). Ainsi, méconnaissant le contexte de la pratique privée de la langue, pour lequel nous bénéficions de trop peu d’informations fiables et valides, je peux aborder uniquement les questions relatives à la pratique publique et à la pratique sociale du francoprovençal.

Depuis la délibération du Conseil Régional de 2009, cette pratique sociale de la langue est encouragée, soutenue et valorisée par un dispositif d’actions publiques, associatives, scientifiques, culturelles et événementielles, ainsi qu’il est possible de le voir sur le site internet de la Région. Ces actions relèvent d’une démarche volontariste et parfois interventionniste sur la situation du déclin de la pratique linguistique du francoprovençal, soit qu’elles visent à faire connaître la langue et la culture, les “faire vivre” (Bert, Pivot, 2015), soit qu’elles visent, dans une posture somme toute idéelle, à les faire revivre. Bien que les termes employés dans la délibération soient “reconnaissance, valorisation et promotion”, il est intéressant de noter que les discours les plus engagés, émanant de politiques,

de scientifiques ou de certains militants, revendiquent une “revitalisation” de la langue, en prenant exemple sur la “revitalisation” du catalan, du breton ou de l’occitan des régions du sud de la France. Leur argumentaire s’articule autour d’un enseignement de la langue (donc d’une prise en charge de la transmission des compétences linguistiques et communicationnelles par l’Institution Scolaire) comme moyen incontournable pour freiner, à défaut de renverser, le déclin de la pratique langagière.

Aussi, la revitalisation du francoprovençal revêt pour ces acteurs le sens d’une volonté d’agir par le moyen d’une politique linguistique et éducative sur une partie de la population non locutrice et de la rendre ainsi dépositaire de la vitalité future de la langue. Les grandes lignes de cette politique linguistique reposent sur des principes qui associent, entre autre, la notion de revitalisation avec celle de transmission de la langue par l’enseignement scolaire. Or, ces principes relèvent davantage des représentations que d’une bonne appréhension de la situation et ils ne sont pas questionnés. Ils orientent discours et injonctions, de la part des décideurs, à réaliser ou mettre en place un certain nombre d’actions spécifiques pour la revitalisation qui ne cadrent pas avec la réalité des pratiques sociales du francoprovençal. Ces dernières se situent en effet majoritairement dans l’espace associatif, avec un caractère convivial, culturel et festif. Elles sont portées par des membres bénévoles qui ne sont pas tous locuteurs et dont les actions favorisent plus clairement une sensibilisation à un savoir linguistique et culturel qu’un retour à une transmission formelle ou familiale de la langue. Dans ces pratiques, le francoprovençal est davantage un artefact patrimonial qu’un médium de communication aux attributs identitaires et sa “revitalisation” n’a de sens que d’être un moyen de faire connaître au plus grand nombre l’existence d’un passé que l’on ne veut pas laisser tomber trop vite dans l’oubli.

Dans ces deux visions du devenir de la langue, l’élément en commun qui oriente la lecture de la portée des engagements et de leurs sens, est le lieu privilégié comme médium de transmission : l’école. Le francoprovençal à l’école est un enjeu qui prend des aspects bien différents selon les acteurs de la valorisation de cette langue.

2. Dialectique de l’enseignement du francoprovençal à l’école

Depuis plusieurs années des acteurs de la revitalisation du francoprovençal se battent pour faire reconnaître cette langue comme une langue régionale distincte de l’occitan ou des langues d’Oïl, et à ce titre de pouvoir bénéficier d’un volume horaire d’enseignement et d’être une option possible au baccalauréat. Mon propos ici n’est pas discuter cette démarche qui a sa légitimité sociale, linguistique, historique et politique. En revanche, je souhaiterais souligner que la demande repose sur deux principes implicites, donc qui ne sont pas discutés, et qui impliquent un certain nombre de conséquences (sociales) quant à ce qu’est finalement la pratique sociale du francoprovençal (discursive et actionnelle). Le premier de

ces principes, est que le francoprovençal *est* une langue et le deuxième pose qu'en tant que *langue*, le francoprovençal a les mêmes droits que les autres langues dont celui d'être enseigné à l'école. C'est sur la base de ces principes que s'articulent les discours et les revendications autour du rôle de l'école dans la revitalisation du francoprovençal, puisque l'école est le lieu par excellence de la transmission et de l'enseignement des langues.

2.1. Axiomes et théories autour du rôle de l'écrit dans l'enseignement des langues

Partir du principe que le francoprovençal est une langue qui a sa place dans l'enseignement scolaire conduit à un discours corollaire sur les attributs dont la langue doit se doter pour légitimer son droit à l'enseignement et donc sa capacité à être enseignée, autrement dit : une graphie standardisée ou normalisée et une méthode, un *curricula*. Ces discours s'appuient sur la *doxa* qui pose qu'une langue ne peut s'enseigner sans l'écrit et sans la normalisation de celui-ci.

Cette conceptualisation de l'enseignement des langues, si elle n'est pas fautive reste néanmoins marquée idéologiquement et convoque des modèles inscrits dans un habitus culturel qui n'est pas forcément questionné. Elle repose principalement sur la projection d'un vécu personnel et collectif du comment se pratique l'enseignement en général et l'enseignement d'une langue en particulier. Elle s'appuie aussi sur le modèle de nos sociétés qui donnent à l'écrit un rôle, une place et une valeur prépondérants, objectivants et légitimants. En conséquence de quoi, il arrive que dans certains esprits cette représentation porte à associer la notion de "vraie langue" avec celle de "langue écrite" où l'idée implicite sous-jacente conditionne la survie de la langue à sa transmission de et par sa forme écrite.

Notons au passage, que cette représentation du rôle didactique de l'écrit dans la transmission d'une langue comme vecteur incontournable de l'accession au sens, ou à la mémorisation, fait fi de certaines théories qui prônent l'accès au sens par le recours à une sémiologie iconique et dont le précurseur est un didacticien du XVIII^e siècle, Comenius. Cette remarque vient souligner que la question de la place et du rôle de l'écrit dans l'enseignement des langues, n'est pas une problématique récente, et qu'à l'instar de tous discours, cette question est idéologiquement et historiquement marquée. C'est ce qui me fait dire et penser, qu'une assertion du rôle essentiel de l'écrit dans la transmission d'une langue, porte en elle-même les raisons d'un échec potentiel aux objectifs poursuivis : la revitalisation de la langue par son enseignement à l'école.

Un autre écueil à cette représentation du rôle de l'écrit, dans sa fonction de matérialisation de la langue comme dans celle d'être le médium pour son enseignement, est de soulever la nécessité d'une normalisation. Ce sujet suscite des débats parfois passionnels, chez les scientifiques et aussi chez certains militants pour la langue, mais très peu, voire pas du tout dans la grande majorité des associations.

La question qui oppose, quand il s'agit d'enseignement, relève du comment normaliser, mais rarement du pourquoi normaliser. Or, il me semble que cette question mériterait d'être posée, ne serait-ce qu'en la mettant en parallèle avec un discours qui vient justement défendre la qualité de "langue" du francoprovençal rhônalpin par l'existence d'une tradition littéraire, certes moins abondante que celle de l'occitan sa voisine, mais qui remonte néanmoins au Moyen-Age et qui est riche de plusieurs genres littéraires. Car, comme l'a dit Raphaël Maître plus tôt dans cette journée, le francoprovençal bénéficie déjà d'une grande et riche variété de textes qui pourraient ainsi servir de supports d'enseignement.

Ainsi, si des écrits, que l'on qualifie de littéraires, existent au point d'être reconnus comme des marqueurs linguistiques, en quoi la normalisation du francoprovençal serait un passage préalable et nécessaire pour leur exploitation didactique ? Ne peut-on pas justement développer une didactique qui s'articulerait sur ce qui existe, sur l'écrit tel qu'il est réalisé dans chacun des documents existant, et qui en ferait une source pédagogique d'acquisition de la langue dans son sens sociohistorique en permettant par la même occasion de nourrir une réflexion générale sur le caractère éminemment variationnel des langues ?

2.2. Les défenseurs de la normalisation et leurs motivations

Dans cet engagement autour de la normalisation du francoprovençal le profil des principaux acteurs révèle quelques éléments explicatifs de leurs motivations et de leurs discours.

Ainsi par exemple, le statut des requéreurs n'est pas anodin. Ce sont pour la plupart, des personnes érudites ayant fondé une partie de leur légitimité sociale et professionnelle sur leur rapport aux langues, surtout dans leurs formes écrites, comme objet de prestige. C'est une des raisons qui donne à ces personnes une voix pour défendre les droits linguistiques en invoquant la forme écrite du francoprovençal comme preuve de sa légitimité à faire partie du marché atemporel de la culture. Cela fait donc sens, dans ce contexte, de réclamer que se constituent une académie linguistique, un groupe de travail sur la création de néologismes et un groupe de travail sur l'édiction de principes graphiques communs. Ces aménagements linguistiques appelés de leurs vœux pour la revitalisation du francoprovençal sont des applications directes des principes des politiques linguistiques de normalisation (et parfois de standardisation) communs à d'autres langues citées en référence (occitan et français), mais ils ne sont pas questionnés dans leur pertinence à répondre de manière adéquate à la problématique de la pratique sociale du francoprovençal.

Un autre élément lié à ce lien particulier avec la langue est directement issu du cadre dans lequel l'activité est projetée : l'école. L'autorité institutionnelle conditionne la discussion autour de l'enseignement du francoprovençal à la présentation d'un *curricula* et de méthodes (entendre manuels). Cette demande met la pression sur les défenseurs de la revitalisation qui utilisent l'argument pour

justifier de l'importance de l'écrit et de la normalisation. Là où le bât blesse, c'est que l'Institution et les acteurs de la revitalisation manquent de didacticiens (et de réflexion didactique) pour répondre tant à la condition qu'à la réalité de ce que devrait/pourrait être l'enseignement du francoprovençal.

Enfin, c'est également autour de cette question de la forme et des objectifs de l'enseignement que se situe un autre aspect problématique. En effet, les défenseurs de la revitalisation par l'enseignement projettent bien souvent une représentation de ce qu'est l'enseignement des langues sur le francoprovençal. Cette transposition porte en son sein leur propre rapport à l'apprentissage des langues mais aussi le lien très étroit qu'ils ont avec le francoprovençal (et son apprentissage) en particulier. Pour nombre de ces personnes, si la langue n'a pas été apprise par la socialisation, elle l'a été à travers les livres et les cours, par des leçons de grammaire et de conjugaison, par un apprentissage, qualifié de scolaire, du lexique et des structures syntaxiques. Et si ce n'est pas le cas pour le francoprovençal, ce fut pour les autres langues étrangères de leur répertoire.

Pour ces personnes, ce mode d'apprentissage fonctionne et repose sur les principes d'une didactique structurelle, classique, où l'objet langue justifie en lui-même son enseignement. Mais qu'en est-il du projet plus vaste de la revitalisation ? L'apprentissage de la langue pour la langue répond-il aux aspirations des jeunes générations ? Et la méthode est-elle celle qui va susciter l'envie chez un groupe d'élèves volontaires de renouer avec la pratique langagière ?

L'absence de fonction communicative de la langue dans la grande majorité du territoire rhônalpin ne poserait alors que la question déjà soulevée par d'autres chercheurs dans le contexte occitan (Costa, 2014) par exemple de la naissance d'une nouvelle catégorie de locuteurs qui n'auraient probablement pas d'autres espaces que celui de l'école pour pratiquer cette langue et pourraient au final ne pas y voir de pertinence à la pratique, apprentissage et donc à la transmission.

Toutefois, l'argument phare des défenseurs de la normalisation de la langue et de sa reconnaissance comme langue d'enseignement est qu'outiller la langue et lui donner un espace de transmission légitime aurait comme conséquence de la faire vivre encore un peu, à défaut d'être reparlée. Elle deviendrait ainsi langue de culture et serait sauvée de l'oubli.

3. L'entrée du francoprovençal à l'école par la petite porte...

La valorisation et la promotion du francoprovençal est également assurée par une pratique associative sur l'ensemble du territoire rhônalpin. Ces associations qui s'autocatégorisent comme "patoisantes" sont constituées de locuteurs plus ou moins compétents en francoprovençal, certains se définissant même comme non patoisant. Leurs activités sont généralement organisées autour de la valorisation linguistique et culturelle, même si cette manière de décrire les choses relève d'une

analyse de chercheur et non de ce qu'ils en disent eux-mêmes lorsqu'on les interroge sur le sens de ce qu'ils font. Parmi les activités proposées, généralement ludiques et festives comme le théâtre, le chant et les petites histoires drôles, certaines associations animent des séances de sensibilisation au patois et à la culture locale auprès d'un public d'enfant. Mais, dernièrement, la réforme nationale des rythmes scolaires, mise en place en septembre 2014 dans les écoles primaires, a changé légèrement la situation, en offrant une possibilité au francoprovençal de faire une entrée officielle dans l'école, tout en ne relevant pas de l'enseignement.

3.1. Une expérience de sensibilisation au francoprovençal à l'école

Les associations, et parmi elles, certaines associations patoisantes, ont été sollicitées par les communes pour animer les nouvelles activités périscolaires qui doivent se dérouler dans le cadre de l'école mais en dehors des heures d'enseignement. Ces temps sont conçus par le législateur comme des moments d'activités de découverte et non d'apprentissage scolaire, et donc laissés aux bons soins de personnel non-enseignant (pas toujours formés à l'animation d'un public de jeunes enfants).

Les associations de patoisants ont vu là une opportunité de faire de la sensibilisation au francoprovençal et aux traditions culturelles locales.

J'ai obtenu l'autorisation de la part de la Mairie d'un village de la Drôme et des membres de l'association patoisante, de suivre et d'observer les six séances de cinquante minutes chacune, d'un premier cycle d'activités. Il y avait dix enfants de CM2 (une dizaine d'année) inscrits et volontaires pour assister à cette sensibilisation au patois. Les patoisants qui s'étaient portés volontaires, soit une demi-douzaine, n'avaient pas d'expérience en matière d'enseignement à l'exception d'une institutrice à la retraite qui se présente comme non locutrice.

En amont, ils ont préparés des activités différentes qui se voulaient ludiques et qui étaient pensées comme pouvant favoriser l'apprentissage de mots, une conscience linguistico-historique et une sensibilisation au patrimoine local.

Les retours en termes de satisfaction des enfants ont été très positifs et mon observation de leurs attitudes pendant ces séances vont également dans ce sens. Aussi, il est possible de dire que l'objectif d'une sensibilisation à la langue et à la culture associée a été atteint si on rapporte leurs témoignages au sujet du patois : « c'est une langue parlée par les gens d'ici avant », « une langue qu'on retrouve dans les noms de certaines rues, ou dans des expressions d'ici ». En revanche, l'observation des interactions pendant les séances a révélé une mise en difficulté et un véritable inconfort des patoisants dans l'exercice de la transmission qui relèvent de plusieurs facteurs : l'insécurité linguistique, l'insécurité sociale et l'insécurité pédagogique.

3.2. *L'insécurité en guise de didactique*

L'insécurité linguistique des patoisants se révèle à travers leurs doutes sur la manière dont on di(sai)t telle ou telle chose, ou quand ils corrigent les autres sur leur "mauvaise" façon de dire, voire d'écrire. Parfois, ne trouvant pas la manière de répondre aux questions des enfants, un patoisant mettait fin à la conversation par un "on ne le disait pas". Il n'y avait pas dans leur groupe, de locuteur dont les compétences linguistiques lui auraient donné l'autorité sur les autres, et chacun oscillait entre défendre sa manière de dire et le doute raisonnable face à une formulation différente défendue par un pair.

À cette problématique linguistique, venait s'ajouter l'insécurité sociale face à leur statut de "patoisant", que l'on peut sentir dans une remarque sortie lors de la préparation des activités « le patois sans accent ce n'est pas du patois » suivie de « on va les faire lire en patois cela va les faire se marrer ». Il y a assimilation de la représentation de la façon de parler à un accent qui identifie, marque et catégorise une partie de la population, dont on se moque, qui fait rire par sa manière de parler. Ce qui pourrait paraître de l'autodérision est davantage la marque de leur difficulté à s'affranchir du discours de stigmatisation qu'ils ont entendu depuis toujours et qu'ils reproduisent paradoxalement à ce que leur implication dans l'activité de sensibilisation laisse sous-entendre.

Enfin, il était notable que les patoisants se sont retrouvés en insécurité pédagogique. S'ils ne doutaient pas de leurs activités, ils n'arrivaient pas toujours à les mener comme ils le souhaitaient et surtout craignaient de se tromper devant les enfants, ce qui conduisait régulièrement à de nombreuses maladroites interactionnelles dans la gestion de l'activité et du comportement de l'enfant.

Ces insécurités sont en grande partie issues de la représentation que se font ces personnes de ce qu'est l'enseignement d'une langue, de ce qu'est l'acte de transmettre, associé à l'acte d'enseigner, renforcée par l'ambiguïté des lieux et de ses signifiants : la classe dans une école primaire. Cette représentation induit une production d'actes et de discours qui reproduisent des schémas considérés comme vrais et universels, donc non discutés et non questionnés. Ainsi on retrouve la force de la sacralisation de l'écrit (et de l'orthographe du français) dans l'ambiguïté de la relation à l'écriture du patois : « C'est bien, le patois, il n'a pas d'orthographe ! » et quelques instants plus tard « mais cela ne s'écrit pas comme ça ! ». L'ambiguïté de la relation à l'écrit se retrouve aussi à travers les attitudes vis à vis du statut de langue orale qui n'est pas très bien cerné. Ainsi, lors de la réunion de préparation des contenus des activités, les participants ont eu ces échanges : « notre patois, c'est une langue orale... c'est important de dire des mots, de parler [...] oui, on a prévu des listes de mots, des phrases pour leur faire lire à haute voix ». Ici, on perçoit aisément la confusion qui règne entre oral et oralisation et le lien intrinsèque qui est fait entre la langue et sa matérialisation par l'écriture, tout comme l'idée sous-jacente d'un apprentissage de la langue, certes pour de la production orale, mais par le biais de l'écrit.

4. De la difficulté de s'affranchir des modèles conceptuels

La question de la revitalisation du francoprovençal quand elle est associée à l'école, soit en tant qu'Institution soit en tant que lieu, souligne la difficulté que rencontrent les acteurs à convoquer d'autres modèles que ceux auxquels nous sommes tous socialement soumis. Les modèles qui sont immédiatement associés à une pratique de transmission en milieu scolaire et présentés en axiomes contiennent les limites de la réussite de l'entreprise de la revitalisation du francoprovençal.

Les modèles disponibles sont valables pour l'enseignement des langues à usage communicationnel, et même les approches méthodologiques dites communicationnelles voire actionnelles pour les plus récentes préconisées par le Cadre Européen Commun de Référence (Conseil de l'Europe. Division des politiques linguistiques, 2001), portent en elle les objectifs poursuivis d'un apprentissage de la langue pour une utilisation quotidienne. Ces objectifs ne sont pas ceux des associations et ne peuvent pas être ceux des défenseurs de la revitalisation par l'enseignement, faute d'adhérer à un projet social partagé en nombre.

Le rôle attribué à l'école pour la revitalisation du francoprovençal met aussi en exergue le poids de l'écrit dans nos sociétés et notre rapport ambigu avec la portée de sa fonction matérialisatrice. Les représentations que nous en avons, nous société d'érudition, de l'instruction, du livre et de la culture savante, orientent les arguments et les actes des projets de transmission du francoprovençal. Il n'est pas surprenant dans ce contexte que la normalisation de l'écrit soit présentée comme incontournable pour l'enseignement d'une langue.

Il est toujours difficile de sortir des sentiers battus et d'imaginer d'autres façons de faire. Dans notre cas cela impliquerait d'abord de poser la question de l'enjeu social de la revitalisation du francoprovençal, de quels objectifs poursuivis, pour quelle transmission et par qui. Pourquoi enseigner le francoprovençal, avec quel projet d'avenir pour cette langue ? En donnant à l'école le rôle principal dans la revitalisation, il faut se poser la question du comment transmettre, à qui et par qui ? Cela revient également à se poser la question du public visé, de sa motivation ou tout au moins de ses propres objectifs. Cette question des objectifs est intrinsèque à la démarche pédagogique et force est de constater qu'elle fait cruellement défaut aux différentes actions menées dans le cas du francoprovençal. En effet, il n'existe pas dans le cadre de la Région Rhône-Alpes (ou des autres institutions compétentes et légitimes dans ce domaine, de groupe de travail et de réflexion sur la didactique appropriée à la transmission du francoprovençal. Toutes les actions semblent se faire sur la base d'un savoir partagé de ce qu'est "l'acte d'enseigner" une langue, transposant ce "savoir" à l'enseignement du francoprovençal, lui aussi "langue". Ici, la réalité sociale de la pratique langagière du francoprovençal actuelle et à venir, n'est absolument pas prise en compte dans la réflexion sur son enseignement.

Sur ces questions relatives à la didactique du francoprovençal et donc à la normalisation de son écriture pour sa transmission en milieu scolaire se joue également un enjeu relatif au changement comme le disait Christiane Dunoyer ce matin, où les nouvelles technologies et les nouvelles pratiques de communication actuelles peuvent permettre l'émergence d'une nouvelle didactique et de nouveaux rapports à la transmission qui peuvent amener les didacticiens à repenser les stratégies d'enseignement d'une langue et *a fortiori* une langue à tradition orale sans la normalisation de l'écrit.

La situation sociolinguistique actuelle du francoprovençal en Rhône-Alpes et les actions en faveur de la valorisation promotion de la langue ainsi que les discours sur cette revitalisation qu'ils soient pour ou contre, optimistes ou défaitistes, amènent aussi à questionner ce qu'est le devenir d'une langue postvernaculaire dont la fonction principale n'est plus celle de communication et son sens social.

C'est dans une mise en perspective du sens social de la langue avec son projet social d'avenir que doit se situer la réflexion sur la transmission et ses modes appropriés. Or cette démarche essentielle, relève de l'action collective entre ceux qui pensent les modèles, ceux qui les soutiennent et les financent et ceux qui les mettent en place.

N O T E

¹ L'utilisation du pronom personnel de la première personne du pluriel vient ici pour inclure Michel Bert. En effet, si une grande partie de mes analyses sont issues de ma recherche doctorale, la majeure partie de mes terrains ont été réalisés en sa compagnie et dans le cadre de projets de recherches de l'axe LED-TDR du laboratoire DDL de l'université Lyon 2.

BIBLIOGRAPHIE

- UNESCO *Atlas of the World's Languages in danger*. In : [en ligne]. [Consulté le 16 mars 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.unesco.org/languages-atlas/fr/atlasmap.html>.
- BERT, Michel, COSTA, James, *Etude FORA : francoprovençal et occitan en Rhône-Alpes* [en ligne]. Étude scientifique. Lyon. 2009. Disponible à l'adresse : http://www.rhonealpes.fr/uploads/Document/b3/WEB_CHEMIN_5067_1255705111.pdf.
- BERT, Michel, PIVOT, Bénédicte, Faire vivre la langue : pratiques et discours des associations francoprovençales. In : *Actes de la conférence annuelle sur l'activité scientifique du centre d'études francoprovençales René Willien*. Saint-Nicolas, Vallée d'Aoste : Region Autonome Vallée d'Aoste. 2015. p. 99–110.
- CONSEIL DE L'EUROPE. DIVISION DES POLITIQUES LINGUISTIQUES, *Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, enseigner, évaluer*. Paris : Didier, 2001.
- CONSEIL RÉGIONAL RHÔNE-ALPES, *Reconnaître, valoriser, promouvoir l'occitan et le francoprovençal, langues régionales de Rhône-Alpes* [en ligne]. 9 juillet 2009. S.l. : s.n. Disponible à l'adresse : <http://deliberations.rhonealpes.fr/RecueilsPDF/2009/assembl%C3%A9epl%C3%A9ni%C3%A8re/r%C3%A9union%20des%208%20et%209%20juillet%202009/d%C3%A9lib%C3%A9rations/11.ap.%20langues%20regionales.PDF>.
- COSTA, James, Must we save the language ? Children's discourse on language and community in Provençal and Scottish language revitalisation movements. In : AUSTIN, Peter K. et SALLABANK, Julia (éd.), *Endangered languages : beliefs and ideologies in language documentation and revitalisation*. Oxford : Oxford University Press. 2014, p. 195–214.
- PIVOT, Bénédicte, *Revitalisation de langues postvernaculaires : le francoprovençal en Rhône-Alpes et le rama au Nicaragua*. Thèse de doctorat : Université Lyon 2, 2014.
- PIVOT, Bénédicte, BERT, Michel, Is orthography creation unavoidable for postvernacular languages ? Case studies of rama and francoprovençal revitalization. In : JONES, Mari et MOONEY, Damien (éd.), *Creating Orthographies for Endangered Languages*. Cambridge : Cambridge University Press, 2016.
- SHANDLER, Jeffrey, *Adventures In Yiddishland: Postvernacular Language & Culture*. University of California Press, 2006.

Y a-t-il de norme(s) prosodique(s) dans/pour les parlers romans ?

Antonio Romano



Résumé

Les phénomènes prosodiques liés à la structuration rythmico-intonative de la parole présentent une importante variation dans les langues du monde et, souvent, au sein d'un même espace linguistique.

Les méthodes pour les décrire peuvent être très différentes et dépendent d'une ou plusieurs traditions d'analyse qui concernent une sélection de phénomènes observés tantôt d'un point de vue objectif tantôt à travers le filtre d'une théorie plus ou moins accréditée (Hidalgo Navarro, 2014).

Aujourd'hui nous commençons à disposer de moyens pour l'étude de la variation dans l'espace sur la base d'un échantillonnage assez dense et de méthodes qui assurent la comparabilité des données (AMPER – Mairano, 2011 ; IARI - Prieto *et alii*, 2010-2014 ; cf. Simon, 2012, Frota & Prieto, 2015).

Néanmoins, les difficultés d'analyse et de représentation découragent les spécialistes d'entreprendre la définition des propriétés d'un modèle standard ou même d'en observer les possibilités de variation associées aux choix stylistiques et expressifs et aux contraintes pragmatolinguistiques de la communication (surtout dans des contextes multilingues ou mixtilingues).

Des différences apparaissent en fonction de la démarche suivie, la réflexion pouvant démarrer au moins de deux points de vue différents. Une approche empirique aura intérêt à procéder davantage à partir de l'observation (éventuellement instrumentale) d'une sélection d'énoncés et de possibilités de réalisation intonétique (pour l'italien, v. Chapallaz, 1960, 1962, et les nombreuses typologies issues de l'application de la méthode AM ; cf. Grice *et alia*, 2005). Une autre approche également intéressante consiste à classer d'un point de vue intonologique les schémas connus (par les locuteurs qui disposent d'une formation adéquate et d'une attitude métalinguistique à ce niveau) et auxquels on peut attribuer un

rôle fonctionnel (cf., entre autres, Delattre, 1966, pour le français, et Canepari 1985, pour l'italien).

D'une manière ou de l'autre, s'il est vrai que la structure rythmico-intonative locale est le résultat d'une interaction entre intonation de phrase, contraintes accentuelles et organisation de l'information, il ne nous reste que définir des paramètres objectifs de classement et chercher les modalités de caractérisation spécifiques à chaque espace (ce que, pour les parlers occitans et francoprovençaux, j'ai proposé à partir de Romano 2014).

Introduction

La réflexion sur la variation linguistique des parlers romans a dû tenir compte très souvent de plusieurs codes interférents. Pour ne faire qu'un exemple, lorsqu'on s'intéresse à la variation du francoprovençal sur un plan synchronique on ne peut pas négliger l'influence que sur celui-ci exercent les parlers environnants, à la frontière de l'espace dialectal, les parlers qui partagent un même statut dans les aires historiquement plurilingues, comme dans le cas des communautés alloglottes, les variétés qui se sont définies à partir d'un usage local d'une langue nationale – au moins l'italien régional ou le français régional – et de variétés médiatiques d'italien ou de français qui s'imposent plus directement de nos jours.

Il est évident que le charme exercé par ces divers modèles se manifeste de manière très différente en fonction de la variété diamésique et du registre que l'on considère, l'interférence pouvant concerner autant les choix lexicaux et graphiques dans le cas de l'écrit dans des productions plus spécialisées que les solutions intonatives de la lecture et de la récitation.

L'interférence devient de plus en plus visible au moment où on commence à définir une codification qui s'étend dans un espace de production réservé traditionnellement à une autre langue.

Comme la prononciation de la langue nationale acquiert une couleur dépendante des propriétés phonétiques des parlers de la région, l'écriture des patois ressent souvent d'usages orthographiques des langues nationales. De même, la lecture spontanée (non acquise méthodiquement) de textes dans les patois qui disposent d'un minimum de tradition littéraire pourrait faire ressortir des structures prosodiques dérivant de connaissances dans les (autres) langues de scolarisation.

Par ailleurs, comme j'ai eu l'occasion de le préciser lors d'un colloque récent et dans un article en cours de publication¹, les faits prosodiques qui caractérisent un énoncé dépendent de plusieurs facteurs et présentent une importante variation dans les langues du monde. L'interaction entre intonation de phrase, contraintes accentuelles, organisation de l'information et effets stylistiques produit des

phénomènes locaux qui participent à un ordre de construction étendu qui peut être étudié en fonction de la phonologie des diverses langues. La description de l'intonation dépend toutefois de plusieurs traditions d'analyse et d'une variété de méthodes de représentation et d'interprétation qui s'imposent à différents niveaux. Si, d'un côté, nous commençons à disposer de moyens pour une étude générale qui nous permette de laisser apparaître des universaux prosodiques, une typologie trop radicale annule très souvent des traits de différenciation qui pourraient se révéler essentiels en termes dialectologiques. De plus, il se peut que les schémas que l'on décrit soient classés en fonction de variables inadéquates et/ou que l'analyse soit restreinte à une échelle qui se révèle insuffisante dans un objectif glottographique ou phonodidactique².

Les questions sont alors diverses : y a-t-il moyen de retrouver une norme prosodique dans l'usage d'un patois ? Y a-t-il une utilité dans la définition d'un système de référence rythmico-intonatif pour un parler roman à l'état dialectal ?

Les réponses pouvant être différentes en fonction de l'espace linguistique considéré et, surtout, en relation aux intérêts socio-culturels et/ou économiques en jeu, je me propose ici de résumer quelques considérations sur les patois francoprovençaux de la Vallée d'Aoste pour un simple objectif descriptif, visant à faire un point sur les connaissances dans ce domaine et à mettre à l'œuvre des méthodes d'évaluation qui sont encore en voie de définition.

I. Les faits prosodiques et la parole

Il est bien connu que les langues du monde établissent leur prosodie sur la base d'une sélection différente de phénomènes au statut phonologique plus ou moins défini. Nous connaissons, par exemple, de vastes espaces dans lesquels des 'langues à tons' sont parlées (par ex. diverses langues asiatiques et africaines), alors que l'on considère comme 'langues à intonation' celles qui sont parlées ailleurs³. Mais nous connaissons également des langues à accent relativement fixe (finnois, polonais), libre et plus ou moins mobile (grec, arabe, anglais) et des langues à accent tonal (croate, suédois, japonais). Dans l'espace roman la position particulière du français et de certains dialectes gallo-romans est bien connue : 'indifférence' à l'accent et disposition à laisser émerger des schémas 'eurythmiques' (Garde, 1968, Di Cristo, 1999, Martin, 2008).

Pour rendre compte de cette complexité, qui se reflète parfois dans l'écriture, les diverses traditions ont introduit des catégories et ont défini une terminologie spécifique qui ne cadrent pas toujours avec celles d'une approche générale⁴.

Une bibliographie raisonnée sur l'accent du francoprovençal est disponible dans la thèse de Stefania Roulet (1999), dans laquelle on voit apparaître une référence systématique au moins à deux types accentuels : un oxyton, comme dans le cas de *tsaréti* 'charretier', et un paroxyton, comme dans le cas de *profète* 'pro-

phète' (avec un *schwa* final), les proparoxytons du latin, quant à eux, se ramenant à un schéma avec avancement de l'accent : MUSICA > *mezeucca* (à Introd)⁵.

Pour ne donner qu'un exemple (qui peut être facilement vérifié en référence à des œuvres spécialisées et grâce aux données disponibles sur le site *Lo gnalèi*), il est évident qu'en l'état actuel le mot francoprovençal pour 'orage', du moins dans la forme qu'il assume à Introd, *oradzo*, n'a qu'un seul accent lexical dans la prononciation normative, un accent primaire sur l'avant-dernière syllabe *-ra-*. Un accent secondaire est possible, bien entendu, sur la première syllabe : [ɔ'ra:ɔ]. C'est un accent mélodique et dynamique dont la réalisation dépend de la modalité intonative, des phénomènes de focalisation et de la position dans la phrase⁶. Malgré cela, rien ne permet de dire qu'il y a eu un reculement de l'accent primaire qui, quant à lui, reste encre sur l'avant-dernière syllabe et se manifeste par d'importants phénomènes d'allongement qui, comme on le verra (§III.3), sont déterminants dans la caractérisation du rythme de parole dans ces patois⁷.

II. Structures et variables étudiées

Une fois établies les conditions de réalisation de l'accent de mot, on peut s'intéresser à quelques profils intonatifs, pour une série d'intonèmes plus faciles à reconnaître. La description se fait généralement à l'aide d'une segmentation en unités intonatives et par l'analyse des mouvements mélodiques les plus systématiques, en correspondance des certaines positions privilégiées et des frontières (terminales ou non).

Dans certains modèles comme celui de la théorie autosegmental-métrique (AM), une attention spécial est réservée à l'accent nucléaire et au ton de frontière terminale qui se reflètent dans ce que j'appelle ici le 'contour terminal de modalité' (CTM).

Dans le domaine roman, certaines recherches qui portent sur les variétés de la même langue (v., entre autres, Prieto *et alii*, 2010-2014) poursuivent l'étude des phénomènes locaux qu'elles jugent phonologiquement saillants dans cette échelle, tout comme d'autres (Mairano, 2011), avant d'essayer une description phonologique, proposent la stylisation de contours locaux (et parfois globaux) étudiés avec des méthodes de substitution et d'expansion des phrases. D'autres encore (certaines contributions dans Simon, 2012) présentent le recours à des modèles différents qui se basent sur une transcription/annotation assistée et parfois sur une extraction automatique de paramètres pour des énoncés (sur la base des méthodes adoptées par Hirst & Di Cristo, 1998, ou à partir d'autres approches empiriques ; cf. Hidalgo Navarro, 2014).

Très souvent toutes ses méthodes conditionnent l'attention des chercheurs à se concentrer sur des phénomènes locaux, à l'intérieur du syntagme ou de l'énoncé : les procédures d'évaluation sont alors rarement en mesure de mettre en relief les

macrostructures prosodiques les plus caractéristiques de chaque dialecte. L'idée est alors de revenir sur un ensemble d'unités intonologiques plus étendues et d'essayer de le retrouver dans un texte (dans le sens défini par Delattre, 1966, pour le français et par Canepari, 1985, pour l'italien).

Si les mouvements mélodiques dans un énoncé sont le résultat d'une interaction entre divers niveaux de structuration et si cette interaction peut être étudiée en termes d'alignement et d'adaptation d'échelle, notre travail est celui d'associer les séquences des valeurs des corrélats acoustiques de ces phénomènes aux étiquettes des unités segmentées dans les diverses conditions d'exécution/interprétation d'un (même) texte.

III. Analyse des données

Pour une première tentative de segmentation/annotation de matériaux oraux de francoprovençal, je propose ici l'analyse d'un même texte traduit (*La tramontana e il sole / La bise et le soleil*) dans trois patois valdôtains (définis grâce à la collaboration du Guichet Linguistique de la Vallée d'Aoste) et enregistré à l'aide de quatre patoisants. Une lecture/récitation a été élicitée par Daniel Fusinaz, qui les a repérés à Introd (2), Cogne (1) et Valpelline (1) et a obtenu une production orale très aisée (souvent improvisée) des trois versions suivantes.

La biza é lo solèi (Introd)

La biza é lo solèi tsacotoon, tsaqueun eun soutchagnèn d'ihé lo pi for.

Aprì eun moumàn que deusquetoon, le dou sotcho l'an vu aréé eungn ommo eunvertoillà dedeun son mantì, é se son trouó d'acor que lo premí di dou que l'auche arese à lèi fée beté ià lo mantì sareu ihó lo pi for.

Adòn la biza s'è betéye a souflé pi for que pochè, mi pi soufló, pi l'ommo sarò deur son mantì. Pe nen feni, proi lagnéye, la biza l'a renonchà a l'eumprèiza.

Adòn lo solèi l'a comenchà a briillé é aprì an pouza l'ommo, retsoidó di rayé, l'a tra son mantì.

É l'è pai que la biza l'a belle falù recougnihe que, euntri le dou, lo solèi l'í fran lo pi for.

T'o-heu lamó heutta conta ?

T'ou-heu que dze tournèyo te la dí ?

L'oura é lou soulaill (Cogne)

L'oura é lou soulaill se bécachén, tsâqueun en setegnèn d'être lou pi fô.

To d'én moumàn, l'en vu n'ommou que passave, tot envèatouillà dén sa mentélinna, é to de souite le do l'en combinò que sé que seusse ità bon a gavé-la-lé pe prémié seré itò lou pi fô.

Adòn l'oura ch'é betaye a soufié to sen que pouzé, méi pi soufiave pi l'ommou sarave sa mentélinna. A la fén l'oura l'a dèsedà de rénonché.

Adòn, lou soulaill l'a coumenchè a louire to sen que pouzé é apré tchica l'ommou sé co, pe la chaleu ch'é gavàla mentélinna.

A sé pouén l'oura l'a falù amette que lou soulaill l'avé gangnà

A-te lanmò seutta conta ? / A-te lanmò seutta conta ?

Voou-teu que te la contéyou tôna ? / Voou-teu acouté-la cou én co ?

La biza é lo solèi (Valpelline)

La biza é lo solèi tsamaillaon eun soutignèn tcheu dou d'itre lo pi fort. To p'eun momàn l'an vi arevé eungn ommo bién eunvertouilloù pe sa mantelin-a é se son betoù d'accor que lo premì di dou que fisse itoù bon a la lèi fée gavé, site sarie itoù lo pi fort.

Adòn la biza l'a gnon-ó a souflé a plen-a forse mé pi souflae pi l'ommo sarae la mantelin-a. Pe frenì la biza l'è stoufiaie-se é l'a lèisoù pédre la partia.

Lo solèi a si momàn l'a comensoù a briillé é l'ommo, dézò salle rayé, l'a tré la mantelin-a.

La biza adòn l'a fran falì recognitre que lo solèi l'ie lo pi fort.

A-teu lamó sta conta ?

Ou-teu tourné la sentì ?

III.1. Unités intonatives et modalités d'exécution

L'étiquetage prosodique a été soigné par moi-même sur le modèle de Delatre (1966). Les étiquettes sont disponibles sur le site du laboratoire de phonétique LFSAG⁸ et se limitent ici à : /Da/, pour les unités déclaratives assertives, /Isn/, pour les questions totales, /Par/, pour les parenthèses, /ct/, pour la continuation mineure (stylistique et optionnelle), /CT/, pour la continuation majeure (obligatoire), /App/, pour l'appendice.

Une distinction fondamentale a été introduite entre unités terminales (//) et non terminales (/) sur le modèle de segmentation offert par C-ORAL-ROM (2005). Les unités terminales composées de plusieurs unités non-terminales sont tout de même assez rares dans les productions prises en compte, les exécutions ayant été plutôt analytiques, avec des chaînes phoniques constituées le plus souvent d'une seule unité intonative.

Le *tableau 1* témoigne d'une relative homogénéité dans les exécutions des divers locuteurs sur des plans différents. Si le locuteur de Cogné se distingue par un débit plus élevé, il est quand même celui qui produit plus de chaînes phoniques, avec des unités plus brèves et un taux de parole réduit, ce qui se reflète dans un indice de construction (nombre moyen d'UnT par UT) plus important.

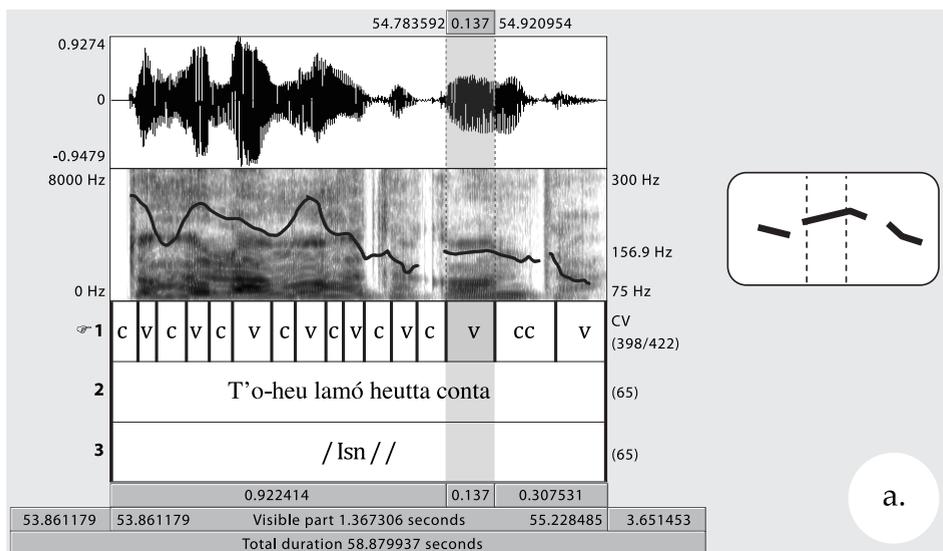
Indices	Introd (loc. DF/RL)	Cogné	Valpelline
N°. de segments analysés	395/388	375	342
N°. de chaînes phoniques analysées	27/34	40	34
Débit	4,32/4,79	5,5	4,32
Indice d'aisance	2,98/3,31	3,03	2,72
Durée UnT	1,61±0,63/1,23±0,43	1,01±0,28	1,30±0,17
Durée UT	1,63±0,63/1,36±0,53	1,32±0,22	1,40±0,17
Taux de parole	69%/69%	55%	63%
Indice de construction	1,07/1,1	1,32	1,03

Tableau 1. Indices de caractérisation prosodique des textes produits (UnT = unité non terminale ; UT = unité terminale).

Concernant les deux locuteurs du même patois (celui d'Introd), on observe une bonne convergence générale dans leurs productions. Bien qu'enregistrés à quelques mois de distance, les informateurs (appartenant à une même génération et exerçant des activités dans des secteurs différents, ils sont engagés dans la promotion du patrimoine culturel et linguistique de la région⁹) ont produit des séquences d'intonèmes comparables par type et durée (v. *Fig. 1*)¹⁰.

Parmi les nombreuses considérations que l'on pourrait faire sur les modalités de réalisation des intonèmes détectés (classés et mesurés), je choisis de détailler celles qui apparaissent dans la réalisation du profil de la question totale¹¹. Dans les trois variétés, en effet, les derniers segments des textes analysés présentent d'importantes différences dans la force illocutoire, avec un degré d'activation qui se réduit sensiblement surtout dans le cas du locuteur de Cogne. La *figure 2* offre la possibilité de comparer, parmi les solutions choisies pour ces trois patois, celles qui présentent la meilleure convergence, là où les locuteurs demandent à leur destinataire s'il a aimé le conte qu'ils viennent de raconter. Le profil n'est pas exactement le même dans les trois cas, car il présente des différences d'échelle et d'alignement. Cependant il est réalisé beaucoup plus stablement que ceux des autres intonèmes et permet d'apprécier une variation qui concerne un même modèle de CTM.

On hésiterait à conclure que le ton nucléaire de la question totale neutre (plutôt celui de *fig. 2a*) est du type L+H, les deux cibles tonales étant alignées respectivement avant et après la voyelle accentuée, avec – peut-être – une préférence pour L+H*. Le ton de frontière, quant à lui, semble varier un peu plus : de bas à moyen, avec la possibilité de remonter en vertu d'une meilleure disposition du locuteur (*fig. 2b*). Le décrire comme L-H% paraît inadéquat vis-à-vis des réalisations d'Introd (*fig. 2a*)¹².



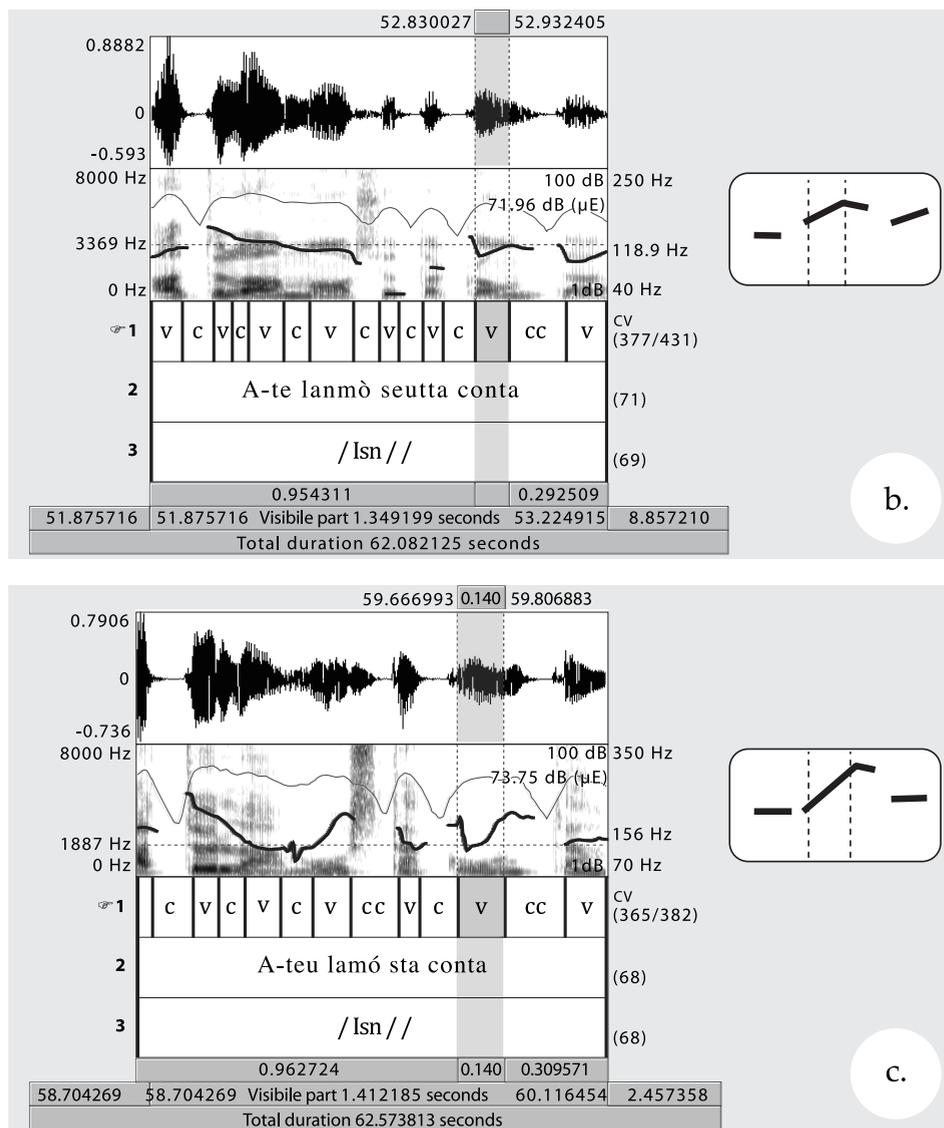


Fig. 2. Fenêtres de PRAAT avec la comparaison des trois réalisations de la question totale « As-tu aimé ce conte ? » (a. Introd (RL), b. Cogne, c. Valpelline). Les diverses réalisations du profil mélodique nucléaire et du ton de frontière laissent apparaître des possibilités de variation décrites dans le texte

En association avec ces trois solutions différentes, les patoisants pourraient bien percevoir et reconnaître des spécificités dialectales, tout comme des variations de registre, mais je renvoie la vérification de cette hypothèse à une étude à venir, car je voudrais consacrer un deuxième paragraphe à un coup d'œil sur l'organisation prosodique générale.

III.2. La structure du conte analysé

Pour la construction textuelle du conte dans les trois versions, le texte de départ ne permet pas assez de variations et, en effet, dans les diverses langues, il garde un nombre et une séquence d'énoncés comparables (cf. les huit phrases présentées par la version écrite au début du § III).

En ne retenant qu'un seul locuteur représentatif pour Introd (le plus âgé des deux), on peut se concentrer sur les considérations suivantes.

Le texte a été réalisé avec un nombre d'unités intonatives variable entre 28 (Cogne) et 33 (Valpelline). Si l'énonciation des questions se fait toujours par des unités simples, celle des déclaratives présente des variantes de segmentation¹³.

On remarque un recours relativement plus fréquent aux /CT/ dans la production de la locutrice de Valpelline (36%, vs. 24% /Da/) et, au contraire, la préférence pour un déroulement plus assertif de la part du locuteur d'Introd (avec une dominance de /Da/ : 34%, vs. 31% /CT/).

La complexité plus importante se manifeste pour la locutrice de Valpelline qui produit une unité de parenthèse composée par une continuation mineure et une majeure et présente le recours en trois occasions à des schémas suspendus¹⁴.

D'autres unités composées marquent surtout les enregistrements de Valpelline et Cogne (/ct+/CT//, /CT+/CT// ou /ct+/ct+/Da//), avec des longueurs plutôt stables (en termes de durée et de nombre de syllabes, dans l'ordre de $2s \pm 0,5$ et de $11\sigma \pm 4$) ce qui rend compte d'un débit de parole relativement uniforme. Malgré cela, les unités les plus longues apparaissent dans l'enregistrement d'Introd, là où deux unités complexes de type /ct+/Da//, de 11 et 18 σ respectivement, déterminent une durée moyenne de 2,88s ($\pm 1,02$).

C'est justement dans ces unités qui s'établissent des contrastes de durée entre syllabes accentuées et non accentuées et entre positions métriquement proéminentes. Et ce sont les contraintes de hiérarchisation de ces contrastes qui mériteraient d'être approfondies, puisqu'on voit émerger dans ces données des différences d'allongement du plus grand intérêt phonologique.

III.3. Articulation syntaxique et organisation temporelle

Sans descendre trop dans les détails, je me propose ici de donner une description générale des phénomènes en jeu et de discuter juste quelques exemples.

Il s'agit de décrire les spécificités dans l'organisation rythmico-intonative en termes de modalité de réalisation des unités prosodiques, le temps accordé à chaque syllabe étant le résultat de l'application d'un certain nombre de schémas multiparamétriques.

Un segment extrait du conte dans la version d'Introd est par exemple le suivant :

« lo premî di dou que l'auche arese a lèi fée beté ià lo manti ».

Pour sa position dans le texte, on s'attend à qu'il soit énoncé comme une continuation (avec des segments tonals correspondant à une série d'unités non terminales ou, éventuellement, terminales). En effet, le locuteur DF l'a réalisé comme /CT//+CT// (« lo premî di dou // que l'auche arese a lèi fée beté ià lo manti // ») alors que le locuteur RL a préféré une solution du type /CT//+/ct//+CT// (« lo premî di dou // que l'auche arese / a lèi fée beté ià lo manti // »). Toutefois, même si les deux locuteurs ont produit deux segmentations différentes, on voit émerger une bonne correspondance dans la réalisation des unités rythmiques (mots prosodiques). On peut observer finalement une même organisation sous-jacente : « lo premî / di dou // que l'auche arese / a lèi fée / beté ià / lo manti // », à savoir deux pieds – un anapeste et un iambe – pour le premier mot prosodique, suivi par cinq autres anapestes (que le locuteur DF a réuni dans une seule unité, tandis que le locuteur RL les a regroupés 2+3). Tous les segments vocaliques intéressés par l'accent de mot présentent une durée de l'ordre des 100 ms (vs. les non-accentuées qui se retrouvent réalisées avec une longueur de 50 ms environ)¹⁵. Les voyelles qui reçoivent un accent de groupe présentent 20-30% d'incrément de durée, suivent une règle d'eurythmie dépendant de la modalité de regroupement (Martin 2008) et se réalisent sur une échelle de hauteur qui répond à une modulation assez régulière. Pour ne détailler qu'un exemple, je décris ici le cas de l'unité tonale (terminale) /CT// « lo premî / di dou // (anapeste + iambe). Dans les deux cas on mesure une première syllabe de 100 ms environ suivie des séquences dissyllabiques de durée 200+220 et 180+220 ms. Le nombre de consonnes concernées et les rapports de quantité phonologique entre les voyelles manifestent des proportions bien établies (en fonction des durées intrinsèques des segments qui les réalisent) et définissent un patron rythmique local.

C'est ce genre de patron que l'on essaie de faire ressortir avec des méthodes d'évaluation des différences entre les langues, en considération des diverses dispositions à adapter le contenu segmental à un schéma dominé par les distances inter-accentuelles (plutôt typiques des langues à isochronie accentuelle) ou bien par un cadre syllabique incompressible (plutôt pour les langues iso-syllabiques).

Parmi les mesures qui sont le plus souvent employées dans les études sur le rythme des langues nous trouvons celles qui estiment la variation moyenne des intervalles consonantiques et vocaliques (cf. les métriques de Ramus *et alii*, 1999, que j'avais déjà appliquées à un échantillon de patois occitans ou francoprovençaux dans Romano, 2014).

Dans le cas des enregistrements pour les trois patois valdôtains analysés j'ai observée d'importantes alternances de durée vocalique entre les positions faibles

et les positions fortes graduées sur la base de hiérarchies accentuelles, l'accent lexical définissant le lieu ou des signaux de proéminence s'associent à des phénomènes d'allongement et/ou de variation mélodique. Les accents de groupe ou de phrase, quant à eux, définissent les lieux où la démarcation se manifeste par des écarts de longueur significatifs au point que la déviation dans les intervalles vocaliques devient, comme on avait pu l'observer pour certains patois occitans, maximale (aire en bas et à droite du graphique en Fig. 3). Le seul échantillon qui semble échapper à cette dispersion est celui du locuteur de Cogne, qui présente une Vdev plus contenu (et un Cdev plutôt bas). Ce résultat peut être partiellement attribué à l'effet d'un débit plus rapide (le locuteur a produit le texte à 5,5 σ/s ; cf. *tableau 1*), mais s'associe sans doute à une meilleure disposition à allonger des voyelles préaccentuelles (de manière encore plus régulière de ce qu'on peut apprécier dans les données de Kasstan, 2015, pour les patois du lyonnais). On pourrait dire que les valeurs des métriques rythmiques obtenues pour cet échantillon le situent parmi les variétés isosyllabiques¹⁶, alors que les données analysées pour les patois d'Introd et de Valpelline reflètent mieux leur tendance à la variation des intervalles vocaliques et déplacent ces échantillons dans une aire assez bien définie où converge la plupart des patois étudiés.

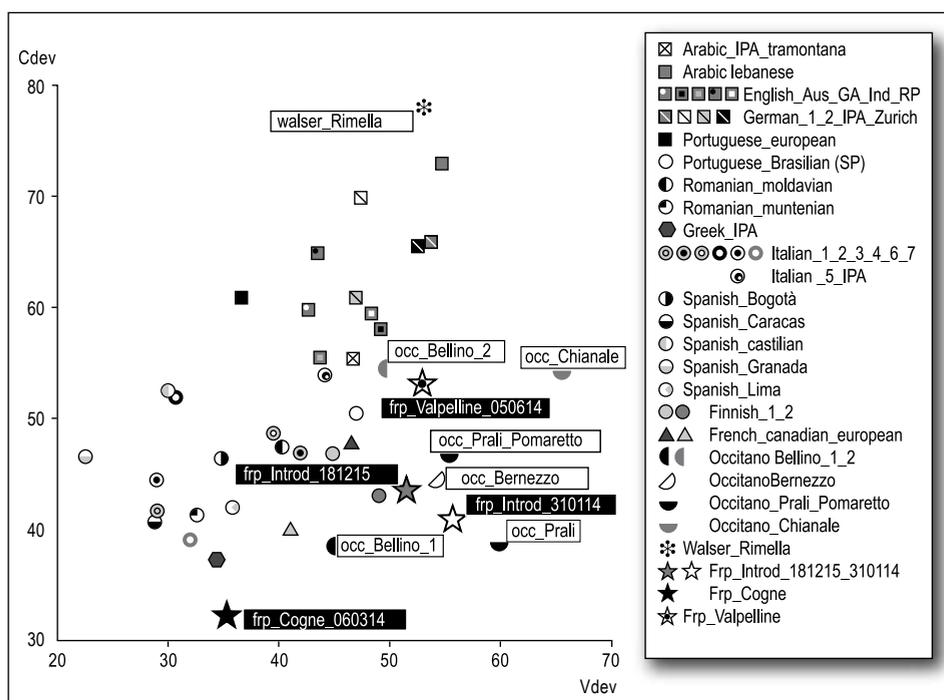


Fig. 3. Dispersion des valeurs mesurées pour les métriques rythmiques des échantillons analysés en rapport avec celles d'autres langues de référence (le graphique est obtenu avec Correlatore, v. Mairano & Romano, 2010, et permet de comparer les valeurs des Deltas, Vdev et Cdev, selon la définition de Ramus et alii, 1999 ; cf. Romano, 2014).

Conclusions

Dans cet article j'ai essayé de montrer la possibilité d'étudier les variétés dialectales comme langues à part entière, même sur le plan de la définition de leur diasystème prosodique. Avec toutes les possibilités de contamination externe et dans des conditions de variation spécifiques, les patois présentent des tendances normatives (qui apparaissent également dans la transmission intergénérationnelle) et offrent à leurs locuteurs des ressources linguistiques valides pour la construction du texte et pour son exécution orale. Même si elles sont employées dans des conditions de variation différentes, ces ressources sont les mêmes d'une langue nationale qui s'appuie sur une forme écrite et qui a bien codé ses registres stylistiques.

Deux simples expériences sur l'oralisation d'un texte, sur le plan de l'analyse des intonèmes utilisés pour son exécution et de leur organisation mélodique et temporelle à la fois, m'ont peut-être permis de montrer que, dans les codages spécifiques de divers patois et dans des conditions écologiques, les patoisants d'un même domaine peuvent partager des schémas et converger vers un modèle prosodique qui s'éloigne parfois de celui des autres langues qu'ils connaissent.

Au delà des difficultés de définition d'un paradigme qui puisse aider à étudier ces phénomènes sans s'attarder sur des accidents de réalisation, la question reste plutôt si l'on doit rechercher une ou plusieurs normes prosodiques (subjectives ?) pour chaque patois en fonction des divers conditionnements qui intéressent chacun de ses locuteurs.

Un effet secondaire de ce genre de recherches est dans la prise de conscience qu'elles suggèrent dans les patoisants et dans les destinataires, qui sont souvent des opérateurs du maintien et de la revitalisation des patois.

Rien que pour le fait d'en avoir parlé et de s'en être intéressés, combien cela aide à prendre conscience de ce niveau de structuration d'un dialecte ? Combien cela peut encourager une préservation/revitalisation qui tienne aussi compte de ces aspects souvent négligés ? Combien cela peut contribuer à la transmission d'un système rythmico-intonatif 'authentique' ?

Remerciements

Je remercie les informateurs Agnese Ansermin, Bruno Zanivan, Roberto Luboz et Daniel Fusinaz, sans lesquels ce travail de recherche n'aurait pas pu être mené à bien. Merci aussi au Guichet Linguistique et au Centre d'Etudes Francoprovençales « René Willien » pour les ressources qu'ils offrent pour la sauvegarde de ces patois. Un remerciement spécial à Saverio Favre et Christiane Dunoyer pour avoir accepté d'adresser ce travail expérimental dans le cadre des rencontres annuelles du Centre et à Rosito Camprétavy pour m'avoir aidé à le publier dans ce volume.

NOTES

¹ Il s'agit du colloque « Normes linguistiques et textuelles : émergence, variations, conflits » (Toulon, 26-27 mars 2015) organisé par l'équipe SéLeDis (réf. Michèle Monte). Le défi d'explorer la compétence prosodique des locuteurs d'une langue fait l'objet de nombreuses considérations de la part de G. Marotta (v., entre autres, Marotta, 2003).

² On pourrait se plaindre de ne pas avoir obtenus tous les progrès espérés depuis les premières études descriptives de l'intonation du français (Delattre, 1966) ou de l'italien (Chapallaz, 1960, 1962). Surtout dans le cas de l'italien, l'étude de la variété standard n'a pas motivé la plupart des chercheurs qui ont appris à se servir de techniques instrumentales pour dénicher des régularités et des dimensions de variation peut-être trop détaillées, surtout dans l'espace dialectal. Cela est vrai aussi dans le cas des nombreuses typologies issues de l'application de la méthode AM (cf. Grice *et alia*, 2005) qui se sont concentrées sur le classement des types d'accent tonal et ont perdu de vue l'intonation des énoncés et la structure prosodique des textes oraux.

³ La nécessité de ces distinctions est liée à des raisons phonologiques même si beaucoup de linguistes engagés dans la description des systèmes intonatifs des diverses langues considèrent en effet, sur la base de considérations empiriques, que l'absence de différences acoustiques dans les énoncés des langues à tons et des langues à accent, est un élément en faveur de l'universalité des accents tonaux (la possibilité de décrire l'intonation de n'importe quelle langue comme séquence linéaire d'événements tonaux découle de cette considération).

⁴ D'autre part, comme je le souligne dans Romano (sous presse), le recours à un modèle d'analyse universel qui voit des phénomènes prosodiques différents comme des formes de manifestation d'un même prototype laisse entrevoir la menace d'une homologation inopportune.

⁵ Les variétés de langue présentes dans la région prévoient tout de même, dans ce cas, la possibilité d'une conservation (souvent à cause de l'influence des parlers italo-romans). Beaucoup moins clair à cet égard est Kasstan (2015). Son *illustration* du francoprovençal lyonnais ne prévoit pas une section 'prosody' et ne propose pas comme 'recorded passage' une version locale de 'La bise et le soleil', comme il est tradition dans cette revue. Dans la section 'stress', à la p. 353, l'auteur souligne que le francoprovençal maintient certaines voyelles atones du latin et présente un *pattern* qui peut varier du paroxyton à l'oxyton, les patois lyonnais se différenciant ainsi du français. Les exemples laissent émerger une certaine systématisme (comme celle des patois valdôtains décrite ci-dessus), mais les données sont très variables. Parmi des exemples qui se présentent relativement convaincants (*charcutier* [ʃaʁky'ʃi], *vouëtura* [wa'tyða], *orange* [o'ðazɔ], *cloche* ['kʁɔʃi]), d'autres, comme *demârs* ['dʒimɔ] et *mangier* ['mɔ̃zi], restent douteux. La disponibilité d'enregistrements sonores sur le site de la revue confirme ses doutes, car il s'agit souvent d'une interprétation faussée par la nature multiparamétrique de l'accent. Dans le texte écrit des choix divers apparaissent dans la notation du phénomène, allant de la déaccentuation prétendue (par ex. *armâ* [aʁmo] et *montagne* [mɔ̃tɔni]), au reculement dans des cas d'accent culminatif (par ex. ['tɑ̃ʁibla]), à l'avancement inopiné (par ex. *ôtra* [o'tʁa]). Dans ces réalisations, évidemment, l'accentuation est influencée par l'intonation de phrase et, dans plusieurs cas, par un modèle de langue sans accent. Cela empêche l'auteur de définir la norme, alors que l'objectif de l'*illustration* était de fournir un modèle de transcription phonétique du diasystème linguistique de ces patois.

⁶ Prononcé avec un ton de réponse non marquée (neutre), ce mot sera forcément inséré dans un schéma déclaratif qui oblige toutes les contraintes de construction prosodique d'un énoncé de ce type à converger sur les segments de ce mot. Il est évident, alors, qu'un ton d'attaque se présentera au début du mot (avec des valeurs de fréquence fondamentale plus élevées, en fonction du caractère de la voix qui l'énonce). La déclinaison se poursuivra avec une ligne mélodique qui descendra plus rapidement par rapport aux segments qui définissent la syllabe accentuée (avec un allongement significatif) pour s'estomper sur la dernière syllabe non accentuée. Cette description se base sur un concept d'unité intonative assez commun dans les divers modèles de l'intonation de phrase (y compris le *nucleus model of intonation* et les modèles de type *pretonema+tonema* ou *protonia+tonia*).

⁷ En principe, une seule réalisation avec une prééminence 'accidentelle' sur la première syllabe n'est pas suffisante pour nous autoriser à penser que l'accent primaire ait été déplacé sur celle-ci (ni que le ton haut initial soit associé à la syllabe nucléaire et puisse être considéré un *leading H+L* tone*, comme pourrait le faire un tobiiste impromptu). Comme j'ai eu l'occasion de le souligner récemment pour d'autres dialectes (Romano, sous presse), la variation dialectale et stylistique peut faire apparaître un profil mélodique qui reste haut sur la préaccentuelle, sans pour autant modifier la structure accentuelle ni changer significativement la modalité intonative. Il s'agit là de solutions intonatives qui coexistent avec les contraintes de réalisation de la structure accentuelle. Le fait qu'un ton plus aigu sur la première syllabe puisse résulter d'une accentuation secondaire doit être évalué dans l'ensemble de valeurs assumées par les corrélats de l'accent (hauteur, intensité, durée et timbre) en référence à des réalisations neutres (il faut bien connaître la langue en question pour savoir distinguer ce qui est neutre de ce qui est marqué). Cependant il serait intéressant de se demander jusqu'à quel point, dans d'autres variétés, cela ne se ramène pas à un phénomène de changement de modalité d'accentuation qui, en association avec une tendance à faire émerger un accent secondaire, pourrait produire une inversion entre accents secondaire et primaire. L'intonation jouerait alors un rôle dans le déplacement de l'accent lexical et/ou un changement dans les fonctions de cet accent qui pourrait passer, pour certains dialectes, de lexical à démarcatif. Des contraintes similaires pourraient expliquer l'avancement de proparoxyton à paroxyton. Le lecteur intéressé à approfondir ce thème pourra trouver des considérations et des exemples suggestifs dans les diverses sections de Frota & Prieto (2015).

⁸ V. http://www.lfsag.unito.it/ricerca/ROMANO_2014-2015_Etiquette_prosodiche.pdf. Ce document, mis à jour régulièrement, prévoit trois divers plans/niveaux de classification/annotation : 1) Unités tonales/intonatives (Int = Niveau structural); 2) Valeur informative (Inf = Niveau de l'organisation de l'information); 3) Fonction conversationnelle (Pgm = Niveau pragmatolinguistique). Dans ce cas, le premier niveau seulement est pris en considération.

⁹ Néanmoins, on dirait que le locuteur RL préserve davantage une prononciation 'd'antan' (celle des introliens des générations précédentes, qui survit dans le théâtre populaire).

¹⁰ Lorsqu'une barre est beaucoup plus longue dans le cas d'un locuteur par rapport à l'autre, c'est parce que celui-ci a divisé l'unité terminale de manière différente : les unités non-terminales qui la composent se retrouvent alors comme barres isolées précédentes (c'est l'exemple de la première /CT/*). Le fait qu'une /ct/ puisse apparaître comme terminale s'explique par la présence d'interruptions qui produisent des fragments de

texte irrespectueux de la syntaxe, là où l'exécution rend compte de contraintes physiologiques (respiration) et/ou l'énonciation laisse apparaître les besoins d'une organisation informative.

¹¹ En général, parmi ces deux exécutions, même la forme des divers contours varie relativement peu, avec une convergence remarquable surtout en correspondance du passage « mi pi souflô (, pi l'ommo sarô deur son manti) », dans lequel le premier segment est représenté par une continuation majeure à la structure très stable aussi bien du point de vue de l'organisation temporelle.

¹² Une réalisation complètement différente apparaît dans l'exécution du locuteur DF d'Introd. Le ton baisse sur la voyelle nucléaire et remonte vers une cible décidément haute à la frontière. Ce contour paraît tributaire d'un style littéraire commun dans les langues de scolarisation de ce locuteur : l'exécution, dans certaines sections du texte, s'inspire évidemment à un modèle de lecture/récitation.

¹³ Le noyau du texte (avec l'exclusion du titre et des questions finales) se découpe en séquences relativement homogènes d'un point de vue quantitatif (Introd : 354355 ; Cogné : 364273 ; Valpelline : 474364), avec des regroupements plus importants (de 7 unités) et des solutions plus simples pour les phrases plus brèves (2, comme dans le texte de Cogné : *A la fén/CT//, l'oura l'a dèsedà de rénonché/Da//*).

¹⁴ Mais c'est le locuteur de Cogné qui présente une erreur de programmation (qu'il a préféré réparer avec une appendice plutôt que par une reformulation), car il a réalisé « To d'én moumàn/CT//, l'en vu n'ommou que passave/Da// tot envèatouillà dén sa mentélinna/App// »).

¹⁵ Diphtongues et voyelles longues présentent une durée supplémentaire qui peut varier +30 à +100%.

¹⁶ Tout comme l'échantillon analysé pour la variété walsér de Rimella représente un prototype de langue isoaccentuelle.

R É F É R E N C E S B I B L I O G R A P H I Q U E S

- AMPER - Atlas Multimédia Prosodique de l'Espace Roman, v. Mairano, 2011.
- C-ORAL-ROM- Corpus ORAL de langues ROManes, v. Cresti & Moneglia, 2005.
- IARI - Interactive Atlas of Romance Intonation, v. Prieto *et alii*, 2010-2014.
- Lo gnalèi* – Portail du francoprovençal en Vallée d'Aoste (Guichet Linguistique de la Vallée d'Aoste): <http://patoisvda.org> [dernière consultation 20 mai 2016].
- CANEPARI, L., *L'intonazione. Linguistica e paralinguistica*. Napoli, Liguori, 1985.
- CHAPALLAZ, M., « Notes on Italian intonation », in : *Le Maître Phonétique*, 75, 10-13, 1960.
- CHAPALLAZ, M., « Further notes on Italian intonation », in : *Le Maître Phonétique*, 77, 5-7, 1962.
- CRESTI, E. & MONEGLIA (éds.), *C-ORAL-ROM – Corpus ORAL de langues ROManes*. Amsterdam, John Benjamins (volume + 1 DVD), 2005.
- CRUZ, R. *et alii*, Formation and Annotation of North AMPER Project's Corpus, in : H. Mello *et alii* (eds.), *Proc. of the VIIth GSCP International Conference: Speech and Corpora* (Belo Horizonte, 29/02-02/03/2012), Firenze, Firenze University Press, 69-73, 2012.

- DELATTRE, P., Les dix intonations de base du Français. *French Review*, 40, 1-14, 1966.
- DI CRISTO, A., « Le cadre accentuel du français contemporain : essai de modélisation (1^{ère} partie) », *Langues*, 2(3-4), 184-205, 258-267, 1999.
- FROTA, S., P. PRIETO (éds.), *Intonation in Romance*. Oxford, Oxford University Press, 2015.
- GARDE, P., *L'accent*. Paris, Presses Universitaires de France, 1968.
- GRICE, M., D'IMPERIO, M.P., SAVINO, M., AVESANI, C., A strategy for intonation labelling varieties of Italian, in : Sun-Ah Jun (ed.), *Prosodic Typology: The Phonology of Intonation and Phrasing*, Oxford, Oxford University Press, 362-389, 2005.
- HIDALGO NAVARRO, A., « Fonetica o fonología: ¿por donde debe empezar la descripción de la entonación española? Aportaciones del enfoque discursivo-funcional », in: Y. Congosto Martín *et alii* (éds.), *Fonética Experimental, Educación Superior e Investigación*, III. Prosodia, Madrid, Arcos Libros, 437-478, 2014.
- HIRST, D., DI CRISTO, A., *Intonation Systems. A Survey of Twenty Languages*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.
- KASSTAN, J.R., « Lyonnais (Francoprovençal) ». *Journal of the International Phonetic Association*, 45(3), 349-355, 2015.
- MAIRANO, P. (éd.), « Intonations Romanes ». *Géolinguistique*, hors série 4, [<http://dialecto.u-grenoble3.fr/AMPER/amper.htm>, dernière consultation 20 mai 2016], 2011.
- MAIRANO, P., ROMANO, A., « Un confronto tra diverse metriche ritmiche usando Correlatore », in: S. Schmid, M. Schwarzenbach & D. Studer (éds.), *La dimensione temporale del parlato* (Atti del 5^o Convegno nazionale AISV, Associazione Italiana di Scienze della Voce, Università di Zurigo, Collegiengengebäude, 4-6 febbraio 2009), Torriana (RN), EDK, 79-100, 2010.
- MAROTTA, G., « L'illusionne prosodica ». *Studi e Saggi Linguistici*, XL-XLI, 237-258, 2003.
- MARTIN, Ph., « L'intonation du français : le vilain petit canard parmi les langues romanes ? », in : A. Pamies, M.C. Amorós & J.M. Pazos (éds.), *Experimental Prosody, Language Design*, special issue 2, 1-13, 2008.
- PRIETO, P., BORRÀS-COMES, J., ROSEANO, P. (éds.), *Interactive Atlas of Romance Intonation* [<http://prosodia.upf.edu/iari/>, dernière consultation 20 mai 2016], 2010-2014.
- RAMUS, F., NESPOR, M., MEHLER, J., « Correlates of linguistic rhythm in the speech signal ». *Cognition*, 73/3, 265-292, 1999.
- ROMANO, A., « Francoprovenzale e occitano alpino nell'Atlas Multimédia Prosodique de l'Espace Roman », in : *La géolinguistique dans les Alpes au XXI siècle – Méthodes, défis et perspectives* (Actes de la Conférence annuelle sur l'activité scientifique du Centre d'Études Francoprovençales « René Willien », Saint-Nicolas, Aosta, 23 nov. 2013), Région Autonome Vallée d'Aoste, 19-38, 2014.
- ROMANO, A., « Pluralité de langues, de données et d'approches pour un modèle général de la mélodie des parlers romans ». *Actes du "Coloquio Internacional de Geoprosodia do Português e do Galego"* (Aveiro, 17-19 juin 2015) organisé par L. de Castro Moutinho, R.L. Coimbra et E. Fernández Rei, (sous presse).
- ROULLET S., « Accent et intonation dans deux parlers francoprovençaux de la Vallée d'Aoste (Sarre et Cogne) ». *Thèse de Doctorat en Sciences du Langage*, Univ.

- Stendhal, Grenoble., 1999.
- ROULLET, S., ROMANO, A., « L'intonation de la variété francoprovençale parlée à Sarre (Aoste) ». *Atti delle « XXII^{emes} Journées d'Étude sur la Parole »* (Martigny, 15-19 giugno 1998), 127-130, 1998.
- SIMON, A.C. (éd.), *La variation prosodique régionale en français*. Louvain, De Boeck Supérieur, 2012.

De Bourg-en-Bresse à Avignon : tradition familiale, expérience personnelle et modèles linguistiques dans le cahier d'Esteve Cristian (London, Wellcome Library, MS 221) *

Alessandro Vitale Brovarone



Dans la *Bibliographie des manuscrits littéraires en ancien provençal* de Clovis Brunel¹ on trouve au n° 251 bis la mention d'un manuscrit conservé dans un "lieu de dépôt inconnu" (ce que P. O KRISTELLER dans ses répertoires localise – avec son humour – à "Utopia"), et à propos duquel il fournit les indications suivantes :

« Écrit au xv^e s. en Provence – Recueil de recettes en latin et en provençal. Manuscrit passé en vente chez le libraire Barroux à Paris », en donnant aussi des extraits :

« Fol. 25. *Siegon si las proprietats de la melissa [...] Premièrement aquesta erba remulhada en vin [...] aquesta profiecha determinacion es estada baylada per [...] frayre Rogier, excellent maystre en medicina [...] Ayga de flor d'île blanc [...]* ».

Au cours de l'exploration systématique du fonds manuscrit de la Wellcome Library de Londres j'ai eu la surprise de tomber sur la mention de ce codex dans le catalogue en ligne, fondé sur le catalogue de Moorat² : elle était donc, comme il est souvent le cas, cachée sous les yeux de tous les chercheurs. La Wellcome Foundation, dans ce cas à travers la Wellcome Library, offre une documentation sur l'histoire de la médecine parmi les plus importantes du monde, et offre aux chercheurs des conditions de recherche vraiment idéales, dont on garde un excellent souvenir entremêlé de gratitude.

Au moment où j'ai vu le manuscrit (MS 221), une deuxième surprise. Le manuscrit était, de l'extérieur, le type de manuscrit de mes rêves, petit et mal conservé : souvent les manuscrits de petite dimension – et celui-ci mesure 13 centimètres sur 10 -, s'ils ne sont pas des livrets de prière, nous transmettent des textes auxquels on ne donne pas trop d'importance, et qui, par conséquent, nous donnent parfois des informations peu communes. Le fait qu'un manuscrit ancien soit mal conservé peut indiquer qu'il a été intensément et longuement

+ J^h m^o 1463 +

Je estene cristian de burg en bre^gsa
 suis ven^u en amig^{on} ap^b. & noue^{bre}
 ay cccclxiii.

D^{ix}b. de decembre ay cccclxiii. es estat
 substeriat mon^s lo cardinal de
 foy^s en les glezia de f^{ra}nc^{es} myne^{re}
 d'auig^{on} aut my lieu du corps.

D^{ix}b. de may 1465. en amig^{on} fit fallyto
 ala man de pax florentin et chaug^{er}
 de la Coma de floy lxxv. gille.

D^{ix}xiii. de septembre 1471. le soier
 denat venon les g^{ra}ndes baygues en au
 gnon ala mynuit et le jo^r entre
 d'ux a trois heures apres myjo^r fit
 thomber dos arcades du pont d'auig^{on}.

D^{ix}xiii. & noue^{bre} 1473. es intrat en a
 mig^{on} po^r gouerne^r mon^s & liouy fir
 du duc & borbon.

2

London, Wellcome Library, MS 221, f.2r.

<http://wellcomeimages.org/indexplus?image/L0041294.html>

utilisé, et qu'il parvient jusqu'à nous avec toutes ses informations historiques, qui auraient pu être cachées par les interventions des restaurateurs. Les deux conditions se réalisent souvent dans les manuscrits contenant des recettes, qu'elles soient médicales ou autres. Tout donc selon les prévisions : un recueil de recettes en provençal, qui promettaient des caractères d'authenticité historique bien encourageants.

Mais en fait j'ai pu constater rapidement que l'identification du manuscrit en question avec l'entrée 251 bis de Brunel était fautive, ou engendrée par la hâte ; le renvoi donné par le catalogue ne correspondait pas aux textes du manuscrit.

Le début, dans une écriture bâtarde soignée, a donné immédiatement des indications qui rendaient le manuscrit encore plus intéressant :

+ *Jhesus Maria 1463 +*
Je Esteve Cristian de Bourg en Breyssa suis venus en Avignon a XV
de novembre MCCCCLXIII (f. 2r).

Donc, au moins au début, un journal, avec nom et date, et une provenance, Bourg-en-Bresse, qui sont fort intéressants pour les études francoprovençales. Dès le début la qualité de ce document se manifeste d'une façon très claire : un personnage, originaire de Bourg-en-Bresse, et donc probablement de langue-mère francoprovençale, et probablement habitué à écrire en français, va à Avignon, où on parle une autre langue et on a une autre tradition graphique, et il nous laisse son cahier de mémoires.

On doit observer des détails importants : d'abord le départ d'Esteve de Bourg-en-Bresse semble soudain, mais il ne l'est pas nécessairement ; nous ne savons rien ni à propos d'autres journaux écrits par lui ou par d'autres membres sa famille, ni d'autres activités précédentes. La ville d'Avignon gardait une grande partie de son importance historique, mais son rôle n'était plus aussi stratégique qu'il l'était quelques dizaines d'années auparavant : pourtant on observera la présence d'autres communautés nationales importantes, elles aussi caractérisant le brassage linguistique que nous verrons.

Nous prendrons en considération une petite série de passages tirés des textes conservés dans ce manuscrit, en essayant de mettre en évidence des caractères de la langue et du contexte : au cours de la préparation de l'édition complète j'ai pu constater que la présence de plusieurs mains et de plusieurs textes, au cours d'un siècle, ne permet pas de tirer des conclusions générales ou de décrire des tendances uniformes ; mais une série de données nous permet d'évaluer les éléments principaux du document et de sa complexité.

La petite phrase qui ouvre le journal, et que j'ai transcrite plus haut, est certainement en français, avec l'exception de *Breyssa*, qui garde sa forme originale, comme on pouvait le prévoir dans le cas d'un toponyme ; il en va de même pour

l'anthroponyme *Cristian*. On ne peut pas attribuer avec certitude les deux formes au provençal ou au francoprovençal ; je pense plutôt à ce dernier, étant donné qu'il s'agit de noms propres ; nous y reviendrons.

La deuxième phrase, que nous verrons tout à l'heure, ouvre d'autres perspectives. La même graphie, un an plus tard : ce qui semble montrer que, au moins dans cette portion du texte, nous avons une mise au propre de notes prises auparavant ; 1463 n'est pas la date de l'écriture, mais la date du fait enregistré³. La main et le projet textuel restent les mêmes jusqu'au f. 6r, sur lequel figure la date 1502 : une période qui n'est pas longue pour l'histoire d'une langue, mais qui pourrait être significative dans l'évolution des attitudes linguistiques d'un individu, compte tenu du fait que le journal est, au moins en partie, une mise au propre, qui par sa nature conduit à une uniformisation des traits linguistiques spécifiques.

A XV dezembre MCCCCLXIIIe es estat soubsterrat mons, lo cardinal de Foys en l'esglezia des Frayres Myneurs d'Avignon aut mylieu du corps (f. 2r)

Ici le modèle provençal est bien évident : *estat, soubsterrat ; lo ; frayres, es estat*. Le français résiste dans *Myneurs* et *mylieu* et peut-être *corps*. *Aut* est une forme hybride fondée sur des graphies françaises.

Un deuxième élément important est le fait auquel le texte fait allusion, la mort du Cardinal de Foix, légat du Pape pour l'administration de la ville : un fait important qui nous permet de ranger le journal dans la série de mémoires qui ne suivent pas seulement les événements personnels, mais qui rendent compte aussi des faits politiques saillants. La date n'est pas totalement exacte, parce que le légat mourut le 13, et non pas le 15, mais la différence de quelques jours est fréquente dans les journaux, due souvent au temps de diffusion des nouvelles.

Même dès les premières lignes, on voit que les modèles linguistiques d'Esteve Cristian sont le français et le provençal, et non pas sa langue maternelle. Pourtant nous verrons plus tard qu'Esteve et sa famille n'ont pas interrompu les rapports avec leur lieu d'origine.

Dans le troisième passage nous verrons entrer dans le jeu une autre communauté active à Avignon.

A XV de may 1465 en Avignon fit fayllito Alaman de Pax florentin et changeur de la somma de flor. LXXV mille. (f. 2r)

Les références précises à la faillite du banquier Alamanno de' Pazzi font encore défaut⁴, mais ce qui, plus modestement, nous intéresse pour l'instant est la forme *fayllito*, avec le *-o* final qui est du provençal : et il faut observer qu'à l'époque la graphie en *-o* existait, mais qu'elle n'était pas encore entrée dans la norme : ce qui montre qu'Esteve a choisi volontairement la forme parlée. *Changeur* est

écrit en abrégé, et donc ce mot pourrait aussi représenter des formes plus provençales (*changaire, changador* ou d'autres).

Ce court passage suggère qu'il faut aussi prêter attention à l'existence d'une autre communauté linguistique, la communauté italienne, florentine en particulier : le fait est en soi bien important, parce que nous apprenons que le bressan originaire se trouve en contact non seulement avec le français et avec le provençal, mais avec l'italien aussi. Le problème qu'on pose d'habitude, celui du contact entre des langues très différentes, comme dans les cas qui engendrent les langues créoles, ou bien les contacts anglo-romans, ou germano-romans, ne se pose pas ici : nous avons une langue qui à partir de son nom – bien ou mal choisi – suggère une nature amphibie, en contact avec les langues qui concourent à former sa dénomination ; et elle se trouve en contact avec une troisième langue, l'italien (et il faut ajouter le latin) qui peut stimuler l'acquisition de certains traits du français ou bien du provençal (en particulier le traitement des finales).

Voilà le quatrième passage, figurant immédiatement après, au f. 2r :

Au XXXIII de septembre 1471 le soier devant veniron les grosses aygues en Avignon a la mynuyt et le jour entre deux a troys eures après (?) myjour fit thomber dos arcades du pont d'Avignon

Ici le modèle linguistique qui prévaut est le français : *les, mynuyt, deux, troys, eures, thomber, arcades, du*, avec très peu de provençal : *veniron* (qu'on peut aussi expliquer différemment), *dos*. Les formes *soier* et *thomber* ne sont pas faciles à interpréter de façon sûre.

Mais le point qui nous intéresse un peu plus directement est la mention du pont d'Avignon, qui est le Pont Saint-Bénézet. La perte de deux arches mentionnée dans le texte est exacte, mais la donnée chronologique ne semble pas précise : les deux arcades sont tombées en 1479 (plusieurs fois reconstruites, et toujours tombées : aujourd'hui il n'y a que quatre arcades). Esteve semble avoir assisté à cet événement : mais il s'est trompé de 8 ans. Les données deviennent encore plus complexes, parce que la date de l'épisode immédiatement suivant, celle de l'entrée de Charles II de Bourbon, archevêque de Lyon et légat pontifical, est exacte : le 23 novembre 1473⁵. Ou bien il y a eu une autre exondation du Rhône en 1471, ou bien les notes écrites par Esteve ont eu une élaboration complexe, avec des détails qui nous échappent. Ces données chronologiques doivent encore être étudiées de près, et il y a des difficultés : par exemple, dans la *Pala des Pérussis* de Nicolas Froment, conservée au Metropolitan Museum de New York, qu'on date de 1480, le pont garde toutes ses arcades.

Le fait de vivre en contact immédiat avec les événements de la vie quotidienne⁶ semblerait faire penser que les rapports avec les lieux d'origine diminuent, et c'est ce qu'on suppose très souvent, et qu'on accepte tacitement : la rupture d'un lien et l'emploi fossile de la langue mère dans l'état où elle était avant le départ. Dans notre cas

au moins, la réalité n'est pas si schématique. Notre document montre que souvent les données offertes par les manuels simplifient des réalités complexes : le berbère ne garde pas seulement des traits qui remontent à la latinisation de l'Afrique du Nord, mais il a aussi des éléments latins (et même romans) acquis plus tard ; le judéo-espagnol n'est pas simplement constitué d'un castillan congelé en 1492⁷.

A VII d'ost 1474 intrat a Bourg ma dame de Breyssse mulier de Monseigneur de Breisse et seur du duc de Borbon dit lo dreit seigneur de Bresse Phelipe de Savoye et Monseigneur de Lion ly fit compagnie. (f. 2v)

Esteve écrit ici en français, avec très peu d'éléments externes. Nous observerons *intrat, mulier, lo* ; mais surtout encore *Breyssa* : le cas spécifique suggère de voir là le signe d'un souvenir du lieu d'origine, même sous une forme peu voyante, celle qui fait choisir, entre les possibilités offertes par le français et le provençal, la plus conforme aux usages bressans.

Il eut des enfants de sa femme Bernardina :

L'an 1477 a XXVII d'octobre es nat mon premier enfant de dicta Bernardina et l'a tenus sus le fons Guichard Grilhet de Bourg ambe la mulier de Honbert Chappon (f. 3v)

L'an 1479 a 23 de fevrier es nat mon segon enfant de dite Bernardina qui at nom Nycholas par Nycolò Pinello geneveys ambe Gileta filha de Esteve de Governa (Generva?) (f. 3v)⁸

Les liens avec les Italiens d'Avignon deviennent encore plus forts : dans le premier passage le premier enfant de Bernardina a comme parrain un bressan, Guichard Grilhet (un nom de famille bien fréquent dans la région) ; à côté de la sensibilité pour le lieu d'origine, on observe les bons rapports qu'Esteve entretient avec la communauté italienne, manifestés par le nom de la marraine, qui est la femme du banquier florentin Umberto Capponi⁹. Pour désigner le banquier, Esteve aurait pu choisir, pour son nom de famille, entre trois formes : la forme originaire de son nom, qui pourrait bien être confirmée par le provençal, la forme de la langue maternelle d'Esteve, qui serait *tsa-*, et la forme française, avec *ch-*. Il est indifférent que le choix témoigné par le texte ait été fait par le personnage florentin ou par le bressan : quand plusieurs langues se trouvent en contact, la prédominance n'est pas nécessairement déterminée par la langue des locuteurs principaux : le point de rencontre peut être sur une langue de communication différente de la langue maternelle des interlocuteurs. Comme nous le verrons, on ne peut pas en tirer une conclusion générale, mais nous avons une indication plutôt précise sur les équilibres pragmatiques qui existaient à Avignon, dans un milieu marchand, à une date bien définie.

Le deuxième passage, cité immédiatement après ci-dessus, nous dirige vers les raisons qui amènent à l'attribution du nom à un enfant. Généralement, dans

la documentation, les motivations des choix anthroponymiques, qui devaient correspondre à des tendances communes, laissent des traces explicites rares et bien modestes. Par contre, ici le cas est très clairement énoncé : on appelle un enfant Nicholas pour honorer un personnage, Nycolò Pinello de Gênes (il y a d'autres Pinello / Pinelli banquiers à Gênes¹⁰), manifestement un ami et un personnage respecté. Ici, le respect ne parvient pas jusqu'à la flatterie : le nom donné à l'enfant a une forme française (ou provençale, ou encore francoprovençale) Nycholas, même si la forme italienne (ou mieux génoise) était connue et disponible.

La proximité entre les Cristian et les Italiens d'Avignon se manifeste à une occasion dramatique, qui nous servira pour évaluer le rôle social des personnages qui entrecroisent leurs vies et leurs langues. En 1482 une peste fait mourir 15 000 personnes dans la ville d'Avignon : parmi lesquelles la femme d'Esteve, Bernardina, et leurs quatre fils. Le projet de construire ce qu'aujourd'hui nous appellerions une « lobby » est anéanti dans un temps dramatiquement court :

+ *Jhesus 1482 +*

L'an 1482 et le XII de jung es anada a Dieu ma dicte mulier de peste en la Livrea de Florencia, et sobterrada a l'eglesia de Saint Pierre d'Avignon devant l'ymage d'ung cruxefix que es a l'intrada de la chappella des Galians on es le sepulcre, et amb ella IIIe fils lesquels Dieux nous avoit doné, de quoy Dieu ay l'ame.

La Livrée de Florence mentionnée dans le document, détruite au XIX^e siècle, se trouvait sur l'actuelle Place Pie. Les Galians (ou Galéans des Issarts) sont une famille noble d'origine italienne qui occupait une position de relief dans la ville. Esteve ne perd pas l'occasion de mettre en évidence ses liens d'amitié avec les Florentins. La Basilique de Saint-Pierre est une église importante, bâtie ou re-bâtie un siècle plus tôt, avec une forme qu'elle garde aujourd'hui. La langue présente les caractères que nous avons observés. Certains mots provençaux commencent à dominer dans la statistique : par exemple, *avec* devient moins fréquent, alors que *ambe*, *amb* devient la forme normale. Mais il ne faut pas chercher des lignes d'évolution si la chronologie interne du document n'est pas claire, et, comme nous l'avons vu, elle ne l'est pas. Le phénomène prendra des dimensions plus importantes dans la deuxième partie du journal.

Au f. 6r, après avoir parlé d'un voyage à Bourg-en-Bresse¹¹, le journal s'arrête, le 10 avril 1502, et il est suivi, sans aucun signe de passage, par une série de recettes, principalement médicales, dont la première est :

Par talliadura et cassadura novellament faicta.

Recipe l'erba de la talliada, aultres dison tallieta, que ressembla a fenol exsept que ne monta point comment lo fenol. Broyés dicta herba et en ferés le jus et lo mectés sobre la plaga ou cachadura, et appés y mectés la rusqua et garira en nostre seigneur (?).

L'herbe dont il parle est vraisemblablement l'*Achillea millefolium*, qui a des propriétés vulnérables et qui ressemble vaguement au fenouil (bien vaguement : l'une est une astéracée, l'autre une apiacée ; ou, selon la dénomination traditionnelle, composite et ombellifère ; les fleurs de l'*Achillea* sont disposés d'une façon qui rappelle celle des ombellifères), justement plus basse. Mais E. ROLLAND¹² nous permet de constater que le type *talheta*, pour Esteve *tallieta*, existe, mais qu'il n'est pas commun ; il l'attribue seulement à Faye, La Chambre (Savoie) ; le FEW reprend cette donnée¹³. À partir donc d'une donnée offerte en passant, apparemment négligeable, nous trouvons une petite trace de francoprovençal dans la langue écrite d'Esteve. Ce petit détail nous aide à mieux comprendre des aspects du document et de la personne d'Estève : celui-ci ne copie pas simplement des recettes, mais il y ajoute de l'expérience personnelle, peut être quelques aspects de son activité professionnelle ; au même temps c'est un observateur qu'on dirait – même si nous sommes bien avant Linné – superficiel : à n'importe quelle époque un amateur peut confondre l'*Achillea* et le fenouil, un professionnel ne peut pas se tromper. Par contre, si les deux plantes peuvent être confondues dans la nature, elles n'ont aucune similarité spécifique dans leurs formes sèches, celles qu'on trouverait dans les pots d'un apothicaire, ce qui, au moins au négatif, nous aide à comprendre quelque chose sur l'activité d'Estève.

Mais les sources d'influence linguistique ne se limitent pas au français et au provençal, comme nous le voyons dans une série de recettes dont nous reproduisons la première :

f. 9v : A fare cadere ly pilli

Recipe una onz. de calzina et una onz. de oro pymento et falo trare alquanti bolli in una zana de lisivia non tropt forte non tropt dolce, poi pilgla uno poco de bonbace et bagnello in querlla liosivia, e poi bagna el logo dove voi que cascano li pilli molti bene, et quando serà¹⁴ stato cossì bagnato per spacio de mega ora vel circa lava el dicto loco cum aqua tepida et cascherano li dicti pilli.

Ici le modèle linguistique est nettement italien. Au fil du texte contenu dans le cahier d'Esteve, on rencontre d'autres italianismes, mais seulement cette recette et les autres immédiatement suivantes ont une base nettement italienne. Les caractères linguistiques (en tenant compte du fait qu'on observe la langue *in vivo* et pas *in vitro* : un cas peu commun dans les textes médiévaux) méritent encore une longue réflexion : les traits linguistiques italiens ne semblent pas pouvoir être attribués aux illustres amis florentins ; on penserait plutôt à une source septentrionale. Mais là le point est délicat : parfois le passage d'un texte italien central par des mains galloromanes peut donner origine à des traits linguistiques (sonorisations, affaiblissements des consonnes fortes, chute de certaines voyelles) qui lui donnent un aspect faussement septentrional ; ou bien on pourrait penser à une filière gènoise comme celle de Pinello / Pinelli citée ci-dessus, ou encore à des intérêts des Cristian non liés aux activités marchandes majeures (attestée

par l'attentions pour les couleurs destinées aux arts qu'on trouve dans certaines recettes et dans les rapports avec un *maistre Denyson lo peintre*, f. 5r), et qui aurait pu lier Esteve à d'autres groupes professionnels et linguistiques qui ne sont pas mentionnés dans le texte. Cependant, tout cela doit tenir compte du fait qu'on doit chercher les réponses à nos questions à l'intérieur du document, mais un document – même s'il est si axé sur la personne, comme notre cahier – ne rend pas nécessairement compte de tous les aspects de la vie d'un individu, de ses activités, de ses intérêts.

Notre document partage avec les documents analogues le fait de passer à d'autres propriétaires, dans notre cas l'un des enfants d'Esteve. Dès la première notice portant une date, nous voyons un changement linguistique auquel on ne s'attendrait pas :

[c. 17v] + *Jhesus 1519 le 10 d'octobre*

L'an et jour susdit aben maridat nostra sorre Bietris a Arben et la meniron Arben en compagnie ma mere¹⁵, mon frere Jhenon de Cortezon et nui ly avons doné 100 ffl. contens et une robe et gonelha et sortit esposada de la messon de ma tante Jheneta Carteliera¹⁶ d'Arben le maryt de dita Bietris a non Jaques Perr[...]

On aurait attendu, d'après le cadre offert par les histoires de la langue, une présence plus importante du français. Au contraire, le provençal se révèle être un modèle linguistique fort encore à cette date. La force du modèle provençal se fonde aussi, comme on m'a fait observer, sur le fait que l'enfant d'Esteve est né à Avignon : si nous ne savons pas beaucoup sur la langue qu'il entendait à la maison, nous sommes sûrs que la langue qu'il parlait avec les enfants et les garçons de son âge devait être le provençal d'Avignon.

La partie ancienne du cahier se termine au f. 30r et la dernière date mentionnée est 1571 ; le reste du manuscrit (ff. 31r-44r) remonte aux XVII^e et XVIII^e siècles et les textes sont rédigés dans un français ordinaire, peu marqué de traits régionaux. Comme c'est souvent le cas pour des manuscrits contenant des textes pratiques, et des recettes en particulier, les parties ajoutées à la fin ont une certaine cohérence avec la partie qui précède. On peut attribuer le phénomène à une continuité dans une activité professionnelle, solution qui a du vraisemblable et qui est bien témoignée par d'autres cas, mais qui n'est pas toujours nécessairement vraie. Le trajet linguistique du manuscrit, qui passe par plusieurs générations, est, en quelques mots, le suivant : tout en gardant un rapport assez étroit avec le lieu d'origine, une première génération de langue mère francoprovençale (XV^e siècle) oriente ses choix linguistiques vers le français (qui était probablement sa langue écrite au pays d'origine), avec des traits provençaux qui deviennent plus fréquents au cours du texte ; les rapport avec des locuteurs de langue italienne exercent eux aussi leur influence, en particulier lorsqu'on écrit des textes entiers d'origine italienne. Une deuxième génération (XVI^e siècle) oriente ses choix lin-

guistiques plutôt vers le provençal, langue qui doit avoir contribué directement à sa formation linguistique de fond. Plus tard (XVII^e-XVIII^e siècles), le français occupe entièrement l'espace linguistique.

Nous pouvons donc tirer quelques conclusions de notre document : conclusions qui souvent sont contraires aux règles générales et aux idées reçues. Cette circonstance nous confirme dans l'opinion que nos conclusions aussi ne s'appliquent qu'à notre cas, qui ne devient pas un paradigme, ni une loi.

1. L'émigration ne comporte pas une rupture des liens avec le lieu d'origine, même à la deuxième génération, même à quarante ans de distance.
2. Les liens sociaux se font sur le lieu où l'on exerce son activité : pas nécessairement avec les gens du lieu, souvent avec d'autres "étrangers" : florentins, génois.
3. Les politiques de mariage se font plutôt avec les familles du lieu d'origine (proverbe italien : « Mogli e buoi dei paesi tuoi » scrupuleusement observé).
4. Le choix des noms personnels fait partie d'une stratégie ; on n'observe pas, dans notre texte, la tendance à "se camoufler" en choisissant des noms du lieu où on exerce son activité. Cela vaut si la personne appartient à un rang élevé ; probablement on pourra observer des variables sociales, en dehors de notre document.
5. Les points de repère doivent être prestigieux : on parle souvent d'Avignon, on parle de Bourg-en-Bresse (simplement *Bourg*), mais seulement plus tard et dans un petit coin du texte on fait référence à *Arben* (Arbent, près d'Oyonnax, comme M. Gilbert Charbonnier me fait observer), un centre minuscule dans lequel a lieu le mariage de Bietris (nom italien sous forme francoprovençale ?) fille d'Esteve (qui probablement était mort).
6. Le rang des familles d'entrepreneurs peut varier au cours du temps : les événements enregistrés dans le journal par Esteve et dans celui de son fils ont une importance différente. On peut penser que le rôle linguistique des personnages et des familles change dans le temps.
7. Il faut encourager et alimenter une certaine méfiance pour les solutions simples. On dirait que lorsqu'un bressan qui parle une langue pas trop éloignée du français – et même on se demande s'il est conscient ou pas de la différence entre les deux langues – et qui a certainement appris l'écriture en partant du latin et du français, certainement pas du francoprovençal, quitte sa terre natale pour s'installer en Provence, il doit choisir un modèle linguistique ayant une large diffusion, surtout s'il est un marchand. Au contraire on observe que le français (langue "gagnante") ne s'impose pas

comme modèle unique. Le provençal (qu'on traite souvent de "looser") exerce son influence, et même une influence croissante au cours du XVI^e siècle ; seulement au XVII^e siècle (dans des conditions que nous ne connaissons pas, parce que les scribes ne nous laissent rien savoir) le français occupe la place qu'on connaît.

8. Il faut renoncer à traiter les faits liés à l'existence de plusieurs langues dans le même espace comme des influences mutuelles entre des systèmes purs : Esteve gérait le système linguistique (si celui-ci est bien un système) que nous avons vu, en entrant en contact avec d'autres individus qui géraient des systèmes certainement semblables mais aussi certainement distincts dans leur variété interne. Il faut comparer non pas des systèmes purs qui entrent en contact avec d'autres systèmes purs, mais des systèmes mixtes qui se rencontrent et s'hybrident avec d'autres hybrides.
9. Le francoprovençal laisse vraiment très peu de traces : quelques graphies, le nom d'une plante¹⁷ ; le français exerce une influence moins forte que ce qu'on pourrait attendre, le provençal par contre laisse des traces importantes. On pourrait attribuer cet état de choses à une faiblesse interne du francoprovençal. Je crois plutôt que le phénomène doit être attribué à la présence simultanée de trois types linguistiques (quatre si on ajoute l'italien, dans le milieu marchand) très proches : si une polarisation français/provençal est relativement claire et gérable (traitement des -A ; traitement de CA- ; traitement des sourdes intervocaliques, par exemple), le francoprovençal, qui aurait pu gérer sa bataille contre le seul français ou le seul provençal en trouvant un équilibre, dans cette situation de trilinguisme ne trouve pas un espace qui lui soit propre : ce qui le sépare du français le jette dans les bras du provençal, et vice-versa. Dans d'autres conditions, les situations plurilinguistiques sont gérables : si je me souviens bien, un jeune bollandiste que j'ai rencontré il y a longtemps, et né à Istanbul, parlait italien, grec, turc, arabe, géorgien, français à la maison ; un jour sa mère lui dit : « il faut que tu te mettes à étudier les langues ». Il m'a expliqué que pour lui tout a été facile parce que les langues qu'on parlait chez lui étaient totalement différentes, n'engendrant aucune tentation de faire des raccourcis, des calques, des formes mixtes. Je ne sais pas s'il disait la vérité toute entière, mais il y avait du vraisemblable.

C'est exactement le contraire de ce qui se passait autour d'Esteve Cristian. L'état actuel des connaissances ne nous offre pas la possibilité de comparer le journal d'Esteve avec, par exemple, un document analogue écrit par sa fille Béatrix, vécue plus longtemps dans la Bresse ou près des Alpes ; ni avec les journaux de ses amis et clients italiens. Le hasard qui nous a fait parvenir un si petit et pauvre manuscrit est en soi un fait rare. Il faut en apprécier l'importance, voire l'unicité, et ne pas lui demander ce qu'il ne peut pas nous offrir.

Dans un certain sens on peut comparer les difficultés rencontrées par le francoprovençal d'Esteve, serré entre deux langues (ou trois) trop proches, aux difficultés qu'Ascoli a rencontrées en cherchant un espace géolinguistique francoprovençal. Il se peut que plus encore que sa propre nature, ce soit la tension entre les différents modèles linguistiques à en constituer l'un des ses caractères saillants.

NOTES

* Nous soumettons à l'attention des chercheurs une petite partie du texte dont nous préparons une édition complète.

¹ Liège – Paris 1935, p. 125.

² http://search.wellcomelibrary.org/iii/encore/record/C__Rb1912247__Scristian__P0%2C2__Orighresult__U__X6?lang=eng&suite=cobalt; S. A. J. MOORAT, *Catalogue of Western Manuscripts on Medicine and Science in the Wellcome Historical Medical Library*, I, London, Wellcome Institute for the History of Medicine, 1962-1973, pp. 140-141, sous une forme un peu différente.

³ Nous pouvons ajouter un passage du f. 3r : *L'an susdit a XXVIIIe de dizembre je Esteve Cristian fianssay ma mulier Bernardina Chactorella et a 27 de janvier 1477 l'esposay ambe fl. 300 de dota.*

⁴ Un Alamanno de' Pazzi est à Avignon en 1469, *Della decima et delle altre gravezze della moneta e della mercatantia de' fiorentini fino al secolo XVI*, II, Lisbona et Lucca 1765, p. 305.

⁵ Le fait que les dates, et surtout les dates connues et vérifiables, se succèdent dans un "mauvais" ordre est un problème rédactionnel particulièrement complexe qui sera pris en considération dans l'édition complète du texte.

⁶ Citons par exemple le cas d'une invasion de "langoustes" ("locustes", "sauterelles") qui montre comment un marchand d'un certain rang suit les occasions de la vie ordinaire : *L'an MCCCCLXXVIII^e du meys d'ost veniron les langoustes en Avignon sus les vendanges que firon ung tresque grant mal esdites vignes*, f. 2v (texte analogue, avec un problème de dates au f. 3v, et avec des traits linguistiques un peu plus orientés vers le provençal) ; ou bien la peste qui frappe sa famille : *L'an 1482 fut la grande mortalité en Avignon et y morit ma mulier Bernardina et deux de mes enfans, et mon fraire (frere?) l'espiciayre eschappa*. Le français ici est dominant, sauf dans le cas de l'épouse, qui garde son nom et sa fonction en provençal. Le mot *frere* ou *frayre* est écrit sous forme abrégée, et nous ne serons jamais dans la condition de pouvoir préciser si son frère était perçu comme membre de la famille d'origine, ou comme membre de la famille-entreprise à Avignon.

⁷ Un autre exemple figure au f. 4r, où Esteve se préoccupe de la disette du blé en *Breysa*, ce qui en soi ne serait pas normal pour un marchand / financier à Avignon. Plus loin, f. 6v : *L'an 1502 a X d'april ariban a Bourg ambe ma filha Jeneta la qual je menay a son oncle Franc. Cartellier et aleura elle avya VIII ans et 8 moys Dieu par sa grace la donne venir a tout honneur et a bon saulvoement et tous les aultres sy fasse. Amen*. L'oncle François est le frère de la deuxième femme d'Esteve.

⁸ Deux autres enfants suivront.

⁹ Même formule pour le deuxième enfant, f. 3v : *L'an 1480 a XI de jung es nat mon ters enfant de dite Bernardina, et a nom Johan per Johany Cinazy florentin de la bancha de Capponi*

ambe la filha de dona Agneta du Chemyn que at nom Johanna. Observons que « la bancha de' Capponi » est mentionnée directement et ouvertement en italien (florentin en ce cas) ; pour ce qui est du troisième, Michel, ce sera le tour de Michele Dini, lui aussi florentin ; on en trouve la mention dans *Della decima cit.*, p. 304, pour 1469 en France.

¹⁰ Quant à l'autre Esteve qui entre en jeu, la lecture du nom du lieu d'origine est trop peu sûre pour en déduire une provenance.

¹¹ Cfr. n. 6.

¹² *Flore populaire ou histoire naturelle des plantes*, VII, Paris 1908, p. 40.

¹³ *Französisches etymologisches wörterbuch*, XIII 1, Basel 1966, p. 45.

¹⁴ Après *sera* on lit *fa*, effacé par un trait de plume.

¹⁵ *ma mere* add. interl.

¹⁶ *Carteliera*

¹⁷ Et en petite partie aussi le nom d'un animal, dans une phrase qui aurait fait devenir fou J. Gilliéron : *Recipe les moches dictes vespes que ressemblent aux abellies*, f. 8v.

Qu'est-ce que le "nouveau normal" pour une langue minoritaire ?

L'exemple des *Chjam'è Rispondi* dans des écoles bilingues en Corse¹

Alexandra Jaffe



La présente recherche porte sur la pratique des *chjam'è rispondi* dans l'espace scolaire. Elle se relie à une problématique plus large de l'aménagement linguistique du corse en tant que langue minoritaire. Cette problématique a un côté pratique lié aux circonstances actuelles de la trajectoire de cet aménagement, qui a été surtout développé dans le cadre scolaire. Dans la mesure que les objectifs d'un tel aménagement visent un usage social du corse plus large, un des défis actuels est de "sortir" le corse de l'école. On aperçoit, à travers cet objectif, une reconnaissance du fait sociolinguistique que les domaines dans lesquels une langue est employée jouent

un rôle majeur en définissant sa (ses) valeur(s). Si l'école confère un statut de légitimité à une langue minoritaire, une langue "scolaire" ne correspond pas à tous les critères de valeurs mobilisés dans l'aménagement d'une telle langue, dont une des valeurs est une haute affectivité, et une "authenticité" culturelle qui est reliée à des domaines "traditionnels" de pratique langagière.

On va noter ici que le fait que "l'autorité" et "l'authenticité", sont souvent perçues/posées comme des valeurs opposées et exclusives, il est attesté depuis longtemps dans la sociolinguistique variationniste (le concept de "*covert prestige*" des vernaculaires), dans la recherche socio-psychologique sur les attitudes linguistiques (où on trouve l'opposition entre le prestige et la solidarité) et dans des ouvrages récents qui interrogent ces concepts tels qu'ils se manifestent dans les médias et dans le biais de l'analyse sociolinguistique elle-même (Bucholtz 2003, Coupland 2003, Eckert 2003, Jaffe 2011). Cette opposition des valeurs, "vernaculaires" et communautaires des variétés non-standards, aux valeurs liées au pouvoir institutionnel et économique des variétés standardisées, se retrouve dans la structuration diglossique des langues minoritaires. Ce cadre idéologique cantonne la valeur de la langue minoritaire dans le "naturel", le "spontané" et l'interaction informelle et quotidienne en l'opposant à toutes les valeurs de la langue majoritaire. Dans le cadre de l'institutionnali-

sation et l'officialisation du corse cela donne lieu à des discours dans lesquels toute association de la langue minoritaire avec ce qui est scolaire, formel ou "autorisé", est "dé-authentifant".

D'où vient, d'une part, la motivation de "décloisonner" la promotion de la langue corse et de multiplier les liens entre l'école et la société autour, dans le but (des fois contradictoire) de répondre aux attentes de cette société et en même temps, de mener une action didactique auprès de ce même public pour changer leurs attitudes vis-à-vis de la langue corse dans le but ultime de les inciter à parler, transmettre, apprendre et soutenir les programmes éducatifs en corse.

On voit donc l'intérêt de multiplier les liens entre l'école et la société, et de créer des synergies et des "ponts" entre des genres et des pratiques linguistiques valorisés dans la société corse et les nouvelles pratiques qui émergent dans l'école ; entre tradition et créativité dans les nouvelles conditions créées par l'apprentissage scolaire d'une langue d'héritage. D'où le titre de cette intervention : Qu'est-ce que le "nouveau normal" pour une langue minoritaire ?

L'enseignement bilingue connaît d'autres défis d'ordre sociolinguistique. Parmi eux, il y a la production de nouveaux locuteurs du corse. La notion du locuteur recouvre bien plus que la compétence purement linguistique (Doerr 2009; Jaffe 2014, Besnier et Kataoka 2014, Hymes 1972), et implique une reconnaissance sociale en tant qu'usager légitime (Bourdieu 1991; Heller 2009). Dans le cas du corse et d'autres langues minoritaires, le statut du locuteur "natif", qui a appris la langue dès la naissance (la langue "maternelle"), peut remettre en cause la légitimité de tout apprenant dans la mesure que l'apprentissage scolaire ne reproduit pas les mêmes compétences que l'acquisition primaire. D'ailleurs, l'écart entre la haute valeur culturelle de la langue corse et le nombre de locuteurs et le genre de compétences qu'ils détiennent peut être vécu, tant sur le plan personnel que sur le plan social et collectif, comme un déficit. La pratique des *chjam'è rispondi* a la possibilité de combler, au moins en partie, cet écart – offrant aux élèves la possibilité de s'approprier de la langue corse dans une pratique valorisée et ludique qui est la leur, et la possibilité d'être reconnus comme locuteurs légitimes, ce qui puisse motiver des projets personnels d'apprentissage de la langue corse. On peut proposer l'idée de la création d'une communauté de pratique (Lave et Wenger 1990) autour du corse, qui s'inscrit dans des objectifs communs au lieu de se nourrir uniquement d'une logique ethnique ou traditionaliste.

Tout cela explique le titre de cette intervention : *des outils anciens dans un répertoire nouveau*. Les outils dont on va parler sont un genre de pratique poétique qui s'appelle le "*chjam'è rispondi*", ou "appel et réponse". Il s'agit d'une joute improvisée traditionnelle dans laquelle un/e poète lance un vers (l'appel) et l'autre doit répondre sur le tas. La réponse doit reprendre la dernière ligne du vers lancé, ou au moins rester fidèle à sa thématique. La forme est de 6 lignes de 8 pieds, avec des schémas de rime variés (ABCBDB ; ABABAB ; ABCBCC ; ABABCC ;

ABBAAB). Les vers sont chantés, sur une mélodie ou *versu* qui varie de région à région, et de poète à poète. L'esprit du *chjam'è rispondi* est celui du "macagna" – la moquerie, l'humour fin et parfois sciant mais pas méchant –. Les poètes sont appréciés pour leur maîtrise des rimes – qui ne sont pas "faciles" – leur connaissance lexicale, leur finesse et leur innovation.

L'apprentissage traditionnel des *chjam'è rispondi* se faisait face-à-face, dans des contextes de transmission, pour la plupart orale, tels que des rencontres informelles aussi bien que des performances lors des foires et des festivals. L'expertise poétique se construisait à partir d'une compétence linguistique en corse déjà acquise. L'apprentissage de ce genre dans les écoles fait partie des changements plus larges dans la manière dont la langue corse circule et s'apprend dans l'espace insulaire. C'est un espace qui comprend des lieux traditionnels d'échange et d'apprentissage (foires, festivals, interactions informelles) et des mutations de ces lieux dues à la patrimonialisation des pratiques mise en marche à partir des années 70 et le "reaquistu" culturel et linguistique.

On voit donc des mises-en-scène plus formelles des *chjam'è rispondi* comme par exemple dans des théâtres ou des salles de fête.



Fig. 1, Christophe Limongi dans un café

On peut aussi évoquer le spectacle annuel à Pigna de l'Association *Chjam'è Rispondi*). À tout cela on rajoute depuis un certain nombre d'années des communautés de pratique en ligne – des forums, Facebook, et l'échange sur plusieurs plateformes de messagerie. Dans la fig. 2 on voit un exemple d'un échange en ligne, où un "expert" donne des conseils et encourage des participants à se lancer dans la pratique.

Antone (administrateur)

*U chjama e rispondi tratta sempre di cose
semplice, di a vita. U prima a canta
attacca e l'altu risponde.
Vulemu pruva!*

*O Pierfran bellu zitellu
L'altra sera m'anù dettu
Chi tu ti techjava incu l'agnellu
Invece di manghja caprettu
Chi seranu queste manere
Stu gustu d'ignurantone
Un ci so ch'a i sumere
Per gustà carne di muntone.*

*Ava tocca à te di risponde e videre chi
sarè obligatu di circa parolle nove per
puè risponde.
E un bellu travagliu.*

Le chjama rispondi s'agit toujours de choses
simples, de la vie. Le premier à chanter
attaque et l'autre répond.
Essayons!

O Pierfran beau gosse
L'autre soir on m'a dit
Que tu te gavais de mouton
Au lieu de manger du cabri
Quelles sont ces manières
Ce goût de grand imbécile
Il n'y a que les ânes
Qui mangent la viande de mouton.

Maintenant c'est votre tour de répondre et
de voir que vous serez obligé de chercher de
nouveaux mots pour pouvoir répondre.
C'est un beau travail.

Fig. 2 : texte sur un forum en ligne d'échange autour des chjam'è rispondi

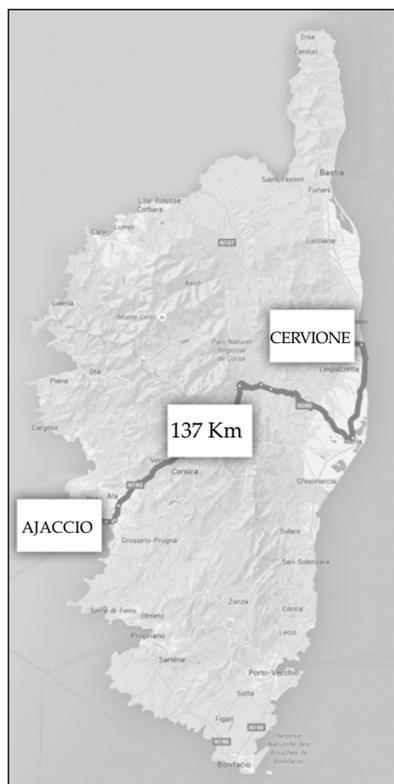


Fig. 3, 4 et 5 : les deux sites du projet

Ici, on voit que la pratique traditionnellement orale se transforme en une pratique écrite. Christophe Limongi, jeune poète – et un des professeurs d'école qui a mené ce projet – a lui-même débuté son apprentissage dans un forum avec d'autres jeunes qui s'approchaient de l'improvisation de la pratique orale en réduisant progressivement le laps de temps qu'ils se permettaient pour répondre.

Le projet en question était une collaboration entre deux classes de deux écoles : celle de M. Christophe Limongi dans le village de Pedicroce et celle de Mme Sonia Foti, à l'école "Bonafedi", à Ajaccio. L'apprentissage du *chjam'è rispondi* est un travail que M. Limongi avait commencé déjà avec sa classe multi-niveaux (8-11 ans) ; pour Mme Foti, c'était la première année de travail intensif sur la poésie et sur ce genre en particulier avec sa classe de CE2 (8-9 ans). Donc il s'agit de deux classes avec des niveaux divers par rapport à la pratique de la langue corse en général aussi bien qu'à la pratique des *chjam'è rispondi*. Depuis décembre 2011 jusqu'en juin 2012, je facilitais un échange de poèmes entre les deux écoles en allant dans l'une pour assister aux séances de composition et les enregistrant (vidéo et/ou audio) et ensuite, en allant à l'école partenaire pour montrer/faire écouter la production de l'autre école. Entre parenthèses, je remarquerai que c'est un échange qui aurait pu s'effectuer sur internet, sans intermédiaire, mais puisque les élèves ne se sont pas rencontrés avant le début du projet, ma participation introduisait un contact plus personnalisé/intime qui n'était pas inconséquent.

Dans les deux classes, il y a eu un travail considérable en amont qui introduisait les élèves à la poésie – en corse et en français. L'étude des poèmes et des paroles de chansons en corse servait donc à établir un répertoire à la fois linguistique et culturel de phrases, de rimes, de lexique et de thèmes.

La création d'une poésie dans les deux écoles était un processus collaboratif et collectif. Dans l'école de Pedicroce, le déroulement typique était le suivant :

- Le maître lance un appel, ou la classe reçoit un appel ou, (une fois l'échange en cours) une réponse de l'autre école
- Le contenu de l'appel est discuté/expliqué
- Récolte des idées pour une réponse
- Les enfants proposent des couplets – soumis à une évaluation collective
- Un travail collectif sur la forme et le sens
- Les propositions choisies sont écrites au tableau
- Le produit final est chanté par les enfants, seuls et ensemble
- Un travail de prononciation
- Enregistrement du produit final

L'exemple suivant est une illustration d'un "produit final" : un cycle de *chjam'è rispondi* effectué entre le maître, Christophe Limongi, et sa classe, avant que le projet d'échange avec l'autre école démarre. Ci-dessous, le cycle entier est reproduit, suivi d'un extrait (une transcription) de la séance de composition de la réponse des élèves. L'échange a eu lieu lorsque la professeur d'anglais (qui venait une fois par semaine) est partie. Elle s'était plainte auprès des élèves du fait qu'ils n'avaient pas

complété des devoirs qu'elle leur avait donnés. M. Limongi renforçait son message, les appelant à travailler sérieusement. Puis, il a improvisé le premier vers suivant, et ses réponses aux réponses collectives des enfants :

<i>U Chjam'è Rispondi di i duveri</i>	<i>Le Chjam'è Rispondi des devoirs</i>
CHRISTOPHE <i>Di ciò ch'ete fattu oghje Un ci vole à esse fieri Perchè vi site scurdati Di fà i vostri duveri E aghju da ghjunghje à crede Chi voi site sumeri</i>	CHRISTOPHE De ce que vous avez fait aujourd'hui Vous ne devez pas être fiers Parce que vous avez oublié De faire vos devoirs Je vais en conclure Que vous êtes des ânes
I ZITELLI <i>Noi ùn simu sumeri Perchè simu intelligenti Avenu da travaglià Seranu bellu mumentu Averemu belle note Un ci sera cummenti</i>	LES ENFANTS Nous ne sommes pas des ânes Parce que nous sommes intelligents Nous allons travailler Et il y aura de beaux moments Nous aurons de bonnes notes Il n'y aura pas de commentaires
CHRISTOPHE <i>Sempre ci sera cummenti Chi ferma sempre un errore E chè vo stessi cuntenti Senza avè nisun timori Ah zitelli sapete bè Chè sò eiu u prufessore</i>	CHRISTOPHE Il y aura toujours de commentaires Il restera toujours une erreur Et que vous soyez contents Sans avoir aucun peur Ah les enfants vous devez savoir Que c'est moi le professeur
I ZITELLI <i>Site voi u prufessore Eppo noi i zitelli Sè ci sò troppu duveri Spluseranu i cerbelli E scambiaremu di scola Falaremu in Fulelli</i>	LES ENFANTS Vous êtes le maître Et puis nous les élèves S'il y a trop de devoirs Nos cerveaux exploseront Et nous changerons d'école Nous descendrons à Folelli
CHRISTOPHE <i>Sè falate in Fulelli Purtate da a timpesta Lasciaraghju sti scurnelli Mi n'anderaghju in cresta E senza voi o zitelli Feraghju una grande festa</i>	CHRISTOPHE Si vous descendez à Folelli Portés par l'orage Je quitterai ces coins Pour m'en aller vers les sommets Et sans vous, oh les enfants Je ferai une grande fête.

Fig. 6 : le chjam'è rispondi des devoirs

Dans la transcription suivante, on voit le travail pédagogique dans lequel le maître échafaude les tentatives de composition et les propositions des élèves. (NOTE : dans la transcription, les trois points représentent une pause exagérée entre syllabes, technique employé par M. Limongi (« Christophe ») pour porter l'attention des élèves sur la structure métrique de leurs propositions pour assurer qu'ils aient 8 syllabes par ligne).

TRANSCRIPTION : séance de composition : 2^e réponse des enfants

1	Fille 1	«S'ellu hè troppu duveri, chjoderemu i purtelli»	«S'il est trop de devoirs, on va fermer les fenêtres »
2			non, vous fer...
3	Garçon 1	Innò, voi chjoder...	
4	Christophe	«Sè...ci...sò...troppu...duveri, chjoderemu i purtelli?»	« S'il...y a...trop...de...devoirs... on va fermer les fenêtres ? »
5			
6	Fille 1	je voulais dire [..?]	Je voulais dire [..?..]
7	Fille 2	Chjuderemu ste cerbelli	Nous fermerons ces cerveaux
8	Christophe	Ah, i cerbelli allora	Ah, les cerveaux alors
9	Fille 3	Splusemu i nostri cerbelli	Nous explosons nos cerveaux
10	Christophe	Ah! Allora, què, «sè...ci...sò...trop...pu duveri»	Ah! alors, ça, « s'il...y a...trop...de...de...voirs »
11			
12	Fille 1	Maestru, s'ellu ci sò troppu duveri, un culleremu [?]	Maître, s'il y a trop de devoirs, nous ne monterons pas [?]
13			
14		Ça veut dire qu'on n'y montera pas	Ça veut dire qu'on n'y montera pas
15			
16	Christophe	Oui, ma, hà dettu qualcosa chi face ride, è chi hà un sensu,	Oui, mais Serena a dit quelque chose de drôle, et qui avait un sens.
17		Serena	Serena
18		[?]	[?]
19			
20	Enfants	Splusanu i cerbelli	Les cerveaux explosent
21	Christophe	Sè ci sò troppu duveri, ma, s'elli splusanu un hè micca avà, ghjè ind'u futuru, dunque, splu...	S'il y a trop de devoirs, mais s'ils explosent, ce n'est pas maintenant, c'est dans le futur, alors ils explo...
22			
23	Enfants	seremu	serons
24			
25	Christophe	splu...?	explo...?
26	Enfants	Spluseranu	exploseront
27	Christophe	Spluseranu i cerbelli	Les cerveaux exploseront
28		E i dui ultimi?	Et les deux dernières [lignes] ?
29		listessu: stranieri, belli, cultelli, fratelli,	pareil [la rime] : étrangers, beaux, couteaux, frères
30			{tous rimant en corse}
31			pommiers
32	Enfant	meli	pommiers, mais pommiers....
33	Christophe	meli, ma meli...	Fulelli [ville]
34	Enfant	Fulelli	monter et
35	Christophe	cullà è	descendre à Fulelli
36	Enfant	fallà in Fulelli	[..?..]
37	Christophe	[..?..]	Maître, j'en ai une [ligne de vers]
38	Fille 1	Maestru, ne aghju una	Ah, mais il en faut deux
39	Teacher	Ah, ma ci vole duie	Maître, « on changerait d'école, on descendrait à Folelli »
40	Fille 1	Maestru, «scambieremu di scole, faleremu in Fulelli»	alors, « nous...chan...ge...rons...d'é... cole » donc il y a un [syllabe] qui manque, qu'est qu'on peut mettre?
41			Nous changerons
42	Christophe	Allora, «scam...bi...e...re...mu di sco...la,» allora, manc'una, chi pudemu mette?	Non, nous
43			«Et...nous...chan...ge...rons...d'é...cole, de...scen...drons... [à Fulelli] »
44			[à Fulelli]
45	Enfant	Noi scambieremu	Maître, je peux le lire ?
46	Garçon 2	No, noi, «E, scam...bi...e...re...mu di sco...la, fa...le...re...mu [in Fulelli]»	Oui, alors, on t'écoute
47			
48	Enfant	[in Fulelli]	
49	Fille 1	Maestru, u possu leghje?	
50	Christophe	Iè, allora ti stemu à sente	

Fig. 7

On voit dans cet échange qu'il y a une participation active et collective des enfants, surtout de trois des plus âgés et expérimentés. Le contenu est le leur, et ils étaient très contents d'avoir créé l'image des cerveaux qui, trop pleins de savoir et de devoirs, explosent. Ceci fait partie de l'esprit du genre, et le plaisir de rentrer dans le jeu de la critique et de l'auto-défense, de chercher le ton de la "macagna". Le maître intervient pour guider la forme des vers ; dans la vidéo, on voit les enfants employer une technique corporelle qu'il leur avait appris : celle de compter sur les doigts en énonçant les syllabes pour s'assurer du bon nombre de pieds. Il les aide aussi avec la recherche du sens et non pas seulement de la rime : sur les lignes 32-33, il ne "ratifie" pas la proposition du mot « *meli* » (pommiers) qui rime, mais qui n'est pas dans le thème. On repère aussi un travail qui s'effectue sur la forme linguistique, toujours au service de l'activité :

- ligne 1 : "*s'ellu hè*" est corrigé par le maître → "*sè ci sò*" (s'il est, s'il y a)
- lignes 22-25 : "*spluseremu*" est corrigé → "*spluseranu*" (ils exploseront ils exploseront)

Et on peut noter une reconnaissance de la variation dialectale:

- lignes 2, 3 "*chjoderemu*" (nous fermerons) : dans les propositions de deux des élèves, utilisant un marqueur de la microrégion
- ligne 5 : Le maître dit "*chjoderemu*" sans que ce soit une "correction".

Passant à la classe de Mme Foti, la démarche se différencie de celle de M. Limongi, s'adaptant au niveau de connaissance linguistique des enfants. Elle a démarré l'échange avec l'école de Pedicroce avec une récolte à l'oral des idées et des thèmes auprès des élèves. Ensuite, elle composait une série de vers, qu'elle travaillait en classe lors d'une deuxième séance pour assurer la bonne compréhension. Cette poésie a été envoyée à l'autre école, qui a composé une réponse (suivant le processus décrit dessus). Quand la classe de Mme Foti a reçu la réponse, elle l'a chantée devant les enfants, en passant ensuite à un travail sur la compréhension et – (à la fin) à la découverte du texte – à l'écrit. La participation active des enfants dans la phase de composition d'une réponse a été plus importante que dans la phase initiale, parce que les enfants étaient alors interpellés, en tant que répondants, à un *challenge* ; – on voit ici l'importance du cote interactionnel du projet – ils entraient en dialogue avec d'autres enfants. Toutefois, le "produit" final a été peaufiné par Mme Foti.

Dans une deuxième séance, elle présentait ce texte à sa classe, d'abord toujours à l'oral et puis dans des exercices écrits dans lesquels les enfants devaient remplir des "trous" dans le texte avec un mot qui convenait (choisi d'une liste de trois possibilités). Dans des séances ultérieures, elle passait à des exercices progressivement plus difficiles où les enfants devaient remplir des textes à trous sans l'apport d'une liste et pouvaient proposer des modifications des textes. Le texte terminé, elle passait à un travail à l'oral (parlé et chanté) pour assurer une bonne prononciation avant l'enregistrement et "l'envoi" de la poésie à l'autre école.

Le projet d'échange de poésies culminait avec une rencontre au musée de Corse en juin 2012, où les deux classes se rencontraient pour la première fois. Pendant cette journée, ils ont chanté le cycle entier des poésies échangées ; textes en annexe), travaillé dans de petites équipes dans des ateliers de *chjam'è rispondi*, animé par M. Limongi et Mme Foti, participé à un atelier de musique / instruments traditionnels, animé par M. Christian Andreani, écouté des enregistrements de *chjam'è rispondi* du fonds sonore du musée, présenté par M. Bernard Pazzoni, et écouté des poètes "en directe" (Christophe Limongi, Ghjuvan Petru Ristori, Petru Santucci, Paulu Calzarelli).

Les deux classes ont aussi participé à d'autres manifestations poétiques : le festival de Lozzi pour l'école de Pedicroce et le *Saint Jean des Poètes* pour l'école de Bonafedi. L'école de Pedicroce a préparé un *Powerpoint* avec bande sonore « *Chì ghjè u chjam'è rispondi?* » (Qu'est-ce les *chjam'è rispondi?*), présenté lors de le spectacle de fin d'année, et ils ont aussi appelé plusieurs fois à l'émission « *Dite a vostra* » (émission en langue corse sur la radio régionale, RCFM), mettant en scène le *chjam'è rispondi* des devoirs qu'on vient de voir aussi bien qu'une des échanges avec l'école Bonafedi (la moitié des élèves jouant le rôle de l'autre école). La classe de Mme Foti a préparé un enregistrement sonore pour le site de l'OCCE sur les genres poétiques appris pendant l'année, y compris les *chjam'è rispondi*. Leurs poésies ont aussi été imprimées dans un recueil sorti par l'OCCE. Lors du festival le *Saint Jean des Poètes*, les élèves de Bonafedi ont échangé leur savoir des *chjam'è rispondi* avec des élèves d'une école non-bilingue qui a travaillé sur le vers alexandrin : chaque école expliquait sa pratique à l'autre dans de petits groupes et essayait de composer un poème dans "l'autre" genre. Dans ces ateliers, les élèves de Bonafedi réussissaient à composer, avec leurs partenaires, des poèmes dans la forme des *chjam'è rispondi*.

Discussion

On va ici retourner aux thèmes introduits au début de cet exposé en discutant les suites et retombées de ce projet.

1. D'abord, il y avait plusieurs signes de l'engagement, de la motivation, de "l'**appropriation**" d'une pratique créative et langagière en corse auprès des enfants.

Pendant le projet, les enfants de Pedicroce ont fait des improvisations spontanées en français dans le car, au retour du musée, et faisaient des improvisations spontanées en corse entre camarades, entre amis, dans la cour et à la maison. Dans les deux classes, les enfants témoignaient d'avoir adopté des pratiques poétiques écrites en corse hors de l'école – ils écrivaient des poésies à la maison, ils les donnaient à des amis ou parents. Les élèves de M. Limongi me racontaient qu'ils ont bien apprécié la visite des rue du village de Lozzi, où ils ont vu les maisons de poètes traditionnels connus « parce que nous aussi, nous sommes

des poètes ». En fait, les poètes corses sont devenus pour eux des références, des vedettes. Certains enfants me parlaient de « devenir poète un jour ».

Ils ont aussi dit :

« On parle tous les jours. Le *chjam'è rispondi* c'est comme une conversation ».

« Tu peux écrire un poème sur n'importe quoi, à tout moment. Les inspirations viennent à tout moment. C'est pourquoi j'ai toujours mon cahier de poésie et un style avec moi, comme le maître ».

Donc on voit que la poésie est devenue, pour eux, un moyen de s'exprimer mais aussi une forme d'échange avec les autres.

2. On ne peut pas trop insister sur le rôle capital de l'échange.

On voit que les élèves des deux classes ont pu, grâce à la pratique/ l'apprentissage des *chjam'è rispondi*, participer dans des réseaux d'échange linguistique et créatif qui les mettaient en relation avec d'autres enfants et d'autres écoles aussi bien qu'avec des adultes – que ce soit les auditeurs de la radio, le public des festivals, les poètes-experts, des chercheurs ou leurs parents.

C'était par le billet de l'échange que se transmettaient des sensibilités et des valeurs sociales liées à la pratique de ce genre poétique. Prenons, par exemple, l'esprit de la joute – *a macagna* – qui implique la gestion des relations sociales pour pouvoir taquiner sans aller "trop loin" vers la blessure. Dans des entretiens, les enfants m'en ont beaucoup parlé. Après la rencontre au musée, des enfants d'une école ont dit de leurs partenaires, « maintenant qu'on les a rencontrés, nous pourrions probablement aller un peu plus loin – mais avant, tu ne sais pas comment les gens vont le prendre ».

C'était donc une pratique de la langue corse qui dépassait les murs de l'école, et tissait des liens entre les élèves et la société. On touche ici la question fondamentale de la légitimité : on ne peut pas devenir locuteur nouveau, locuteur légitime, sans l'échange – la participation – en réseau social. On peut échanger sans être "expert", mais on doit avoir des outils pour rentrer dans la conversation. Donc on peut dire que la pratique des *chjam'è rispondi* était un billet de participation en tant que « participant légitime périphérique » (Lave et Wenger 1991) qui incluait les élèves dans des domaines très riches de pratique. La participation comprend, il faut le souligner, non seulement la production active – « être ou devenir poète » – mais également, la participation en tant que public averti. Au festival de la poésie à Lozzi, par exemple, les enfants de l'école de Pedicroce se montraient *connaisseurs* du genre, écoutant avec beaucoup d'intérêt une conférence sur la poésie et, la semaine après, faisant une analyse des similarités et des différences entre le *chjam'è rispondi* corse et un *contrasto* toscan que j'avais filmé pendant une

des soirées du festival à laquelle ils n'ont pas participé. À leur tour, les élèves de l'école de Bonafedi ont pris un plaisir visible à expliquer les principes des *chjam'è rispondi* aux élèves venus d'une autre école au festival *Saint Jean des Poètes* et de créer, dans des ateliers, des poésies dans cette forme traditionnelle, avec ces camarades, qui sont devenus à leur tour des apprentis vis-à-vis de l'expertise des élèves de Mme Foti.

3. Être "**participant légitime périphérique**" prépare le champ d'apprentissages ultérieurs et donne un sens aux **apprentissages formels et linguistiques** qu'on peut attester dans ce projet, et dont je note quelques grandes lignes ci-dessous.

C'est-à-dire, on peut bien enseigner les règles du genre, mais l'apprentissage est assuré par la mise en application de ses règles.

Apprentissages formels et linguistiques

- Apprentissage des formes et des règles du genre poétique traditionnel
- la prononciation et son adaptation aux exigences de la lecture à haute voix et le nombre de syllabes requises
- Règle : 7 syllabes. OK si la dernière est accentuée (*campà ; ballò ; stà*)
- Élision, en suivant la pratique quotidienne orale et aussi en allant plus loin par rapport aux exigences formelles
Exemple : (normal)
 - *Un ci vole à esse fieri* (Il ne faut pas être fier)
Ci vole = [çole], élision normale
 - *D'a nostra muntagna alta* (de notre haute montagne)
d'a = [da], prononciation rapide, mais peut être **[da a]** avec une énonciation plus soignée
- Exploitation des combinaisons de voyelles (diphthongaison/monophthongaison)
Exemple :
 - *Chì voi site sumeri* **[vo-i]** = 2 syll.
 - *Site voi u prufessore* **[voi]** = 1 syll.
- Grammaire : agilité dans la conjugaison, noms au singulier/pluriel ; formes verbales au service de la rime
- Le phrasé/l'intonation
- Vocabulaire : les acquis renforcés ; lexique élargi
- La notion du répertoire : les élèves deviennent des "chercheurs de rimes" et développent un catalogue/répertoire de rimes (des plus faciles aux plus difficiles), de thèmes et de phrases
- Préparation pour l'improvisation : bien qu'ils n'arrivent pas à une pratique "expert" d'improvisation, ils se familiarisent avec le savoir-faire nécessaire pour improviser : l'écoute active, la gymnastique mentale d'anticiper, dès le début, la fin d'un vers.
- Entre parenthèses, on peut noter dans ce processus un mouvement fluide

entre la littéracie et l'oralité qui représente une compétence communicative multiforme, correspondant aux pratiques, plateformes et réseaux communicatifs contemporains.

4. Des sens sociaux : l'aménagement de la langue corse comme projet de société

L'aménagement des langues minoritaires – et donc, l'apprentissage de ces langues – est toujours un *projet de société*. Vu sous cet angle, l'apprentissage des *chjam'è rispondi* mobilise des outils anciens dans le contexte actuel, ou la société corse connaît un double défi : de créer de nouveaux locuteurs et de créer les conditions dans lesquelles ils se sentiront, et seront reconnus comme légitimes. Les élèves qui ont participé au projet, étaient non seulement des connaisseurs d'une pratique traditionnelle, mais aussi sensibles d'être des "gardiens" d'un héritage linguistique. Les *chjam'è rispondi* représentent donc un pont entre le passé et le présent, et dans leur emploi dans de nouveaux domaines (l'école, l'internet), le présent et le futur. Apprendre, utiliser la langue corse n'a de sens que dans une logique culturelle et communautaire : l'aspect collaboratif de l'échange et de la création des *chjam'è rispondi* y répond.

La pratique des *chjam'è rispondi* telle qu'on l'a vue dans les écoles nous rappelle aussi, dans un contexte de réappropriation d'une langue minoritaire, l'importance de penser en termes de compétences à la fois individuelles et collectives/distribuées.

Pour terminer, on va relever quelques questions qui se posent par rapport à cette pratique dans les écoles. D'abord, on peut remarquer la présence simultanée de modèles nouveaux et traditionnels du "locuteur légitime" et du poète légitime, ce qui peut provoquer des tensions ou des conflits autour de la question d'authenticité. Autrement dit, la diversification des champs de pratique ouvre la question de l'évaluation, des centres de légitimité : qui va définir le "bon usage" ? Il n'est pas donné que tout le monde va apprécier la production des enfants (des "apprentis") de la même façon. L'entrée de ce genre poétique dans le cadre scolaire soulève une autre tension possible, celle qui oppose l'apprentissage scolaire à un apprentissage "naturel" ou "traditionnel" où l'expertise est attribuée à un "don" poétique. Ce sont les mêmes questions qui se posent par rapport à tout apprentissage scolaire du corse, étant donné que cet apprentissage ne saura pas reproduire une communauté de pratique linguistique "historique". La question socialement brûlante est donc : quelles pratiques linguistiques – nouvelles et anciennes – pour quelle communauté actuelle et future ?

N O T E

¹ L'auteur – Alexandra Jaffe de California State University, Long Beach – a présenté ce texte au *Colloque RFS 2013*, à Corti (Corse).

La revitalisation du francoprovençal est-elle une utopie ?

Jean-Baptiste Martin



La disparition d'une langue prive le territoire sur lequel elle s'est formée et est parlée d'une part importante de son patrimoine et de son identité. Mais chaque fois qu'une langue meurt, c'est aussi l'humanité entière qui s'appauvrit puisque chaque langue représente une façon particulière de lire le monde et d'exprimer la pensée. Actuellement nous assistons à la disparition de beaucoup de langues à travers le monde, mais aussi près de chez nous puisque certaines de nos langues régionales sont en voie de disparition ou en grand danger.

Parmi les langues en grand danger, il y a la langue du territoire sur lequel nous nous trouvons. Comme vous le savez, le francoprovençal présente une vitalité bien faible dans une partie importante de son domaine. En France et en Suisse, le francoprovençal est même en très grand danger et il a pratiquement disparu dans certaines aires. En France, il y a près de cinquante ans, j'avais le plus grand mal à trouver des informateurs pour répondre au questionnaire de l'*Atlas linguistique et ethnographique du Jura et des Alpes du Nord* dans la partie jurassienne. La situation ne s'est naturellement pas améliorée depuis. Il n'y a qu'en Bresse et dans certaines aires savoyardes que le francoprovençal présente encore une certaine vitalité. En Suisse, la situation n'est globalement pas meilleure d'après les sources que j'ai pu consulter. Dans une contribution intitulée « Que reste-t-il des dialectes gallo-romans de Suisse Romande ? », Andres Kristol intitule sa deuxième partie « La disparition de la tradition linguistique vernaculaire » et il indique qu'en dehors d'Évolène la rupture est « achevée pratiquement partout¹ ».

Heureusement la situation est meilleure ici au Val d'Aoste puisque le patois est encore parlé dans une partie importante de la population autochtone. Dans sa contribution au bulletin *Langues et cités* n° 18 de la DGLFLF qu'il a très justement intitulée « La Vallée d'Aoste : citadelle du francoprovençal », Saverio Favre rappelait les pourcentages de locuteurs d'après l'enquête conduite en 2008 par la

Fondation Chanoux : 67% connaissent le francoprovençal, près de 46% le parlent. De tels pourcentages font certainement rêver le Français et les Suisses attachés à leur langue vernaculaire, même si, m'a-t-on dit, la vitalité du francoprovençal au Val d'Aoste s'amenuise actuellement.

Le contraste entre le Val d'Aoste d'une part, la France et la Suisse d'autre part s'explique facilement et les raisons sont bien connues, la principale étant la suivante : ici le patois a été mis à l'honneur et a été enseigné, alors qu'en France et en Suisse l'école a tout fait pour le discréditer, allant même jusqu'à punir les enfants qui commettaient le crime de recourir à leur langue maternelle (en France cela a duré jusqu'au milieu du XX^e siècle).

Ce que je vais dire maintenant s'applique à la situation du francoprovençal en France. Nos amis suisses pourront dire si certains points sont applicables chez eux.

Quand les locuteurs sont en aussi petit nombre et que, sauf exception (je pense à quelques familles de militants), la transmission familiale ne se fait plus (en France on peut dire qu'elle a cessé depuis deux générations), peut-on espérer que notre francoprovençal ait un avenir assuré comme langue parlée ? N'est-il pas condamné à brève échéance à rejoindre la liste des langues mortes ?

Comme langue ordinaire du quotidien, le francoprovençal est, me semble-t-il, condamné. Il ne faut pas se bercer d'illusions : quand il n'y a pratiquement plus de transmission familiale et qu'il y a pas de véritable enseignement susceptible de prendre le relais, il est voué à disparaître avec les derniers locuteurs dont la plupart ont aujourd'hui atteint ou dépassé la septantaine. Il disparaîtra d'autant plus facilement qu'on en n'a plus besoin sur le plan pratique. Il est loin le temps où, sur la place publique, la majorité des conversations se tenaient en patois et les attelages de bovins ne comprenaient que le patois. Quand on sait qu'aujourd'hui dans certains milieux économiques on ne s'exprime plus en français mais en anglais, on voit bien que l'avenir comme langue utilitaire est bien sombre. Il n'y a pas chez nous de volonté politique et populaire qui permette à notre langue de renaître comme cela a été le cas récemment pour le catalan en Espagne.

Malgré tout ce que je viens de dire, il me semble que notre langue peut encore avoir un avenir. Cet avenir je le vois plutôt du côté culturel, du côté affectif. À l'époque d'une mondialisation de plus en plus prégnante qui réduit les particularismes, l'homme a de plus en plus besoin de repères, de racines. À côté du global qui dépersonnalise, le local devient un besoin. Le patrimoine au sens étymologique (ce qui a été transmis par les pères) et l'identité revêtent une valeur forte, car l'Homme ressent toujours un vif besoin d'identité.

Puisque le francoprovençal ne peut pas devenir la langue ordinaire du quotidien qu'il fut, il faut, si on veut avoir une chance de le conserver, lui donner, je devrai plutôt dire lui redonner, une place qu'aucune autre langue ne peut

avoir, celle du cœur en lien avec le terroir et les racines. Pour cela, cette langue doit être valorisée sur le plan culturel. Il faut donc favoriser toutes les entreprises qui prouveront que le francoprovençal a été une langue de culture et montrer qu'encore aujourd'hui elle peut être une langue de création culturelle.

En m'appuyant sur ce qui se fait pour l'occitan, qui est une des langues régionales de France les plus dynamiques et qui est la grande sœur gallo-romane voisine, je vais citer quelques domaines où la créativité culturelle pourrait se développer, je dis bien se développer puisque beaucoup de choses existent déjà.

Parmi ces domaines, il y a le chant et la musique. Il y a, bien sûr, les chants et les musiques traditionnels qu'il faut maintenir, mais il y a aussi la création actuelle qu'il faut encourager. Il faut continuer à collecter, comme cela a déjà été fait depuis de nombreuses années et mettre ces collectes à la disposition du public accompagnées de CD. Je trouve particulièrement heureux que certains groupes actuels reprennent ces chansons traditionnelles avec les musiques d'aujourd'hui, ce qui permet d'intéresser un public plus large et plus jeune, même s'il ne comprend pas toujours bien toutes les paroles. Dans une publication récente de la collection « Régionales » qui s'intitule *Chanter en patois dans l'Ain*, nous avons volontairement regroupé les interprétations traditionnelles et les interprétations nouvelles faites par le groupe musical bressan « VouvtiaVénou » qui a mis dans son répertoire une dizaine de chants bressans anciens, ce qui fait que même les jeunes qui ne connaissent pas le francoprovençal de Bresse ont l'occasion de l'entendre dans les soirées. De tels groupes se développent actuellement en France, mais aussi en Suisse et en Italie et cela me semble très heureux.

Je souhaite vivement que se crée sur l'espace francoprovençal un festival de chant et de musique comparable à celui qui s'est mis en place il y a vingt ans à Rodez pour l'occitan. Ce festival, qui fait aussi une place à la littérature et qui s'appelle « L'estivada », attire sur trois jours un public de près de 100 000 personnes, alors que la population de cette ville n'atteint pas 30 000 habitants. J'ai constaté que dans le public il y a tous les âges et qu'il y a beaucoup de jeunes ou d'enfants qui viennent avec leurs parents. Toucher les jeunes est indispensable si l'on veut un avenir pour notre langue et ses expressions culturelles. Il est tout à fait important de conjuguer tradition et modernité, racines locales et ouverture au monde. La création d'un festival international comparable à celui de Rodez quelque part dans l'espace francoprovençal me semble une mesure très importante et assez facilement réalisable. Il suffirait, par exemple, de développer encore davantage une des manifestations qui existent, par exemple en France le *Feufliazhe* qui se déroule chaque année en Haute-Savoie. Mais il doit y avoir aussi des possibilités intéressantes en Suisse et en Italie.

Le théâtre, qui est largement exploité, en particulier ici au Val d'Aoste, doit continuer à se développer, car il me semble un élément intéressant de promotion de la langue. Il convient donc d'encourager la création et la diffusion théâtrales, en particulier à destination d'un public scolaire, à l'exemple de ce que fait pour

l'occitan « La rampa tio ». Il ne faut pas que la création théâtrale soit seulement un rappel nostalgique de la vie d'autrefois ou une confrontation cocasse entre vie rurale traditionnelle et modernité.

Il y a aussi et je dirai même surtout la littérature. Dans un pays comme la France, mais je pense que c'est vrai aussi pour l'Italie et pour la Suisse, le prestige de la langue est encore fortement lié à l'écrit et à la littérature. Il faut donc faire connaître et promouvoir les créations littéraires, y compris les bandes dessinées. Comme vous le savez, la Région Rhône-Alpes et les éditions LivresEMCC ont lancé en 2010 une collection intitulée « Régionales » dont le but est, grâce à un prix modeste, de faire connaître à un large public la littérature francoprovençale et occitane écrite dans l'aire qui correspond à l'actuelle région Rhône-Alpes qui va fusionner au premier janvier prochain avec l'Auvergne. Cette littérature a commencé au XII^e siècle pour l'occitan avec la célèbre comtesse de Die, au XIII^e siècle pour le francoprovençal avec la pieuse moniale Marguerite d'Oingt. Au rythme de quatre volumes par an, nous publions les œuvres intéressantes écrites depuis le Moyen Age jusqu'à aujourd'hui qui n'ont jamais été éditées ou qui ne sont plus dans le commerce. En tant que directeur de la collection, je tiens beaucoup à la publication d'œuvres actuelles afin de bien montrer que ces langues sont toujours des langues de création culturelle. En 2014 nous avons publié le roman en francoprovençal de Pierre Grasset *La vya estordinèrè de Dyan-Séban du Mont-Oyé* et le recueil de poésies en occitan de Jean-Claude Forêt *Un grand eissam de mots*, qui a été épuisé en moins de deux ans, ce qui prouve que les créations actuelles de qualité peuvent avoir du succès.

La publication d'œuvres littéraires actuelles pose inévitablement la question de la graphie. J'attribue le succès du recueil poétique *Un grand eissam de mots* de Jean-Claude Forêt à la qualité de l'œuvre bien sûr, mais aussi au fait qu'à travers la graphie classique de l'occitan qu'il a utilisée, son recueil, bien qu'écrit en vivaro-alpin de la région d'Annonay, peut être lu sans difficulté dans toute l'aire occitane, y compris en Gascogne et dans le languedoc dont la langue est assez éloignée de celle qui est parlée à Annonay. En comparaison, le roman en francoprovençal de la région de Chambéry de Pierre Grasset écrit en graphie de Conflans qui est de type phonétique a connu une diffusion moindre et limitée sur le plan géographique. Cela s'explique probablement par le fait que les habitants des autres régions ne se reconnaissaient pas dans ce patois.

L'avenir du francoprovençal comme langue d'expression culturelle (et je dirai la même chose tout à l'heure pour l'enseignement) passera, me semble-t-il, par la mise en place de principes graphiques communs qui mettront davantage en lumière les traits communs entre les parlers. Pour moi, il n'est absolument pas question d'inventer une langue nouvelle qui existerait nulle part. Il faut rester le plus possible fidèle à la diversité des réalisations de la langue francoprovençale dans l'espace telle que nous la connaissons, notamment grâce aux atlas linguistiques. Je ne suis par ailleurs pas hostile aux notations de type phonétique qui sont absolument nécessaires quand on veut décrire avec précision

les réalisations locales et que j'ai utilisées dans plusieurs de mes ouvrages dont l'objectif était de rendre compte précisément des parlers locaux. Mais elles remplissent une fonction différente.

Je connais les réticences, pour ne pas dire les allergies, de certains dialectologues envers les graphies de type supradialectal et je n'ignore pas les profondes divergences qui existent entre militants et dialectologues, qu'il s'agisse du francoprovençal ou d'autres langues régionales, comme j'ai pu le constater lors des réunions dans le cadre de l'Association des Régions de France auxquelles je suis appelé à participer comme conseiller scientifique de la Région Rhône-Alpes. Pour l'occitan, la graphie classique préconisée par l'Institut d'études occitanes a mis près d'un siècle pour se généraliser. Elle a fini par s'imposer quand ont réellement été prises en compte les variations dialectales importantes. Les Mistraliens continuent d'ailleurs à employer la graphie félibréenne. Cela ne me dérange pas puisque, dans la collection « Régionales » que je dirige, je fais une place à ces derniers. Je considère que la cause de nos langues régionales doit dépasser les clivages idéologiques ou politiques et que tous doivent travailler à la valorisation et à la promotion de nos langues régionales.

La question de la graphie se pose aussi actuellement pour la rédaction de livres ou documents pédagogiques puisque se créent actuellement, grâce à la dernière réforme de l'école, des possibilités nouvelles d'enseignement ou d'initiation au francoprovençal, comme aux autres langues parlées dans les autres régions. La Région Rhône-Alpes et le Rectorat de Grenoble viennent d'ailleurs de signer une convention qui facilitera l'enseignement de la langue régionale, francoprovençal et occitan. Ceux qui sont concernés par l'enseignement du francoprovençal se posent la question de la graphie et de la variation, car il n'est pas possible d'envisager la rédaction de documents par commune. C'est pour cela qu'une graphie susceptible de recouvrir des réalisations phonétiques légèrement différentes est souhaitable, comme c'est le cas, par exemple, pour la graphie occitane. À côté de cette graphie, on peut, bien évidemment, noter les réalisations phonétiques les plus fréquentes.

Il n'est pas très difficile techniquement de mettre en place de tels principes graphiques communs. Beaucoup d'auteurs anciens ont d'ailleurs utilisé, pour rendre leurs œuvres lisibles par le plus grand nombre, des graphies qui n'étaient pas de type phonétique et dont on peut s'inspirer. Comme vous le savez, j'ai publié deux manuels de poche d'Assimil (l'un consacré au francoprovençal, l'autre au lyonnais qui sont tous les deux épuisés et qui vont être retirés chez un autre éditeur). Le principe chez Assimil est de présenter les mots sous une graphie commune (donc de type supradialectal) et de l'accompagner des réalisations phonétiques correspondantes. Pour ces ouvrages, en ce qui concerne les réalisations phonétiques, je me suis appuyé principalement sur les atlas linguistiques et les principales monographies. Pour la graphie supradialectale, je me suis inspiré de la graphie mise au point par Dominique Stich que j'ai un peu modifiée. Je connais toutes les critiques dont cette graphie a pu faire l'objet,

de la part en particulier des dialectologues, mais je constate qu'ils n'ont rien proposé pour la remplacer. Je crois que cette graphie, qui est aujourd'hui utilisée par les Arpitanistes et qui très présente sur internet, est améliorable, car elle est un peu trop complexe, notamment au niveau des accents. Surtout elle n'a pas fait l'objet d'échanges entre tous ceux qui sont concernés par la question. Je considère qu'elle peut néanmoins constituer une base puisqu'elle reprend à la fois certains principes graphiques du français (langue que partage l'ensemble de l'aire francoprovençale) et de l'occitan (langue sœur) et qu'il y a des correspondances nombreuses avec les formes anciennes du francoprovençal.

Il me semble que, si nous le voulions, nous pourrions avancer dans cette direction en confrontant nos propositions, l'objectif étant d'arriver à un consensus minimal. Nous pourrions d'ailleurs commencer notre travail par les néologismes, car il y a urgence puisqu'ils se font de plus en plus nombreux et qu'ils constitueront bientôt la partie la plus importante du vocabulaire en raison des profondes mutations qui se produisent dans tous les secteurs. Cela conforterait l'unité du francoprovençal sans remettre en cause la diversité qui le caractérise. D'ailleurs la mise au point de principes communs ne signifie pas la fin des systèmes graphiques qui ont déjà été élaborés dans plusieurs régions, ici au Val d'Aoste en particulier. Il ne s'agit pas de casser ce qui existe et qui fonctionne depuis plusieurs années. Il s'agit plutôt de montrer qu'en francoprovençal on peut avancer de façon coordonnée, comme cela se fait pour la plupart des langues.

Au cours des rencontres interrégionales auxquelles je participe en tant que conseiller scientifique de la Région Rhône-Alpes pour les langues régionales, j'ai pu constater que le francoprovençal ne bénéficie pas d'une grande considération. La principale raison est que cette langue ne montre pas suffisamment son unité et la culture dont elle est l'expression. Il faut donc que nous oeuvrions dans cette direction.

Pour conclure sur une note plus optimiste, je dirai que le francoprovençal peut avoir un avenir, même dans les aires comme la France où il est le moins vivant. Comme je l'ai déjà dit, je ne crois pas possible qu'il redevienne la langue ordinaire d'une partie importante de la population qu'il a été. Il peut, par contre, devenir, comme on le constate pour l'occitan, une langue de création culturelle dans divers domaines. Si c'est le cas, le voile de mépris dont on l'a affublé sera définitivement arraché. Cela ne pourra qu'inciter les autorités à faciliter l'enseignement de cette langue et pourquoi pas dans cette langue, à l'instar de ce qui se passe dans les *calandretas* occitanes. Revalorisée, cette langue sera beaucoup plus facilement employée à l'oral par ceux qui auront eu la chance de la recevoir dans leur héritage familial ou par ceux qui l'auront apprise. Il est bien évident que le francoprovençal qui sera employé ne sera plus le parler précis de tel ou tel village que nous avons jusqu'à présent eu la possibilité de noter lors de nos enquêtes dialectologiques. Mais ne nous trompons pas, là où il est encore vivant, le patois est appelé, lui aussi, à connaître de nombreux, profonds et rapides changements en raison des profondes mutations qui se produisent sur le



plan sociologique avec les importants mouvements de population qu'on observe partout, mais aussi sur le plan technologique ou culturel, ce qui entraîne un important renouvellement du vocabulaire. Il ne faut pas que le francoprovençal disparaisse avec les derniers dialectologues qui ont eu la chance de l'étudier avec précision.

Vive le francoprovençal !

N O T E S

¹ *Evaluer la vitalité : variétés d'oïl et autres langues*, textes réunis par Jean-Michel Eloy, Université de Picardie, 1998, p. 116.

Table des matières

Allocution de bienvenue <i>Davide Sapinet</i> <i>Syndic de la commune de Saint-Nicolas</i>	5
Allocution de bienvenue <i>Emily Rini</i> <i>Assesseur à l'éducation et à la culture de la Région autonome Vallée d'Aoste</i>	7
Allocution de bienvenue <i>Bruno Domaine</i> <i>Président du Centre d'études francoprovençales "René Willien"</i>	9
Introduction aux travaux <i>Christiane Dunoyer</i> <i>Directrice du Centre d'études francoprovençales "René Willien"</i>	11
La trasmissione di una lingua di minimanza chi trasmette, a chi, che cosa, come e perché <i>Tullio Telmon</i>	17
Graphies pour les patois <i>Raphaël Maître</i>	37
Le francoprovençal dans le paysage linguistique à Aoste : faits, perceptions et réactions <i>Anja Mitschke</i>	63
Expériences d'écriture du francoprovençal en Piémont continuité et originalité au regard de la réalité occitane <i>Paolo Benedetto Mas et Aline Pons</i>	75
Signe des temps ou chant du cygne? Entre enjeux de représentations et de graphie : la revitalisation du francoprovençal bressan au miroir de la presse régionale <i>Manuel Meune</i>	87
Le francoprovençal comme pratique sociale Quels enjeux d'aménagement linguistique en 2015 ? <i>Natalia Bichurina</i>	113
Les enjeux sociaux de la revitalisation du francoprovençal en Rhône-Alpes <i>Bénédicte Pivot</i>	123
Y a-t-il de norme(s) prosodique(s) dans/ pour les parlers romans ? <i>Antonio Romano</i>	135

De Bourg-en-Bresse à Avignon : tradition familiale, expérience personnelle et modèles linguistiques dans le cahier d'Esteve Cristian (London, Wellcome Library, MS 221)	155
<i>Alessandro Vitale Brovarone</i>	
Qu'est-ce que le "nouveau normal" pour une langue minoritaire ? L'exemple des Chjam'è Rispondi dans des écoles bilingues en Corse	169
<i>Alexandra Jaffe</i>	
La revitalisation du francoprovençal est-elle une utopie ?	181
<i>Jean-Baptiste Martin</i>	

Achévé d'imprimer
au mois de novembre 2016
sur les presses de
Tipografia Pesando (Aoste)